

Agapes francophones

Sur l'expression (non) conforme de la pensée
politiquement in.correcte



UNIVERSITÉ DE L'OUEST DE TIMIȘOARA
Faculté des Lettres, Histoire et Théologie
Chaire de français du Département des Langues romanes
Centre d'Études Francophones
Centre d'Études Istrarom - Translationes
Centre d'Études Romanes de Timișoara - CSRT
UNITA Universitas Montium

AGAPES FRANCOPHONES
2022

eum

*Editura Universității de Vest
din Timișoara
2023*

ISSN 2810 – 5230
ISSN-L 2810 – 5230
ISBN 978-973-125-982-6

Ilustrație copertă: *Intersecții*, desen de PAPI Emilian Roșculescu

© euv pentru prezenta ediție

© Copyright 2023, Editura Universității de Vest din Timișoara

Toate drepturile asupra acestei ediții sunt rezervate.
Reproducerea integrală sau parțială, pe orice suport,
fără acordul scris al editurii, este interzisă.

**Editura Universității de Vest
din Timișoara**

Calea Bogdăneștilor nr. 32A
300389 Timișoara, România
Tel.: 0256 592 681
Email : editura@e-uvt.ro
www.editura.uvt.ro

UNIVERSITÉ DE L'OUEST DE TIMIȘOARA
Faculté des Lettres, Histoire et Théologie
Chaire de français du Département des Langues romanes
Centre d'Études Francophones
Centre d'Études Istrarom - Translationes
Centre d'Études Romanes de Timișoara - CSRT
UNITA Universitas Montium

AGAPES FRANCOPHONES
2022

**Sur l'expression (non)conforme
de la pensée politiquement in.correcte**

Actes du XVI^e Colloque International d'Études Francophones
« Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la
pensée et de la parole » tenu à l'Université de l'Ouest de Timișoara
les 17 et 18 mars 2022

Études réunies par :

Georgiana I. Badea (responsable du volume et du CIEFT 2022)
et Andreea Gheorghiu



*Editura Universității de Vest
din Timișoara
2023*

Comité scientifique international

José DOMINGUES DE ALMEIDA, Maître de Conférences, Université de Porto, Portugal
Eugenia ARJOCA-IEREMIA, Professeur des Universités, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Georgiana I. BADEA, Professeur des Universités HDR, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Philippe BASABOSE, Professeur agrégé, Memorial University of Newfoundland, Canada
Raluca BERCEA, Professeur des Universités HDR, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Mohamed DAOUD, Professeur des Universités HDR, Université d'Oran, Algérie
Mzago DOKHTOURICHVILI, Professeur des Universités HDR, Université d'État Ilia, Tbilissi, Géorgie
Klaus-Dieter ERTLER, Professeur des Universités, Université de Graz, Autriche
Katarzyna GADOMSKA, Professeur des Universités HDR, Université de Silésie, Pologne
Elena GHÎȚĂ, Maître de Conférences, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Margareta GYURCSIK, Professeur des Universités, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Mariana IONESCU, Professeur agrégé, Huron University College at Western, Canada
Carlo LAVOIE, Professeur agrégé, Université de l'Île-du-Prince-Edouard, Canada
Ramona MALIȚĂ, Maître de Conférences HDR, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Mirela-Cristina POP, Professeur des Universités HDR, Université Politehnica de Timișoara, Roumanie
Freddie PLASSARD, Maître de Conférences HDR, Université Paris3 Sorbonne-Nouvelle, France
Vasile POPOVICI, Professeur des Universités HDR, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Anda RĂDULESCU, Professeur des Universités, Université de Craiova, Roumanie
Eugenia TĂNASE, Maître-assistante, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Maria ȚENCHEA, Professeur des Universités, Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie
Arpád VÍGH, Professeur émérite, Université de Pécs, Hongrie
Yvonne VÖLKL, Université de Graz, Autriche

Éditeur scientifique :

Centre d'Études Francophones, Centre ISTTRAROM-Translationes, Centre d'Études Romanes de Timișoara (CSRT), UNITA Montium – Université de l'Ouest de Timișoara
Adresse : Bd. Vasile Pârvan nr.4, 300223 - Timișoara, Roumanie
www.dfrev.uvt.ro

Discipline(s) : Littératures française et francophones, sciences sociales et juridiques, droits fondamentaux et numériques, traductologie.

Éditeur : Editura Universității de Vest din Timișoara

Couverture, maquette et mise en page : Anne Poda

Première de couverture : *Intersections*, dessin de PAPI Emilian Roșculescu

© euv pour la présente édition

Tous les articles publiés dans le présent volume sont sélectionnés et évalués en double aveugle (*peer-review*) par les membres du comité scientifique international.

Table des matières

Introduction/ 7

Nicolas FROELIGER

Faire bouger les lignes : ce que le politiquement (in)correct fait à la traductologie – et réciproquement /11

Georgiana I BADEA et Lavinia-Maria TEC

Affaire transdisciplinaire du politiquement in.correct. Sur la numération binaire, le français non-binaire et sur le discours de la non.binarité/27

Simona MODREANU

L'empire de la « moraline » /43

Tatiana-Maria CERNICOVA-DRAGOMIR

La position de l'Union Européenne envers les États membres dans la crise frontalière biélorusse – un Janus de discours politique et d'action normative/53

Salvatore DI PIAZZA

Être ou ne pas être (Charlie). Rire, violence verbale, liberté d'expression/73

Florentin ȚUCA

Sur le destin du langage, du droit et de la justice à l'heure actuelle : « All a penis is, is just a large clitoris »/85

Luc VIGNEAULT

La disparition de l'espace public ou la perte de la distance /97

Sanda BADESCU

Des « anthropophages » ou comment lire Montaigne/107

Gina PUICĂ

Théodore Cazaban, très politiquement incorrect. Une lecture de Parages et de Bramboursa/121

Steven URQUHART

Splendeurs et misères de l'homme occidental (2015) : « roman » inter-dit de Pierre Gobeil/129

Sarah-Louise PELLETIER-MORIN

Un art bienséant : comment l'argument du politiquement correct prescrit les pratiques théâtrales au Québec/147

Stephanie Diane TSAKEU MAZAN

La réhabilitation des héros oubliés de la colonie chez Tierno Monénembo entre autophagie du discours dominant et dérivation historique/155

Saloua TOUATI

Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret de Claire de Duras : une mise en texte du politiquement incorrect au XIX^e siècle ?/171

Notices biobibliographiques/187

Introduction

Georgiana I. BADEA

Ce volume, génériquement intitulé depuis des années *Agapes francophones*, recueille des textes, issus pour la plupart, des communications présentées à l'occasion du XVI^e Colloque International d'Études Francophones, organisé à l'Université de l'Ouest de Timișoara, les 17 et 18 mars 2022¹ Les études choisies pour ce volume traitent de la mixtion des genres et des expressions – culturelles et juridiques, sociétales et mentalitaires, linguistiques et traductives – qui cultivent, débattent ou critiquent la défense, les privilèges et, parfois, les chagrins du politiquement (in)correct.

Dans *Faire bouger les lignes : ce que le politiquement (in)correct fait à la traductologie – et réciproquement* (p. 11-26), Nicolas Froeliger signale la complexité de définir donc de limiter et de délimiter, la face et le revers du politiquement correct : quelle que soit la citoyenneté et que ce soit sous un angle civique, traductif, traductologique ou autre, il est moins important d'étiqueter une chose, un acte, un discours, etc. comme étant politiquement correct ou incorrect, cependant il est crucial d'observer l'impact que l'acte, le geste, le discours, susceptibles de subir une telle catégorisation, ont sur la société. L'auteur choisit la traduction et la façon de traduire, la traductologie et des faits tirés de l'histoire pour illustrer sa démarche et mettre en avant les conclusions qui en découlent. Georgiana I. Badea et Lavinia-Maria Tec continuent l'approche transdisciplinaire antérieurement tracée par Froeliger. Dans l'article *Affaire transdisciplinaire du politiquement in.correct. Sur la numération binaire, le français non-binaire et sur le discours de la non.binarité* (p. 27-42), les auteures font également le pont entre une étude qu'elles ont antérieurement publiée (Badea et Tec, 2021) et les manifestations dudit phénomène qu'elles identifient dans une variété de genres textuels et non-textuels (livres, BD, films, etc.) littéraires et non littéraires, pragmatiques et juridiques. Leur analyse scrute aussi bien des syntagmes, formes verbales et lexies qu'on bannit anachroniquement et pour lesquels on propose des succédanés, dans la bonne tradition de la langue de bois et du *novlangue* orwellien. Les auteures n'épargnent point les décisions de l'administration ou des « juges » (des « *sensitive readers* ») qui, en condamnant, censurent ou

¹ *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole XVI^e Colloque International d'Études Francophones*, Université de l'Ouest de Timișoara, les 17 et 18 mars 2022, par le Centre d'Études Francophones, le Centre ISTTRAROM-Translationes, le Centre d'Études Romanes de Timișoara (CSRT), UNITA Montium. Supplément à la revue *Dialogues francophones* 1/(2022), sous la responsabilité scientifique de Georgiana I. Badea et Andreea M. Gheorghiu, Timișoara, Editura Universității de Vest, 2022.

contribuent par le contenu qu'ils créent à blâmer et à empêcher la diffusion des produits artistiques. La transition est faite par Simona Modreanu avec *L'empire de la « moraline »* (p. 43-51) qui se concentre sur des potentielles formes contemporaines de censure dissimulées sous le syntagme du « politiquement correct ». L'auteure dénonce le nouveau totalitarisme multitudinal qu'on désigne par le vocable la « moraline ». À l'instar de Froeliger, Badea et Tec, Modreanu s'interroge sur le dérapage linguistique et sur le séparatisme que le politiquement correct ou le politiquement incorrect sauraient induire dans nos vies. Tatiana-Maria Cernicova-Dragomir fait apprendre qu'une pluralité discursive se manifeste à l'intérieur même des organismes législatifs. Ainsi *Le(s) discours de l'Union européenne pour les États membres dans la crise frontalière biélorusse. Un Janus de discours politique et d'action normative* (p. 53-71) se hisse comme critique de la crise juridique, politique et humanitaire commencée en 2021, crise attisée par la question de la migration aux frontières extérieures de l'UE. Tout en s'intéressant aux prérogatives de La Cour européenne des droits de l'homme et aux droits des migrants, l'auteure fait remarquer l'incohérence des décisions, des discours et des actions juridiques. Cernicova-Dragomir questionne sur l'effet systémique que les mesures juridiques prises par le législatif européen ont sur la politique de l'UE.

La justice, l'injustice et le rire. Salvatore Di Piazza s'intéresse dans son étude au rire, au droit de rire, à son équité et à sa présumée inéquité : *Être ou ne pas être (Charlie). Rire, violence verbale, liberté d'expression* (p. 73-83). Le rire a-t-il des limites ? Si l'on interdit le rire et de rire, la liberté d'expression artistique ou privée, la thérapie par le rire comme antidote à la morosité, à la crise actuelle, au stress, etc., cela n'équivaut pas à un ajustement des droits d'expression ? Florentin Țuca s'arrête sur *Sur le destin du langage, du droit et de la justice à l'heure actuelle* : « *All a penis is, is just a large clitoris.* » (p. 85-96). Dans son article, l'auteur investigate quelques-unes des prises de position actuelles relatives aux règles de non-discrimination (de genre, de sexe, d'âge, etc.) et aux droits et à l'égalité. Il s'intéresse notamment à l'incidence des décisions prises sous la pression des courants idéologiques actuels et sous la pression d'une catégorie de grand public sur le langage juridique et sur la langue même. Dans *La disparition de l'espace public ou la perte de la distance* (p. 97-105), Luc Vigneault se livre à l'examen et à la critique des discours idéologiques, promus par les médias de toute nature, Internet et ses avatars y compris. Il signale, en partant de Hannah Arendt et [*S*]a condition humaine (1958/1961), l'évanescence de l'espace public tel que l'on constate aujourd'hui. Des entraves successives à la liberté et aux droits par la limitation physique, par l'abolition d'un lexique et par la police terminologique, tout cela étiole, anéantit l'espace public « au profit d'une immense cacophonie d'opinions ». Notons qu'Aldous Huxley (*The Brave New World*), George Orwell (1984), René Barjavel (*Ravage*), Albert Camus (*La Peste*), Hitchcock (*The Birds*) ont tiré la sonnette d'alarme ; ce qu'on a autrefois considéré des dystopies, on les désigne aujourd'hui comme

littérature d'anticipation et, par cela, ces œuvres fournissent une preuve de bétonisation des réactions : de l'histoire même récente, relatant objectivement, subjectivement ou allégoriquement la fin de l'humanité et du monde, l'homme et l'humanité ne sont pas capables de tirer des leçons.

Tâchons de revenir sur nos pas, sur l'histoire, sur des lectures fondamentales. *Des « anthropophages » ou comment lire Montaigne* (p. 107-120) est une invitation que Sanda Badescu lance au lecteur afin de lui enseigner à lire ou à relire un auteur classique ou, au moins, certains fragments, tels « Des cannibales ». Alors que Gina Puică, dans *Théodore Cazaban, écrivain très politiquement incorrect* (p. 121-128), passe au crible le roman *Parages* et une pièce de théâtre, *Bramboura ou l'Esprit puni*, dans l'intention de faire valoir les aspects progressistes de l'écriture comme lieu de liberté, lucidité critique et liberté ludique dans une Histoire à laquelle on ne saurait nier « la force quasi-démoniaque », Steven Urquhart relève les *Splendeurs et misères de l'homme occidental* (2015) : « roman » *inter-dit de Pierre Gobeil* (p. 129-145). L'auteur examine les stratégies dont l'auteur se sert à l'intention d'« anticiper et déjouer l'indignation bien-pensante que risque de soulever son texte », que Gobeil enrégimente dans la foulée de Balzac de façon à dédramatiser le poids que certains propos pourraient acquérir dans les yeux d'un.e lecteur.trice sensitif.ve La dérision, l'ironie ; la malice, certifie Urquhart, ne seraient que des techniques d'écrire et de décrire un questionnement que personne ne devrait contourner. En contexte canadien toujours, l'article de Sarah-Louise Pelletier-Morin, *Un art bienséant : comment l'argument du politiquement correct prescrit les pratiques théâtrales au Québec* (p. 147-153), s'intéresse aux aspects jugés comme subversifs ou transgressifs sur les planches et décortique les tenants et aboutissants des polémiques autour de trois productions récentes. Outre les raisons transhistoriques de la politisation du théâtre au Québec, les discours actuels de la rectitude politique mobilisent de nouveaux groupes de pression, y compris au moyen des réseaux sociaux. L'auteure conclut à juste titre qu'il reste à mesurer l'effet de la (sur)interprétation politiquement correcte, avec ses normes, contraintes et degrés d'acceptabilité (extra-littéraires) sur les créateurs et les productions.

Stéphanie Diane Tsakeu Mazan, dans *La réhabilitation des héros oubliés de la colonie dans le roman monénémbien : entre autophagie du discours dominant et fracture coloniale* (p. 155-169), prend comme point de départ les éléments qui définissent l'esthétique romanesque, en l'occurrence celle qui caractérise le roman de Tierno Monénembo, qui fictionnalise l'Histoire dans le but d'obtenir une reconnaissance de la part du centre, la France métropolitaine et, de la sorte, de garantir une réhabilitation mémorielle quitte à déterrer des discours coloniaux, xénophobes, discriminatoires. Dans *Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret de Claire de Duras : une mise en discours du politiquement incorrect au XIX^e siècle ?* (p. 171-185), Saloua Touati se penche sur le degré de conformisme,

d'anticonformisme ou de non-conformisme qu'une œuvre écrite par une femme peut véhiculer. Délibérément ou non, la structure de la trilogie analysée, le lexique et selon les circonstances de création, de production et, notamment, de réception décalée contribuent à caser les trois romans au cœur du phénomène politiquement et éthiquement incorrect.

Les contributions réunies dans ce volume témoignent de la diversité des formes et de la réception mitigée que le phénomène du politiquement in.correct revêt dans les sociétés et les mentalités de tous azimuts. Observant aussi bien le rôle du politiquement (in)correct dans la culture, dans les littératures, ou dans les discours juridiques et normatifs, en tant que source de dérapage linguistique, comportemental, diplomatique potentiellement discriminatoire, les articles du volume certifient des hauts et des bas (débat également) d'un phénomène qui reste à comprendre.

Faire bouger les lignes : ce que le politiquement (in)correct fait à la traductologie – et réciproquement¹

Nicolas FROELIGER

Université de Paris, laboratoire CLILLAC-ARP (EA 3967), France

Résumé. Que l'on se place du point de vue du citoyen, du traducteur ou du traductologue, il n'est pas aisé de définir ce que pourraient être le politiquement correct et le politiquement incorrect. Pourquoi ? Parce que la différence entre les deux, au moins dans notre domaine, est ténue, ou en tout cas instable. Plus qu'une opposition, il pourrait s'agir d'un même, au sens que donne Dawkins de ce terme, acclimaté en traductologie par Chesterman (1997). C'est aussi un révélateur de notre époque : une époque qui serait celle d'un adieu à l'universel, d'une fragmentation du corps social. Telles sont les conclusions auxquelles parvient ce chapitre. La question n'est donc peut-être pas tant de déterminer ce que sont le politiquement correct et le politiquement incorrect, mais de savoir ce qu'ils font à la société, en nous servant pour cela du prisme de la traduction. Ce qui pose évidemment un problème de positionnement aux traducteurs, ainsi qu'à la traductologie. Il faut donc distinguer trois niveaux d'analyse. Il y a tout d'abord la façon de traduire le politiquement correct ou incorrect, ensuite ce que la traductologie peut avoir à dire sur cette problématique, et enfin ce que celle-ci peut amener à réviser dans la façon dont une approche qui se voudrait scientifique peut envisager la traduction en tant qu'opération, produit, et élément du lien social. Cette contribution explore donc ces différents aspects en s'appuyant sur un assez grand nombre d'exemples empruntés à l'histoire ou à l'actualité récente.

Abstract. Defining political correctness or incorrectness in translation is by no means easy, whatever the vantage point: citizen, translator or translation studies scholar. Why is that? Because the difference between those two terms, at least in our field, is tenuous, or at least unstable. Rather than an opposition, we may be face with what Dawkins, then Chesterman (1997) have dubbed a meme (1997). This very subject is also quite revelatory of our times: a time that could be described as a farewell to the universal, one of dissolution of the social fabric. Those are the conclusions reached in this chapter. The question, therefore, is perhaps not so much to determine what political correctness and political incorrectness are, but to know what they do to society. This obviously poses a problem of positioning, both for translators and for translation studies. We must thus distinguish three levels of analysis. First of all, how are politically correct or incorrect phrases translated, then what does translation studies have to say about it, and finally what can it lead us to revise in the array of concepts available to translators and scholars? This contribution explores these different aspects, drawing on a variety of examples taken from history and recent events alike.

Mots clés : traductologie, traduction, politiquement correct, politiquement incorrect

Keywords : translation, translation studies, politically correct, politically incorrect

¹ Cet article est fondé sur la conférence « Existe-t-il un traductologiquement correct – et faut-il y adhérer ? » présentée en session plénière au Colloque international d'études francophones (CIEFT) des 17 et 18 mars 2022. Le résumé est paru dans *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole*, Supplément à la revue *Dialogues francophones*, n°1/2022, p. 17.

Disons-le d'emblée, la question du politiquement correct ou incorrect en traduction nous plonge dans la plus grande perplexité, ce qui est une excellente manière d'aborder un sujet en traductologie. En effet, même si certains en ont donné une définition rigoureuse, le politiquement correct est un objet flou : difficile à circonscrire, et d'ailleurs affublé de sens et de connotations différentes selon les époques et les lieux. Ainsi, à l'origine, aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce terme renvoyait avant tout à une manière de s'exprimer jugée socialement admissible et respectueuse des minorités. En France, où la structuration de la pensée politique s'est faite contre les communautés et autres corps intermédiaires, il évoquait plutôt l'idée d'un discours politique sans chair, mais aussi celle de jargon, de langue de bois. Le tout premier sens est donc positif en anglais et négatif en français. Et bien sûr, les concepts en question ont évolué avec le temps, dans l'une et l'autre sphères. De plus, la rigueur des définitions n'empêche pas la variabilité des ressentis. La traduction, de son côté, n'est pas en reste dans le registre de l'évanescence, au point que Maria Tymoczko (2005) suggère, pour l'appréhender, de passer par l'idée, empruntée au Wittgenstein tardif, de ressemblances de famille. Comment, alors, se servir de l'un pour mieux comprendre l'autre, et *vice versa* ? Peut-être le plus raisonnable sera-t-il de partir du concret, c'est-à-dire de procéder par l'exemple. Sachant qu'il y a plusieurs degrés à considérer : traduire le politiquement correct ou incorrect, d'une part, mais aussi traduire de manière politiquement correcte ou incorrecte. Se pose aussi la question de qui traduit. Dans une telle exploration, il faut être bien conscient du risque, à tout moment, de verser dans le hors-sujet, tant le terrain est glissant et les limites indistinctes. Nous tenterons donc d'aller du plus simple au plus complexe, en examinant d'abord ce que les traducteurs font face au politiquement incorrect, à partir de quels paramètres, avant de nous demander ce que l'irruption massive du politiquement correct et incorrect fait à la traductologie, en termes d'actualisation de ses concepts, puis de nous interroger sur la stabilité spatiale et temporelle de ces discours et aux conséquences de l'un et l'autre sur la construction de collectivités de destinataires.

1. Ce que les traducteurs font face au politiquement incorrect

Un premier exemple, donc, qui nous procurera la jouissance de manier les gros mots – et d'en parler, avec un feint détachement... Plaisir régressif, certes, mais aussi instructif, voire ludique. Ainsi du frétillement avec lequel s'est emparée la presse étrangère, puis française, d'une phrase du Président français Emmanuel Macron, pas encore officiellement candidat à sa réélection, lors d'une interview au quotidien *Le Parisien – Aujourd'hui en France* (le 5 janvier 2022) : « J'ai très envie d'emmerder les non-vaccinés. » Rappelons que *ce* journal s'adresse principalement aux classes populaires et moyennes, censées être plus réceptrices aux paroles, disons, relâchées.

Quelles solutions pour restituer cette expression, donc, faisant appel à quelles techniques dans la boîte à outils traductionnelle de divers médias non

francophones² ? On trouve tout d'abord, par exemple chez l'Allemand *Der Spiegel* le verbe *ärgern* (soit, en gros, tracasser, inquiéter) ou chez *Die Welt* l'également terne *nerven*. En espagnol, *El Mundo* (Espagne) et *La Nacion* (Argentine) choisissent *fastidiar*. En d'autres termes, sous-traduction, euphémisme, voire édulcoration.

À l'opposé, l'Espagnol *El Pais* opte pour un *jodern* nettement plus relevé, tandis que l'Argentin *Perfil* se décide pour *enfadar*. Cette fois, nous sommes dans le registre de la surtraduction, peut-être même de la surenchère.

Qu'en est-il en anglais ? C'est d'abord Laurence Haïm, journaliste établie aux Etats-Unis et réputée proche du parti de M. Macron, qui ouvre le feu, sur Twitter : « *Fuck them!* ». Devant les réactions outrées, et pas toujours dénuées d'arrière-pensées politiques en cette année d'élection, ce tweet est rapidement retiré, et justifié ainsi : « Mon intention n'est en aucun cas de choquer. Suite à vos commentaires, Reverso translation ici confirme ma traduction. » Excuse à vrai dire assez médiocre : en quoi la traduction automatique justifierait-elle nos éventuelles bévues ?

La chaîne d'information américaine *CNN* ou le quotidien britannique *The Telegraph* iront un peu moins loin, avec respectivement « *piss off* » et « *p---* », tandis que le *Guardian* et la *BBC* opteront l'un et l'autre pour : « *piss them* ». Enfin, le très respectable *New York Times* écrira : « *make life miserable* », tandis que le *Washington Post* fera le choix du discours indirect : [Macron] « *pledges to infuriate* ». Litote et périphrase, de nouveau, qui ont pour effet de transformer du politiquement incorrect en discours au moins neutre, et hypothétiquement politiquement correct.

Outre la sous-traduction ou la surtraduction, la boîte outils de traducteur pourra aussi employer la synecdoque (Lederer 2004), qui permet de choisir l'un des traits sémantiques de l'original : celui qui nous semble le plus convenable dans telle ou telle situation de communication. Comme dirait Ladmiral (2007), « Qu'est-ce que j'accepte de perdre ? » ou éventuellement, qu'est-ce que je choisis de mettre en valeur ? Ainsi, dans les guides touristiques chinois, selon notre collègue Florence Zhang, l'Hôtel des Invalides, institution parisienne créée sous Napoléon pour accueillir les blessés des guerres... napoléoniennes, se dit 荣军院, c'est-à-dire, peu ou prou, *hôtel de l'armée glorieuse*... En d'autres termes, l'armée est forcément glorieuse, même si la guerre produit aussi des invalides.

Les interrogations – ou absences d'interrogations – des apprentis traducteurs sont elles aussi révélatrices sur ces questions. Ainsi, il n'est pas rare, depuis quelque temps, de rencontrer des écritures épiciques, des *iel*, ou autres tentatives pour préserver les sensibilités de ceux dont il est question dans les textes à traduire. Avec, en filigrane, toute la problématique de ce que

² Nous puisons l'essentiel de ces exemples dans un article du quotidien français *Libération* (Taburet 2022) et du blog de notre ex-collègue Michel Delarche.

l'on appelle en anglais le *person-centered language*³. Devenus professionnels, beaucoup, et nous avons bien peur d'en avoir été, feront tout pour éviter les anglicismes, y compris les mieux implantés dans leur propre langue : surtout ne pas choquer. En tout cas ne pas choquer ceux que l'on ne voudrait pas choquer... C'est-à-dire bien souvent les puristes. Ou en tout cas ceux qui seraient à même de porter un jugement sur notre travail. Mais aussi ceux que nous estimons injustement minorisés. L'année 2021 a ainsi vu l'apparition du néologisme *traductaire*, qui, pour ses défenseurs, présente l'avantage de ne plus distinguer entre traductrices, qui forment, nous le savons tous, la majorité de l'espèce, et traducteurs masculins.

Car c'est un fait, la pratique professionnelle de la traduction est une école de conformisme. Pourquoi cela ? Sans doute parce que la pensée traductologique en Occident s'est construite à partir de la traduction des textes sacrés. Conséquence, la traduction et les traducteurs sont toujours, et nous serions tenté de dire encore, taxés d'incompétence ou, pire, de trahison. Il nous faut sans cesse faire la preuve de nos aptitudes, ce qui n'incite pas particulièrement à prendre des libertés avec l'usage de la langue. On retrouve ici la loi de standardisation croissante, énoncée par Toury (1995). Et qui peut, dans les cas les plus graves, prendre un tour pathologique (Froeliger 2008). Ou amener à user de ce que l'on appelle la langue de coton (Huyghe 1991), phénomène qui renvoie à des modes d'écriture originaires des organisations internationales ayant pour effet de dépolitiser par le langage des décisions qui sont en réalité politiques (voir aussi Ringe 2022).

Individuellement, nous pouvons tous être certains de disposer d'expressions idoines pour qualifier les événements qui ont débuté en Ukraine le 24 février 2022. Mais comment les appeler au sein d'une organisation internationale comme les Nations unies, dans laquelle se retrouvent les représentants de pays aux intérêts antagonistes ? Et qui doivent arriver ensemble à la formulation de textes communs, dans six langues officielles ? Opération militaire, conflit, guerre, agression... (voir Nooten 2022) ? Oui, la prudence est bien souvent synonyme de conservatisme. Et faut-il rappeler qu'en anglais, une solution prudente se dit « a conservative solution » ?

Tous ces procédés et ces cas de figure, nous l'avons dit, sont banals et balisés depuis longtemps, tout simplement parce qu'ils forment le quotidien des traducteurs : ils relèvent du jeu avec les nuances et les registres⁴. Quels sont alors les moyens qui nous permettraient de prendre un peu de recul ?

2. Cinq paramètres pour la prise de décision

Avant d'entrer dans les concepts traductologiques proprement dits, dégageons d'abord un certain nombre de paramètres plus généraux. Dans le

³ Voir notamment <<https://practicetransformation.umn.edu/clinical-tools/person-centered-language>> et <<https://radicalcopyeditor.com/2017/07/03/person-centered-language>> (consultés le 13 mars 2022).

⁴ Voir aussi ce qu'en dit l'AFP : <<https://making-of.afp.com/traduire-les-grossieretes-fing-challenge>> (Blanc 2022).

cas de la petite phrase de M. Macron, le premier d'entre eux, est le statut. Celui du locuteur, d'abord : un best-seller politique en France, en l'occurrence un livre d'entretiens avec le président François Hollande, portait il y a quelques années le titre *Un Président ne devrait pas dire ça...* (Davet et L'Homme 2016) – et effectivement, ce titre s'est révélé prémonitoire, en contribuant puissamment à empêcher François Hollande de briguer un second mandat. Mais il faut aussi songer au statut des destinataires du texte de départ et d'arrivée : les lecteurs de *La Nación* et du *New York Times* seront peut-être plus aisément heurtés que ceux du *Parisien*... C'est en substance ce que dit un analyste politique allemand cité par le journal *Libération* au sujet de la phrase de M. Macron citée plus haut : « *Il serait choquant qu'un chancelier dise une chose pareille en Allemagne. C'est même inenvisageable, alors les journaux ne vont pas jusqu'au bout de la traduction.* » (Taburet 2022) Ajoutons-y le statut, véritable ou allégué, de celui ou celle qui traduit. Ainsi, en 2021, de ce que l'on a appelé « l'affaire hollandaise », au cours de laquelle la traductrice initialement retenue pour réaliser la version néerlandaise d'un recueil de poèmes d'Amanda Gorman s'est vu critiquer au motif qu'elle était blanche alors que l'auteur qu'elle était censée traduire était noire (voir Collectif 2021).

Deuxième paramètre, l'intentionnalité. Il n'y a aucun doute sur le caractère prémédité de la phrase d'Emmanuel Macron : le verbe « emmerder » était évidemment destiné à envoyer un message, et à faire parler. En France. À l'étranger, certains ont restitué le sens, en laissant de côté la forme (édulcoration, litote), tandis que d'autres ont estimé que c'était cette forme-même qui constituait le message. Ils ont alors été plus littéraux, quand il ne pas surtraduit. Comme l'a montré en substance Olivier Mannoni (2018) dans un contexte évidemment plus extrême, en l'occurrence face au texte de *Mein Kampf*, la traduction de personnages comme Adolf Hitler pose une question éthique : quelle est la vérité du texte original ? Qu'est-ce que la forme dit sur le fond ?

La question se jouera à front renversé lorsque l'expression incriminée n'est pas volontaire, qu'elle échappe aux lèvres du locuteur : s'agira-t-il de traduire ce qu'il a voulu dire, ou ce qu'il a vraiment dit – ou même de taire ce qu'il n'aurait pas dû dire ? Ainsi d'un l'incident diplomatique survenu en février 1988, lorsque Jacques Chirac, alors Premier ministre de la France, laisse échapper, croyant son micro fermé lors d'un sommet européen, ce commentaire qui visait les exigences budgétaires tout juste énoncées par Mme Thatcher : « Et mes couilles sur un plateau⁵ !?... » Ce que les auditeurs francophones ont pu juger un peu leste. Mais pire, l'interprète anglophone, peut-être prise de court, a eu la maladresse de restituer l'expression littéralement : « *And my balls on a plate?!* ». Stupéfaction et charivari à Bruxelles. Fallait-il traduire, et qu'aurait-il fallu traduire ?

De tels cas de figure relevaient jusqu'à il y a quelques années de l'anecdote, que les traducteurs et les interprètes aimaient à colporter pour se

⁵ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mais_qu%27est-ce_qu%27elle_me_veut_de_plus_cette_m%C3%A9re_%3F_Mes_couilles_sur_un_plateau_%3F> (consultée le 14 février 2022).

délaisser et avoir l'impression de faire partie du même monde. C'était finalement sans conséquence. Y aurait-il eu matière à étude traductologique, à colloque international ? Probablement pas. Qu'est-ce qui a changé ? Tout simplement l'industrialisation du processus. Sur laquelle on est tenté de mettre un certain nombre de noms : par ordre d'arrivée dans le champ, Vladimir Poutine, Boris Johnson, Rodrigo Duterte, Donald Trump, Jair Bolsonaro, et bien d'autres, dans une multitude de pays. Le politiquement incorrect, en l'occurrence, est devenu un outil de communication dont il faut admettre qu'il est remarquablement efficace. Au point que la publicité s'en empare. Ainsi cet encart, paru dans *Le Monde* (Paris) le 11 mars 2022 :



... Voilà, à tort, ce que l'on pourrait vous dire pour paraître bienveillants, inclusifs, et responsables. Mais en lieu et place de mièvreries et gnannganseries, il y a un mot que l'on préfère : **Merde***. **Merde*** à l'économie qui n'a pas saisi l'urgence climatique. **Merde*** aux inégalités sociales en tout genre. **Merde*** aux représentations dégradantes des femmes. **Merde*** à qui ne respecte pas ses collaborateurs, ses clients, ses prospects. Ah, et puis **Merde*** à qui pense qu'être good c'est être dégoulinant. Ils ont tout faux. Être good c'est être éclaboussant, et dire **Merde*** évidemment. Alors on a dit **Merde*** à certains appels d'offres. On a dit **Merde*** à une partie de notre chiffre d'affaires. On a dit **Merde*** aux tournages à l'autre bout de la planète. Et on a dit **Merde*** aux humiliations, aux brimades et autres abusives méthodes de management qui ne tirent rien de bien des gens. Oui, dire **Merde***

C'est également le sujet, notamment, de l'excellent livre de Bérengère Viennot (2019) inspiré de ses perplexités de traductrice quant à ce qu'elle devait faire, en français, de « la langue de Trump ». Fallait-il vraiment, comme le préconise la doxa de la traduction pragmatique, opter pour la transmission du message, c'est-à-dire choisir l'intention et le sens, et donc gommer tout ce

qui pouvait nuire à cette transmission ? C'eut été un principe énoncé notamment par Ladmiral : « *L'écriture traduisante doit obéir à une esthétique classique : rien ne doit échapper ni dépasser.* » (Colloque INALCO Sur les traces du traducteur, 10 et 11 avril 2008), avec pour effet de rendre le discours de Monsieur Trump politiquement acceptable. Voilà comment le couple politiquement correct et politiquement incorrect est devenu une question traductologique de plein droit. Notre troisième paramètre sera donc le temps.

À un niveau d'enchâssement supérieur, ces réflexions renvoient à la notion d'acceptabilité sociale. On peut observer ce quatrième paramètre en synchronie, dans cette arrière-salle du champ politique qu'est la traduction publicitaire quand elle touche à l'intime. Comment vendre une crème destinée à faire mincir les fesses dans des pays arabes ou l'évocation de la nudité constitue un sujet que l'on qualifiera de délicat ? La réponse selon le laboratoire cosmétique Jeanne Piaubert, avec, dans l'original comme dans la traduction, une démonstration en forme de syllogisme :

En français :

- J'utilise Cellu-Lift de Jeanne Piaubert (majeure)
- Cellu-Lift permet de mincir les fesses (mineure)
- C'est décidé, je montre mes fesses (conclusion, slogan)

En arabe (retraduit) :

- J'ai des tissus adipeux que je ne supporte plus (majeure, litote)
- Cellu-Lift permet de réduire les tissus adipeux (mineure)
- J'ai décidé de mettre un terme aux tissus adipeux (conclusion, slogan et redoublement de la litote) (d'après Guidère 2000, 256)

Tout le monde comprend de quoi il est question, mais le caractère allusif de l'expression permet à l'information de circuler, au plus grand avantage de Jeanne Piaubert et de ses utilisatrices, peut-être même de ses utilisateurs, allez savoir et des instances gardiennes de la morale... sans que personne ne perde la face. Et sans, probablement aussi, que quiconque soit dupe.

Ce quatrième paramètre mène tout droit à la prise en compte du contexte : cette fois, la question n'est plus qui parle et pour quel destinataire, mais pourquoi l'on traduit ici, en l'occurrence pour vendre et pour convaincre. En tout état de cause, l'opération se situera dans un rapport à la norme : est-ce qu'on la subit, est-ce qu'on la reproduit ou est-ce qu'on entend la faire évoluer. La réflexion sur le politiquement correct et le politiquement incorrect ne peut donc être statique : elle s'inscrit dans une dynamique liée à la traduction. Et celle-ci fait intervenir un décalage. À partir du moment où nous raisonnons en termes d'effets, on constate que, pour paraphraser Schleiermacher, le traducteur a le choix : rester dans une approche philologique, ou faire bouger les lignes. Opter pour la deuxième solution, c'est sortir de l'essentialisme.

Pas plus que les outils traductionnels envisagés au tout début de cet article, ces paramètres ne sont néanmoins spécifiques à la problématique du politiquement correct. Ils permettent simplement de replacer celle-ci dans

une perspective opératoire. Et donc de nous trouver un peu mieux armés pour explorer traductologiquement ce sujet.

3. Ce que politiquement correct et incorrect font à la traductologie

Quels sont, alors, les concepts traductologiques qu'une telle analyse va rendre caducs, et ceux qu'elle va mettre en valeur ? Un raisonnement linguistique, prescriptif et évaluatif, tout d'abord, pourrait amener à juger que certaines des solutions évoquées plus haut sont meilleures que d'autres ; que certaines sont à encourager et d'autres à proscrire. Ce n'est pas dans cette logique que nous nous placerons. Notre approche sera plutôt pragmatique, c'est-à-dire qu'elle intégrera les paramètres de la communication, et descriptive : elle part du principe que toutes ces traductions méritent réflexion, sans jugement axiologique.

Dans la mesure où le politiquement correct, ou le politiquement incorrect s'accompagnent, en traduction, d'un décalage, nous pouvons mettre au placard un autre concept traductologique qui a fait son temps : la neutralité. Comme l'écrit Jean Delisle, « La traduction, pas plus que le traducteur, ne peut jamais être totalement neutre et objective, puisque tout acte de traduction implique une interprétation. » (Delisle 2021, 363). La question, nous l'avons vu, étant de savoir l'interprétation de qui, pour quels destinataires, et en fonction de quels paramètres ? Et s'il n'y a plus de neutralité, s'il y a décalage, il est entendu que la notion de fidélité peut elle aussi quitter la scène, tout comme celle d'équivalence. On pourra avantageusement leur préférer le concept de loyauté, dû à Christiane Nord (1997).

Beaucoup plus utile nous sera la notion de degré d'intervention du traducteur, ou agentivité, que l'on appelle, en anglais *Agency*, défini par l'aptitude à exercer un pouvoir de manière intentionnelle (Buzelin 2011) : quelle est ma marge de manœuvre ; que puis-je me permettre – ou pas – en tant que traducteur ? Un nouvel exemple, emprunté à la traduction audiovisuelle. *La Famille suricate* est une docufiction animalière sortie en 2008, qui met en scène une famille de sympathiques animaux proches des mangoustes (Honeybourne 2008). À la fin du film, après avoir survécu à diverses aventures très humanisées, le plus turbulent des jeunes suricates décide, dans la version originale anglaise, de devenir policier. Dans la version française, il optera pour l'aide sociale. Ce qui soulève une question. De la part de la traductrice, ce choix a été vécu comme ce que Michael Cronin appellerait une « fidélité de résistance » (Cronin 2002, 59), en même temps qu'une facétie : une manière de tirer la langue au politiquement correct de l'original⁶. Nous pouvons lui en donner acte. Mais dans le même temps, le choix de carrière envisagé ne répond-il pas aussi à une forme de conformisme social, différent aux États-Unis et dans l'Hexagone ? Pour paraphraser Pierre Bourdieu, mon esprit de rébellion est-il autre chose que l'expression d'une

⁶ Correspondance privée, 23 avril 2010.

préférence collective inconsciente ? Ou comme dirait Spinoza (2021), suis-je vraiment si certain que cela d'être libre de mes choix ?

Car nous aussi, nous avons nos préjugés, nos *habitus*. Un nouvel exemple tiré d'un exercice que nous avons donné plusieurs années de suite à nos étudiants. Il s'agissait de traduire de l'anglais vers le français quelques phrases contenant des données chiffrées, afin de sensibiliser les apprenants aux différences d'écriture entre l'anglais et le français sur ces points. Voici l'une de ces phrases, en anglais, d'ailleurs inspirée d'un fait réel (précisons que le master que nous codirigeons se nomme ILTS : Industrie de la langue et traduction spécialisée) :

One former ILTS student has just earned \$ 500,000—by playing poker, incidentally.

Comme souvent dans ce type d'exercice, ce n'est pas là où l'on attendrait les difficultés que s'est en réalité cristallisé le problème, mais plutôt sur la question de savoir si le *student* en question était un homme ou une femme. Précisons, parce qu'il est important de garder le contact avec ses anciens étudiants, qu'il s'agit effectivement d'une femme. Ce qui était prévisible, puisqu'environ 75 % de nos étudiants, et d'ailleurs des traducteurs – ou traductaires – professionnels, sont de sexe féminin. Évidence qui, au moment de traduire, a échappé à la majorité des étudiants. Quoi qu'ils puissent penser consciemment par ailleurs... Ici aussi, le politiquement correct est d'abord dans nos esprits et dans notre idéologie, intériorisée et inconsciente. C'est aussi ce qu'a brillamment démontré Nike Pokorn (2012) dans son ouvrage sur la traduction des livres pour la jeunesse dans la Yougoslavie de l'époque communiste : s'il y a eu censure, alors c'est d'autocensure qu'il faut véritablement parler. C'est ici que le concept de cahier des charges peut nous aider : à partir du moment où on cherche à formuler celui-ci de manière explicite, les *habitus* et les conformismes reculent au profit des paramètres de la communication (Vermeer 1996).

En somme, traductologiquement parlant, la problématique du politiquement (in)correct nous invite à nous séparer de l'approche prescriptive, d'une vision philologique, des concepts d'équivalence, de neutralité et de fidélité, c'est-à-dire, redisons-le, d'une vision statique de la traduction. Seront au contraire mis en valeur la démarche descriptive, pragmatique, le degré d'intervention du traducteur, l'*habitus* et le cahier des charges, à savoir une optique dynamique.

Voilà pour le cadre. Il s'agit maintenant de nous demander si le déplacement dans l'espace ou dans le temps ne permet pas de mettre en évidence une profonde analogie entre politiquement correct et politiquement incorrect.

4. Des effets variables dans le temps

Nous l'avons dit, le politiquement correct n'a pas forcément le même sens partout et à toutes les époques. Quel meilleur outil que l'histoire de la traduction pour le montrer, et en l'occurrence les *Belles infidèles* de Georges

Mounin (1955)? Car comme l'écrivait notamment Voltaire, on traduit toujours pour son temps :

« Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poètes en France qui traduiraient très bien Homère ; mais en même temps, je suis très convaincu qu'on ne les lira pas, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent presque tout. La raison en est, madame, qu'il faut écrire pour son temps, et non pour les temps passés. » (Lettre à Mme Dacier, dans Voltaire 1878)

Lorsque les normes de l'acceptabilité de l'époque réceptrice diffèrent fortement, on modulera. Ainsi de la justification apportée par La Motte-Houdar pour ses traductions de l'Iliade et de l'Odyssée, à cette même époque (Mounin 1955), c'est-à-dire en plein « âge classique » :

« J'ai voulu que ma traduction fût agréable, et de là, il a fallu substituer les idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisaient du temps d'Homère : il a fallu, par exemple, adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse. » (cité par Mounin 1955, 90)

Tout cela est dit avec une élégance presque suave. Mais signifie ni plus ni moins qu'Agamemnon, roi de ceux que l'on n'appelle pas encore les Grecs, préfère coucher avec son esclave qu'avec son épouse légitime. Et que cet esclave est selon toute vraisemblance un homme, situation parfaitement courante dans la Grèce de l'Âge du bronze, mais plus du tout admissible en France à l'Âge classique. C'est ce que Mounin a fort bien symbolisé à travers les concepts de verres transparents et verres colorés.

Certes... Mais si la réflexion sur les *Belles infidèles* a eu un tel retentissement sur la réflexion traductologique depuis plus de 60 ans, c'est bien parce qu'elle met en lumière une façon de traduire qui nous paraît aujourd'hui profondément éloignée de nos présupposés. En un mot, politiquement incorrecte. On voit bien que ce qui était le comble du politiquement correct il y a trois à quatre siècles s'est aujourd'hui retourné en son inverse. C'est le souci de se prémunir du scandale qui pourra, avec le temps, nous paraître scandaleux. Comme le dit cette fois Henri Meschonnic : « *La fidélité d'une époque paraît infidélité plus tard, parce qu'elle était sans le savoir une fidélité non au texte, mais à l'époque.* » (Meschonnic 1999, 57) Preuve, une fois de plus qu'on ne traduit pas de langue à langue, mais de culture à culture (Eco [2003] 2006), et que l'acte de traduire est, comme écrivait Vermeer, un acte d'imitation :

« I have defined translation as **information** offered in a language z of culture Z **which imitates** information offered in language a of culture A so as **to fulfill the desired function.** » (Vermeer 1996, 46)

Oui, les bornes de l'acceptable bougent selon les lieux où les périodes, comme l'observe également Lefevre, qui cite un passage de la comédie *Lysistrata* d'Aristophane, dans laquelle l'héroïne demande à un des personnages de lui amener l'émissaire de Sparte, avant d'ajouter ce qui, en grec, serait, « s'il ne te donne pas sa main, alors prends-le par la bite/ou le

pénis ». Ce dernier terme ayant été rendu, au fil des époques, en anglais, par *membrum virile*, *handle*, *life-line* ou encore *anything else* (Lefevere 1992, 41).

L'approche historique nous ouvre ainsi les yeux sur le fait que la traduction n'est pas un phénomène ou un processus qui ressortit au naturel. C'est une opération culturelle, et par-là, déterminée par des éléments variables dans le temps comme dans l'espace. La traduction est un marqueur – et peut-être même un opérateur – des changements sociaux. Au point de nous amener à reconsidérer ce que l'on doit entendre par le mot traduction et par son extension. On se souvient que Berman s'interroge au sujet de la restitution du monologue de Hamlet par Voltaire : « Pour nous, ce n'est pas une traduction. Pour Voltaire, la traduction devait être cela. » ? (Berman [1985]1999, 38) Mais le phénomène est à vrai dire courant. Ainsi, un récent numéro spécial du *Courrier de l'Unesco* (voir Xin 2022) traite ainsi, entre autres choses, d'une version chinoise de *Don Quichotte* tellement adaptée à son public de réception qu'elle s'est fait une place en tant qu'œuvre de plein droit de la littérature chinoise. Et les classiques ayant vocation à être traduits, celle-là a fini par l'être en espagnol, et par revenir ainsi dans son pays d'origine sous un nouveau déguisement. Est-ce le même texte ? Est-ce un autre texte ? C'est sans doute Walter Benjamin ([1923] 1971) qui serait le mieux à même de répondre.

5. Une machine à cliver

Revenons à l'époque contemporaine, pour nous pencher, paradoxalement, sur l'épisode des Rois mages, relaté initialement par l'Évangile selon Matthieu, et adapté en l'occurrence pour la population noire de Géorgie, aux États-Unis :

« When Jesus was born in **Gainesville, Georgia** during the time that **Herod** was **governor**, some **scholars** from the **Orient** came to **Atlanta** and inquired, "Where is the one who was born to be **governor of Georgia**? We saw his star in the Orient, and we came to honor him." This news put Governor Herod and all **his cronies in a tizzy**. So he called a **meeting of the big time preachers and politicians**, and asked if they had any idea where the **Leader** was to be born. "**In Gainesville, Georgia,**" they replied, [...]. »

(<https://www.hopefaithprayer.com/scriptures/cotton-patch-gospel-matthew-clarence-jordan/>)

Étonnant tissage de Proche-Orient antique (Hérode, le mot Orient) et d'Amérique contemporaine (*Governor, scholar, Georgia, Leader, Gainesville, politicians*), avec des éléments qui se voudraient sans doute plus intemporels (*preachers, bible prophecy*, et surtout, bien sûr, *Jesus*), le tout mâtiné, comme le dirait Jean Delisle (2021, 263), « d'accent du Sud » (*all his cronies in a tizzy... big time...*).

Pour les destinataires de cette traduction, c'est sans doute le comble du politiquement correct. Où, après tout, trouver une plus éclatante illustration du principe énoncé par Nida et Taber en conclusion de leur ouvrage de 1969 ? :

« Perhaps no better compliment could come to a translator than to have someone say, “I never knew before that God spoke my language.” » (Nida et Taber 1969/2003, 173)

Ce qui se joue, dans cette traduction qui mélange références palestiniennes, américaines, antiques et contemporaines, c’est l’appropriation d’un message par ses destinataires, à des fins d’inclusion. Revoilà notre cahier des charges... Inclusion, toutefois, d’une population bien spécifique, et clairement séparée des autres. Nous sommes ainsi tenté d’imaginer que pour beaucoup d’autres lecteurs, y compris chrétiens, en Roumanie, en Corrèze, au Mozambique, le sentiment d’appropriation sera plus tenu...

D’où une question : une telle traduction procède-t-elle du politiquement correct ou du politiquement incorrect ? En première approximation, nous aurions tendance à dire qu’elle relève avant tout du grotesque. Néanmoins, penser cela, n’est-ce pas déjà se positionner dans la lutte pour le monopole de la parole légitime ? Dirions-nous la même chose si nous étions nous-même, rêvons un instant, pasteur baptiste du Sud des États-Unis ? Et nous devons préciser que la traduction en question est préfacée par Jimmy Carter, ancien président de ces mêmes États-Unis, lui-même de confession baptiste et natif de Géorgie, ce qui tend quoi que l’on en pense à lui conférer une forme de respectabilité. On voit ici un effet essentiel du politiquement correct ou incorrect : constituer ou cristalliser des communautés de partisans et d’opposants. D’où l’intérêt d’en user dans le débat politique, justement. Leur premier effet est de cliver, tous deux sont un outil servant à la constitution de groupes antagonistes : eux ou nous. Ce qui constitue l’essence du populisme.

Cette machine à miner le consensus, à constituer des groupes distincts, à fragmenter la société, s’observe aujourd’hui avec le mouvement dit *woke*, qui fonctionne sur le principe de la concurrence victimaire. Exactement comme le politiquement incorrect, dont on pourrait *a priori* penser qu’il est l’inverse. C’est ce qu’indique d’ailleurs la philosophe Isabelle Barbéris : « Le politiquement correct est paradoxal, car il relève à la fois d’une certitude du bien (c’est le fameux “signalement vertueux”, la haine vertueuse), mais c’est aussi une figure de l’incertitude qui se manifeste par la peur d’offenser, une inhibition qui ronge et émousse la pensée, la rencontre. Un alliage de violence et d’inhibition malade. Je mets le politiquement incorrect dans le même sac : le nihilisme, le cynisme alimentent la réaction puritaine. C’est [...] au fond la même logique d’excès convoité par les médias, ce qui explique leur succès. » (Novelli 2021) Il existe donc ici une profonde identité des contraires. D’où l’intérêt et la pertinence du choix terminologique qui président à cet ouvrage : « Politiquement (in)correct en francophonie⁷ ». Plus que d’une opposition, il pourrait s’agir d’un même, au sens que donne Dawkins de ce terme, acclimaté en traductologie par Chesterman (1997), c’est-à-dire d’une opposition entre deux pôles en réalité indissociables, et qui va structurer le débat au point de caractériser une époque donnée, avant de laisser la place à un autre même.

⁷ Nous nous trouverions ici en familiarité avec ce que dit Barbara Cassin des intraduisibles : « les intraduisibles c’est ce que l’on ne cesse pas de [ne pas] traduire. » (Cassin 2004, 17).

Effet de miroir passant par ralliement contre des phénomènes par ailleurs minoritaires, qui ne prennent de l'importance que parce qu'on les dénonce... Le sociologue Raymond Boudon ne dit pas autre chose :

« [...] contre l'idée reçue qui tend à imputer le politiquement correct à la tyrannie de la majorité, il résulte en réalité plutôt de la tyrannie des minorités. On le vérifie à ce que, sur bien des sujets, le politiquement correct heurte en réalité l'opinion. Car il est le fait davantage de minorités actives et de groupes d'influence que de l'opinion elle-même. » (Boudon 2010)

Nous l'avons vu, le politiquement incorrect, dans le débat politique, est forcément la manifestation d'un décalage, voire d'un démarquage, avec la norme. Mais cette norme, au sens d'usage le plus courant au sein d'une communauté de discours, ne saurait donc être le politiquement correct, qui est lui-même prise de distance par rapport à elle. Ce jeu se joue en réalité à trois : le politiquement correct et son symétrique le politiquement incorrect, tous deux en porte-à-faux par rapport à une norme qui viserait, sinon la neutralité, peut-être une universalité du discours traduisant. Et qui se trouve menacée à ses deux extrémités. C'est cela aussi qu'on perd, à travers l'irruption de ce même.

C'est finalement la dichotomie entre humanisme abstrait et expression ciblée. Lorsque notre pratique de traducteurs s'inscrit dans une visée humaniste, alors, elle s'adresse à tous, sans faire de distinctions. Or, dans la société, les distinctions existent. Et c'est ce que nous rappellent politiquement correct et incorrect, avec en filigrane le reproche d'intervenir sur la langue, et non sur la structure des relations sociales. Et bien sûr, on sait depuis Barbara Cassin (2016) que l'universalisme est toujours l'universalisme de quelqu'un – ce qui n'interdit pas de le préférer aux autres options. D'où la pertinence de la critique formulée par Venuti lorsqu'il dénonce « the ethnocentric violence that every act of translation wreaks on a foreign text » ([1995]2008, 124)⁸

*

Politiquement correct et politiquement incorrect, ces jumeaux infernaux – ces infernaux jumeaux, peut-être même – signent donc, en traduction et en traductologie, une forme d'adieu à l'universel. Cette problématique en appelle donc une infinité d'autres, de nature aussi bien éthique que déontologique. Sommes-nous des diplomates ? ; Sommes-nous des militants ? ; Sommes-nous au service d'un statu quo ? ; du changement ? À travers nos questionnements sur les postures de traduction, c'est tout le rôle politique de la traduction et du traducteur qui se retrouve en vedette. Inscription dans le temps et dans l'espace des questions de traduction.

Nous avons beaucoup usé, jusqu'ici, de notions traductologiques, pour parler de politiquement correct et incorrect. Peut-être peut-on imaginer de terminer en inversant les vecteurs. Un des concepts souvent mobilisés dans le champ politique au sujet du populisme est celui de la fenêtre d'Overton,

⁸ Voir à ce sujet Zhang et Froeliger (sous la direction de), 2019.

élaboré dans les années 1990 par un laboratoire de réflexion libéral américain (Dupont 2022, 33). Avec deux acceptions principales. Cette notion a d'abord défini le périmètre de ce qui pouvait être dit au sein d'une société. Nous retrouvons ici l'idée d'acceptabilité. Dans un deuxième temps, elle est devenue un outil destiné à faire évoluer les normes de cette acceptabilité. Nous avons parlé plus haut du décalage intrinsèque à toute opération de traduction. On peut alors se demander dans quelle mesure ces deux acceptions ne nous permettent pas de mieux comprendre non pas ce qu'est la traduction, mais ce que fait la traduction. Car après tout, c'est par elle que les idées nouvelles pénètrent dans une société, c'est elle, pas seulement elle, mais elle tout de même, qui permet aux cultures de se reconnaître comme cultures, et par là-même de se transformer. C'est elle, aussi, qui peut faire évoluer les critères de l'acceptable dans une société réceptrice. Vu sous cet angle, toute traduction n'est-elle pas, en tendance, politiquement incorrecte ? Par le simple fait qu'elle existe, déjà. Ou par l'introduction de formes ou d'idées qui seront jugées étrangères, voire allogènes par les tenants du nationalisme ou de l'obscurantisme, d'autre part. Dans cette hypothèse, le politiquement correct serait du côté de la non-traduction⁹, comme le dit également Yves Gambier (2012). Ce qui renvoie à une géopolitique de la traduction. Ce n'est nulle part mieux démontré qu'à travers les retraductions. Antoine Berman (1995) a ainsi énoncé un théorème, souvent vérifié, selon lequel la première traduction d'un grand texte est une acclimatation, conforme aux normes de la société réceptrice, et que c'est ensuite, à partir de la deuxième traduction du même texte, que l'on va découvrir l'étrangeté de l'original, et par là-même élargir son horizon intellectuel et culturel. Évidemment, la fenêtre d'Overton, dans le champ politique, est beaucoup plus souvent utilisée afin d'acclimater des idées d'extrême droite. Ce qui n'est pas exactement l'objet de la traduction, même si nous avons vu qu'elle ne saurait être neutre. Néanmoins, l'analogie est réelle dans les modes de fonctionnement. C'est pour cet ensemble de raisons, pour prendre conscience des enjeux de nos actes, que l'on a besoin de traducteurs correctement formés.

Références bibliographiques

- Benjamin, Walter, « La tâche du traducteur », in *Œuvres*, tome I (*Mythe et violence*), préface à la traduction des *Tableaux parisiens* de Baudelaire, traduit par Maurice de Gandillac, Paris, Denoël, p. 261-275, 1971 [1923].
- Berman, Antoine, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Berman, Antoine, *La Traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil, collection L'ordre philosophique, 1999 [1985].
- Blanc, Sébastien, « Traduire les grossièretés : a F***ing Challenge », AFP, Making-of, Les Couloirs de l'info, 31 janvier 2022. [En ligne]. <<https://making-of.afp.com/traduire-les-grossieretes-fing-challenge>> (consultée le 8 février 2022).

⁹ Voir par exemple ce projet de recherche à l'Université de Liège : <https://www.cirti.uliege.be/cms/c_5544444/en/cfp-le-multilinguisme-evite-contourne-et-cache-le-monolinguisme-le-multilinguisme-et-la-non-traduction-au-19e-siecle>.

- Boudon, Raymond, « Que signifie donner le pouvoir au peuple ? » [archive], conférence du 29 septembre 2010.
- Buzelin, Hélène, « Agents of translation », in Yves Gambier et Luc van Doorslaer (dir.), *Handbook of Translation Studies*, vol. 2, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 2011, p. 6-11.
- Cassin, Barbara (sous la direction de), « Traduire », *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- Cassin, Barbara, *Éloge de la traduction. Compliquer l'universel*, Paris, Fayard, collection Ouvertures, 2016.
- Chesterman, Andrew, *Memes of Translation*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1997.
- Collectif, *Faut-il se ressembler pour traduire ?*, Paris, Double ponctuation, 2021.
- Cronin, Michael, « The Empire Talks Back: Orality, Heteronomy and the Cultural Turn in Interpreting Studies », in Franz Pöchhacker et Miriam Shlesinger (éds.), *The Interpreting Studies Reader*, Londres, Routledge, 2002.
- Davet, Gérard et Fabrice L'Homme, *Un Président ne devrait pas dire cela*, Paris, Stock, 2016.
- Delarache, Michel, « Traduire Macron », billet de blog, le 5 janvier 2022. [En ligne]. <<https://blogs.mediapart.fr/michel-delarache/blog/050122/traduire-macron>> (consulté le 24 juillet 2022).
- Delisle, Jean, avec la participation de Charles Le Blanc et d'Alain Otis, *Notions d'histoire de la traduction*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021.
- Dupont, Marion, « La fenêtre d'Overton ou le champ de l'acceptable en politique », *Le Monde*, 16 février 2022, p. 33. [En ligne]. <https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/16/la-fenetre-d-overton-ou-le-champ-de-l-acceptable-en-politique_6113836_3232.html> (consultée le 12 juillet 2022).
- Eco, Umberto, *Dire presque la même chose – Expériences de traduction*, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 2006 [2003].
- Froeliger, Nicolas, « Sommes-nous des normopathes ? Introduction à la deuxième Journée de la traductologie de plein champ » in Nicolas Froeliger (sous la direction de), *Stratégies normalisatrices et traduction*, Tribune internationale des langues vivantes, n° 45, 2008, Perros-Guirec.
- Gambier, Yves, « Du refoulement des traductions à l'effervescence du traduire », in Nicolas Froeliger et Colette Laplace (sous la direction de), *Désir de traduire et légitimité du traducteur : traductologie de plein champ, quatrième édition, Forum*, volume 10/2012, p. 31-55. [En ligne]. <https://www.researchgate.net/publication/292952649_Du_refoulement_de_la_traduction_a_l'effervescence_du_traduire> (consultée le 12 juillet 2022).
- Good Company (The), « Good, good, good et gnan gnan-gnan... » (publicité), *Le Monde*, 11 mars 2022.
- Guidère, Mathieu, *Publicité et traduction*, L'Harmattan, collection Communication en pratique, Paris, 2000.
- Honeybourne, James, *Meercats : the Movie*, en français, *La Famille Suricate*, BBC Films, Londres, 2008.
- Huyghe, François-Bernard, *La Langue de coton*, Paris, Robert Laffont, 1991.
- Jordan, Clarence, *The Cotton Patch Gospel, The Complete Collection*, Macon, Géorgie (États-Unis), Smyth and Helwys Publishing, 2004.
- Ladmiral, Jean-René, « Technique et esthétique de la traduction. Quelle théorie pour la pratique traduisante ? », Actes des *Journées européennes de la traduction professionnelle*, Université Paris VIII Vincennes à Saint-Denis, *Encrages*, n° 17, sous la direction de Mireille Azzoug, Bernard Cassen et Jean-François Dégremont, Paris, Hachette, 1987, p. 190-197.
- Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, coll. Tel, n° 246, 2002 [1979].

- Lederer, Marianne, « Le défi du procédé synecdoquien en traduction », *Meta, le Journal des traducteurs*, volume 49, n° 4, 2004. [En ligne]. <<https://www.erudit.org/fr/reviews/meta/2004-v49-n4-meta832/009786ar>> (consultée le 12 juillet 2022).
- Lefevre, André, *Translation, Rewriting and the Manipulation of Literary Fame*, Londres et New York, Routledge, 1992.
- Mannoni, Olivier, « Traduire *Mein Kampf*, un combat sans fin », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2018/1, n° 208, p. 351-363. [En ligne]. <<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2018-1-page-351.htm>> (consultée le 12 juillet 2022).
- Meschonnic, Henri, *Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier, 1999.
- Mounin, Georges, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.
- Mounin, Georges. *Les Belles infidèles – Essai sur la traduction*, Marseille, Cahiers du Sud, 1955.
- Nida, Eugene A, et Charles R. Taber, *The Theory and Practice of Translation*, Leyde, E. J. Brill, 2003 [1969].
- Nooten, Carrie, « “Conflit”, “opérations” : guerre des mots à l’ONU, *Le Monde*, 11 mars 2022, p. 9.
- Nord, Christiane, *Translating as a Purposeful Activity – Functionalist Approaches Explained*, Manchester, St. Jerome Publishing, 1997.
- Novelli, Elsa, « Allons-nous vers un débat public figé et dogmatique ? - Interview d’Isabelle Barbéris », *La Pause Philo*, 7 octobre 2021. [En ligne]. <<http://lapausephilo.fr/2021/10/07/debat-public-fige-dogmatique-interview-isabelle-barberis-pop-philosophie>> (consultée le 2 décembre 2021)
- Pokorn, Nike K., *Post-Socialist Translation Practices: Ideological Struggle in Children’s Literature*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 2012.
- Ringe, Nils, *The Language(s) of Politics – Multilingual Policy-Making in the European Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2022.
- Spinoza, Baruch de, *L’Éthique*, traduction française de Maxime Rovere, Paris, Flammarion, 2021.
- Taburet, Marceau, « “Emmerder les non-vaccinés” : pour les médias étrangers, le casse-tête de la traduction », *Libération (journal)*, édition du 5 janvier 2022. [En ligne]. <https://www.liberation.fr/international/emmerder-les-non-vaccines-pour-les-medias-etrangers-le-casse-tete-de-la-traduction-20220105_KN6O6JIOH5BPX MUCAWLCUYU57M> (consultée le 24 juillet 2022).
- Toury, Gideon, *In Search of a Theory of Translation*, Tel Aviv, The Porter Institute, 1980.
- Toury, Gideon, *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1995.
- Tymoczko, Maria, « Trajectories of Research in Translation Studies », *Meta : Journal des traducteurs / Meta : Translators’ Journal*, Volume 50, numéro 4, Décembre 2005, p. 1082-1097, Pour une traductologie proactive / For a Proactive Translatology / Por una traductología proactiva, Sous la direction d’André Clas, Les Presses de l’Université de Montréal, 2005, p. 1082-1097.
- Venuti, Lawrence, *The Translator’s Invisibility – A History of Translation*, second edition, Londres et New York, Routledge, 2008 [1995].
- Vermeer, Hans, *A Skopos Theory of Translation*, Heidelberg, Textcontext Wissenschaft, 1996.
- Viennot, Bérengère, *La Langue de Trump*, Paris, Les Arènes, 2019.
- Voltaire (François-Marie Arouet, dit), *Dictionnaire philosophique*, tome 20, Paris, Garnier. [En ligne]. <[https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/Garnier_\(1878\)/Scoliaсте](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_philosophique/Garnier_(1878)/Scoliaсте)> (consulté le 19 juillet 2022).
- Xin, Hongjuan, « *Don Quichotte* : du castillan au mandarin et réciproquement », *Courrier de l’UNESCO*, n° 2, 2022, Paris.
- Zhang, Florence Xiangyun et Nicolas Froeliger (sous la direction de), *Traduire, un engagement politique ?* Berne, Peter Lang, 2021.

Affaire transdisciplinaire du politiquement in.correct. Sur la numération binaire, le français non-binaire et sur le discours de la non.binarité¹

Georgiana I. BADEA, Lavinia TEC
Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

« Celui qui ne comprend pas un regard, ne comprendra pas davantage une longue explication. »
(Talleyrand, *La confession de Talleyrand*, p. 17)

Résumé. Dans cet article, nous tâchons de répondre à quelques questions concernant certaines manifestations du phénomène politiquement correct/politiquement incorrect que nous avons identifiées aussi bien dans des textes pragmatiques, que dans des textes juridiques et littéraires. Compte tenu du fait que cet article s'inscrit dans le prolongement une recherche antérieure, parfois, nous ne retenons que de succinctes immersions dans des sujets/exemples dont les explications sont largement présentées ailleurs (Badea et Tec, 2021). Nos remarques concerneront de différentes formes verbales, allant du réalisme socialiste à la langue de bois, du novlangue orwellien aux décisions de l'administration ou des « juges » qui interdisent (censurent ?) la diffusion des produits artistiques (livres, BD, films, etc.) étiquetés comme étant politiquement incorrectes.

Abstract. In this paper, we try to answer some questions regarding the dilemmas of political correctness/political incorrectness. We also will add several types of examples taken from pragmatic, legal, and literary texts. Given that this article is an extension of previous research, sometimes we retain only the essentials of explanations widely presented elsewhere (Badea and Tec, 2021). Our remarks will concern different verbal forms, ranging from socialist realism to jargon, from Orwellian Newspeak to the decisions of the administration or "judges" which prohibit (censor?) the distribution of artistic products (books, comics, films, etc.) labeled as politically incorrect.

Mots clés : politiquement correct/incorrect, traduction, littérature, droits
Keywords : political correctness/ incorrectness, translation, literature, rights

0. Introduction

Dans cet article, nous tâchons d'examiner des controverses qui concernent l'aspect transdisciplinaire du politiquement (in)correct et qui préoccupent tout le monde. Certains poncifs de ce phénomène ouvriront une piste de recherche que nous envisageons d'explorer. Les perspectives de notre analyse transcendent le lexique, le linguistique et la littérature, pour se marier avec le droit et les droits, la technologie, le numérique et la traduction, la

¹ Cet article est fondé sur l'intervention intitulée « L'affaire transdisciplinaire du politiquement correct. Est-il adéquat d'adopter un langage binaire lorsqu'on n'est pas un ordinateur ? » au Colloque international d'études francophones (CIEFT) des 17 et 18 mars 2022. Le résumé est paru dans *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole*, Supplément à la revue *Dialogues francophones*, n°1/2022, p. 21-22.

communication interculturelle, les réseaux relationnels en présence et l'intercompréhension. Cette approche pluridisciplinaire effleure une partie des façons et techniques de clamer le politiquement (in)correct. L'assujettissement des actes, discours ou propos à la norme – à l'idéologie ? – du politiquement correct se traduit par des retombées qui d'un côté singularisent la Vie dans tous les aspects qu'elle prend, alors que de l'autre, elles les discriminent. Particularité et forme identitaire, le politiquement correct déconseille une discrimination, détournant un style de vie et de parole qu'il bannit au profit d'un autre (Munier 2017). En théorie pourtant, son principe fondamental préconise une diversité socioéthique et une complémentarité des comportements. Cependant le binarisme linguistique (binaire vs non-binaire) qu'appréhende le politiquement correct est bien loin de l'objectivité du langage binaire de l'ordinateur. En revanche, il est plutôt proche de la subjectivité des algorithmes qui gèrent l'écriture inclusive des logiciels – par exemple, WORD, 2017 (Sleator 2022, Mercante 2017). Derrière le système binaire se cache un système issu d'une intelligence humaine ; conséquemment, le binarisme du langage d'ordinateur aurait une ressemblance basique avec un ancien manichéisme de la pensée et, par extrapolation, de l'expression – actuellement, dire ou ne pas dire, telle serait la question. La *Journée mondiale contre la censure sur internet*² n'est qu'une prise de conscience d'une revendication, à savoir l'impérieux recadrage de la numérisation binaire lorsqu'on traite de la pensée conformée et de la pensée non conforme aux normes du politiquement correct. Somme toute, une langue non binaire, ici le français non binaire, serait censée mettre fin à cette crise de l'expression et de l'identité (v. Ashley 2019, cf. Ferry 2022). Saurait-on (lire « les programmeurs des logiciels, applications ») envisager un métamodèle comportemental, de pensée et d'expression que nous tout.tes emprunterons pour sortir de cette crise ?

1. Le politiquement correct comme « affaire » transdisciplinaire : au-delà du linguistique et du numérique

L'univers et le métavers ou la scission de l'humanité se répercutent sur les comportements humains et renvoient à une division des discours et des instances émettrices. Générant deux catégories étiquetables par les syntagmes « politiquement correct.es » et par son contraire, ces discours et instances, en tant qu'objet d'étude, permettent d'examiner l'impact d'une série de réglementations encadrant ce phénomène et ceux qui en dérivent – le *cancel culture* et l'appropriation culturelle –, de même que les effets éveillés par la mise en œuvre de certaines stratégies de non-discrimination. C'est ainsi qu'on a pu observer que des conséquences concrètes percutent les produits culturels et civilisationnels au même titre que la socialisation numériquement mondialisée. Quel que soit le cadre, on est tenu de respecter des normes de conduite (codes langagiers, coutumes et références culturelles communes ou

² Annuellement, le 12 mars, l'association Reporters sans frontières (RSF) célèbre la « journée mondiale contre la censure sur internet ».

non, codes de travail, etc.) et des normes de valeurs minimales. Dans les circonstances que nous examinerons, lorsqu'on récuse tel ou tel code langagier on trahit la cause présomptive que l'on veut défendre. D'abord pragmatique et communicative, celle-ci est susceptible de se nuire elle-même par trop d'emphases et de périphrases qui desservent le politiquement in.correct. Moyennant des faits sociétaux et extrêmes-contemporains, des décisions éditoriales d'imprimer ou d'ostraciser des littératures du monde, nous commenteront ces normes en adoptant un point de vue qui se situe au-dessus des déterminismes, contingences et indéterminismes du politiquement (in)correct.

L'intention (esthétique) de parler, d'écrire, de dessiner ou de caricaturer *correctement* et, donc, d'aplanir ou de diminuer des discourtoisies remonte à l'Antiquité ; de même que la technique d'embellir une péroraison, un débat, un texte ou une image. Au même degré, on constate que cette intention et la technique connexe se retrouvent dans l'acte de traduire. La traduction « enjolivante » est appelée à revivifier des stratégies d'écriture anciennes et à les faire couler dans le moule du présentisme. Le long du temps, ces stratégies discursives et traductives furent tantôt louées par la critique et appréciées par le public ; tantôt foudroyées. Universelle, comparée, nationale, écrite par des vainqueurs ou des vaincus, l'Histoire avertit que les réfractaires à l'application des normes et de nouvelles mesures font l'objet de répressions. L'affaire est tellement complexe que nous effleurons à peine la question de différenciation entre les anciennes pratiques de censure³ et d'autocensure et leurs configurations actuelles (Ballard 2011). Leur survol est fait exclusivement dans la perspective d'étude des normes de non-discrimination, qui est détaillée et approfondie dans des ouvrages centrés sur l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité (Veyron 1995, Melkevik 2016, Comte-Sponville et Lecourt 2016, *Le Manuel de non-discrimination* 2018, Bock-Côté 2020, *Glossaire de PE* 2020, Badea et Tec 2021). Ces méthodes de surveiller et, souvent, d'espionner l'expression servent à adopter une approche à double sens : l'un qui impose une autorité politiquement ou moralement correcte et l'autre qui révèle les failles d'un phénomène à double tranchant qui connaît son histoire à lui :

« En soi, le « politiquement correct » est un faux problème. Il n'a de consistance que les discours de ceux qui le prennent pour cible. Personne n'est politiquement correct, puisque personne ne s'en réclame. Inversement, se dire « politiquement incorrect », c'est s'appuyer sur une base solide : celle de la liberté de penser, au-delà de toutes les identités prêtes à porter, de tous les discours autorisés. « Politiquement incorrect » est un label, la position politique juste, qui sait se moquer du politique dans ce qu'il a d'irrésistiblement « convenable ». » (Mangeot 1997, 57)

³ Il s'agit de toute forme de censure à même de gangréner la liberté d'expression: censure à priori (avant la publication) ou censure à posteriori (interdiction d'une publication) ; censure idéologique ou économique ; censure linguistique (tabou) ou sémiotique (interdiction du port de banderoles) ; censure informatique, etc.

On a pu observer que, depuis les années '90 à présent, ce phénomène s'est progressivement réduit aux clivages bonne conduite /mauvaise conduite et discrimination positive /discrimination négative, alors qu'il ne s'agit que de discrimination tout court. Le phénomène est en expansion et renforce la tendance à genrer l'histoire et à l'exploiter subséquentement, selon le parti pris. Il sert à confirmer le fait que *la loi du plus fort* est un héritage antique. Il est raisonnable de supposer que d'autres attestent qu'à la même époque on combattait contre ce préjugé. On a coutume de faire remonter les racines de cet égalitarisme au discours paulien :

« Il n'y a plus ni [J]uif ni [G]rec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme, car tou[te].s, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. » (Paul, Ga 3, 28)

Or il est question d'égalité et de liberté : sous un même ciel, plusieurs religions et tous les êtres humains. Le conformisme de pensée équivaldrait à « plafonner » à bon escient la capacité de penser d'un être humain, aussi bien que sa capacité de se penser en raisonnant, avec des mots, en images et même par des sensations somatiques. Les gains et les pertes ne viennent pas du phénomène politiquement correct, mais de l'abus qu'on en fait, en le proclamant comme idéologie ou, d'après d'autres, comme religion. Les métafrontières de la correction politique et celle de l'incorrection politique se meuvent, se recomposent et se redéfinissent sans cesse – à commencer par le pluralisme religieux antique qui fournit des circonstances concurrentielles.⁴

2. Langage binaire de l'ordinateur, politiquement incorrect ?

2.1. La *conception manichéenne* correct-incorrect est remise en question nuit et jour. Les historiens ont établi qu'elle remonte à l'Antiquité romaine :

« la différence physique entre les deux sexes, qui sert d'argument aux juristes romains pour employer un vocabulaire discriminatoire par rapport à la femme (*leuitas animi, imbecillitas e infirmitas sexus* ...), est un préjugé qui n'a aucun fondement dans la nature et s'appuie sur les mores. » (Quadrato 2001, 191)

De la différence entre les êtres humains passons à la différence entre les langues et la particularité de chaque langue de représenter la réalité. On ne pourrait pas mettre en doute l'existence des traductions nombreuses de la *Bible*. Manifestement, le phénomène de retraduire la *Bible* qu'on rencontre

⁴ Ce n'est qu'un exemple relatif au politiquement correct et la discrimination dans l'histoire de l'humanité. Des religions majoritaires et minoritaires coprésentes et en compétition, celles qui ont su s'organiser en associations et réglementer leur pratique se sont imposées. Tel est le cas du christianisme, religion discriminée dans l'antiquité et minoritaire, située en dehors des cultes orientaux, avant qu'il devienne une religion majoritaire.

partout, soulève une question : actuellement, la *Bible* répond-elle aux exigences du politiquement correct ? Dans ces circonstances, on pourrait affirmer que bien qu'on ait énormément besoin, il reste encore un sacré boulot à faire. Des dérapages ? dans tous les sens. Si l'on n'applique pas les lois du présent au passé⁵, il faudrait sans doute que les œuvres littéraires et les BD en bénéficient de la présomption d'innocence⁶ ; en l'occurrence comme étant politiquement correctes. (On y reviendra plus loin, dans la section consacrée à l'effacement culturel.). Il conviendrait d'apprendre les leçons du passé. Il se peut que certains œuvres ne correspondent plus aux attentes du présent, mais les réécrire nous dépourra de l'opportunité d'en tirer de leçons.

2.2. Langage binaire de l'ordinateur

Alors, serait-il compatible d'adopter un langage binaire ? Nous appelons un lieu commun dont la présence se révèle utile dans notre approche. Il s'agit du langage binaire ou en base 2 de l'ordinateur qui ne possède que deux possibilités d'expression : 0 ou 1. Ce système de fonctionnement binaire appliqué aux ordinateurs, sera pour le moins controversé et inefficace dans la conception du monde, dans la représentation que les êtres humains s'en font en base 2, 0 ou 1. Selon cette logique, on découpera le monde en blanc ou noir, bien ou mal, bonne ou mauvais et d'autres clivages manichéens. Et si le langage binaire de l'ordinateur était politiquement incorrect pourrait-on le corriger et neutraliser la production et la diffusion récurrentes des propos politiquement corrects/incorrects ? Dans le procès contre les mots accusés de discrimination, le verdict tombe chaque jour : les mots sont coupables ontologiques (Badea et Tec, 2021).

2.3. Pensée binaire et pensée non-binaire, libre choix et libre arbitre

Dans l'expression, le binarisme ne favorise pas tout le monde, et en toute logique, il ne garantit pas l'inclusion des personnes non binaires. Les applications qu'on télécharge sur les ordinateurs et sur les portables, les logiciels qu'on utilise pour écrire et effectuer des recherches, de même que les filtres qui facilitent et ciblent une recherche ne sont pas dépourvus de subjectivité. Ainsi la subjectivité du programmeur et celle de l'utilisateur s'enchaînent dans une unité de configuration. D'ailleurs, l'éditeur Microsoft le montre depuis 2017, date à laquelle son logiciel Word fut actualisé pour intégrer l'écriture inclusive, dont la fonctionnalité vise à « corriger les mots et tournures de phrases qui pourraient “exclure, rejeter ou stéréotyper” ». Cette réalité refait surface à l'heure d'une mondialisation du « woké » isme (Sleator, 2022), d'une novlangue oppressante pour les uns, vitale pour d'autres (Cohen

⁵ Voir le discours du président Macron sur Napoléon (Macron 2021, 33 :31-33 :58)

⁶ Des versions expurgées ou carrément interdites ont été publiées des œuvres d'un certain Platon, comme de Rabelais, Villon, Twain, les frères Grimm, Agatha Christie ou, plus récemment, de Renart (Loïc Locatelli Kournwsky), auteur de *Pocahontas, la princesse du nouveau monde*, bande dessinée, 2015).

1986, Couturier et alii 2017, . D'abord, tout utilisateur qui fait appel aux filtres « censure » le contenu que les plateformes lui livreront. Ensuite, lorsque des vigies criblent certains contenus publiés en ligne, c'est une forme d'évaluation ou une censure exercée par un tiers (humain, non-humain détourné par la subjectivité d'un humain qui conçoit le logiciel ou l'application, etc.).⁷ Peu médiatisée, cette forme d'épurer, de filtrer les contenus publiés en ligne qui a emprunté de nouveaux visages, dont le détournement et la falsification, sème la désinformation et intensifie la manipulation. Ni isolée, ni sans précédent, cette pratique révèle une forme de répression qui fait peau neuve. Dans les circonstances où, depuis 2012, l'ONU considère l'accès à Internet comme un droit de l'Homme, le fait de ne pas pouvoir y accéder se présente comme une contingence, alors que le fait d'être interdit d'accès pour des accusations non avérées avertit sur le non-respect de la présomption d'innocence. Ne pas limiter l'accès serait respecter la présomption d'innocence et politiquement correct ?

Ce questionnement conduit le lecteur à comprendre et à reconnaître que le binarisme de la pensée politiquement correcte /incorrecte qu'on associe au langage automatique de l'ordinateur n'est qu'une variété de l'ancien manichéisme. Cette forme de manichéisme associée à un binarisme de la pensée se perpétuant, les filtres de la communication comme ceux de l'ex-communication, le tri des mots à utiliser pour exprimer une opinion qui sont créés par un être humain se mettent au service de toutes les personnes, binaires et non-binaires. Décelant qu'une subjectivité peut s'y insinuer, conséquemment la généralisation, la distorsion et la sélection auxquels on (l'utilisateur, -trice) a recours résultent des dispositions et des propensions d'un autre être humain. C'est ainsi que le recadrage que nous avons présenté rendra possible, bien que non nécessaire, l'exercice de revisiter et de considérer individuellement la situation du binarisme de la pensée conforme et de la pensée non-conforme aux normes retenues dans les différents manuels et ouvrages de non-discrimination. Par cela même, chacun.e sera à même de donner un avis de l'expérience politiquement correcte/incorrecte vécue et de la manière dont elle a pu influencer sur sa pensée, son discours et sur son comportement. Il serait déraisonnable d'estimer que le métamodèle de fonctionnement d'une machine, d'un algorithme ou d'une application peut être calqué afin de forger un métamodèle de comportement humain. D'autant moins, de créer un métamodèle de cogitation ou d'expression. On ne met pas en doute l'effet produit par l'intelligence artificielle sur l'intelligence humaine, néanmoins il est peu probable que l'on parvienne à imposer à toute la

⁷ Notons une rumeur qui a circulé en ligne, tissée autour des effets pragmatiques que la docuserie *Voyage aux confins de l'esprit* (titre original : *Watch How to Change Your Mind*, Netflix, 2022) aurait éveillé chez un jeune homme convaincu par l'historien Michael Pollan des bienfaits de l'utilisation de produits psychoactifs. Ce jeune homme aurait été mis en garde à vue pour avoir commandé de la mescaline sur le Dark web/net/fail. Tout cela afin d'attirer l'attention sur la surveillance ? ou sur l'absence d'alerte, de notification de surveillance sur Dark web ? ou sur la loi concernant la protection du consommateur ? ou sur la loi de protection des données personnelles ?

population de la terre un paradigme ou un parangon, ni un canon ni une moule d'une pensée étrange et étrangère. L'expérience pandémique nous a refaçonné.es, cependant la pensée et la parole ne seront contraintes de se laisser mettre une muselière politique, idéologique.

3. Écriture inclusive, « consentement » des logiciels : mondialisation, diversification et politiquement in-correct

L'histoire et les souvenirs sont perçus selon les motivations du public. Le public change d'âge et de références culturelles, il change aussi de langage, les marques linguistiques générationnelles sont l'une des causes des variétés linguistiques. Dans cette catégorie de situe le lexique daté et le lexique à la mode. Ce qui était inoffensif autrefois ne l'est plus aujourd'hui, ce qui est offensant aujourd'hui, ne l'était pas auparavant.

La complexification de l'environnement commercial, mondialisé et, paradoxalement, fragmenté, le développement des technologies qui permettent un accès plus facile à des services, service autrefois chronophage, ce sont des facteurs qui influencent la parole, le rapport au soi et à l'Autre, la façon de le représenter, discriminer négativement/ positivement. De ce fait, on a subi une uniformisation des goûts, comportements, paroles. Outre la police de la pensée et de l'expression dont le fonctionnement est indéniable, la police des mœurs iranienne⁸ inquiète tout le monde. Et tout commence par la parole, continue par les formes de censures et les mesures contre la censure dans la vie réelle, sur Internet influençant et l'effacement culturel ou l'appropriation culturelle, et, encore plus grave, menaçant la vie humaine.

3.1. Le calque : une manière d'appropriation culturelle ?

Les techniques d'expressions écrites recommandées pour respecter le politiquement correct sont mises en pratique. En utilisant le clavier d'un ordinateur pour écrire et un logiciel pour le traitement du texte, on peut remarquer les suggestions et les recommandations de rédaction qu'un correcteur automatique propose. Orthographiquement, celles-ci sont très souvent adéquates. Néanmoins, analysant le contenu d'un discours (imprimé ou numérisé), on est à même d'examiner et de distinguer entre les suggestions pertinentes et les recommandations inadaptées ou les corrections automatiquement mises en œuvre. Consécutivement à ce traitement du texte, on peut constater une réelle préférence pour quelques-unes des formes et formules que l'éditeur automatique suggère. Celles-ci collaborent à renégocier une identité écrivante et une identité sociale, des identités qui clament leur redéfinition par la manière même d'écrire : rédaction épïcène, doublets, écriture inclusive ou graphies tronquées – préférée(s) à la féminisation parfois ostentatoire des titres et fonctions qui, avec le masculin générique, contribue au mégenrage –, etc. ; l'emploi des pronoms féminins et masculins. Et tout

⁸ Depuis 2005, la police des mœurs iranienne contrôle les tenues vestimentaires des femmes et le port du voile.

cela, afin que toutes les personnes trouvent une place dans la grammaire (Lessard et Zaccour 2017, 227-295). Selon les circonstances sociétales, géopolitiques et idéologiques, un pluralisme de facteurs complexifiera les stratégies qui collaborent à une acclimatation intégrante de nouveaux vocables ou à leur contrôle/élimination. Ces stratégies concourent, d'un côté, à leur coprésence, favorisent le syncrétisme et, de l'autre, elles sont susceptibles de rejeter les marques identitaires requises pas des catégories nécessaires (voir aussi Témine 2001, 11-20).

En raison des principes qui gouvernent l'appropriation culturelle, on pouvait affirmer qu'au-delà de l'anglais-américain, l'acte de calquer les vocables *Watergate*⁹ ou *Hollywood*¹⁰ n'est pas équitable. Cependant, ce calque est fréquemment utilisé désigner des phénomènes économiques et financiers (*Coingate*, *Dieselgate*), sociaux et politiques (*Fillongate*, *Rubygate*), diplomatiques (*Cablegate*, *Sofagate*, *Städgate*¹¹), sportifs et sociétaux (*Djokogate* – cf. Abou Akl, 2022). Il convient d'observer les fins utilitaires ou scientifiques des vocables tellement créés que les logiciels de traduction automatique (TA) restituent par report/calque dans les langues utilisant l'alphabet latin (*Watergate Coingate*, *Dieselgate Fillongate*, *Rubygate*, *Cablegate*, *Sofagate*) ou par translittération/calque dans les langues qui utilisent l'alphabet cyrillique (en russe : *Уотергейт: Коунгейт, Дизельгейт, Филлонгейт, Рубигейт, Кейблгейт, Софагейт*) :

Многие эксперты окрестили инцидент «софагейтом» (англ. sofa — диван). [Nombre d'experts ont baptisé l'incident /Mulți experți au botezat incidentul „sofagate”(engl. sofa — divan, sofa)]

Новый скандал получил название «Кабельгейт» (Cable — телеграмма). [Un nouveau scandale nommé Cablegate/ Noul scandal a primit denumirea Cablegate (cable - telegrama)]

Pour rester aux vocables¹², prenons le mot *primitif*. Dans un commentaire à propos de l'œuvre de Jean-Michel Basquiat, peintre afro-américain, on considère l'usage dudit mot comme maudit et purement raciste. En effet, pas plus que les mots *blanc*, *noir*, ce n'est pas le mot *primitif* qui est raciste, c'est l'usage qu'on en fait. Dans les dictionnaires, les mots ne sont pas politiquement corrects, ni politiquement incorrects, ils sont aussi inoffensifs que « le mot *chien* [qui] ne mord pas ». En revanche, dans une situation de

⁹ « Qui se souvient encore du *Watergate* ? Sans doute pas grand monde. Le suffixe “-gate”, lui, a perduré, et désigne aussi bien des scandales politiques et industriels que des potins “people”. La “gate-ification” est-elle toxique pour l'info ? » (Le Goff 2018)

¹⁰ Bollywood, Nollywood.

¹¹ Nom d'un récent scandale en Suède, « städgate » (de *städa*, « faire le ménage » en suédois) concerne la chef du gouvernement. « À peine arrivée au pouvoir, la chef du gouvernement, Magdalena Andersson, est mise en cause pour avoir confié le nettoyage de son domicile privé à une société qui employait une immigrée sans papiers. » (Hivert 2022)

¹² Voir aussi le point de vue d'Enthoven (2018) sur l'appropriation culturelle : *le couscous*, *la paella* (sa préparation dans un plat en verre), une exposition sur le *kimono*, etc.

communication, les paroles sont porteuses d'intentions psychologiques – qu'un locuteur leur attribue – et produisent des effets par évocation. Ni 0, ni 1, ni blanc, ni noir. Les syntagmes *personne binaire* et *personne non binaire* n'en font pas exception au clivage commenté.

3.2. Original et imitation, annulation de la culture et appropriation culturelle (de race et ethnique, de genre et sexuelle)

Nature et représentation de la nature, création et contrefaçon, original et imitation, ce ne sont que quelques-uns des clivages qui ne suffisent plus à expliquer la complexité du monde actuel. Architecturalement parlant, peut-on envisager l'appropriation culturelle d'un patrimoine immobilier ? À Shanghai, on a imité¹³ l'architecture des villes françaises ou anglaises ou de nombre de monuments du monde entier. Il s'agit de leur reproduction à une échelle inférieure à l'original. De la sorte, on a bâti une ville vraie, bien réelle, à des monuments imités, eux aussi bien réels quoi qu'ils ne soient que de répliques. Des simulacres, tout comme en Europe on a des simulacres de quartiers chinois, indiens, arabes, etc. Les fonctions de l'imitation sont multiples allant du rôle éducatif et social qui diminuerait l'écart entre les possibilités dont les privilégiés bénéficient – visiter les pays d'origine où se trouvent ces monuments – et celles des démunis auxquels on offre ainsi l'occasion de contempler un monde réel peuplé des monuments archifaux. Si l'on admet qu'on imite les villes, les monuments, tout comme on fausse les tableaux de grands peintres, cette imitation a subséquentement un but lucratif. On aboutit ainsi à un verdict simple : il s'agit d'appropriation culturelle.¹⁴ Tout n'est pas appropriation culturelle. Quant à l'architecture, cela ne fonctionne pas, cependant dans le domaine du prêt-à-porter, par exemple, des marques telles Sézane ou Zara ont été dénoncées pour l'appropriation culturelle, la première étant accusée de « renforcer les stéréotypes racistes » (Bonnemasou-Carrere 2022). Convenons que l'on puisse accuser quelqu'un d'appropriation culturelle pour avoir cuisiné un plat traditionnel dans un autre pays et en utilisant d'autres casseroles. Comment va-t-on prévenir des dérapages tels que quelques écrivains exploitent dans leur œuvre : se mettre dans la peau d'un homme d'autre race que la sienne ou d'une femme lesbienne pour écrire un livre, par exemple ? Fictionnalisant l'identité du narrateur, Dany Laferrière, écrivain canadien d'origine haïtienne et auteur du roman *Je suis un écrivain japonais* (2008) et Iegor Gran, auteur *Du Journal d'Alix*, s'approprient-ils la race d'un homme et, respectivement, le sexe et le genre d'une femme lesbienne ? Sans doute. Comment juger aujourd'hui les pratiques plus ou moins anciennes : en Grèce ou au Japon, seulement les comédiens hommes interprétaient les rôles des femmes ? Le film musical paru

¹³ Cf. Jousse, l'imitation est un acte de performance prémédité, donc suppose également un but, alors que le mimétisme n'est qu'un reflex instinctif, gratuit (1974, 58-59).

¹⁴ Sur l'emboîtement du phénomène « cancel culture » et de l'appropriation culturelle, voir aussi Durand (2021).

en 1943, *Cabin in the sky*¹⁵ les noirs étaient interprétés par des blancs peints en noir est accusé de racisme. Le titre de la série *Dear White People* (comprenez « Chers Amis Blancs ») est-il politiquement correct ? Pour qui ?

Anachroniquement, dans les hauts de l'hurlement, certains vocables et coutumes sont constamment jugés comme discriminants, politiquement incorrects. On serait enclin à affirmer que tout archaïsme – mot, phrasème ou énoncé tombé en désuétude – est potentiellement, mais non nécessairement incorrect de point de vue de la politique linguistique contemporaine. Tenons : « Pocahontas, elle est tellement sexuelle et sensuelle, pour nous, les femmes autochtones, c'est dangereux. » (Kies, dans Gerbet 2021).¹⁶ Décryptage et jugement : à perpète, les livres ! L'autodafé est ressuscité ! Nous tenons de préciser que cet énoncé n'est qu'en apparence une expression palimpseste, car nous ne poursuivons aucunement une allusion intertextuelle néotestamentaire et, donc, aucune appropriation. Notre intention est bâtie sur la relation cause-effet, à savoir feu-cendres. Il se peut que cette explication ait l'air d'une autocensure, mais ce n'est qu'un engagement de neutralité (v. aussi Renard 2017). Les commentaires portant sur la traduction sémiotiquement et politiquement correcte, les commentaires suivants contribueront à l'effet d'objectivité promise. Le logiciel ChatGPT saurait-il à même de générer un discours qui se situât au-delà de toute larme de soupçon politiquement incorrect¹⁷ ? Ou ne serait-il qu'un épouvantail, qu'on considère à tort comme une forme de l'intelligence artificielle idéologiquement formatée ?

3.3. Quelques méta-commentaires concernant une potentielle désobéissance aux règles du politiquement correct (*La Sainte Javelin(e), La Vierge, la kalachnikov, etc.*)

Coupons au montage un mot, une image qu'on considère politiquement incorrect e ? Questions de perspective.

Quelques jours après le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février dernier, en Russie on a commencé à censurer le mot « guerre », estimé politiquement incorrect. Alors, ce que les Ukrainiens et les Occidentaux désignent ce conflit par le mot guerre, pour les Russes n'est qu'une « opération spéciale militaire ». Pour les Russes, la description cette opération militaire,

¹⁵ Film musical américain, réalisé par Vincente Minnelli, sous-titré en français *Un petit coin aux cieux*, en roumain, *Casa din cer*, adaptation de la comédie musicale du même titre, d'après le livret de Lynn Root, sur la musique de Vernon Duke et les vers de John Latouche. (Broadway, 1940).

¹⁶ C'est l'un des arguments appelés en 2021 à justifier l'autodafé de plus de 150 titres. Au Canada, on a condamné au bûcher *Tintin*, *Astérix*, *Lucky Luke* et d'autres œuvres anachroniquement bannies pour des raisons de non comptabilité avec les exigences d'un présentisme dominé par le politiquement correct. Ce sont des aspects et des conséquences qui ne tiennent qu'aux circonstances de production d'un discours à lire, à traduire, à enseigner.

¹⁷ *ChatGPT: la nouvelle étape de l'intelligence artificielle*, dans *Sciences-Tech*, RTS Info, le 11 décembre 2022. URL: <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/13613229-chatgpt-la-nouvelle-etape-de-lintelligence-artificielle.html>:

c'est comme les montagnes russes : on descend très vite vers un novlangue ou un nouveau dictionnaire de phrasème, on reste longtemps polarisé sur ces acquis linguistiques et on remonte, au cas où cela ne fonctionne comme prévu, en coupant le vocable « guerre » au montage russe et en bloquant des plateformes telles Facebook, Twitter et YouTube, accusées par le régulateur d'Internet de Russie de discriminer les médias russes. (Dejaifve 2022, Auclert 2022).

Dans les circonstances de ce qu'en Occident on dénomme le commencement de la Troisième Guerre mondiale (WW3), un même circule sur les réseaux sociaux, repris par les media en ligne, traduit interlinguistiquement et sémiotiquement. Sémiotiquement parlant, l'image est en elle-même une métonymie. Dans ces images-ci, on perçoit une relation



palimpsestueuse : la Vierge à l'Enfant et la Vierge au (FGM-148) Javelin. Revisité dans le dit contexte, le même en discussion serait, à première vue, tordu d'une langue à l'autre, d'une image accompagnant le texte dans une langue à une autre image. Prenons pour exemple, les titres correspondant aux trois images antérieures :

- St Javelin Madonna Kalashnikov (The Blessed Virgin Mary)
- Le protecteur Saint-Javelin¹⁸ ou Saint-Javelin : sauveur des Ukrainiens (Dély 2022)
- « Sfânta Javelin », noua protectoare a Ucrainei (Lazăr, 2022)

Au regard de ces exemples, on pourrait affirmer qu'il y ait en français, un souci de respecter la non-binarité et, en conséquence, dans la foulée des recommandations de non-discriminations, l'apparence féminine serait dépeinte par des noms masculin : *protecteur*, *sauveur*, *saint*. L'association métonymique des deux images et deux énoncés relie le Javelin au Saint Sauveur :

- La Vierge à l'Enfant (Jésus),*
- La Vierge au (FGM-148) Javelin,*

¹⁸ St. Javelin / Saint Javelin Meme Part of a series on 2021-2022 Russia-Ukraine Conflict. Origin:Vk:2018 Exploitable, Image Macro.

Supposé qu'on sous-estimât ces aspects, on oserait avancer que le nom, le titre, le contenu sont maladroitement restitués ou que le journaliste français, dans un souci de respect de la non-binarité, associe la Vierge à un saint, non pas à la sainte Javeline (avec « e » final) ou à la protectrice de l'Ukraine. Avec ou sans « e » final, en roumain, *javeline* n'aurait pas fait de sens, ni de signification. C'est la raison pour laquelle, dans le texte en roumain, le même et l'image du lanceur de missile Javelin sont montrés en regard. Respectant la féminisation des patronymes slaves, on aurait pu traduire *Madonna Kalashnikov* par *La Sainte* ou *La Vierge Kalachnikova* et, en roumain, par *Sfânta Kalășnikova*. Cependant, bien que le nom de ce fusil d'assaut, créé par les Soviétiques soit plus populaire au monde et qu'il eût produit un impact supérieur sur le lecteur, on aurait trahi le sens, l'effet par évocation et du même coup on aurait détourné l'attention du monde des armes américains convoitées par les Ukrainiens : les Javelin (de saints sauveurs). Il est toutefois curieux de lire la paraphrase du Saint Javelin, décrit comme étant une Vierge au Kalachnikov. Outre une relativité des stratégies de rédaction et de traduction et une variabilité de procédés, on constate une caducité dans le découpage de la réalité (même illustrée). Selon la perspective de lecture, dans la traduction de ce même on peut constater la coprésence de l'assimilation culturelle et de la culture de l'effacement. On observe également un intérêt pour le télescopage (linguistique, ici) de deux pouvoirs : les États-Unis et la Russie. En présumant que les normes de non-discriminations, celles qui gèrent le *politiquement correct* et le *cancel culture* sont toujours vraies, on peut (et on doit) accuser les rédacteurs, les traducteurs et, peut-être, les Ukrainien.nes d'appropriation religieuse et culturelle et de politiser une dévotion. (Badea 2022, 142-145)

Contribuant à instaurer une certaine linéarité de la pensée, les préceptes d'un clivage, tel le politiquement correct vs le politiquement incorrect, parviennent à épinglez des faits, œuvres ou gestes auxquels on impute *post factum* l'intention de discriminer. Des œuvres littéraires, bandes dessinées, chansons qui sont, par ailleurs, susceptibles de contenir en elles-mêmes des enseignements salutaires pour tou.tes sont mis à l'index. De quelque manière qu'on tâche d'éviter les connotations racistes, en réécrivant la littérature, on n'aboutit qu'à une sorte de mutation culturelle, due à la reformulation intralinguistique et amplifiée par la traduction. Prenons exemple du roman policier *Ten Little Niggers*, d'Agatha Christie (London, Collins Crime Club, 1939), réintitulé aux États-Unis, *And Then There Were None*, en 1940, alors qu'au Royaume-Uni, le titre d'origine « résiste » jusqu'en 1985. Depuis 2020, on renomme ce roman dans plusieurs langues, dont en français et en roumain : *Dix Petits Nègres*¹⁹, renommé *Ils étaient dix*, et, respectant la même technique, *Zece negri mititei*²⁰, *Erau zece*. Au même titre que la grande littérature, la littérature pour les enfants et les jeunes subit des accommodements (plus ou moins) raisonnables les BD en sont pas

¹⁹ Traduit par Louis Postif, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1940.

²⁰ Traduit par Elena Stamatescu, Meridiane, 1966.

épargnées : *Le Schtroumpf noir* de Peyo (aux États-Unis par *Purple Smurfs*), même pire, elles sont promises à l'autodafé (au Canada, *Tintin*, *Astérix* et d'autres).

Même possible dans certains cas, l'hypothèse de l'appropriation culturelle ne peut pas être tenue comme absolue. Il est possible qu'on reproche aux Japonais l'intention d'« enlever » *Sisyphé* «(série sur Netflix, 2021), aux mouvement LGBT+ et « Ça va bien aller » (soutien face à la covid-19) l'entreprise de s'emparer des couleurs de l'arc-en ciel. Et si l'on parvient cela signifie qu'on tire des conclusions conjecturelles. Ce sont des controverses controversées telles que : trop blanche pour traduire une noire (c'est bien la situation de Marijke Rijneveld, traductrice néerlandaise de la poète afro-américaine Amanda Gorman, 2021). Bien que des préjugés perdurent, on observe néanmoins que l'air du temps permet d'envisager une coordination avec l'évolution des mentalités et des mœurs : un acteur noir dans un rôle de blanc (la série *Arsène Lupin* qui roule sur Netflix se situe au pôle opposé de *Cabin in the sky*) ou, bientôt peut-être, un *James Bond* interprété par une jeune actrice américaine, et noire en plus (Forestier, Dantzig 2021, 16 : 22).

Conclusion

« La parole a été donnée à l'homme afin de déguiser sa pensée » et « le regard afin de déguiser ce qu'il dit ».
(Talleyrand, *La confession de Talleyrand*, p. 18)

Dans les lignes qui précèdent il a été souvent question de numérisation binaire et de (non-)binarité linguistique, de liberté d'expression et d'une pensée encore manichéenne, d'une certaine linéarité et de préjugés. En fait, il est toujours question de libre choix et de responsabilité²¹ exercés à bon escient à l'encontre d'une novlangue qui garrotte les libertés des un.es en déliant la langue des autres. L'usage de mots, l'interprétation qu'on donne aux paroles que d'autres utilisent, l'attribution des sens ou des intentions reviennent à tou.tes. On se sert du langage pour exprimer sa pensée et pour la faire connaître aux autres quand et si elle mérite une telle dignité. Si l'on détourne une parole de sa destinée afin de déguiser sa pensée, cela peut être nécessaire et vital, possible/non-nécessaire et répréhensible. Comme forme de précaution, ce déguisement de la pensée lorsqu'on est tenu de se mettre à l'abri des menaces, de mauvaises intentions, etc. Si l'être humain est apte à paramétrer l'intelligence artificielle selon ses préférences et sa subjectivité, on conviendra que l'ordinateur fonctionne comme programmé d'usage, égal à lui-même intégrant la subjectivité d'un inventeur qui lui permet le *deep learning*. Si l'ordinateur est à même de s'actualiser, on devrait tou.tes emprunter ce chemin ; aussi bien les adeptes d'un héritage à respecter à la lettre, que les

²¹ Il ne s'agit pas d'un libre choix de tout et de tou.tes, parce que personne n'est tenu responsable pour son patrimoine génétique, pour le statut social de la famille dans laquelle il naît, et donc des chances à une bonne scolarisation etc. Cependant, à partir de la maturité, chacun devient responsable de son auto-développement, de son auto-éducation.

partisan.es d'une critique anachronique qui mesure le passé à l'aune du présent et que les apôtres d'une impérative séparation des coutumes du passé²² et celles de l'extrême contemporain. Une exhortation à la réflexion, non pas au silence préserve son actualité : Ne dites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous dise (« tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi », Matthieu 7, 12).

Références bibliographiques

- Ashley, Florence, « Les personnes non-binaires en français : une perspective concernée et militante », *H-France Salon*, n° 11 (2019). [En ligne]. <<https://h-france.net/Salon/SalonVol11no14.5.Ashley.pdf>>
- Auclert, Fabrice, « Considérés comme des “activités extrémistes”, Facebook et Instagram sont interdits en Russie », *Futura Tech*, 21 mars 2022. [En ligne]. <<https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/internet-consideres-comme-activites-extremistes-facebook-instagram-sont-interdits-russie-97253>>
- Badea, Georgiana I., Tec, Lavinia-Maria, « Recommandations linguistiques et habitudes langagières et protocolaires à l'usage des Européennes (ou d'usage uniquement en Europe ?). Écart entre la norme écrite et la norme en usage. Étude de cas: Glossaire du langage “sensible” (PE 2020) », *Analele UAIC*, Tomul LXVII, Științe juridice, supliment, Editura Universității Al. I. Cuza, Iași. DOI: 10.47743/jss-2021-67-3-8 (2021): 101-120.
- Badea, Georgiana I., *Despre cultureme. Dupa douazeci de ani*, Timisoara, Editura Universitatii de Vest, 2022.
- Ballard, Michel (coord.), *Censure et traduction*, Arras, Artois Presses Université, 2011.
- Bock-Côté, Mathieu, *L'empire du politiquement correct : essai sur la respectabilité politico-médiatique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2020.
- Bonnemasou-Carrere, Anna, « La marque française Sézane s'excuse après une séance photo polémique au Mexique », France Inter, 12 janvier 2022. [En ligne]. <<https://www.radiofrance.fr/franceinter/la-marque-francaise-sezane-s-excuse-apres-une-seance-photo-polemique-au-mexique-2188781>>
- Cohen, Henri, et al., *Orwell a-t-il vu juste ? Une analyse sociopsychologique de 1984*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986.
- Comte-Sponville, André et Dominique Lecourt, *L'avenir du politiquement correct*, Paris, Institut Diderot, 2016.
- CouEDH et FRA, *Manuel de droit européen en matière de non-discrimination*. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2018.
- Dejaifve, Aude, « En Russie, les YouTubeurs tentent de déjouer la censure », *France.24, Les Observateurs*, 10 mars 2022. [En ligne]. <<https://observers.france24.com/fr/europe/20220310-en-russie-les-youtubeurs-tentent-de-d%C3%A0jouer-la-censure>>
- Dély, Renaud, « Saint Javelin : sauveurs des Ukrainiens », *Arte.tv*, 28 minutes, 5 avril 2022. [En ligne]. <<https://www.arte.tv/fr/videos/108208-004>>
- Durand, Jean-Marie, « “Cancel culture : une nouvelle tyrannie ?”. États-Unis », *France Culture*, 11 mai 2021. [En ligne]. <<https://www.franceculture.fr/conferences/fondation-dentreprise-ricard/cancel-culture-une-nouvelle-tyrannie>>
- Enthoven, Raphaël, « L'accusation d'appropriation culturelle, c'est la face souriante de la xénophobie ». *Le fin mot de l'info*. Europe1, 30 avril 2018. [En ligne]. <<https://www.europe1.fr/emissions/le-fin-mot-de-linfo/laccusation-dappropriation-culturelle-cest-la-face-souriante-de-la-xenophobie-3639428>>

²² Voir les coutumes dans le théâtre antique, le théâtre japonais, etc., quand les hommes se plaisaient à jouer tous les rôles, y compris les rôles de femmes.

- Ferry, Luc, « Luc Ferry: “Vers un français ‘non-binaire’?” », *Le Figaro*, 14 septembre 2022. [En ligne]. <<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/luc-ferry-vers-un-francais-non-binaire-20220914>>
- Forestier, François et Charles Dantzig, « James Bond ou le plouc qui nous sauvait, Qui est James Bond ? », émission Personnages en personne, France culture, 4 juillet 2021. [En ligne]. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/personnages-en-personne/james-bond-ou-le-plouc-qui-nous-sauvait-4600505>.
- Gerbet, Thomas, « Des écoles détruisent 5000 livres jugés néfastes aux Autochtones, dont Tintin et Astérix », Radio-Canada, Actualités, 7 juillet 2021. [En ligne]. URL: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1817537/livres-autochtones-bibliotheques-ecoles-tintin-asterix-ontario-canada>.
- Hivert, Anne-Françoise, « “Städgate” : le scandale du ménage qui éclabousse la première ministre suédoise », *Le Monde*, 11 janvier 2022. [En ligne]. <https://www.lemonde.fr/international/article/2022/01/11/stadgate-le-scandale-du-menage-qui-eclabousse-la-premiere-ministre-suedoise_6108953_3210.html>
- Jousse, Marcel, *Anthropologie du geste*, Paris, Gallimard, 1974.
- Lazăr, Mihnea, « “Sfânta Javelin”, noua protectoare a Ucrainei. Cum a devenit o memă cu o armă antitanc simbolul rezistenței ucrainene în fața Rusiei », DIGI 24, 5 mars 2022. [En ligne]. <<https://www.digi24.ro/stiri/externe/sfanta-javelin-noua-protectoare-a-ucrainei-cum-au-devenit-o-mema-si-o-arma-antitanc-simbolul-rezistentei-ucrainene-in-fata-rusiei-1860689>>
- Le Goff, Delphine, « Tout est “gate-” : une affaire chasse l'autre sur le Web », *Stratégies*, 28 mars 2018. [En ligne]. <<https://www.strategies.fr/etudes-tendances/tendances/4014914W/tout-est-gate-une-affaire-chasse-l-autre-sur-le-web.html>>
- Lessard, Michaël et Suzanne Zaccour, « Quel genre de droit ? Autopsie du sexisme dans le langage juridique », *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, n°47 (2017), p. 227-295. <https://doi.org/10.17118/11143/16163>.
- Macron, Emmanuel, *Discours du Président de la République à l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}*, Palais l'Elysée, 5 mai 2021, 27:28–46:05. [En ligne]. <<https://youtu.be/zzV2t7s8LnU>>
- Mangeot, Philippe, « Bonnes conduites ? 1. petite histoire du “politiquement correct” », *Vacarme*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 57-59. [En ligne]. <<https://vacarme.org/article77.html>>
- Matthieu, « Evangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu », *La Bible*, Paris, AELF Editions, 2013. <<https://www.aelf.org/bible/Mt/7>>
- Melkevik, Bjarne, « L'intelligence du droit : épistémologie juridique », *Quatre thèses critiques sur l'interdisciplinarité dans le domaine juridique*, Jean-Jacques Sueur et Sarah Farhi-Segond (dir.): Actes du colloque organisé le 22 et le 23 avril 2015 à la faculté de droit de l'Université de Toulon, Paris, Lextenso, coll. Contexte-Culture du droit, 2016, p. 354-372.
- Mercante, Agathe, « Microsoft intègre l'écriture inclusive dans son logiciel Word », *Les Echos*, 30 octobre 2017. [En ligne]. <<https://www.lesechos.fr/2017/10/microsoft-integre-lecriture-inclusive-dans-son-logiciel-word-183771>>
- Munier, Jacques, « Politiquement correct ? », *France Culture, Le Journal des idées*, 12 octobre 2017. [En ligne]. <<https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-des-idees/le-journal-des-idees-jeudi-12-octobre-2017>>
- Orwell, George, *Politics and the English Language*, London, 1946, Édition numérique 2018. A Distributed Proofreaders Canada eBook. [En ligne]. URL: <https://www.fadedpage.com/showbook.php?pid=20180223>.
- Paul, Saint, « Lettre de Saint Paul Apôtre aux Galates », *La Bible*, Paris, AELF Editions, 2013. <<https://www.aelf.org/search/Ga>>
- Quadrato, Renato, « “Infirmis sexus” e “levitas animi” : il sesso “debole” nel linguaggio dei giuristi romani », in *“Scientia iuris” e linguaggio nelsistema giuridicoromano*.

- (a cura di F.Sini e R.Ortu); Atti del Convegno di Studi (Sassari 22–23 novembre 1996), Milano, A. Giuffrè editore, 2001, p. 155-194.
- Renard, Camille, « Répression d'internet : la carte des coupures politiques », *Politique, France Culture*, 12 mars 2017. [En ligne]. <<https://www.franceculture.fr/politique/repression-dinternet-la-carte-des-coupures-politiques>>
- Sleator, Laurence, « Microsoft Word introduces new 'woke' feature to suggest PC alternatives », *The Times*, 13 janvier 2022. [En ligne]. <<https://www.thetimes.co.uk/article/microsoft-word-offers-woke-advice-as-you-type-pzw33d80l>>
- Sousa, Yann, « Marvel crée une grosse polémique avec cette Pocahontas hyper sexualisée », *Hitek.fr, "Mangas/Comics"*, 4 mars 2022. [En ligne]. <https://hitek.fr/actualite/marvel-polemique-personnage-pocahontas-sexualise-comics-princesse-matoaka-amerindien-king-conan_33561>
- Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice de, *La confession de Talleyrand*, Paris, L. Sauvaitre éditeur, 1891. [En ligne]. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62907k>.
- Témine, Émile, « La minorité en Histoire : fiction ou réalité ? », in Gabriel Audisio (dir.), *Religion et exclusion, XII^e-XVIII^e siècles*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2001, p. 11-20. [En ligne]. URL : <https://books.openedition.org/pup/6773>.
- Veyron, Martin, *Politiquement incorrect*, Paris, Les Éditions Hoëbeke, 1995.

L'empire de la « moraline »

Simona MODREANU

Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Roumanie

Résumé. Les formes contemporaines de la censure en littérature sont plus problématiques qu'ailleurs, vu que le propre de la littérature est précisément d'être un discours opposé à la langue de la communication courante, de dé-familiariser le lecteur, de secouer ses conformismes inoffensifs. La fiction apparaît dans une tradition de rupture, de négation, d'étrangéisation. Or, un nouveau totalitarisme multitudinal, massifié et planétaire sévit depuis quelques années, appelée *moraline*, un terme caustique sous ses apparences mièvres, indiquant une exploration horizontale de la pensée et de la sensibilité esthétique, une fausse pudibonderie ignorante de l'histoire et des lectures diachroniques.

Abstract. The contemporary forms of censorship in literature are more problematic than elsewhere, given that the characteristic of literature is precisely to be a discourse opposed to the language of current communication, to de-familiarize the reader, to shake off its harmless conformisms. Fiction appears in a tradition of rupture, negation, alienation. However, a new multitudinal, massified and planetary totalitarianism has been raging for a few years, called 'moraline', a caustic term under its cutesy appearances, indicating a horizontal exploration of thought and aesthetic sensibility, a false prudishness ignorant of history and readings diachronic.

Mots clés : hypocrisie, moraline, *sensitivity readers*, censure, liberté, langue de bois

Keywords : hypocrisy, 'moraline', sensitivity readers, censorship, freedom, doublespeak

Je pense que l'une des leçons que la récente pandémie nous a brutalement infligée, dès le début, c'est d'admettre, en toute sincérité, la nécessité d'une identité. Je n'ai pas vraiment vu à l'œuvre l'esprit fédéral, de coopération mondiale sous la soutane des bonnes intentions. Au contraire même, la crise – une crise profonde, structurelle cette fois-ci – nous a soudainement dénudés de nos habits clinquants de déclarations sonores d'amour universel pour nous accoler au mur de l'essentiel : qui sommes-nous finalement ? que venons-nous faire ici-bas ? quid de la tolérance, de la solidarité, de l'acceptation de l'autre ? À chacun de donner sa réponse, aux individus comme aux grandes structures, telle l'Union Européenne ou les États-Unis, qui se sont avérées bien moins solides et intégrées que dans les pires cauchemars de leurs dirigeants. L'épaisse voile de l'hypocrisie fonctionnelle à l'échelle planétaire s'est soudainement déchirée et on a pu voir à travers. Et ce qu'on a pu saisir n'est pas forcément réjouissant. Mais c'est une vérité que l'on n'a pas le droit de recouvrir, de bâillonner et d'enfouir sous une chappe lourde jusqu'à la prochaine pandémie.

Cette prise de conscience a été également linguistique. Le bien-être – fût-il relatif – génère une inflation discursive. Quand ils n'ont rien de mieux, ou de plus grave, à faire, les gens parlent et parlent jusqu'à s'enfermer progressivement dans une bulle novlangagière qu'Orwell nous aurait sans doute enviée. Quand la survie immédiate n'est pas de mise, on découvre avec enchantement nos voisins de toutes les couleurs, orientations sexuelles,

religieuses, politiques et on se met à les aimer furieusement, à les défendre contre vents et marées – et souvent contre eux-mêmes – à casser images et symboles d'un passé par ailleurs déterminant de notre présent au nom d'un ici-maintenant plus juste, au nom d'une réparation qui vient de toute façon trop tard pour les personnes outragées, d'une reconnaissance absolument légitime et obligatoire, mais dont l'apparence agressive, dépourvue de nuances, est délétère. On aime tout le monde, on applaudit à toutes les différences en considération de la liberté de choix et du relativisme culturel, sauf à la différence élitiste, qui s'embarrasse encore de normes et de canons, on se sent missionnaires, fer de lance d'une génération qui cicatrise les tares infligées par les prédécesseurs, on porte à bras-le-corps tous les malheurs de la planète, on déboulonne statues, mythes et fondements civilisationnels millénaires avec une insouciance dévastatrice... et puis, boum, un malingre virus fait exploser la bulle et on se découvre... seuls. Du coup, on n'a plus envie de clamer son amour universel et d'embrasser les causes perdues, car les franges de la bulle éclatée nous mettent devant l'inanité d'une construction qui repose sur une Matriochka de signifiants qui s'autoalimentent, s'éloignant de plus en plus du signifié originel. Les limites de notre tolérance nous frappent de plein fouet. Le virtuel s'avère paradoxalement impuissant devant la moindre attaque du réel. La solidarité discursive se fracasse dès qu'on sort de son cocon réconfortant, les indignations et autres émois transocéaniques se consomment avec un paquet de pop-corn devant la télé, la somptueuse construction européenne s'étiolle derrière les frontières qui se referment sur l'unité nationale et les intérêts économiques, pendant qu'on guette écologiquement ses voisins pour voir s'ils font bien le tri des déchets, et que les jeunes couples se demandent de plus en plus si amener un enfant dans ce monde sert encore à quelque chose... le virus – de la maladie ou de la guerre – nous confronte à nos repères fondamentaux et nous oblige à nous poser les questions essentielles.

Le temps est venu, peut-être, de secouer le superflu, de chasser le brouillard des pluri-, inter-, supra-, méta-, etc. pour retrouver d'abord nos assises ontologiques, spirituelles, culturelles uniques, pour envisager une certaine disposition des choses de par le monde, afin de pouvoir ensuite définir les frontières franchissables, le degré de permissivité acceptable. Car tout faire fondre dans l'immense marmite du multiculturel en s'imaginant que le mélange conduira à la pierre philosophale est une illusion d'ignare. Pour qu'il y ait altérité, pour que l'Autre soit véritablement pris en compte en tant que tel, il faut, tout bêtement, qu'il y ait d'abord identité.

Nous trébuchons sur nos propres entraves, sur les boulets que nous avons attachés à nos chevilles, en multipliant les contraintes – de plus en plus illogiques, étouffantes et ridicules – d'un côté, et en pulvérisant les délimitations sécurisantes, de l'autre, en acceptant, sous la pression d'une technologie de plus en plus envahissante et perturbatrice à certains égards, que le virtuel tende ses tentacules préhensiles dans le réel, qu'il s'empare même d'une série d'attributs qui étaient, jusque-là, réservés à celui-ci. Et la métamorphose est, peut-être, plus saisissante encore dans l'espace de

l'imaginaire, qu'on avait coutume de croire dévolu à la liberté de création en général, à la littérature en particulier, et qui l'est de moins en moins. Nous sommes témoins de profondes mutations que traversent notre monde et d'un renversement toujours plus visible des systèmes de valeurs. Mais il n'est pas facile de marcher sur un pont aussi étroit et instable au-dessus de deux abîmes : d'une part, l'insignifiance ridicule des pulsions compatissantes, « humanitaires », dont le contenu est depuis longtemps dépassé, ne laissant derrière lui qu'une rhétorique creuse, ou préoccupations soi-disant démocratiques et égalitaires, et d'autre part, la sagesse, les principes et le raffinement des anciens, prolongés dans une littérature pleine de leçons et de nuances dont personne ne se soucie aujourd'hui. Un renouveau de la vieille controverse des Anciens et des Modernes ? Anachronismes, préciosités, inepties ronflantes prétendent remplacer les vertus et les principes issus d'une réflexion millénaire, laissant place à des modes et tendances passagères, mais qui prétendent réviser les œuvres du passé avec des grilles et des instruments contemporains, produisant d'inévitables distorsions sémantiques et axiologiques. Des valeurs éphémères mais hargneusement promues, basées sur une brève caricature moralisatrice, sur l'absence d'un esprit critique formé par les lectures, l'expérience et la méditation, tendent à remplacer la réflexion authentique par une propagande orwellienne, destinée à l'extinction d'une réflexion de fond, extrêmement dangereuse par la volonté insidieuse et diffuse de cette « culture » éveillée d'annuler ou de déconstruire le passé.

Un nouvel ordre moral semble déjà s'être installé, à l'école, dans les arts, à la télévision, dans les musées, les théâtres, les cinémas, partout où un manichéisme mal compris et simpliste s'est insinué, générant des débordements violents, vulgaires, primitifs. Quand l'ignorance entraîne la confusion des valeurs et des interprétations, le radicalisme intervient en réponse immédiate, d'autant plus dangereux qu'il devient aujourd'hui symptomatique de la sphère culturelle dominante, surtout lorsqu'il aboutit à la déroute et au simplisme, instaurant une post-littérature, allant vers un véritable lynchage médiatique, que nous n'aurions pas cru possible, dans notre naïveté postmoderne, après les procès de Flaubert ou de Baudelaire.

Le plus surprenant, c'est que cette nouvelle « pensée unique » a pris corps et âme dans les sociétés démocratiques qui ont consenti, l'une après l'autre, à la généralisation abusive de ce phénomène d'euphémisation surveillée, d'innocuité langagière, de langue de bois qui lèche une cuillère à miel, écartant d'un coup toute différence, discordance et négativité. Et ceci de manière volontaire, sans qu'un dictateur monstrueux ou un système coercitif l'impose. Faut-il croire que l'homme est incapable de vivre sans se soumettre, bon gré mal gré, à une force qui le broie ? Et que, s'il ne l'a pas, il la crée ? La littérature a toujours voulu être ce lieu de dissidence qui s'inscrit en faux par rapport à la rectitude politique et qui souhaite continuer à remuer le couteau fictionnel dans la plaie discursive du moment, perpétuer cette « tradition de l'insolence », que Dominique Viart attribue au moment spécifique vécu par nos sociétés, à savoir un « désenchantement cynique et provocateur, parfois drôle dans la neutralité factuelle de ses constats et les "court-circuits" de

l'écriture » (Viart 1996, 64). Ce nouveau système de censure à peine voilée, issu d'un légitime besoin d'équité, s'est transformé en un paravent de vocables à peine intelligibles, déguisant au fond un océan d'hypocrisie et d'ignorance. Car les mots n'adhèrent pas aux choses, c'est nous qui les y astreignons.

Après le « droit-de-l'homisme », c'est la « tartufferie humaniste » des postures qui anime la morale publique, on vit dans des valeurs proclamées, des besoins émotifs et légitimants, où la raison de la majorité est résorbée dans l'histrionisme criard d'une minorité qui, tout en se déclarant apologue d'une démocratie multitudinale (de multitude, ou foulitude) détourne, au fond, vers un spectacle piteux, l'échafaudage de toute une structure civilisationnelle, ruinant, en fin de compte, les conditions de la compréhension d'une insertion multiséculaire dans l'existence. Il s'agit de moins de démocratie et de plus en plus de *laocratie*, ou plutôt de la *laodicée* (qui, à son tour, pour jouer à saute-siècles, évoque l'ancienne cité de Laodikeia, capitale de la Phrygie, élevée au 3^e siècle av. J.-C.). Rappelons brièvement que *laos*, tout comme *demos*, désigne le peuple en grec, avec toutefois une différence de taille entre les deux vocables, car si *demos* renvoie à l'ensemble des citoyens de la Cité, *laos* révèle cette perversité langagière qui s'insinue dans nos fissures sociétales, car ce terme désigne le peuple en tant que *foule* (le règne de la quantité, dont parlait Guénon...), et en tant que *groupe* (ethnique, idéologique, sexuel, etc.), ou de *masse* s'opposant à l'élite.

C'est donc sous le signe de cette laocratie, devenue une espèce de nouveau totalitarisme multitudinal, massifié et planétaire que se déroulent les bons sentiments de gens fondamentalement bienveillants et plus ou moins coincés, sentiments que, depuis une dizaine d'années, ceux qui les traquent appellent *moraline*, un terme caustique sous ses apparences mièvres, indiquant une exploration horizontale de la pensée et de la sensibilité esthétique, une fausse pudibonderie ignorante de l'histoire et des lectures diachroniques. C'est le nouveau « politiquement correct », utile lorsque le déjà périmé « il est interdit d'interdire » entre dans la spirale ambiguë sans fin d'une herméneutique indécidable : il est interdit d'interdire quoi ? L'interdiction d'interdire ? Qui interdit et qui définit l'interdit ?

La notion de *moraline*, cependant, ne date pas d'aujourd'hui, bien que, souvent, on en oublie l'origine. En fait, c'est une trouvaille de Friedrich Nietzsche, qui ajoute le suffixe *-ine* (en provenance du champ sémantique pharmaceutique) pour parler ironiquement de l'hypocrisie des bigots et du conformisme étroit de la pensée bourgeoise, afin de retrouver la vraie morale des maîtres (« non la vertu, mais la valeur (vertu, dans le style de la Renaissance, virtù, vertu dépourvue de moraline) », précise-t-il, par exemple, dans *L'Antéchrist, Imprécation contre le christianisme*).

Le mot et ce qu'il recouvre ont fait un long chemin en France. Ainsi, dans une interview dans *Le Monde* (avec Frédéric Joignot, juin 2011), Philippe Sollers évoque la figure du philosophe allemand : « Il [Nietzsche] critique sans arrêt "la moraline" ... Je sais de quoi je parle. On me verse au moins trois verres de moraline par jour. Sans que les gens en soient forcément conscients. C'est instinctif, une seconde nature. Tout est jaugé, jugé, apprécié, en fonction de la

morale, “la faiblesse de la cervelle” comme dit Rimbaud, magnifiquement. C’est-à-dire aussi, l’hypocrisie même... Cela ne veut pas dire que le bien est négligeable, ou qu’il veut faire du mal un bien. Cela signifie qu’il existe une position philosophique évitant d’être sans cesse dans un type d’évaluation morale, moralisante, ou calculatrice... » D’ailleurs, deux ans plus tôt, lorsque paraissait *Grand beau temps*, le livre d’aphorismes et pensées choisies de Sollers, Philippe Lançon écrivait dans *Libération* (2009) : « Les papillons sont faits pour voler, ils savent choisir les fleurs. Les anges de Sollers échappent en volant aux lois de la pesanteur sociale, au lourd pâté métaphysique, aux graisses de l’actualité, à la loi sentimentale des évêques tristes et des femmes malheureuses. »

Quant à l’indomptable Michel Onfray, il ne se prive pas (sur son site michelonfray.com, 2019) de rabattre le caquet à la face des faibles ou des culs bénis, dénonçant la bêtise mielleuse et veule de la laodicée qui s’en prend au panache subversif des créateurs (il s’agissait de Yann Moix en l’occurrence) : « Il y a mieux à faire qu’à juger ; la moraline est la morale des gens sans morale, la petite vertu des gens sans vertu. On peut préférer chercher à comprendre comme Socrate qui sait que nul n’est méchant volontairement plutôt qu’à juger comme Savonarole dont les bûchers ravissaient les narines des chiens qui chassent en meute. »

Revenons à la littérature, où ces nouvelles formes de censure sont plus problématiques qu’ailleurs. Quel est le propre de la littérature ? C’est tout le contraire de la langue comme instrument de communication, c’est l’enjeu de la dé-familiarisation du lecteur, c’est la prouesse d’ébranler ses conformismes et ses convictions. Rabelais et Sade, Rimbaud et Lautréamont, Céline et Houellebecq, voici seulement quelques figures de proue de cette tradition de rupture, d’opposition, d’étrangéisation, dans laquelle s’inscrit la fiction comme soupape de secours qui prend en charge les dynamismes conflictuels de la société, leur donne forme et nous laisse vivre.

La terreur dans les lettres paralyse les écrivains et gèle l’imagination. Éviter tout sujet dérangeant – et il y en a-t-il qui ne le soit pas ? – c’est produire des écrits indigestes, incolores, artificiels. Des contraintes créatives, mais point castratrices, le monde littéraire en a toujours connues, il suffit d’évoquer les poèmes à formes fixes ou les règles qu’inventent les membres de l’Oulipo, par exemple. Mais ce genre de création sous pression auto-imposée, c’est tout à fait autre chose qu’un consensus mou et une platitude mièvre. La littérature véritable, celle qui traverse les siècles, n’a jamais été, et ne devrait pas devenir un produit de supermarché, prévisible et accessible, obéissant et obséquieux. La fiction doit continuer à filer entre les doigts du Big Brother, de l’idéologie dominante du moment, et ne pas regarder par-dessus l’épaule les éventuelles retombées de sa liberté d’esprit. Les XIX^e et XX^e siècles notamment, ont vu fleurir une littérature dystopique, le « laboratoire du pire » (Faye 1993) de ces écrivains qui ont trouvé le moyen de contourner le totalitarisme, que la censure ne pouvait contenir et que les utopies ne contenaient plus. On aurait du mal à dire que la démocratie a éliminé la

censure de nos jours, ce serait même le contraire, car elle a su s'adapter au contexte postmoderne, et adopter une kyrielle de nouvelles entraves punitives.

La littérature serait-elle de taille à résoudre l'aporie du temps, de construire ce pont impalpable entre le dedans et le dehors, la traversée d'une psychologie à une physique et du quotidien individuelle à l'histoire collective ? Paul Ricoeur pense qu'elle en est même la seule capable et que c'est en cela que réside sa fonction. Il s'agit là d'un processus que Ricoeur désigne comme *refiguration*, en ce sens que la littérature re(con)figure l'expérience temporelle, elle réussit à subordonner le temps, en l'ouvrant vers d'autres dimensions : « la clé du problème de la *refiguration* réside dans la manière dont l'histoire et la fiction, prises conjointement, offrent aux apories du temps portées au jour par la phénoménologie la réplique d'une *poétique du récit*. » (Ricoeur 1991, 181)

Le temps, il faudrait pouvoir le lire à rebours, et dans tous les sens, au moins en littérature et accepter cette refiguration, sans défoncer les portes de la littérature avec le bélier de la réalité. D'une réalité qui, par ailleurs n'a plus grand-chose à voir avec celle du moment de la production du texte, un moment circonscrit par d'autres éléments, disparus entre temps. C'est le propre de l'ignorance réductrice que de ne pas pouvoir lire le passé avec les clés du passé. Et c'est encore la littérature qui a anticipé cette laocratie qui sévit actuellement.

Il semble que la lutte pour une nécessaire et naturelle égalité politique et civile ne puisse éviter l'impasse victimaire et se passer d'une négation constituante de l'Autre. Tant de romans – il suffit de rappeler *Absalon, Absalon !* de Faulkner, ou *Beloved* de Toni Morrison – viennent nous rappeler les difficultés de l'esprit révolté et toute la gamme de la pathologie d'une mémoire du traumatisme historique. La conscience chemine péniblement entre événements dramatiques, le souvenir d'une servitude quelconque, enracinée dans l'inconscient collectif devant se nier dans une réalité différente, car le temps a balayé les faits, laissant cependant derrière des étiquettes qui n'ont pas épuisé leur potentiel malsain. Quand les choses se déplacent, les mots s'incrument souvent et se refusent à abandonner la partie, générant des hiatus et des déchirements difficilement gérables.

Il y a plus d'un demi-siècle paraissait un roman qui n'a rien perdu de son actualité, mais qui est moins revisité et cité que ceux d'Orwell ou de Huxley, écrits à peu près à la même époque. Il s'agit de la dystopie *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury (1953). À première vue, on dirait que l'écrivain américain met en garde contre la tyrannie et la censure gouvernementales - sur ce qui se passe lorsque les pouvoirs en place essaient de contrôler ce que les gens peuvent lire. En fait, son livre parle de ce qui se passe quand les gens essaient de s'autocensurer, quand on devient trop protecteurs des sentiments de tout le monde, quand on musèle tout esprit critique et opinion personnelle. Dans ce classique de la science-fiction, les pompiers n'ont plus le même rôle social : au lieu d'éteindre les incendies, ils mettent le feu aux livres... Rappelons quelques extraits du fameux discours du capitaine Beatty, le chef de Montag :

« Autrefois les livres n'intéressaient que quelques personnes ici et là, un peu partout. Ils pouvaient se permettre d'être différents. Le monde était vaste. Mais le voilà qui se remplit d'yeux, de coudes, de bouches. Et la population de doubler, tripler, quadrupler. Le cinéma et la radio, les magazines, les livres se sont nivelés par le bas, normalisés en une vaste soupe. [...]

Les classiques ramenés à des émissions de radio d'un quart d'heure, puis coupés de nouveau pour tenir en un compte rendu de deux minutes, avant de finir en un résumé de dictionnaire de dix à douze lignes. [...] *Hamlet* n'était qu'un digest d'une page dans un livre proclamant : Enfin tous les classiques à votre portée ; ne soyez plus en reste avec vos voisins. Vous voyez ? De la maternelle à l'université et retour à la maternelle. Vous avez là le parcours intellectuel des cinq derniers siècles ou à peu près.

À présent, prenons les minorités dans notre civilisation, d'accord ? Plus la population est grande, plus les minorités sont nombreuses. N'allons surtout pas marcher sur les pieds des amis des chiens, amis des chats, docteurs, avocats, commerçants, patrons, mormons, baptistes, unitariens, Chinois de la seconde génération, Suédois, Italiens, Allemands, Texans, habitants de Brooklyn, Irlandais, natifs de l'Oregon ou de Mexico. Les personnages de tel livre, telle dramatique, telle série télévisée n'entretiennent aucune ressemblance intentionnelle avec des peintres, cartographes, mécaniciens existants. Plus vaste est le marché, Montag, moins vous tenez aux controverses, souvenez-vous de ça ! Souvenez-vous de toutes les minorités, aussi minimes soient-elles, qui doivent garder le nombril propre. Auteurs pleins de pensées mauvaises, bloquez vos machines à écrire. Ils l'ont fait. Les magazines sont devenus un aimable salmigondis de tapioca à la vanille. Les livres, à en croire ces fichus snobs de critiques, n'étaient que de l'eau de vaisselle. Pas étonnant que les livres aient cessé de se vendre, disaient-ils. Mais le public, sachant ce qu'il voulait, tout à la joie de virevolter, a laissé survivre les bandes dessinées. Et les revues érotiques en trois dimensions, naturellement. Et voilà, Montag. Tout ça n'est pas venu d'en haut. Il n'y a pas eu de décret, de déclaration, de censure au départ, non ! La technologie, l'exploitation de la masse, la pression des minorités, et le tour était joué, Dieu merci. [...]

Il faut que vous compreniez que notre civilisation est si vaste que nous ne pouvons nous permettre d'inquiéter et de déranger nos minorités. Posez-vous la question : Qu'est-ce que nous désirons par-dessus tout dans ce pays ? Les gens veulent être heureux, d'accord ? [...]

Les Noirs n'aiment pas *Little Black Sambo*. Brûlons-le. *La Case de l'Oncle Tom* met les Blancs mal à l'aise. Brûlons-le. Quelqu'un a écrit un livre sur le tabac et le cancer des poumons ? Les fumeurs pleurnichent ? Brûlons le livre. La sérénité, Montag. La paix, Montag. Brûlons-les, brûlons tout. Le feu est clair, le feu est propre. »

Les personnages qu'on trouve dans tel ou tel livre ne doivent représenter personne en particulier, les *sensitivity readers* veillent au grain. Toutes les mini-minorités doivent pouvoir être satisfaites, quitte à bousculer pratiques et sensibilités de la majorité. De fait, s'il n'est pas encore tabou, ce mot – majorité – est en passe de le devenir. Les garde-fous grattent le ciel partout autour. Alors, Houellebecq, Finkielkraut, Bruckner et autres écrivains méchants, prière de ranger votre plume fielleuse au placard des réacs, les bondieuseries attendent au tournant. Les littérateurs – car, bientôt, on ne

pourra plus les appeler écrivains, tout ce qui sous-entend la moindre création ou audace étant à bannir – ne doivent plus se permettre d’inquiéter ou de perturber qui que ce soit. Ce n’est pas difficile au fond, Bradbury nous l’a déjà expliqué ; les Noirs s’insurgent contre *Ten Little Niggers* d’Agatha Christie ? Pas de problème, « la conscience malheureuse » des Blancs, à la recherche de sa dignité perdue, se rachète comme elle peut : *Ils étaient dix* ne dérangera personne. Pour l’instant. Et le cygne noir ne sera plus le méchant qui s’en prend à l’angélique cygne blanc, tout comme, pour apaiser les féministes, Carmen ne se fera plus poignarder par l’immonde Don José, dans l’opéra du même nom (car il est quand même plus difficile de retravailler le texte de Mérimée), il suffit de renverser les rôles.

Prenons un autre exemple : en 2000, le célèbre écrivain américain Philip Roth publiait *La tache* (*The Human Stain*), un roman qui tourne autour de Coleman Silk, un Noir, professeur de lettres classiques à l’Athena College, dans les Berkshires, qui décide de se faire passer pour juif pour qu’on ne le juge plus en fonction de sa couleur et qu’il ait ainsi la possibilité d’accéder au statut d’être humain à part entière. Cette fiction d’une grande subtilité et amertume ironique, dont l’intrigue se déroule en 1998, jette un regard implacable sur la psyché américaine, conflictuelle quant à la moralité, la pureté, le politiquement correct et les ravages causés par le mélange de ces obsessions. 1998 est l’année où le public est impatient de lire chaque détail anatomique de la liaison d’un président avec une stagiaire tout en feignant d’être horrifié. Dans ce contexte, Coleman Silk, devient une victime par inadvertance de ces tourments américains et se fait rattraper par un antiracisme dévié. En quoi ce roman a-t-il été un tournant ? C’est que, derrière le miroir de ces personnages d’une grande complexité et sophistication, on mesure les tiraillements de la société américaine quant à la question identitaire. Bien que daté de la fin des années 2000, ce roman parle d’un changement de mentalité qui était déjà à l’œuvre depuis des années, et qui commençait déjà à s’exporter en Europe. Il existe en fait un essai qui expose pour la première fois l’ampleur de ce problème sur les campus universitaires américains, c’est *The Closing of the American Mind* (L’Âme désarmée, 1987) d’Allan Bloom. Mais *La Tache* va bien plus loin dans la dissection de ce drame psychologique collectif tout autant qu’individuel, illustrant la variété et la profondeur des conséquences des non-dits, ou des trop-dits (si on peut les appeler ainsi) sur la vie de gens, sur l’orientation de la culture ou l’avenir de la civilisation...

En fait, le pluralisme culturel structure notre histoire depuis toujours, mais il est devenu définitoire d’un monde globalisé et s’est transformé peu à peu en un *multiculturalisme normatif*. Nul ne saurait nier, aujourd’hui, la grande variété de cultures, de coutumes, de religions, de styles de vie, mais passer sans nuances d’un constat factuel, historique et sociologique, à une forme de diktat, qui prétend que la diversité en soi est supérieure à l’unité, à la tradition, à la continuité et prétendre imposer une altération significative des opinions, usages et même des articles de lois, la distance et – ou devrait être – grande, faute de quoi, l’espace privé de l’imaginaire serait mutilé et la

généreuse idée du multiculturalisme se verrait contaminer par une idéologie délétère.

Si les lecteurs en sensibilité (*sensitivity readers*) visaient simplement à aider un écrivain à s'améliorer ou à comprendre pourquoi son message ne passait pas, cela pourrait être une chose. Mais dans la pratique, ces lecteurs se croient les gardiens de ce qui devrait ou ne devrait pas être autorisé à la publication. Si le débat enfle à tel point, plus en Europe qu'aux États-Unis, d'ailleurs, c'est que les écrivains qui soumettent leurs livres à des lecteurs en sensibilité sont complices de l'effondrement de leur liberté d'expression, car ils n'y ont pas recours en raison d'une louable préoccupation pour les sentiments et la dignité des autres, mais parce qu'ils ne veulent pas être la prochaine victime de la justice populaire ou de la critique littéraire asservie aux nouveaux oukases. Quel écrivain véritable quêterait la permission d'écrire son histoire ? Aurons-nous un jour un « pass sanitaire » de la part d'un Comité du livre ? « Il y a plus d'une façon de brûler un livre », écrivait le même Bradbury, « et le monde est plein de gens qui courent avec des allumettes allumées ». En fin de compte, un seul détecteur de sensibilité devrait alerter le lecteur, et l'auteur lui-même. Le livre est-il une porte ? Vers l'envol de l'esprit, de l'âme, vers l'inconnu du connu. C'est la seule raison pour laquelle un livre devrait être publié et lu.

Sinon, on frôle un cercle vicieux à la Poutine, on remonte le fil de l'histoire jusqu'à l'« endroit » où l'on trouve les arguments qui étayent une certaine conviction ou décision, on relit l'histoire à l'aune de l'intérêt immédiat, occultant les éléments qui le contrediraient ou introduiraient un bémol inquiétant. On y est presque. Le silence commence à tomber et l'heure de fermeture sonne dans les jardins de l'Occident...

Références bibliographiques

- Bloom, Allan, *The Closing of the American Mind: How Higher Education Has Failed Democracy and Impoverished the Souls of Today's Students*, New York, Simon&Schuster, 1987.
- Bradbury, Ray, *Fahrenheit 451*, traduction de Jacques Chambon, Paris, Gallimard, Folio SF, 2000 [1953].
- Faye, Éric, *Dans les laboratoires du pire. Totalitarisme et fiction littéraire au XX^e siècle*, Paris, José Corti, 1993.
- Finkielkraut, Alain, *L'après-littérature*, Paris, Stock, 2021.
- Joignot, Frédéric, « Nietzsche l'inactuel toujours d'actualité », entretien avec Philippe Sollers, Journalisme pensif – le blog de Frederic Joignot, *Le Monde*, 30 juin 2011. [En ligne]. <<https://www.lemonde.fr/blog/fredericjoignot/2011/06/30/366>>
- Lançon, Philippe, « Sollers à tir d'aile », Le cahier Livres de Libé, *Libération*, 8 janvier 2009. [En ligne]. <https://www.liberation.fr/livres/2009/01/08/sollers-a-tir-d-aile_301029>
- Onfray, Michel, « La généalogie contre la moraline », billet de blog, 29 août 2019. [En ligne]. <<https://michelonfray.com/interventions-hebdomadaires/la-genealogie-contre-la-moraline>>
- Ricoeur, Paul, *Temps et récit, 3. Le temps raconté*, Paris, Seuil, Points, 1991 [1981].
- Roth, Philip, *La Tache*, traduction de Josée Kamoun, Paris, Gallimard, 2002.
- Viard, Dominique, « Le roman en question. III », *Prétexte*, n° 11, 1996, p. 63-68.

Le(s) discours de l'Union européenne pour les États membres dans la crise frontalière biélorusse. Un Janus de discours politique et d'action normative

Tatiana-Maria CERNICOVA-DRAGOMIR
Université de l'Ouest de Timișoara, Roumanie

Résumé. L'article propose l'analyse d'une crise juridique, politique et humanitaire d'actualité, qui se déroule depuis 2021, autour de la question de la migration à la frontière entre l'Union européenne (UE) et la Biélorussie, déterminée par l'afflux de milliers de migrants essayant d'entrer territoire de l'UE depuis la Biélorussie. La Cour européenne des droits de l'homme a indiqué des mesures provisoires à la Pologne, à la Lituanie et à la Lettonie pour protéger les droits des migrants. La plupart des affaires et des mesures provisoires concernant la Pologne ont été ignorées par les autorités polonaises. L'UE a adopté une position incohérente concernant les pays frontaliers de l'Union, tant dans le discours que dans l'action juridique. Grâce à des méthodes de recherche qualitative, cette contribution vise à identifier et à mettre en évidence, d'un point de vue critique, le discours et les mesures prises par les organes de l'UE dans la crise frontalière biélorusse, à décrire les conséquences possibles de la manière dont la situation s'est déroulée et à déterminer si cette instance a eu ou aura un effet systémique dans le cadre politique et juridique de l'UE.

Abstract. The paper proposes an analysis of a complex topical legal, political, and humanitarian crisis, unraveling since 2021, around the issue of migration at the border between the European Union (EU) and Belarus, determined by the influx of thousands of migrants trying to enter EU territory from Belarus. The European Court of Human Rights indicated interim measures to Poland, Lithuania, and Latvia, to safeguard the rights of migrants. Most cases and interim measures concern Poland and have reportedly been ignored by Polish authorities. The EU took an inconsistent stance regarding the EU border countries, both in discourse and in legal action. Through qualitative research methods, the authors aim to identify and highlight, from a critical perspective, the discourse and the measures taken by EU bodies in the Belarus border crisis, outline the possible outcomes of the way the situation has unfurled, and determine whether this instance has had or will have a systemic effect within the political and legal framework of the EU.

Mots clés : Union Européenne, réfugiés, droits de l'homme, politiquement correct
Keywords : EU, asylum, refugees, human rights, political correctness

I. Introduction – transition de la chaîne de la liberté aux chaînes de fil de fer barbelé

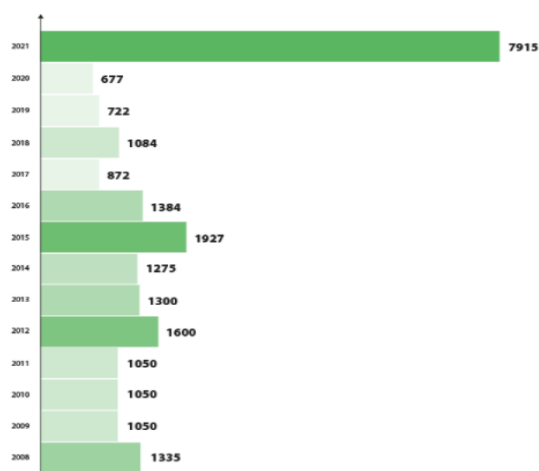
En 1989, en Europe de l'Est, environ deux millions de personnes se sont donné la main, formant une chaîne humaine – la chaîne de la liberté – à travers l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, lors d'une manifestation destinée à attirer l'attention mondiale, manifestant leur désir d'indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique.¹ Le rassemblement a été l'occasion pour les militants baltes de présenter la cause de l'indépendance des États baltes comme

¹ Voir le rappel historique des événements sur le site *The Baltic Way* [la Voie balte] (<https://www.thebalticway.eu/en/history>).

relevant à la fois de la morale et de la politique. Une trentaine d'années plus tard, ces États, ainsi que d'autres dans la région, parmi lesquels, notamment, la Pologne, font partie de l'Union européenne (« l'UE ») et portent le fardeau de la formation et du contrôle de la frontière orientale de celle-ci. Les idéaux de la liberté, la moralité et la protection des droits de l'homme, défendus par le mouvement Chain of Freedom,² semblent s'être érodés au profit de la proclamation d'une conscience collective du « nous, Européens » contre « les autres, étrangers ».

En 2021, la frontière orientale de l'UE s'est confrontée à un défi, représenté par l'arrivée d'une vague massive de migrants, en provenance des pays en guerre et en proie à la pauvreté, principalement du Moyen-Orient et d'Afrique,³ via la Biélorussie. Le nombre de franchissements illégaux des frontières a augmenté dix fois par rapport aux deux années précédentes,⁴ et a plus que triplé par rapport au pic de la crise migratoire européenne de 2015 :

Illegal border crossings on the Eastern European Land borders in numbers.



² Voir le document UNESCO, Memory of the World, « *The Baltic Way - Human Chain Linking Three States in Their Drive for Freedom – 23 August 1989* », Estonian, Latvian and Lithuanian National Commissions for UNESCO, 2008. (<https://www.balticway.net>) et (https://en.unesco.org/sites/default/files/baltic_way.pdf). (consulté le 20 novembre 2022).

³ Les 5 pays ayant généré les flux les plus importants : l'Irak, l'Afghanistan, la Syrie, le Congo (Brazzaville), la Russie, selon les données de l'Agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes/European Border and Coast Guard Agency – Frontex Data, Detection of illegal border-crossings statistics. (<https://frontex.europa.eu/we-know/migratory-map>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁴ Passages frontaliers illégaux de la route des frontières orientales : 722 (2019) ; 677 (2020) ; 7915 (2021), selon les données de Frontex. (<https://frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/eu-external-borders-in-2021-arrivals-above-pre-pandemic-levels-CxVMNN>). (consulté le 20 novembre 2022).

La Pologne, la Lettonie et la Lituanie ont déclaré l'état d'urgence, capitalisant sur des affirmations largement diffusées selon lesquelles le nombre énorme de migrants constitue une menace pour la sécurité nationale. Par ailleurs, la Pologne n'a levé l'état d'urgence à la frontière biélorusse qu'en juillet 2022.⁵

Une escalade du conflit entre l'UE et la Biélorussie, déclenchée par les sanctions imposées au régime totalitaire de Loukachenko, a empiré la situation dans la région, si bien que la Cour européenne des droits de l'homme (la « Cour EDH ») est intervenue, à la demande des migrants bloqués aux frontières, indiquant à la Pologne, la Lettonie et la Lituanie un ensemble de mesures provisoires dans les affaires pendantes devant elle.

L'UE a pris position, condamnant à la fois le régime biélorusse et les pays frontaliers de l'UE engagés dans la situation frontalière impliquant des migrants, mais ce discours général a caché bien des incohérences. En effet, même la perception sur les données factuelles semble différer, non seulement entre les États membres de l'UE et les institutions européennes, mais aussi entre ces dernières : la situation semble être simultanément une « guerre hybride », une « crise » et « non une crise »... Les discours incohérents se doublent de mesures législatives faibles. Tout en proclamant la protection des droits de l'homme comme un objectif premier, peu est fait en termes de passage des mots aux actes, comme l'attestent les actions et déclarations incongrues du Parlement européen et de la Commission européenne.

D'autre part, alors même que les États membres de l'UE avaient critiqué les tentatives de la Biélorussie d'instrumentaliser les êtres humains à des fins politiques,⁶ ils n'ont cependant pas admis que la Pologne, la Lituanie et la Lettonie avaient également enfreint leurs obligations européennes et internationales en matière de droits humains.

Peu de temps après l'éclatement de la crise à la frontière biélorusse, le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine, déterminant une vague d'Ukrainiens à franchir les frontières de leur pays, à la recherche d'un abri contre l'attaque. La Pologne a accueilli les Ukrainiens, mais a continué à maintenir un double standard pour les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés d'autres pays d'origine, y compris les non-Ukrainiens fuyant la guerre en Ukraine.⁷ Aux frontières de la Pologne, *The Guardian* rapporte une réalité brutale : « Je regarde les soldats aider les femmes et les enfants ukrainiens avec leurs lourds bagages. Je les regarde jouer avec les enfants et caresser leurs visages. Au fur et à mesure que la scène se déroule, je ne peux m'empêcher de

⁵ Agnieszka Bielecka, « Poland Finally Lifts State of Emergency at Belarus Border », *Human Rights Watch*, 6 juillet 2022. (<https://www.hrw.org/news/2022/07/06/poland-finally-lifts-state-emergency-belarus-border>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁶ Par exemple, le diplomate européen Josep Borrell. (<https://www.bbc.com/news/world-europe-59289998>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁷ UNHR - United Nations Human Rights, « UN expert praises generosity towards Ukrainian refugees by Poland and urges Belarus and Poland to end pushbacks », communiqué de presse, 28 juillet 2022. (<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/07/un-expert-praises-generosity-towards-ukrainian-refugees-poland-and-urges>). (consulté le 20 novembre 2022).

penser qu'il s'agit de la même force frontalière qui, depuis des mois, à une petite distance au nord, le long de la même frontière orientale, repousse violemment les demandeurs d'asile de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan qui tentent franchir la frontière depuis la Biélorussie. C'est la même force frontalière qui, au lieu d'offrir une touche bienveillante et un sourire réconfortant, a brutalement battu les réfugiés d'Alep, eux aussi victimes des bombardements de Vladimir Poutine. A Przemysł, les Ukrainiens se voient servir des boissons chaudes. À la frontière biélorusse, au moins 19 migrants sont morts dans les forêts glaciales. »⁸

Dans le cas de l'Ukraine, l'UE a pris des mesures immédiates pour faire face à la crise, en déployant des fonds pour soutenir les pays de première ligne et en activant la directive sur la protection temporaire (« TPD »)⁹ pour la première fois depuis son entrée en vigueur en 2001. Pourtant, cette réaction rapide pourrait s'interpréter comme un effort pour protéger les Européens, et non comme une étape vers une protection plus large des migrants. Cette conclusion est également étayée par le fait que l'UE a été appelée à déclencher la TPD auparavant, en 2011 (après un afflux de migrants fuyant la Tunisie et la Libye) et en 2015 (après la crise des réfugiés syriens), mais ne l'a jamais fait avant que la guerre en Ukraine n'ait éclaté.¹⁰

II. Méthodologie

Les méthodes de recherche employées dans cette contribution sont de nature qualitative, censées établir les faits et cerner la réaction politique et juridique des États membres de l'UE qui partagent une frontière avec la Biélorussie, ainsi que la réaction politique et juridique de l'UE. Une analyse ultérieure aura pour objet d'évaluer la cohérence et l'homogénéité des mesures prises par les organes de l'UE dans le contexte donné, pour évaluer si celles-ci suivent le discours politiquement (in)correct sur le thème de la migration.

Les informations concernant le contexte factuel ont été recueillies en examinant la couverture médiatique des événements de la crise frontalière entre l'UE et la Biélorussie. Dans le traitement des données quantitatives, ont été consultées les bases de données officielles de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex). Les opinions et déclarations

⁸ Lorenzo Tondo, « Embraced or pushed back: on the Polish border, sadly, not all refugees are welcome », *The Guardian*, 4 mars 2022. (<https://www.theguardian.com/global-development/commentisfree/2022/mar/04/embraced-or-pushed-back-on-the-polish-border-sadly-not-all-refugees-are-welcome>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁹ Union européenne, Directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil, OJ L 212, 7.8.2001.

¹⁰ Meltem Ineli Ciger, Suleyman Demirel, « Reasons for the Activation of the Temporary Protection Directive in 2022: A Tale of Double Standards », ASILE Project, 6 octobre 2022 (<https://www.asileproject.eu/reasons-for-the-activation-of-the-temporary-protection-directive-in-2022-a-tale-of-double-standards>). (consulté le 20 novembre 2022).

politiques pertinentes de l'UE et des États membres de l'UE ont été recueillies principalement à partir de sites Web officiels, ainsi que de sources médiatiques. Toutes les sources médiatiques ont été sélectionnées en tenant compte du test du « CRAAP » (soit, en français, actualité, pertinence, autorité, exactitude, finalité).¹¹ Les textes juridiques (y compris les projets et les propositions) ont été analysés en tant que ressources principales.

Aux fins de l'analyse, a été privilégiée la revue critique de la littérature et des sources primaires. Les informations recueillies ont été examinées et analysées en relation avec la littérature universitaire dans les domaines d'intérêt, à savoir le politiquement correct, la légalité, le discours politique et la migration.

Les couches d'analyse peuvent être classées comme politiques (discours politique), factuelles (données Frontex) et normatives (où des corrélations sont établies entre les législations nationales et le discours national, les normes européennes et le discours des institutions européennes – également dans le contexte plus large de l'UNESCO Déclaration de principes sur la tolérance).

III. Les migrants, un sujet de radicalisation du discours pour les États

La migration a toujours été un sujet disputé dans plus d'un État Membre, utilisé par l'extrême droite pour gagner du soutien, et par la gauche et le centre pour promouvoir des politiques sociales et un discours de tolérance. Bien des centres d'influence et de pouvoir, dont plusieurs groupes politiques, alimentent la peur. Malgré l'absence de victoires électorales substantielles, l'extrême droite européenne a réussi à instiller un discours négatif sur la migration dans l'esprit des citoyens européens, ayant un impact notable sur les perspectives et les processus décisionnels de nombreux gouvernements. Pendant des années, les États membres alimentés par ce récit de droite ont été incapables d'adopter des mesures efficaces de solidarité en matière d'asile. La rhétorique anti-immigration qui prévaut, ainsi que les politiques qui s'en inspirent, reflètent une Europe déséquilibrée. Le rejet et la crainte des réfugiés fuyant les conflits et la misère, ainsi que les violations systématiques de leurs droits humains et de la Convention de Genève, vont à l'encontre des idées d'égalité, de liberté et d'unité dans la diversité.¹²

Dans ce contexte, le politiquement correct a été diabolisé et présenté comme une faute de causes progressistes. En discutant du développement des causes anti-progressistes soutenu par le discours anti-politiquement correct, Jack Sparrow remarque un argument universellement valable : la droite s'est emparée du langage radical comme d'une arme contre une gauche accusée de

¹¹ Bethany Kilcrease, *Falsehood and fallacy, How to Think, Read, and Write in the Twenty-First Century*, University of Toronto Press, Canada, 2021, p. 55-83, où l'acronyme CRAAP désigne « currency, relevance, authority, accuracy, purpose ».

¹² Pietro Bartolo, Cyrus Engerer, Thijs Reuten, Domènec Ruiz Devesa, « A war on immigration in Europe ? », *EUobserver*, 13 décembre 2021. (<https://euobserver.com/opinion/153784>) (consulté le 20 novembre 2022).

soutenir un *statu quo* méprisé. Non seulement les progressistes n'ont pas réussi à avoir gain de cause dans des circonstances qui auraient pourtant dû favoriser la justice sociale et l'égalité, mais le populisme qui avait surgi a ciblé spécifiquement les principes et les slogans progressistes. La droite radicale fait campagne contre la perfidie des « marxistes culturels », des élitistes libéraux, des guerriers de la justice sociale, ainsi que des immigrants, des réfugiés et des peuples autochtones.¹³ Quant à lui, le discours politique en Europe a suivi le même parcours influençant dans le pire les circonstances des migrants.

Face à un afflux massif d'immigrants en provenance de la frontière biélorusse, la Pologne,¹⁴ la Lituanie¹⁵ et la Lettonie¹⁶ ont emprunté des discours nationalistes, présentant les migrants comme « les autres » et considérant le politiquement correct comme une farce. Les paroles ont été traduites en actes et des mesures juridiques et politiques ont été prises, telles que la restriction du droit d'asile, la privation automatique de liberté des demandeurs d'asile, y compris des enfants, l'érection de clôtures en fil de fer barbelé et le déploiement de l'armée à la frontière, dans un cadre juridique exceptionnel créé par la proclamation de l'état d'urgence.¹⁷ Une barrière physique entre la Pologne et la Biélorussie a été érigée et inaugurée en juin 2022, pour empêcher les migrants de franchir la frontière.¹⁸

Le politiquement correct devrait-il être donc mis de côté ? En discutant de l'efficacité et de l'actualité du langage politiquement correct, une question importante est de savoir si les choix linguistiques ont un impact sur les sentiments sous-jacents ou bien s'ils sont de nature purement cosmétique. Dans ce sens, s'il était difficile d'admettre que dans une société libre les substituts ou, au contraire, les suppressions de langage modifieront

¹³ Jack Sparrow, *Trigger Warnings: political correctness and the rise of the right*, Scribe Publications, 2018 (e-book).

¹⁴ Kinga Polynczuk-Alenius, « At the intersection of racism and nationalism : Theorising and contextualising the 'antiimmigration' discourse in Poland », *Nations and Nationalism*, 27, 2021, p. 766–781. (<https://doi.org/10.1111/nana.12611>). (consulté le 20 novembre 2022).

¹⁵ Giedrė Blažytė, Monika Frėjūtė-Rakauskienė, Vilana Pilinkaitė-Sotirovič, « Policy and media discourses on refugees in Lithuania : shaping the boundaries between host society and refugees », *OIKOS*, 1 (29), 2020, p. 7-30. DOI: 10.7220/2351-6561.29.1.

¹⁶ Leonid Ragozin, « Latvians find unity in rejecting refugees », *Politico*, 25 septembre 2015. (<https://www.politico.eu/article/latvia-migration-asylum-crisis-baltics-eu>). (consulté le 20 novembre 2022).

¹⁷ Solidar Foundation, « Poland, Latvia, Lithuania and the EU – stop push backs at the Belarus border ! », 18 octobre 2021. (<https://www.solidar.org/en/news/poland-latvia-lithuania-and-the-eu-stop-push-backs-at-the-belarus-border>). (consulté le 20 novembre 2022).

¹⁸ Website of the Republic of Poland, Ministry of the Interior and Administration, « Completion of the physical part of the barrier on the Polish-Belarusian border – an event with the participation of the leadership of the Ministry of the Interior and Administration », 30 juin 2022. (<https://www.gov.pl/web/mswia-en/completion-of-the-physical-part-of-the-barrier-on-the-polish-belarusian-border---an-event-with-the-participation-of-the-leadership-of-the-ministry-of-the-interior-and-administration>). (consulté le 20 novembre 2022).

dramatiquement les états mentaux et les choix politiques, force est d'admettre qu'ils pourraient cependant être utilisés pour « élever la conscience ».¹⁹

Même au niveau de l'UE, des politiciens sont apparus qui prennent la parole et proposent des politiques anti-migration.²⁰ Cependant, l'UE a généralement maintenu un discours politiquement correct sur la migration, promouvant la tolérance comme une vertu première et insistant incessamment sur la nécessité de défendre les droits de l'homme, comme en témoignent, par exemple, ses plans d'action pluriannuels.²¹ Dans le cadre du lancement par l'Union européenne du programme *Global Europe Human Rights and Democracy*, le haut représentant Josep Borrell, a déclaré: « Des personnes courageuses de tous horizons se battent au quotidien pour leurs libertés civiles, pour des médias indépendants et pour sauvegarder les institutions démocratiques, souvent au prix de grands risques personnels. L'Union européenne est à leurs côtés. Le programme *Global Europe Human Rights and Democracy* nous permettra de renforcer notre soutien et notre protection des droits humains universels et des principes démocratiques dans le monde entier : pour tous, à tout moment et partout. Avec les organisations de la société civile, les défenseurs des droits de l'homme, le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies et la Cour pénale internationale, nous ne laisserons personne de côté. »²² Pourtant, face à la crise, ne laisser personne de côté semble être plutôt une déclaration politique qu'une déclaration factuellement vérifiable.

Le visage humain de la migration forcée a été une fois de plus révélé par la guerre en Ukraine, les Ukrainiens recevant le soutien de tous les pays européens, y compris la Pologne. Le gouvernement polonais a été félicité pour sa réponse à la crise par le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits humains des migrants, Felipe González Morales.²³ Mais même dans le cas de la guerre en Ukraine, la Pologne n'a pas accordé les mêmes droits aux personnes fuyant la même guerre. Une législation spéciale a été adoptée pour aider les migrants ukrainiens. Le 12 mars 2022, le parlement polonais a adopté une loi sur l'assistance aux ressortissants ukrainiens dans le cadre de l'invasion russe de l'Ukraine, à la suite de laquelle les ressortissants ukrainiens

¹⁹ Geoffrey Hughes, *Political correctness. A History of Semantics and Culture*, Hoboken, Wiley-Blackwell, 2010, p. 289-290.

²⁰ Sertan Akbaba, « Re-narrating Europe in the Face of Populism: An Analysis of the Anti-immigration Discourse of Populist Party Leaders », *Insight Turkey*, Vol. 20, No. 3, 2018, p. 199-218. (<http://www.jstor.org/stable/26469851>). (consulté le 20 novembre 2022).

²¹ L'actuel plan d'action de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie 2020-2024 est le troisième plan d'action en la matière adopté par l'UE. (https://eeas.europa.eu/sites/default/files/eu_action_plan_on_human_rights_and_democracy_2020-2024.pdf). (consulté le 20 novembre 2022).

²² Commission européenne, « Strengthening human rights and democracy in the world: EU launches a €1.5 billion plan to promote universal values », communiqué de presse, 9 décembre 2021. (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_21_6695) (consulté le 20 novembre 2022).

²³ Déclaration de fin de visite du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, Felipe González Morales, sur sa visite en Pologne et en Biélorussie du 12 au 25 juillet 2022.

et leurs conjoints peuvent légalement séjourner en Pologne pendant une période de 18 mois après avoir fui la guerre. Dans les mêmes conditions que les citoyens polonais, ils bénéficient d'un accès complet au marché du travail polonais, ainsi qu'au système de santé du pays. Les enfants ukrainiens ont également pleinement accès au système éducatif. Les réfugiés d'Ukraine ont droit à une aide en espèces unique d'environ 63 euros par personne. Les Ukrainiens ont également droit à diverses prestations sociales, notamment des allocations familiales mensuelles, des soins familiaux, etc., en plus de ce paiement monétaire unique.²⁴ Pourtant, les ressortissants d'autres pays qui ont également fui l'Ukraine en raison de la guerre ne sont pas couverts par les dispositions de cette loi spéciale. L'on se rappelle que l'UE a été par ailleurs elle-même critiquée pour son double standard : elle a bien activé la directive sur la protection temporaire des Ukrainiens, mais ne l'a pas fait lors de deux crises précédentes, en 2011 et 2015.²⁵

IV. L'UE et la vision politiquement correcte de la tolérance

L'Union Européenne est fondée sur les valeurs de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité et des droits de l'homme, comme le rappellent le Traité de Lisbonne et la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Les droits de l'homme, la diversité, la paix, la solidarité, le respect mutuel doivent donc représenter des piliers à la fois au niveau des États membres de l'UE comme tels, que dans les relations de l'UE avec le reste du monde.²⁶ Ce qui est encore plus, l'UE adhère formellement à la Déclaration de principes de l'UNESCO sur la tolérance de 1995.²⁷ Dans le préambule de celle-ci, les rédacteurs se déclarent alarmés par la montée de l'intolérance, de la violence, du terrorisme, de la xénophobie, du nationalisme agressif, du racisme, de l'antisémitisme, de l'exclusion, de la marginalisation et de la discrimination à l'égard des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, des réfugiés, des travailleurs migrants, des immigrants et des groupes vulnérables au sein des sociétés, ainsi que par l'accroissement des actes de violence et d'intimidation commis à l'encontre de personnes exerçant leur liberté d'opinion et d'expression. Tous ces comportements menacent, bien évidemment, la consolidation de la paix et de la démocratie au niveau tant national qu'international et constituent autant d'obstacles au développement.

²⁴ Commission européenne, « Poland: Parliament adopts law on assistance to Ukrainian refugees », communiqué de presse, 18 mars 2022. (https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/poland-parliament-adopts-law-assistance-ukrainian-refugees_en). (consulté le 20 novembre 2022).

²⁵ Voir les considérations *supra*.

²⁶ Traité de Lisbonne, Art. 3 (5). (Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne, signé à Lisbonne le 13 décembre 2007, Journal officiel de l'Union européenne, C 306, 17 décembre 2007).

²⁷ UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Déclaration de principe sur la tolérance*, 16 novembre 1995. (<https://www.refworld.org/docid/453395954.html>). (consulté le 20 novembre 2022).

La Déclaration définit la tolérance comme une exigence non seulement morale, mais aussi politique et juridique, comme impliquant la responsabilité de défendre les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Au niveau de l'État, à la tolérance correspondent des obligations positives d'assurer une législation effective, ainsi qu'une application adéquate de la loi et des processus judiciaires et administratifs équitables. La tolérance présuppose également que toutes les personnes aient un accès égal aux opportunités économiques et sociales, sans discrimination. Par ailleurs, la Déclaration institue la Journée de la tolérance, célébrée chaque année le 16 novembre.

En 2021, alors que la crise des migrants à la frontière biélorusse se déroulait et que l'hiver rendait les conditions de vie encore plus dures pour les personnes vivant dans des camps de fortune,²⁸ les institutions de l'UE, telles que le Parlement européen et la Commission européenne, ont soutenu à la fois la journée de la tolérance et la tolérance comme valeur à travers le continent et au-delà.²⁹ Si l'on remet pourtant ces déclarations institutionnelles dans leur contexte, l'on se voit obligé d'admettre qu'elles semblent n'avoir été que des discours politiquement corrects.

Le Jour de la tolérance, un grand nombre de demandes de mesures provisoires avaient déjà été déposées auprès de la Cour EDH, dont la majorité étaient dirigées contre la Pologne, une demande étant déposée contre la Lituanie et deux contre la Lettonie.³⁰ La Cour EDH avait déjà indiqué des mesures provisoires aux pays susmentionnés, demandant à ces États, en premier lieu, de « fournir aux requérants de la nourriture, de l'eau, des vêtements, des soins médicaux adéquats et, si possible, un abri temporaire ». ³¹ La plupart des affaires et des mesures provisoires concernaient la Pologne³² et avaient été ignorées par les autorités polonaises.³³ Le mépris des mesures provisoires, doublé par des mesures légalisant les refoulements et d'autres pratiques contre les migrants, a retenu l'attention de la communauté internationale.

Dans ce contexte, au début d'octobre 2021, le Parlement européen a rédigé une proposition de résolution pour clore le débat sur la déclaration de

²⁸ UNHCR – The UN Refugee Agency, Kristy Siegfried, «The Refugee Brief – 12 November 2021». (<https://www.unhcr.org/refugeebrief/the-refugee-brief-12-november-2021>). (consulté le 20 novembre 2022).

²⁹ Alena Bieling, «EU has more work to do for human rights and tolerance», EURACTIV, 16 novembre 2021. (<https://www.euractiv.com/section/non-discrimination/news/eu-has-more-work-to-do-for-human-rights-and-tolerance>). (consulté le 20 novembre 2022).

³⁰ Cour européenne des droits de l'homme/European Court of Human Rights, « Requests for interim measures concerning the situation at the borders with Belarus », Communiqué de presse publié par le Greffier de la Cour EDH- ECHR 372 (2021) 06.12.2021.

³¹ *Idem*.

³² *Idem*.

³³ Amnesty International, « Poland : Digital evidence indicates Afghan asylum seekers illegally pushed back into Belarus », communiqué de presse, 30 septembre 2021. (<https://www.amnesty.org.uk/press-releases/poland-digital-evidence-indicates-afghan-asylum-seekers-illegally-pushed-back>.) Par ailleurs, seules les mesures provisoires concernant la Pologne sont en vigueur, à ce jour.

la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité conformément à l'article 132, paragraphe 2, du Règlement sur la situation au Bélarus après un an de manifestations et leur répression violente (2021/2881(RSP)).³⁴ Entre autres questions, le document condamne l'instrumentalisation des migrants, y compris des demandeurs d'asile, par le régime biélorusse, comme un outil politique contre les États membres de l'UE, exprime une forte solidarité avec la Lituanie, la Pologne et la Lettonie, ainsi qu'avec d'autres États membres de l'UE ciblés par le régime biélorusse, et invite la Commission et le Conseil à traiter d'urgence la situation humanitaire à la frontière biélorusse. Plus particulièrement, la proposition de résolution appelle les autorités polonaises, lettones et lituaniennes, ainsi que les autres États membres concernés, « à veiller à ce que le droit européen en matière de frontières, d'asile et de retour, la Charte des droits fondamentaux et le droit international des droits de l'homme soient pleinement respectés également pendant la situation d'urgence ». Le Parlement prend explicitement en compte le droit à la dignité humaine, la satisfaction des besoins fondamentaux et l'accès à l'asile, ainsi que l'accès des prestataires d'aide juridique, des médias et des organisations de la société civile dans la zone frontalière; en outre, la proposition fait appel à ces autorités pour mettre immédiatement en œuvre les jugements provisoires de la Cour EDH et pour tenir compte des orientations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et des organes du Conseil de l'Europe. La Commission est également exhortée, « en tant que gardienne des traités, de condamner sans ambiguïté les violations commises par la Pologne, la Lettonie et la Lituanie et de veiller au respect du droit communautaire applicable ».

Quelques jours plus tard, le Parlement européen adopte la Résolution du 7 octobre 2021 sur la situation en Biélorussie après un an de manifestations et de leur violente répression (2021/2881(RSP)).³⁵ Tout en conservant le libellé fort de la motion contre la Biélorussie et en déplorant explicitement la crise humanitaire, la résolution a trouvé un langage beaucoup plus favorable dans le cas de la Pologne, de la Lettonie et de la Lituanie : elle a réitéré la nécessité pour les pays les plus touchés de protéger efficacement les frontières extérieures de l'UE, en respectant le droit international pertinent, en particulier la Convention de Genève, ainsi que le droit de l'UE en matière d'asile, y compris la Charte des droits fondamentaux de l'UE. La résolution a maintenu l'appel aux autorités de la Pologne, de la Lettonie, de la Lituanie et des autres États membres concernés de veiller à ce que le droit européen en matière d'asile et de retour et le droit international des droits de l'homme soient respectés pendant la situation d'urgence, y compris pour ce qui est de l'accès à l'asile, ainsi que l'accès des prestataires d'aide juridique, des médias et des organisations de la société civile dans la zone frontalière; en outre, la proposition renvoie aux orientations de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et aux organes du Conseil de l'Europe. Aucune autre référence

³⁴ Parlement européen, 2019-2024, B9 0488/2021, 04.10.2021.

³⁵ Parlement européen, 2019-2024, P9_TA (2021)0420.

n'a pourtant été reprise concernant les mesures provisoires indiquées par la Cour EDH. De plus, tout en exhortant la Commission "en tant que gardienne des traités à assurer le respect du droit communautaire pertinent", il n'est plus question que le Parlement condamne sans ambiguïté les violations commises par la Pologne, la Lettonie et la Lituanie.

En revanche, lors de l'examen de la situation des migrants ukrainiens, l'UE a été beaucoup plus rapide dans sa réponse.³⁶ Deux semaines seulement après que la Commission européenne a présenté sa proposition, le Parlement européen a approuvé les propositions de l'Action de cohésion pour les réfugiés en Europe (CARE), dans le cadre de la procédure d'urgence, avec 562 voix pour, deux contre et trois abstentions. En outre, de nouvelles lignes directrices opérationnelles pour la gestion des frontières extérieures ont été publiées, « axées sur les mesures à la disposition des États membres afin d'assurer la gestion efficace du passage des personnes fuyant l'Ukraine par les frontières avec la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie et d'éviter les encombrements aux frontières et autour des frontières, tout en maintenant un niveau élevé de sécurité pour l'ensemble de l'espace Schengen ».³⁷

La situation à la frontière avec la Biélorussie reste toujours ambiguë, sans que des actions concrètes soient à proprement parler prises, et aucune autre attention n'y a été accordée par les institutions de l'UE.

V. Crise ou pas crise ? La vérité « noir blanc »

Le 1er décembre 2021, tout en assurant que la situation était sous contrôle, la Commission européenne a annoncé des mesures d'urgence pour durcir les procédures d'asile à la frontière biélorusse. La Commission a présenté la proposition de décision du Conseil relative à des mesures d'urgence provisoires en faveur de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne,³⁸ sur la base de l'article 78, paragraphe 3, du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). La proposition est justifiée par le fait que la Lettonie, la Lituanie et la Pologne sont confrontées à une situation d'urgence caractérisée par un afflux inattendu de ressortissants de pays tiers, instrumentalisés par la Biélorussie à des fins politiques. Également, elle serait la réponse offerte à la demande des États membres touchés de pouvoir

³⁶ Parlement européen, « The EU response to the Ukraine refugee crisis », 29 mars 2022. (<https://www.europarl.europa.eu/news/en/headlines/world/20220324STO26151/the-eu-response-to-the-ukraine-refugee-crisis>). (consulté le 20 novembre 2022).

³⁷ Commission européenne, Communication de la Commission fournissant des lignes directrices opérationnelles pour la gestion des frontières extérieures afin de faciliter le franchissement des frontières entre l'UE et l'Ukraine (2022/C 104 I/01), Journal officiel de l'Union européenne. 4.3.2022, p. 1-6. ([https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022XC0304\(10\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022XC0304(10)&from=EN)). (consulté le 20 novembre 2022).

³⁸ Commission européenne, Proposition de Décision du Conseil relative à des mesures provisoires d'urgence en faveur de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne, Bruxelles, le 1.12.2021, COM(2021) 752 final, 2021/0401 (CNS). (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021PC0752&from=EN>). (consulté le 20 novembre 2022).

recourir à des mesures provisoires pour faire face efficacement à la situation migratoire urgent aux frontières de l'UE.

L'objectif déclaré en est donc d'aider la Lettonie, la Lituanie et la Pologne en prévoyant les mesures et le soutien opérationnel nécessaires pour gérer l'arrivée de personnes instrumentalisées par la Biélorussie, de manière humaine, ordonnée et digne, dans le plein respect des droits fondamentaux.

Alors que les valeurs et les objectifs sont énoncés dans le plein respect du politiquement correct, la formulation de l'exposé des motifs devient hypocrite lorsque celui-ci se réfère à l'essentiel : le peuple.

En faisant référence aux migrants en relation avec l'UE, la proposition utilise les termes « ressortissants de pays tiers », « ressortissants de ces pays », alors que lorsqu'elle parle de ces personnes sur le territoire biélorusse, elle les qualifie de « personnes instrumentalisées par la Biélorussie », « personnes vulnérables bloquées à la frontière et à l'intérieur du Bélarus », « réfugiés » ayant besoin d'une « protection adéquate ». Bien qu'aucun des mots ne soit faux par soi-même, il est difficile de ne pas remarquer la différence de ton : neutre et distant, par rapport à l'UE, et chargé de bagages politiques (et émotionnels), par rapport à la Biélorussie. D'un côté de la frontière, il y a des ressortissants (pas « les nôtres »), tandis que de l'autre, des personnes dans le besoin.

En tout état de cause, la proposition indique clairement qu'elle a été présentée dans l'urgence, dans une « situation de crise »³⁹ générale, dans « une situation d'urgence causée par les actions du Bélarus »⁴⁰ et que, en ce qui concerne la crise humanitaire, « [l]a responsabilité première d'y remédier incombe à la Biélorussie »⁴¹. Pourtant, l'UE s'engage à continuer à fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin sur le sol biélorusse. Sans entrer dans les détails, il est mentionné que, pour éviter qu'une crise humanitaire ne s'aggrave, la Commission et le Service européen pour l'action extérieure ont travaillé en étroite collaboration avec les Nations Unies et ses agences spécialisées, ainsi qu'avec les principales organisations de défense des droits de l'homme.

Passant du langage aux mesures concrètes, la Proposition inclut des dispositions spécifiques relevant du champ d'application de la Directive relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale⁴² (en ce qui concerne l'enregistrement, le dépôt formel d'une demande et la procédure à la frontière) par la Directive sur les conditions

³⁹ *Idem*, par. 10.

⁴⁰ *Idem*, chapitre I, article 1^{er}, Objet.

⁴¹ Proposition de décision du Conseil relative à des mesures d'urgence provisoires en faveur de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne, dans le rapport explicatif et dans le corps de la proposition, par. 3.

⁴² Directive 2013/32/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale (refonte), OJ L 180, 29.6.2013, p. 60. (<http://data.europa.eu/eli/dir/2013/32/oj>). (consulté le 20 novembre 2022).

d'accueil⁴³ et par la Directive « retour »⁴⁴, accompagnées des « garanties nécessaires pour le respect des droits fondamentaux, ainsi que des mesures de soutien opérationnel par les agences de l'Union européenne au profit et à la demande des États membres concernés ».

La procédure urgente de gestion des migrations et des demandeurs d'asile aux frontières extérieures de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne prévoit des dérogations en ce qui concerne la procédure d'asile aux frontières extérieures, les conditions matérielles d'accueil (possibilité de ne couvrir que les besoins essentiels) et la procédure de retour aux frontières extérieures.

En ce qui concerne la procédure d'asile aux frontières extérieures, notamment, la proposition a institué la possibilité pour les États membres concernés d'enregistrer une demande d'asile et d'offrir la possibilité qu'elle soit déposée uniquement à des points d'enregistrement spécifiques situés à proximité de la frontière, y compris à des points de passage frontaliers désignée à cet effet. Le délai d'enregistrement des demandes de protection internationale a été prolongé jusqu'à quatre semaines, contrairement à la Directive sur les procédures d'asile, qui prévoit trois à six jours et jusqu'à dix jours en cas d'afflux important.

En outre, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne ont eu la possibilité d'appliquer la procédure accélérée à la frontière, afin de statuer sur la recevabilité et le fond de toutes les demandes (sauf lorsqu'il est impossible de fournir un soutien adéquat aux demandeurs ayant des problèmes de santé spécifiques), en tant que mesure visant à aider ces États à protéger leur intégrité territoriale et à empêcher l'entrée de ceux qui ne remplissent pas les conditions d'entrée, tout en protégeant les droits fondamentaux. La possibilité d'examiner une demande à la frontière sans autoriser l'entrée sur le territoire, prévue par l'article 43 de la Directive sur les procédures d'asile, offre ce type de protection, mais le bien-fondé des demandes ne peut être examiné suivant une procédure déroulée à la frontière que dans un cadre limité en vertu des règles actuelles. Bien que cela puisse être le cas dans certaines circonstances pour les demandeurs qui sont entrés illégalement dans la zone, la décision étend cette option à tous les demandeurs, sans limitation. Par ailleurs, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne peuvent prolonger la durée de la procédure à la frontière de seize semaines (par opposition au maximum de quatre semaines prévues par l'art. 43 (3) de la Directive sur les procédures d'asile).

S'appuyant sur les mesures provisoires de la Cour européenne des droits de l'homme indiquées à la Lettonie, la Lituanie et la Pologne, la proposition stipule que ces États devaient veiller à ce que toute action respecte « les

⁴³ Directive 2013/33/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale (refonte), OJ L 180, 29.6.2013, p. 96-116. (<http://data.europa.eu/eli/dir/2013/33/oj>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁴⁴ Directive 2008/115/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, OJ L 348, 24.12.2008, p. 98-107. (<http://data.europa.eu/eli/dir/2008/115/oj>). (consulté le 20 novembre 2022).

garanties humanitaires fondamentales, telles que la mise à la disposition des ressortissants des pays tiers de la nourriture, de l'eau, des vêtements, des soins médicaux, d'assistance aux personnes vulnérables et d'hébergement temporaire. En même temps, elle laisse paraître la difficulté d'assurer le respect des normes concernant les conditions matérielles d'accueil. Par dérogation à la Directive 2013/33/UE (directive conditions d'accueil), les trois États membres peuvent temporairement fixer des modalités pour des conditions matérielles d'accueil différentes de celles prévues aux articles 17 et 18 de la Directive 2013/33/UE en ce qui concerne les demandeurs appréhendés ou se trouvant en proximité de la frontière avec la Biélorussie après une entrée illégale ou après s'être présentés aux points de passage frontaliers. Ainsi, les règles générales sur les conditions matérielles d'accueil et les soins de santé, tout comme les modalités des conditions matérielles d'accueil peuvent se réduire au niveau de la couverture des besoins de base.

Dans le cadre de la procédure de retour aux frontières extérieures, pour les ressortissants des pays tiers et les apatrides dont la demande de protection internationale est rejetée, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne peuvent décider de ne pas appliquer la Directive 2008/115/CE relative aux normes et procédures communes dans les États membres en matière du retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (Directive retour). Il existe cependant deux limites: le respect du principe de non-refoulement et de l'intérêt supérieur de l'enfant, de la vie familiale et de l'état de santé du ressortissant de pays tiers concerné, et la garantie que son traitement et son niveau de protection ne sont moins favorables que prévu à l'article 8, paragraphes 4 et 5 (limitations du recours à des mesures coercitives), à l'article 9, paragraphe 2, point a) – (report de l'éloignement), à l'article 14, paragraphe 1, points b) et d) (soins de santé d'urgence et prise en compte des besoins des personnes vulnérables) et les articles 16 et 17 (conditions de détention) de la Directive 2008/115/CE .

En ce qui concerne les garanties, la proposition mentionne que la Lettonie, la Lituanie et la Pologne informent dûment les ressortissants de pays tiers ou les apatrides dans une langue qu'ils comprennent ou sont raisonnablement censés comprendre des mesures appliquées, des points dédiés accessibles pour l'enregistrement et l'introduction d'une demande de protection internationale, en particulier le point le plus proche où ils peuvent introduire une demande de protection internationale, de la possibilité de faire appel de la décision et la durée des mesures. En outre, le régime dérogatoire ne s'appliquera plus longtemps que strictement nécessaire pour faire face à la situation d'urgence provoquée par la Biélorussie, et en tout état de cause pas plus de six mois à compter de l'entrée en vigueur des dispositions relevantes.

La proposition contient également des dispositions concernant le soutien opérationnel par les agences de l'UE (L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes – Frontex, le Bureau européen d'appui en matière d'asile ⁴⁵, et Europol).

⁴⁵ Actuellement, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA).

En conclusion, le rapport explicatif de la proposition souligne que toutes les dispositions exceptionnelles que celle-ci prévoit s'inscrivent dans les limites du respect des droits fondamentaux et qu'elles observent les principes reconnus, notamment, par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, ainsi que les obligations découlant du droit international. Une référence spécifique est faite aux droits consacrés par la Charte, notamment le droit à la dignité humaine (article 1), l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (article 4), le droit à la liberté et à la sûreté (article 6), le droit d'asile (article 18), l'interdiction des expulsions collectives et la protection contre le refoulement (article 19(1) et (2)), le droit à la non-discrimination (article 21), le principe d'égalité entre hommes et femmes (article 23), les droits de l'enfant (article 24) et le droit à un recours effectif (article 47).

Comme indiqué, même avec des garanties en place, les mesures proposées par la Commission limitent en fait la protection offerte par la législation européenne en matière d'immigration et ne peuvent être justifiées que pour une courte période et pendant une situation de crise exceptionnelle. Pourtant, au moment de la proposition, la vice-présidente de la Commission, Margaritis Schinas, et la commissaire aux affaires intérieures, Ylva Johansson, affirmaient que la situation autour de la frontière biélorusse s'améliorait et qu'elle ne pouvait pas être qualifiée de crise migratoire.⁴⁶ Il convient de souligner que, même dans le contexte de l'augmentation massive du nombre de migrants en 2021, l'ampleur de la migration irrégulière à toutes les frontières orientales est beaucoup plus faible que sur toute autre route migratoire vers l'UE et s'élève à une fraction du total.⁴⁷ Il est vrai que la situation à la frontière biélorusse est exceptionnelle, mais uniquement sous l'angle de l'augmentation soudaine et importante du nombre de migrants. Alors que d'autres routes migratoires ont dû faire face à des nombres beaucoup plus importants de migrants au fil du temps, ces chiffres n'ont pourtant jamais été considérés par l'UE comme une situation justifiant des mesures exceptionnelles. La dualité de cette approche a été fortement critiquée. Des questions ont été posées quant à la position de l'Union européenne sur la situation : finalement, a-t-on affaire à une crise ?

Les militants des droits de l'homme et les progressistes ont pu dans ce contexte affirmer que la Commission avait cédé aux extrémistes de la migration comme la Pologne, qui étaient sous pression pour agir en raison de l'afflux de milliers de migrants essayant de traverser la frontière vers l'UE.⁴⁸

⁴⁶ Jacopo Barigazzi, « EU grants emergency asylum measures for Belarus border – but insists no crisis yet », *Politico*, 1 décembre 2021. (<https://www.politico.eu/article/eu-grants-emergency-asylum-measures-for-belarus-border-but-insists-no-crisis-yet>). (consulté le 20 novembre 2022).

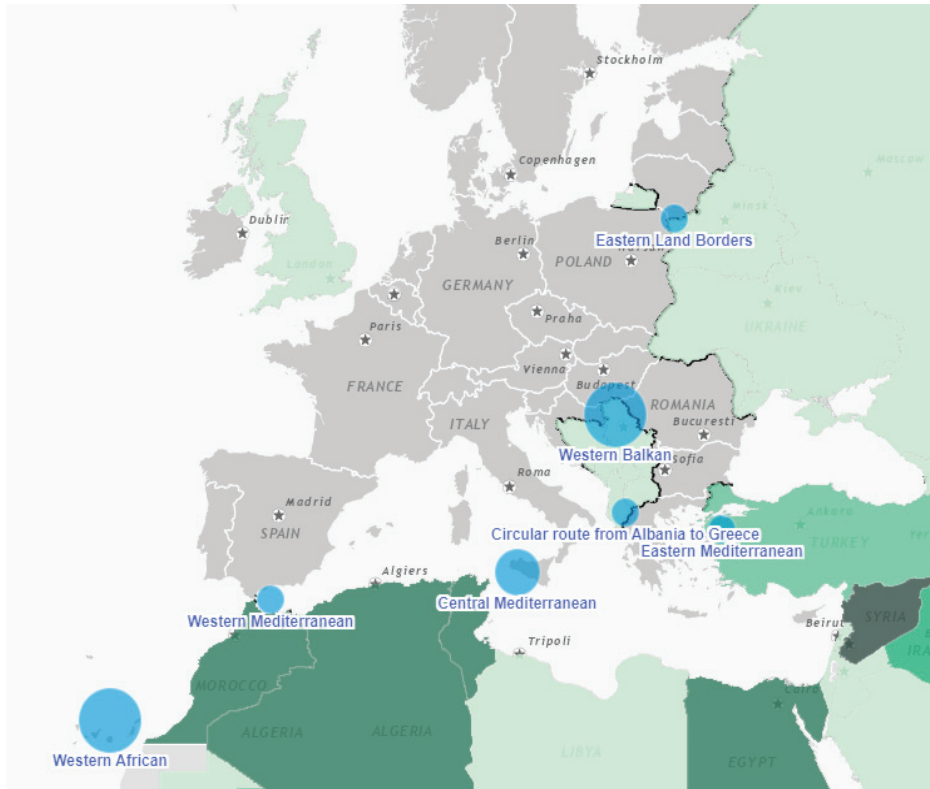
⁴⁷ Informations Frontex sur les routes migratoires – route frontalière orientale. (<https://frontex.europa.eu/we-know/migratory-routes/eastern-borders-route>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁴⁸ Jacopo Barigazzi, « EU grants emergency asylum measures for Belarus border – but insists no crisis yet », *Politico*, le 1^{er} décembre 2021. (<https://www.politico.eu/article/eu-grants-emergency-asylum-measures-for-belarus-border-but-insists-no-crisis-yet>).

Si en effet il ne s'agit pas d'une crise, la question se pose de savoir si les mesures exceptionnelles qui avaient été prises sont justifiables, d'autant plus que l'acquis de l'UE sur la migration contient déjà des dispositions pour faire face à une augmentation de l'afflux de migrants. Le discours et les mesures légales semblent incongrus, du point de vue de la nécessité, de l'urgence et de la justification. Tout en se cachant derrière le discours politiquement correct de défense des droits de l'homme, les mesures proposées indiquent en réalité le contraire.

Alors que dans le cas de l'Ukraine, la directive sur la protection temporaire facilite la mise en œuvre rapide de mécanismes favorisant les migrants, les mesures mises en place à l'égard des migrants en provenance de Biélorussie vont tout à fait dans le sens opposé.

Carte migratoire – la situation migratoire en Europe (avant la guerre en Ukraine) (Chaque cercle représente l'une des principales routes migratoires vers l'UE)⁴⁹



grants-emergency-asylum-measures-for-belarus-border-but-insists-no-crisis-yet).
(consulté le 20 novembre 2022).

⁴⁹ Données Frontex, disponibles sur: <https://frontex.europa.eu/we-know/migratory-map>.
(consulté le 20 novembre 2022).

VI. L'effet dans le cadre politique et juridique de l'UE

La manière dont la Commission a proposé de traiter la situation autour de la frontière biélorusse a été sévèrement critiquée. Par exemple, l'eurodéputé allemand Damian Boeselager, membre du parti progressiste paneuropéen Volt et du groupe des Verts au Parlement européen, a qualifié la proposition d'utilisation de l'article 78.3 comme ayant pour but "de permettre à la Pologne, à la Lituanie et à la Lettonie d'ignorer complètement la protection de l'asile et punir les gens utilisés à des fins politiques".⁵⁰ Oxfam a qualifié la proposition comme un affaiblissement des droits fondamentaux des demandeurs d'asile, qui renforce la « forteresse Europe », s'inscrivant dans une tendance dangereuse qui va à l'encontre des valeurs de l'UE.⁵¹ Le Conseil européen des réfugiés et des exilés (ECRE)⁵², Amnesty International⁵³ et Human Rights Watch⁵⁴ sont parmi les ONG les plus notables à s'être prononcées en termes peu flatteurs sur la proposition de la Commission.

Le Parlement européen a débattu de la proposition le 15 décembre 2021 et les parlementaires ont exprimé des avis mitigés sur les questions, allant du soutien au rejet total.⁵⁵

Il en résulte également que la proposition est considérée par certains dans le contexte de la révision du code frontières Schengen, afin de trouver une solution plus durable pour pallier aux menaces hybrides et renforcer l'UE, ainsi que dans le contexte de la réforme du droit d'asile européen. Il est attendu que la proposition interagira avec les règles juridiques existantes et futures de l'UE.

⁵⁰ Damian Boeselager, « Fortress Europe's "emergency measures": Europe limits asylum protection at the Belarus borders », billet de blogue, 6 décembre 2021. (<https://www.damianboeselager.org/blog/fortress-europes-emergency-measures-europe-limits-asylum-protection-at-the-belarus-borders>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁵¹ Oxfam International, « Oxfam reaction to the European Commission proposal that Poland and its two Baltic neighbours Lithuania and Latvia can restrict the right to claim asylum to designated and limited places such as chosen border points », communiqué de presse, 2 décembre 2021. (<https://www.oxfam.org/en/press-releases/oxfam-reaction-european-commission-proposal-poland-and-its-two-baltic-neighbours>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁵² ECRE (European Council on Refugees and Exiles), « Editorial: Commission Proposal Leaves Little Solutions but Plenty of Contradictions », *ECRE Weekly Bulletin*, 3 décembre 2021. (<https://ecre.org/editorial-commission-proposal-leaves-little-solutions-but-plenty-of-contradictions>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁵³ Amnesty International, « UE: "Exceptional measures" normalize dehumanization of asylum seekers », 1^{er} décembre 2021. (<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2021/12/eu-exceptional-measures-normalize-dehumanization-of-asylum-seekers>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁵⁴ Judith Sunderland, « Asylum Rights Thrown into a Frozen Ditch on Poland-Belarus Border. European Commission Proposes Measures "To Apply the Fiction of Non-Entry" », *Human Right Watch*, 3 décembre 2021. (<https://www.hrw.org/node/380609/printable/print>). (consulté le 20 novembre 2022).

⁵⁵ Parlement européen, Débats, Strasbourg, 15 décembre 2021. (https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-9-2021-12-15-ITM-029_EN.html). (consulté le 20 novembre 2022).

M. Anže Logar, président en exercice du Conseil, a souligné que « nous ne devrions pas seulement agir comme des pompiers dans la gestion des migrations ; il est grand temps maintenant de commencer et de conclure le travail en tant qu'architectes d'un nouveau pacte holistique et cohérent pour la migration et l'asile qui relie tous les points des différentes situations auxquelles nous sommes confrontés, qui apporte les garanties nécessaires de responsabilité et de solidarité, et qui permettrait de tourner la page de la politique migratoire européenne ». ⁵⁶

La nouvelle architecture sera sans doute une construction intéressante à analyser. Mais la situation de la Pologne au regard de sa frontière avec la Biélorussie ressemble à la crise migratoire de 2015, survenue après la crise économique de 2008. La migration a été saisie comme une « opportunité pour les gouvernements européens et les élites européennes de gérer la confiance amoindrie des citoyens européens pour leurs politiques », fournissant un « danger urgent vaguement défini qui vient de l'autre côté de nos frontières supposées communes » ⁵⁷, pour atténuer la déception croissante des Européens. Actuellement, suite à la crise du Covid 19, les réfugiés ne seraient-ils pas à nouveau utilisés comme instrument politique ?

Face à la situation en Ukraine, il y a l'espoir d'un renouvellement des politiques frontalières et d'une réponse plus adéquate à la migration forcée. ⁵⁸ Mais la Pologne et l'UE continuent de se replier sur elles-mêmes, maintenant une double mesure pour ceux qui sont considérés comme « Européens » et « les autres ».

VII. Conclusion

Dans le contexte de la crise frontalière biélorusse, l'UE s'est portée au secours de ses États membres, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne. Sous l'égide du respect des droits de l'homme, les migrants bloqués aux frontières et refoulés semblent néanmoins représenter une préoccupation secondaire. Le discours juridique et politique des institutions de l'UE se concentre en fait sur la guerre hybride menée par la Biélorussie, ignorant les problèmes au sein des États membres, y compris la violation des mesures provisoires indiquées par la CEDH à la demande des migrants.

Les propositions législatives présentées par les institutions de l'UE sont, au fond, un abaissement de la norme d'acquis de l'UE en matière de migration et d'asile, contrairement au discours positif des politiciens.

⁵⁶ *Idem.*

⁵⁷ Dimitris Dalakoglou, *Which Refugee Crisis? On the Proxy of the Systemic Eurocrisis and Its Spatialities*, In: Eva Nanopoulos et Fotis Vergis, (Eds.), *The Crisis behind the Eurocrisis: The Eurocrisis as a Multidimensional Systemic Crisis of the EU*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 370. DOI: 10.1017/9781108598859.

⁵⁸ Meghan Benton, Andrew Selee, «The Ukrainian Conflict Could Be a Tipping Point for Refugee Protection», MPI – Migration Policy Institute, mai 2022. (<https://www.migrationpolicy.org/news/ukrainian-displacement-refugee-protection>). (consulté le 20 novembre 2022).

La guerre en Ukraine a semblé apporter l'espoir de la revitalisation des sentiments humains envers les migrants et de l'élaboration de meilleures politiques pour faire face aux crises migratoires. Mais les mesures prises visent apparemment à aider uniquement les Ukrainiens et les États membres qui les abritent. Rien n'indique qu'elles seraient susceptibles d'influencer une politique plus large en matière de migration.

Ce n'est bien sûr pas à nous d'essayer de prédire l'avenir, mais sur la base du cadre défini jusqu'à présent, les conditions procédurales pour les migrants peuvent devenir beaucoup plus souples, en faveur des États membres et au détriment des personnes, avec des délais et des retards plus longs. Du point de vue des conditions matérielles d'accueil, ce qui reste c'est le standard minimum, imposé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, relevant en matière des mesures provisoires : nourriture, eau, vêtements, soins médicaux adéquats, assistance aux personnes vulnérables et aide temporaire à l'abri. Alors que la législation de l'UE est capable d'amplifier les normes des droits de l'homme, assurant des standards plus élaborées et plus progressistes que la Convention Européenne des Droits de l'Homme⁵⁹, elle semble pour l'instant se contenter de moins, ne fût-ce que dans le cas des non-Européens.

En décembre 2022, l'Union Européenne célébrera le 10^e anniversaire du prix Nobel de la paix 2012 qui lui a été décerné en reconnaissance de 60 ans de paix, de réconciliation et de démocratie.⁶⁰ Pour rester fidèle à ses traditions de longue date et montrer qu'elle défend toujours les valeurs inscrites dans ses traités fondateurs, l'Union doit prouver que les valeurs de la démocratie et du respect des droits fondamentaux représentent plus qu'un discours politiquement correct cachant une Europe Forteresse.

⁵⁹ Cathryn Costello, *The Human Rights of Migrants and Refugees in European Law*, Oxford University Press, 2015. DOI:10.1093/acprof:oso/9780199644742.001.0001 – ebook.

⁶⁰ Le prix Nobel de la paix 2012, NobelPrize.org, Nobel Prize Outreach AB 2022. (<https://www.nobelprize.org/prizes/peace/2012/summary>). (consulté le 20 novembre 2022).

Être ou ne pas être (Charlie). Rire, violence verbale, liberté d'expression¹

Salvatore DI PIAZZA
Università degli Studi di Palermo, Italia

Résumé. Dans cet article, en partant du cas exemplaire de Charlie Hebdo, nous discutons de la manière dont le thème du rire s'entrelace avec celui de la liberté d'expression. Plus précisément, nous tentons de répondre à questions suivantes : comment le cadre comique peut-il modifier l'espace de la liberté d'expression ? Tout peut-il être dit dans ce type de cadre ? Le rire peut-il être à la fois un antidote et un amplificateur de la violence verbale ?

Abstract. In this article, starting with the exemplary case of Charlie Hebdo, we discuss the way in which the theme of laughter is intertwined with that of freedom of expression. More precisely, we try to answer the following questions: how can the comic framework modify the space of freedom of expression? Can everything be said within this kind of framework? Can laughter be both an antidote and an enhancer of verbal violence?

Mots clés : satire, liberté d'expression, *hate speech*, pouvoir, violence verbale

Keywords : satire, free speech, hate speech, power, verbal violence

1. Introduction

L'attentat du 7 janvier 2015 à Paris contre le siège du journal hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* a représenté, à bien des égards, un véritable point de non-retour. Parmi les diverses questions qui ont (ré)émergé à la suite de cet attentat, il y en a plusieurs de nature théorique, dont, sans aucun doute, celle concernant la relation – complexe et intriquée – entre le rire qui désacralise, la liberté d'expression et la violence verbale. Bien entendu, cette question n'a pas été soulevée lors de l'attaque contre le journal français, mais il ne fait aucun doute que le débat a pris de l'ampleur depuis lors, notamment en raison des proportions de la tragédie. Dans les pages qui suivent, en prenant *Charlie Hebdo* comme point de référence, nous allons voir comment le thème du rire met en jeu la question des limites possibles de la liberté d'expression ; en d'autres mots, peut-on tout dire dans un cadre comique désacralisant ? Ou encore, y a-t-il des limites au-delà desquelles nous ne pouvons pas aller ? Pour répondre à ces interrogations, deux questions d'extrême actualité doivent être prises au sérieux : si les mots peuvent exercer une forme de violence symbolique, qu'est-ce qu'il faut faire avec le rire désacralisant s'il risque de produire ce type de violence ? Et, donc, l'effet comique peut-il être un sauf-conduit pour pouvoir « tout dire » ? À la

¹ Cet article est fondé sur l'intervention intitulée « Être ou ne pas être (Charlie) : la satire entre violence verbale et liberté d'expression » au Colloque international d'études francophones (CIEFT) des 17 et 18 mars 2022. Le résumé est paru dans *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole*, Supplément à la revue *Dialogues francophones*, n°1/2022, p. 23. Les questions abordées dans l'article sont également discutées, bien qu'avec quelques différences, dans Di Piazza (2022).

fin de l'article, en répondant à ces questions, nous évoquerons la question de la censure, tant juridique que sociale, comme stratégie potentielle pour limiter la violence verbale qui peut se cacher même dans le discours comique.

2. Le rire qui désacralise

Dans la multiplicité des jeux linguistiques que nous jouons en permanence, certains ont en commun le fait d'avoir un rapport avec le rire : l'ironie, l'humour, le sarcasme, la satire, etc. Bien qu'il existe des définitions théoriques qui tentent de distinguer et de mettre de l'ordre dans ces pratiques linguistiques, en réalité, les frontières sont beaucoup plus floues, probablement parce que le phénomène du rire lui-même est difficilement saisissable, « si complexe qu'aucune théorie n'est, ou du moins ne l'a pas été jusqu'à présent, capable de l'expliquer complètement » (Eco 2017, 61)².

L'objet de cet article n'est évidemment pas de discuter ou d'esquisser une quelconque théorie générale du rire, mais nous souhaitons nous concentrer sur un cas particulier que l'on pourrait appeler, succinctement, la satire à la *Charlie Hebdo*, c'est-à-dire l'irrévérence, la causticité, le politiquement incorrect, en bref, la moquerie désacralisant. Une précision s'impose. Lorsque nous utilisons le mot « désacralisant », nous l'entendons au sens littéral, c'est à dire le rire qui brise le caractère sacré qui entoure certaines questions dont il est difficile de rire précisément en raison de leur caractère sacré³. Pensons, par exemple, au thème de la mort, du handicap, de la diversité sexuelle, de la race, etc., autant de sujets qui, lorsqu'ils font l'objet d'une satire, divisent l'opinion publique entre ceux qui optent pour le rire irrévérencieux et ceux qui partagent pour l'indignation mal dissimulée.

S'il est vrai, en effet, que pour ceux qui considèrent certaines questions comme enveloppées d'une dimension de sacralité – et donc intouchables par la dimension comique – la rupture de cette sacralité prend les traits du blasphème (à comprendre dans un sens large, pas seulement religieux), il est tout aussi vrai que les processus qui visent à désacraliser, qui brisent les tabous, ont un aspect (au moins potentiellement) positif pour leurs promoteurs. Il s'agit de vider le symbole de sa force symbolique et de permettre d'observer, d'une position nouvelle et, donc, privilégiée parce que non idolâtre, des questions autrement considérées comme *indiscutables*⁴.

Bien sûr, le rire n'est pas le seul moyen de franchir la barrière du sacré, et ce n'est pas forcément le moyen le plus pacifique. Au contraire, dans certains cas, elle prend des traits particulièrement corrosifs, précisément parce que l'effet comique – comme on le verra – peut facilement déterminer

² Pour une analyse détaillée du rire, nous nous référons non seulement au classique Bergson (1900), mais aussi à Apte (1985), Ceccarelli (1988), Minois (2000) et Le Breton (2018).

³ Il vaut la peine d'apporter deux précisions : premièrement, nous n'entendons pas le sacré uniquement dans un sens religieux ; deuxièmement, même la notion de sacré est une construction culturelle, sujette par conséquent, à la variabilité dans l'espace et le temps. Il n'y a pas de sacré pour tout le monde, évidemment.

⁴ Sur les processus de désacralisation liés au rire, voir Bettini (2020).

un acte de dérision⁵. Et cela peut avoir un effet potentiellement explosif, précisément en raison du rôle crucial que le sacré joue dans la vie des êtres humains, tant en termes symboliques que dans la conduite concrète de la vie : en fait, nos croyances autour de ce que nous considérons comme sacré sont caractérisées par la dimension d'intransigeance et de non-négociabilité.

3. Le potentiel violent du rire

Un élément important à prendre en considération dans le processus de comicité désacralisante est l'appartenance ou non au groupe touché par la question de la personne qui lance cette opération. Si nous pensons, pour donner un exemple, à l'humour noir en relation avec la Shoah, celui-ci prend des traits complètement différents selon l'appartenance ou non de l'auteur à la communauté juive. Dans un cas, le fait de se moquer, en la désacralisant, d'une tragédie qui a frappé son propre peuple, plutôt que de se configurer comme une forme de violence verbale, apparaît comme une sorte de *sublimation* de cette violence, une manière d'assumer le passé, de garder en vie la mémoire d'un événement catastrophique, de tenter de guérir les névroses de tout un peuple à travers un processus de renforcement de l'identité⁶. Au contraire, lorsque ce rire vient de quelqu'un de l'extérieur de cette communauté, la perception change et le processus comique apparaît comme moqueur, voir haineux, méprisant et irrespectueux, et, dans certains cas, même pénalement punissable⁷.

Dans le cas du Juif qui rit de la Shoah, pour continuer avec le même exemple, ou de la personne handicapée qui se moque du handicap, la relation entre le rire et la violence est simplifiée par le fait que la personne qui rit de ce dont nous ne *pouvons* pas rire est, précisément, une partie du groupe cible⁸, dont les « bonnes » intentions peuvent difficilement être mises en doute : nous sommes rassurés par des « bonnes » intentions facilement identifiables et, comme nous l'avons mentionné, la violence de cette désacralisation est en quelque sorte sublimée. En revanche, lorsque c'est quelqu'un d'autre, quelqu'un qui n'appartient pas au groupe cible, qui s'en moque ou si, plus généralement, les « bonnes » intentions sont difficilement

⁵ Quintilien a parfaitement résumé cette possibilité que le rire devienne *un dérيره* : « a derisu non procul abest risus » (*Institutio oratoria*, VI 3, 7).

⁶ Dans certains cas, même à l'intérieur du camp, les déportés juifs se moquaient de leur propre condition. Ces pratiques d'autodérision avaient pour fonction d'exorciser la souffrance et la mort, une manière de réagir à la douleur en se moquant de la situation que cette douleur provoquait. Sur le lien entre le rire et la Shoah, voir, entre autres, Lauterwein et Strauss (2009) et, en particulier, Lauterwein (2009).

⁷ Il convient de rappeler que cette différence est possible parce qu'il n'existe pas de discours – non seulement satirique, mais tout discours – qui soit indépendant du locuteur et de l'auditeur, alors qu'au contraire, comme le disait Aristote, le *logos est composé*, oui, de ce qui est dit, mais aussi du locuteur et de celui à qui il s'adresse (Lo Piparo 2014).

⁸ Il convient toutefois de rappeler que le groupe-cible n'est pas toujours monolithique et compact mais qu'il peut, au contraire, être caractérisé par des sensibilités très différentes parmi ses composantes.

identifiables⁹, alors l'effet violent se prépare de plus en plus. Nous pourrions y lire une volonté de ridiculiser et, dans ce cas, la rupture du tabou libérerait son potentiel violent.

À vrai dire, ce potentiel violent, même s'il est partiellement sublimé, comme nous l'avons dit, même en cas de « bonnes » intentions, dans une certaine mesure garde son potentiel violent pour au moins plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit de l'effet aliénant que produit, dans tous les cas, la profanation du tabou. Le tabou est par définition une bombe non explosée toujours sur le point d'exploser. Il a à voir avec des interdictions ou des prohibitions, en effet, qui sont en quelque sorte sacrées et, par conséquent, le fait d'assister à sa violation produit de toute façon un sentiment d'éloignement et de malaise – ne serait-ce que momentanément. Les tabous, du moins dans une certaine mesure, contribuent à structurer une communauté, à tracer son identité, et leur transgression modifie ce cadre identitaire.

En second lieu, il faut noter que l'auteur de la satire, « qui prétend jeter le discrédit sur les vices, l'injustice ou les dissimulations à travers l'humour, sera toujours suspect, sous le noble prétexte de corriger les mœurs par le rire, de laisser libre le cours à sa violence, son mépris et sa haine » (Passard et Ramond 2021, 20).

En outre, il faut tenir compte du fait que le groupe-cible n'est pas un monolithe homogène, c'est pourquoi même lorsque la satire émane de ses membres, d'autres membres du groupe peuvent en percevoir la violence ou, a minima, le caractère inapproprié.

4. Discours de haine et liberté d'expression

Au sein de la satire à la *Charlie Hebdo*, comme nous l'avons appelée, il est possible de délimiter au moins deux situations comiques légèrement différentes. Dans certains cas, des situations tragiques sont incluses dans le cadre comique (un tremblement de terre et ses victimes, l'extermination de personnes, etc.) et ce sont les cas dans lesquels il n'est pas facile de dire si ce rire est aussi une moquerie ou s'il s'agit plutôt d'un moyen – extrême et désacralisant – par lequel aborder un sujet terriblement sérieux. Dans ces cas-ci, le registre utilisé est souvent si extrême qu'il produit une différence non seulement quantitative mais aussi qualitative par rapport à d'autres situations satiriques. En outre, une autre spécificité à noter, la reconnaissance des « bonnes » intentions évoquées plus haut, n'est pas immédiate ou, en tout

⁹ Bien entendu, l'appartenance ou non au groupe-cible n'est pas le seul élément qui facilite la reconnaissance des intentions. L'histoire personnelle de la personne qui met en scène l'action comique, la renommée qui la précède (la *doxa*, pour le dire encore avec Aristote), la situation particulière dans laquelle la comédie est jouée ainsi que d'innombrables autres facteurs peuvent guider la perception du public dans la reconnaissance des intentions. Dans le cas des caricatures, la reconstruction des intentions est encore plus complexe en raison de la forte charge d'implicite de la caricature elle-même, qui, de par son caractère contracté et allusif, s'ouvre à différents niveaux d'interprétation, plus ou moins violents, dont le satiriste n'est pas nécessairement responsable.

cas, même si les « bonnes » intentions sont reconnues, nous percevons une violente extrémisation de la forme expressive utilisée.

Dans d'autres cas, la moquerie ne concerne pas quelque chose de tragique, mais quelque chose de plus proprement sacré (les confessions religieuses, surtout) et d'extrêmement important dans l'échelle des valeurs de ceux qui considèrent cet aspect comme sacré. Dans ces cas-ci, le rire est plutôt une forme de dérision qui manifeste la volonté de priver – même brutalement et radicalement – certaines questions de leur sacralité.

Dans ces deux cas, la question est, comme nous l'avons dit au début, de savoir si le cadre comique peut servir de sauf-conduit à l'expression d'un discours *extrême*, d'un discours radical et violent, dans son contenu et, surtout, dans sa forme¹⁰. Il s'agit également de voir si les contraintes, en termes de liberté d'expression, restent identiques pour un discours satirique et un discours non satirique. Il faut d'abord noter que le discours satirique se distingue du discours non satirique par le fait qu'il ne doit pas être soumis au critère de la vérité. Au contraire, souvent, la satire s'exerce précisément sous la forme du paradoxe, de l'exaspération caricaturale de la réalité, de la déformation délibérée de la vérité. Le cadre comique permet ainsi de dépasser l'opposition vrai/faux, pour la mettre entre parenthèses, puisque ce n'est pas l'effet de la vérité qui est dominant, mais bien l'effet comique¹¹. Le fait que le discours satirique ait la liberté – comme on a dit – de dépasser la dichotomie vrai/faux et de ne pas devoir respecter la correspondance entre ce qui est dit et la réalité des faits n'implique pas, cependant, que dans le discours satirique on puisse *tout* dire. Ce n'est pas le point décisif et la question demeure : savoir si la nature satirique contribue à dédramatiser et à atténuer la violence ou si elle peut avoir l'effet inverse, donc, amplifier la violence. Reste, en d'autres termes, le problème de l'*espace de la satire*, c'est-à-dire « à quels critères et exigences une satire doit-elle répondre pour apparaître comme une forme socialement admissible d'exprimer une mascarade et donc un blâme ou, au contraire, comme une expression critique intolérable, illégitime voir prohibée » (Passard et Ramond 2021, 20). Le problème est que, « (e)n tant qu'activité transgressive, la satire se trouve fatalement amenée à entrer en conflit avec les normes juridiques, sociales, morales et politiques qui encadrent la liberté de parole, qu'il s'agisse de les moquer, de le contourner ou de s'y opposer frontalement » (27-29). Après tout, il est arrivé plusieurs fois que le droit à la satire soit restreint – avec des sanctions légales – parce qu'il ne différerait pas des pratiques des *discours de haine*, certifiant ainsi que la composante satirique ne conduisait pas à une dépréciation de l'offense.

¹⁰ Par exemple, comme le fait remarquer à juste titre Billig, « there is often controversy whether a particular joke or joking remark should be branded as 'racist'. In such controversies, defenders will typically claim that the joke is 'just a joke' whereas accusers will contend that a racist joke can never be 'just a joke' » (2005, 165).

¹¹ Au demeurant, le fait même que ce ne soit pas l'expression de la vérité qui soit en jeu dans ces situations rend intrinsèquement plus compliquée l'identification des abus (pensons, par exemple, à certaines formes de diffamation).

5. Les effets de la dimension publique du rire

Non seulement la dimension satirique n'est pas un sauf-conduit pour tout dire, au contraire, dans certains cas, le lien même avec le rire renforce l'effet violent. Ceci est dû, tout d'abord, à un aspect apparemment secondaire de la satire, à savoir sa dimension intrinsèquement publique. Rire en public et, donc, ensemble, de quelqu'un ou de quelque chose peut engendrer une sorte d'effet intimidateur (*bullying effect*), de ridiculisation publique, et cela car c'est la dimension publique, la présence de tiers qui multiplie l'effet violent sur la réputation de la personne satirisée¹². C'est le visage le plus violent du rire : la meute qui grince les dents contre la victime. De manière extrêmement suggestive, dans le chapitre sur la psychologie du mangeur de *Masse et Puissance*, par exemple, Canetti dit que chaque chute qui provoque le rire rappelle la condition d'impuissance du déchu, qui devient une sorte de proie (Canetti 1966, 237).

La dimension publique pose un autre problème. De nos jours, une pratique comique qui naît au sein d'une communauté et s'adresse à cette communauté peut soudainement – et parfois de manière inattendue – trouver un public complètement différent par rapport à celui pour lequel elle était née, un public ayant des croyances de fond (*endoxa* pour le dire à la manière d'Aristote) qui ne sont pas forcément partagées par celui d'origine. C'est justement ce processus qui peut être observé dans le cas de notre intérêt. En effet, si au début *Charlie Hebdo* est né comme un journal hebdomadaire de niche, ayant des lecteurs sélectionnés qui décidaient librement de l'acheter, aujourd'hui la diffusion des informations est telle que l'audience de *Charlie Hebdo* est potentiellement illimitée.

Il est clair que plus le public est large, plus il est facile pour certaines formes comiques d'être inappropriées pour des secteurs de ce nouveau public. Ce n'est pas une coïncidence si, dans l'article 21 de la Constitution italienne, la liberté d'expression a une limite explicitement donnée par les « bonnes mœurs »¹³, une expression qui se réfère à ce qui caractérise les normes, le style de vie d'une communauté. Il est donc facile de comprendre comment un problème structurel émerge inévitablement dans une société à la fois mondialisée (où un message provenant d'une communauté est projeté de manière virale au niveau d'autres communautés, peut-être culturellement différentes) et multiethnique (où coexistent des « minorités » et des « majorités » culturellement différentes). Il en résulte un espace public partagé, autrement dit une arène qui ne peut pas facilement être gérée par une seule forme d'ainsi dites « bonnes mœurs ». L'énorme stratification et complexité d'un public potentiellement illimité est, d'une certaine manière, un problème insoluble, surtout dans le cas du discours satirique qui est délibérément radical et irrévérencieux.

¹² Sur la possibilité que l'humour puisse produire un *bullying effect*, voir Dynel 2021.

¹³ « Sont interdits les imprimés, les spectacles et toutes les autres manifestations contraires aux bonnes mœurs » (article 21 de la Constitution de la République italienne).

Un défi émerge lorsqu'il faut garantir la liberté d'expression et appréhender la différence indéniable entre la violence verbale et la violence physique. L'attaque physique de la rédaction de Charlie Hebdo est, sans aucun doute, l'acte de violence exécration par excellence. Mais comment gérer, alors, cette forme de violence verbale qui se propage à travers la satire qui exerce une forme de *discours de haine* ? S'il est sacro-saint de condamner la violence physique de ceux qui prétendent exercer une défense – disproportionnée et exécration – de la communauté touchée par la satire, est-il alors légitime de permettre à *Charlie Hebdo*, en tant qu'exemple paradigmatique, d'exercer des formes de violence verbale, compte tenu de la difficulté de tracer une ligne de démarcation entre la satire et le discours de haine¹⁴ ?

La distinction – selon nous – ne doit pas tant être faite entre la satire d'une part (où tout serait permis) et le discours de haine d'autre part (où la censure et la condamnation pourraient être exercées), mais entre la satire qui – au nom du droit à la liberté d'expression – ne porte pas atteinte à d'autres droits fondamentaux et celle qui franchit cette ligne. La satire, selon la forme qu'elle prend et selon le destinataire qu'elle cible, peut exercer une violence très puissante. Le risque que nous courrons est alors celui d'attribuer au droit à la liberté d'expression un statut d'exception par rapport à d'autres droits, alors qu'en fait il devrait être considéré comme un droit à mettre en équilibre avec d'autres. Et cela parce que, comme nous l'avons vu, la possibilité d'exercer des formes de violence qui peuvent affecter d'autres droits est inhérente à l'expression humaine¹⁵.

Si nous prenons au sérieux l'idée que les mots sont potentiellement des armes, nous ne pouvons pas mettre la liberté d'expression au-dessus de tout le reste, il s'agit plutôt de gérer un compromis entre des droits qui entrent en collision entre eux. En bref, sans que cela vire vers ce qu'Angenot (2021, 363) appelle *l'esprit de censure*, un trait distinctif de notre époque, nous pensons qu'il faut éviter de *sacraliser* la liberté d'expression, de l'élever à un droit qualitativement supérieur par rapport aux autres droits et qu'il faut donc éviter – pour faire un jeu de mots – de sacraliser la désacralisation, au risque de ne plus pouvoir dire « Je ne suis pas *Charlie* ». Notons également que « même si la liberté d'expression est en démocratie garantie comme un droit fondamental, la loi a également pour souci d'en éviter les éventuels "abus". [...] Le discours satirique [...] constitue à cet égard un terrain critique par excellence pour tester les limites posées à la liberté d'expression et au droit d'opinion qu'il met souvent au défi. » (Passard et Ramond 2021, 27).

¹⁴ Sur la difficulté de tracer cette frontière voir Godioli (2020).

¹⁵ Évidemment cette position ne résout pas a priori le problème concret de la distinction entre la satire de mauvais, voire de très mauvais, goût et celle qui porte atteinte, par exemple, aux principes de dignité égale et de non-discrimination sur la base de la diversité ethnique ou raciale.

6. La question du pouvoir

Cette question des limites de la liberté d'expression et du rire se mêle à un autre aspect déterminant pour le fonctionnement de la satire, à savoir son rapport au pouvoir. En supposant, tout d'abord, que le rire est toujours un pouvoir qui « est contingent et dépend d'un ensemble de facteurs sociaux, politiques et affectifs » (Quemener 2021, 290), il faut certainement distinguer entre un rire de la *minorité* et un rire de la *majorité*, où la minorité et la majorité ne doivent pas être comprises en termes purement quantitatifs, mais sont telles en fonction de la relation qu'elles entretiennent avec le pouvoir.

Depuis les temps les plus reculés, la satire a été du côté de la minorité, elle s'est positionnée comme une attaque de la minorité contre le pouvoir constitué, une sorte de rempart pour exercer des formes de critique qui ne lui seraient pas accordées autrement. De ce point de vue, la satire est cette forme comique qui se présente comme un exercice extrême de parrhésie : le rire représenté, oui, dans ce cas, une sorte de sauf-conduit pour dire au pouvoir ce que le pouvoir ne veut pas entendre. Ou mieux et plus précisément : il y a une satire contre le pouvoir que le pouvoir permet, représentant une concession physiologique, une sorte d'exutoire permis à la voix de la dissidence, qui contribue à légitimer le pouvoir lui-même ; mais il y a aussi la satire corrosive, qui vise à échapper au contrôle des gouvernants et à les critiquer et que le pouvoir – surtout dans ses formes les plus autoritaires – ne permet pas et tente de faire taire.

D'autre part, il y a aussi un rire de la majorité qui s'en prend plutôt à ceux qui sont dans une condition de faiblesse, à ceux qui ne détiennent pas le pouvoir mais le subissent : il représente, comme nous l'avons déjà dit, l'aspect violent du rire.

Ces deux formes de rire (de la majorité et de la minorité) peuvent être représentées – pour ne donner qu'un exemple iconique – en se référant au contraste entre le pouvoir nazi et la communauté juive dans l'Allemagne d'Hitler. D'une part, il y a la satire contre le *Reich* (Herzog 2006), qui représente évidemment la réponse – peut-être la seule possible – contre l'oppression toujours plus pressante : les soumis au pouvoir trouvent dans la satire non seulement un moyen de renforcer leur identité, mais aussi une forme d'opposition au régime. D'autre part, le pouvoir nazi ne cesse de se moquer des Juifs, jouant sur les stéréotypes bien connus qui caractérisent cette communauté. Pensons, par exemple, à l'hebdomadaire *Der Stürmer*, paru en Allemagne entre 1923 et 1945, qui publiait – entre autres – des dessins et des caricatures antisémites, lesquels devaient provoquer le rire des sympathisants nazis et – en même temps – une plus ample humiliation des Juifs. Dans de tels cas, la satire, plutôt qu'une forme de contre-pouvoir, est configurée comme organique au pouvoir et comme un instrument de propagande des idées.

Si, toutefois, l'exemple des Juifs et des Allemands dans l'Allemagne nazie est un cas facile, dans lequel nous pouvons identifier sans aucun doute qui détient le pouvoir et qui est soumis au pouvoir, en réalité les cas peuvent être plus complexes. L'exemple même de *Charlie Hebdo* est symbolique de

cette complexité qui n'est pas facile à gérer : comme on l'a fait remarquer à juste titre, « [l]a satire possède sans doute plus de légitimité quand elle ridiculise les puissants que quand elle se moque des faibles, mais la distinction se révèle parfois difficile à maintenir. Dans l'affaire des caricatures de Mahomet publiées en 2005 par le journal danois *Jyllands Posten* [...] le dessin stigmatisait-il les "faibles" (ces minorités musulmanes souvent victimes de discriminations dans les pays occidentaux) ou les "puissants" (ces fous de Dieu tuant des innocents avec une violence inouïe) ? » (Haarscher 2021, 77).

7. Aristote, en conclusion

En conclusion, nous ne pensons pas qu'il y ait place pour une stratégie de censure préventive qui, au nom du *politiquement correct*, puissent *a priori* évaluer quels sont ces sujets qui peuvent être ciblés par la satire et ceux qui ne peuvent pas l'être. Cette stratégie préventive se placerait en amont du processus d'« incitation à la haine ». Ce qui nous semble plus efficace et raisonnable c'est que les sanctions restent appliquées *a posteriori*, dans ces cas où la satire a été considérée une forme de violence verbale. Il s'agit donc d'appliquer une évaluation au cas par cas et non pas tous azimuts.

La censure préventive est perçue – plus encore que la sanction à évaluer les cas un par un – comme une forme de restriction de la liberté d'expression qui produit des formes inévitables de contre-positionnement idéologique. En l'absence de violations avérées d'autres droits, nous ne voyons pas d'alternative à des formes de censure *sociale* qui consisteraient à pouvoir exercer pleinement le droit de dire « Je ne suis pas *Charlie* » tout en laissant à *Charlie* le droit de dessiner des caricatures, même de très mauvais goût. Cela prévoit, toutefois, la possibilité de sanctions éventuelles en cas de violation avérée d'autres droits. Après tout, l'un des avantages de la violence verbale, par rapport à la violence physique, est qu'elle a une marge de *réparation* bien plus grande.

Peut-être Aristote a-t-il raison lorsqu'il parle du comique au chapitre 14 du livre IV de l'*Éthique à Nicomaque* (1127b 34 et suivants). Comme il le fait souvent, Aristote distingue deux excès à éviter : en l'occurrence, d'une part, l'excès des « bouffons vulgaires » (*bomolòchoi kai phortikòì*) qui « se préoccupent plus d'essayer (*stochazesthai*) de faire rire les gens que [...] de ne pas offenser (*lypèin*) ceux qui sont l'objet de la plaisanterie » ; d'autre part, l'excès des « rustiques et durs » (*àgrikoì kai skleroì*) qui « ne sont pas capables de dire eux-mêmes des mots d'esprit et s'irritent contre ceux qui en font ». Tous les deux se distinguent de ceux qui plaisantent de manière appropriée (*emmelòs*), qui sont appelés intelligents (*eutràpelos*), qui se caractérisent par leur tact (*epidexiòtes*) et qui préfèrent l'allusion (*ypònoia*) à la turpitude (*aischrologhìa*) ; ce qui « ne fait pas une petite différence avec la bienséance ». Pour Aristote aussi, une plaisanterie peut être interprétée comme un outrage (*loidòrema*), « et le législateur interdit certains outrages », ajoutant : « peut-être que certaines plaisanteries auraient aussi dû être interdites ». Et c'est précisément pour cette raison que « l'homme

honnête et de bon goût, l'homme vraiment libre (*charieis kai eleuthèrios*) sera dans ses relations comme une loi perpétuelle pour lui-même (*nomos on eautò*) ». Or, comme il s'agit d'une médiation entre deux excès, nous savons combien cela est difficile à saisir pour Aristote lui-même. C'est comme si, dans l'exercice de la satire, nous devons être conscients de cette difficulté et des risques qu'elle comporte. Un risque, après tout, qui n'est pas différent de celui qu'assume le *parresiate*, surtout si l'on considère la *parresia* comme une technique conjecturale et faillible, comme en parle Philodème de Gadara et comme elle apparaît, à bien des égards, dans un fragment de Démocrite (B 226 D.-K. apud Stobée, *Églogues*, III, 13, 47) où nous lisons que « la *parresia* est la caractéristique propre de la liberté, mais elle implique une entreprise risquée, la reconnaissance de ce qui est opportun » (*tou kairou diagnosis*). Une variante, donc, du jeu parresiasique foucauldien : ne pas dire nécessairement la vérité, mais *tout* dire sous la forme que nous voulons, avec les risques que cela comporte en fonction de la capacité de tolérance de celui dont nous nous moquons et du tiers, le public. Dans ce cas également, il nous semble donc que le risque que prend l'humoriste/parresiate est celui de naviguer sans règles rigides à suivre mais en étant, pour citer Aristote, une loi perpétuelle pour lui-même.

Références bibliographiques

- Angenot, Marc, « Malaise dans l'esprit de moquerie et de satire : la passion de censure et ses progrès », in Cédric Passard et Denis Ramond (dir.), *De quoi se moque-t-on ? Satire et liberté d'expression*, Paris, CNRS Editions, 2021, p. 363-387.
- Apte, Mahadev, *Humour et rire. Une approche anthropologique*, Londres, Ithaca, 1985.
- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, traduction de Richard Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004.
- Bergson, Henry, *Le rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, Félix Alcan, 1900.
- Bettini, Maurizio, « Ridere degli dèi nell'antichità classica », in Maurizio Bettini, Massimo Raveri et Francesco Remotti (dir.), *Ridere degli dèi, ridere con gli dei*, Bologna, Il Mulino, 2020, p. 69-102.
- Billig, Michael, *Laughter and Ridicule: Towards a Social Critique of Humour*, Londres, Sage, 2005.
- Canetti, Elias, *Masse et Puissance*, traduit de l'allemand par Robert Rovini, Paris, Gallimard, 1966 [1960].
- Ceccarelli, Fabio, *Sorriso e riso. Saggio di antropologia biosociale*, Turin, Einaudi, 1988.
- Constitution de la République italienne (version en italien). [En ligne]. <<https://www.se.nato.it/istituzione/la-costituzione>>. (consulté le 26 décembre 2022).
- Di Piazza, Salvatore, « Risus abundat? Al confine tra libertà di espressione e violenza verbale », in Salvatore Di Piazza et Alessandro Spina (dir.), *Parole cattive. La libertà di espressione tra linguaggio, diritto e filosofia*, Rome, Quodlibet, 2022, p. 87-98.
- Dynel, Marta, « Humour and (mock) aggression: Distinguishing cyberbullying from roasting », *Language & Communication*, n° 81, 2021, p. 17-36.
- Eco, Umberto, « Intellectual Autobiography », in Sara Beardsworth et Randall Auxie (eds.), *The Philosophy of Umberto Eco*, vol. 35, Chicago, Open Court, Coll. Library of the Living Philosophers, 2017, p. 1-65.
- Philodemus, *On Frank Criticism*, introduction, traduction et notes de David Konstan et al, Atlanta, Scholars Press, 1998.

-
- Godioli, Alberto, « Cartoon Controversies at the European Court of Human Rights: Towards Forensic Humor Studies », *Open Library of Humanities*, 6(1), 22, 2020, p. 1-35.
- Haarscher, Guy, « Satire, blasphème et propos racistes : quelques réflexions sur les pièges de la censure politiquement correcte », in Cédric Passard et Denis Ramond (éds.), *De quoi se moque-t-on ? Satire et liberté d'expression*, Paris, CNRS Editions, 2021, p. 77-94.
- Herzog, Rudolph, *Heil Hitler, das Schwein ist tot! Lachen unter Hitler – Komik und Humor im Dritten Reich*, Frankfurt am Main, Eichborn AG, 2006.
- Le Breton, David, *Rire. Une anthropologie du rieur*, Paris, Éditions Métailié, 2018.
- Lauterwein, Andréa et Colette Strauss-Hiva (éds.), *Rire, mémoire, Shoah*, Paris, Editions de l'Éclat, 2009.
- Lauterwein, Andréa, « Du rire anti-nazi au rire catastrophé. Cabaret, blagues et jargons dans les ghettos et les camps », in Andréa Lauterwein et Colette Strauss-Hiva, 2009, p. 79-106.
- Lo Piparo, Franco, « Sur la “grammaire publique” du sujet parlant », in Sylvie Archaimbault et al. (eds.), *Penser l'histoire des savoirs linguistiques. Hommage à Sylvain Auroux*, Lyon, ENS Éditions, 2014, p. 155-161.
- Minois, Georges, *Histoire du rire et de la dérision*, Paris, Fayard, 2000.
- Muccioli, Federicomaria, *Le orecchie lunghe di Alessandro Magno. Satira del potere nel mondo greco (IV-I secolo a.C.)*, Roma, Carocci, 2018.
- Passard, Cédric et Denis Ramond (éds.), *De quoi se moque-t-on ? Satire et liberté d'expression*, Paris, CNRS Editions, 2021.
- Quemener, Nelly, « Entre rire et dégoût. Saisir les réactions publiques à Dieudonné », in Cédric Passard et Denis Ramond (éds.), *De quoi se moque-t-on ? Satire et liberté d'expression*, Paris, CNRS Editions, 2021, p. 285-302.

Sur le destin du langage, du droit et de la justice à l'heure actuelle : « All a penis is, is just a large clitoris. »¹

Florentin ȚUCA
Roumanie

Résumé. Dans cet article, nous présentons quelques-unes des prises de positions actuelles relatives aux règles de non-discrimination (de genre, de sexe, d'âge, etc.) et aux droits ainsi qu'à l'égalité de tou.te.s. Nous montrons aussi leur impact sur le langage juridique et sur la langue même. Notre investigation vise à illustrer comment le législateur est influencé par les courants idéologiques extrêmes contemporains.

Abstract. In this article, we present some of the current positions on the rules of non-discrimination (gender, sex, age, etc.) and the rights and equality of all human beings. We also show their impact and effect on legal language and on the language itself. Our investigation aims to illustrate how the legal field is influenced by extreme contemporary ideological currents.

Mots clés : femme, non-discrimination, droits des femmes, égalité femmes-hommes
Key words : woman, non-discrimination, women's rights, equality between women and men

Non, ne me blâmez pas pour ces propos : « All a penis is, is just a large clitoris » ! L'idée de les utiliser dans le titre est à moi, néanmoins, ce lemme cassant et rythmé que je cite en anglais ne m'appartient pas. C'est Marci Bowers, une chirurgienne qualifiée et reconnue en vaginoplastie, qui les a prononcés à l'occasion d'une conférence de spécialité organisée à l'Université Duke où l'on a applaudi sa « fluidité de genre ». (cf. Sailer 2022). C'est une définition qui me fait penser – entre autres blasphèmes et idées impures d'antan – au destin du langage, du droit et de la justice. Quel sort leur réservent les troubles qui tourmentent profondément la réalité et la société actuelles ? Il est fort probable que le rapport entre la sentence de la susmentionnée chirurgienne et la justice à l'époque du blasphème puisse paraître faux. Vous découvrirez, je l'espère bien, qu'il ne l'est pas du tout. Si je fais cette affirmation, ce n'est pas parce que les définitions constituent des matières premières importantes dont on se sert dans les équations juridiques, ni parce qu'une obsession professionnelle me rend accro aux lois et à la jurisprudence que je voyais partout devant mes yeux, quel que soit le contexte. Face à de tels arguments, l'inquiétude est grave, engendrée par la crainte que le monde entier d'ailleurs et nous tous, les juristes y compris, nous devenons fous et que nous nous aliénons irrémédiablement. À plusieurs

¹ Traduction du roumain et restructuration (résumé, mots clés et bibliographie) réalisées par Anne Poda. La version roumaine du texte est parue dans la revue en ligne *Juridice.ro*, « Essentiels » (<https://www.juridice.ro/essentials/5542/all-a-penis-is-is-just-a-large-clitoris>), ensuite sur la page officielle de l'auteur qui a cédé à titre gratuit les droits de traduction en français, pour la présente édition du volume *Agapes francophones*, Timișoara, Editura Universității de Vest, 2023.

reprises, j'ai écrit sur la crise contemporaine du droit et de la justice (Țuca 2020), de même que sur le dérapage du langage juridique et politique contre lequel j'ai pesté (Țuca 2019). Dans ce qui suit, je pousse un autre soupir mécontent de l'effondrement spirituel qui affaiblit aussi bien la société en général que le monde juridique en particulier. Parler du droit et de sa crise est en consonance avec ce soupir, étant donné que l'on ne peut point mésestimer les confusions sémantiques qui concourent à le déstabiliser (1), à éroder méthodiquement certains de ses grands principes fondateurs (2) et à le détourner, ô combien tristement !, de ses fondements éthiques (3).

1. Certainement, lorsque je prétends que la justice est souffrante, intubée en réanimation, je la considère, tout d'abord, comme une victime collatérale (ou peut-être, sait-on jamais, même délibérément pourchassée) d'une guerre mondiale qui est, dans son essence même, une guerre contre la culture ainsi que spirituelle. Quelque séduisant que soit le sujet, son analyse n'est ici pas tranchée, ce sont les philosophes qui y procèdent le mieux et je ne m'y aventure pas. Néanmoins, en tant qu'avocat plaidant, je ne saurais ignorer que la science et le système juridique, au service desquels je travaille, se trouvent au cœur d'une crise identitaire profonde. Cette crise est marquée, entre autres, par le choc de la « culture de l'inversion » (« *You are by now accustomed to the rapid acceleration of the culture of inversion* », Dreher 2022) : ce qui était vrai hier, du moins le pensait-on, ne l'est plus aujourd'hui et vice versa, le faux d'antan devient le vrai actuel. Les catégories logiques de la vérité et du mensonge sont également des catégories juridiques fondamentales, dont le statut est consolidé par l'immutabilité du et des sens, qui garantit le système architectonique de résistance du droit. Toute contestation rend celle-ci probante, étant corroborée par l'essence du droit, et la stabilité des significations assure sa structure de résistance ; toute contestation de ces prémisses la rend profondément vulnérable. Ainsi revenons-nous aux mêmes définitions et à quelques exemples parmi des centaines d'autres.

À l'occasion des audiences, des candidatures, en mars dernier, à la Cour suprême des Etats-Unis, Ketanji Brown Jackson a été invitée à donner une définition au mot « femme ». La candidate au poste de juge à la plus haute juridiction de la « démocratie », la plus « haute » et « indispensable » au monde (n'en est-il pas ainsi ?), a répondu simplement qu'elle ne peut en donner une dans ce contexte, précisant ensuite qu'elle ne peut pas le faire « parce qu'elle n'est pas biologiste » (la vérité sort de la bouche du pécheur, parce que la vraie définition se « cache » dans la biologie !). Rebecca Jordan-Young, « réputée spécialiste en études de genre », a apprécié que la réponse de la très distinguée dame/femme est d'autant plus appropriée que la définition est sensiblement nuancable. Historienne de la biologie et philosophe, professeure à Harvard, Sarah Richardson a également soutenu que la définition du mot « femme » devrait toujours être ajustée – eurêka ! – « selon le contexte » et cela que ce soit d'un point de vue légal ou scientifique (cf. Dreher 2022). En raison des efforts juridiques que les avocat.e.s

fournissent pour payer les pots cassés, l'évitement de la juge Jackson soulève de nombreuses questions relatives et à son intégrité professionnelle et, en tant que magistrat (au sommet de la hiérarchie institutionnelle de surcroît), à son dévouement aux grands principes et critères de la justice et de la morale. Or, la définition du mot « femme » est un acte fondamental, aussi bien linguistiquement parlant que juridiquement. Cela parce qu'une femme comparait devant le tribunal et devant d'autres instances en tant que porteuse de droits et d'obligations spécifiques, prévus dans des normes et règles juridiques qui régissent indistinctement les êtres humains ainsi que la vie en société, et qui reconnaissent aux femmes des droits de nature diverse dans les sphères publique et privée, tels que le principe constitutionnel relatif à l'égalité femmes-hommes, la non-discrimination à l'égard des femmes, l'égalité civile dans le mariage, la reconnaissance du statut de mère, le droit à l'égalité dans l'héritage, l'accès aux activités sportives, le droit à l'avortement, etc. La juge Jackson élude une réponse en s'appuyant sur un sophisme fallacieux discréditant une magistrate qui postule pour une place vacante prestigieuse. La fracture de logique (y compris linguistique) creuse la sémantique elle-même, et avance l'idée que les définitions sont l'apanage exclusif des spécialistes. Un parallogisme en découle : 1. Les boulangers font du pain, puisqu'ils savent le fabriquer (et le définir) ; 2. Je ne suis pas boulanger ; 3. Donc je ne sais pas fabriquer du pain (ni le décrire ou le définir) – cependant, je sais ce qu'est un pain ; je ne suis nullement mathématicien, je sais néanmoins ce qu'est un triangle. Par-dessus tout, de par sa réponse, en fait de par son absence de réponse, la juge Jackson soutiendrait l'idée que la définition du mot femme devrait être retirée des débats juridiques et, notamment, des dictionnaires.

L'avortement est intimement lié à la femme et à la définition du mot « femme » – acte médical qui, mettant fin à une grossesse, est susceptible de comporter des implications au niveau de la santé et d'avoir des conséquences juridiques lourdes. Sous l'influence de certains courants idéologiques à la mode, dont l'égalité des sexes, on serait tenu de séparer « l'avortement » (l'interruption volontaire de grossesse) de la « femme » (mère ou porteuse gestationnelle) ; donc de considérer cette dernière, tout comme les règles, accessible, naturelle et à la portée de tou.te.s. Ainsi, la célèbre fondation Marie Stopes International annonce qu'elle accueille et donne accès au service médical d'avortement aux « personnes de tous genres » (« *We welcome and support people of all gender identities to access abortion care services* », Cf. MSI). Étant donné que, selon des thèses récentes, il serait « déshumanisant » de ne parler de l'avortement qu'en référence à la femme, les cliniques pratiquant l'avortement devraient, par conséquent, éviter le « *w- word* » (de « women »)/ le « mot *f* » (de « femmes ») dans les brochures de présentation (Lloyd 2021) et, dans ces circonstances, les références aux femmes sur le sujet seraient, selon le magazine féministe *Ms.*, complètement déplacées car ignorant les transgenres et les personnes non binaires (Ragosta 2021). Afin de prévenir toute discrimination, il serait préférable, dirait-on, de supprimer toute référence aux femmes en général, ceci quels que soient les

soins de santé et hospitaliers qui leur sont dispensés. Il paraîtrait plus facile de les désigner par des syntagmes tels que « possesseuses d’utérus », « personnes qui allaitent », sans oublier de mettre en exergue l’allaitement fait de la poitrine (« *chestfeeding* »), et non du sein (« *breastfeeding* »), parce que le second choix serait profondément offensant, *ergo* discriminatoire (Dahlen 2021, 483). En toute logique, on parvient à bannir de toute urgence des dictionnaires d’autres mots perçus comme des offenses : le mot « femme » est suivi des mots « garçon » et « fille », ces deux derniers étant estimés obsolètes, insuffisamment scientifiques et amorphes. Selon Vivian Ware, gérante de l’inclusion et de la diversité à Disneyland, renoncer à de telles profanités, équivaldrait à offrir aux enfants une chance d’échapper à la moule procustéenne des genres et à une hypersexualisation (dans Shedlock 2021, « *that magical moment for children who do not identify with traditional gender roles* »). En outre, la décision de supprimer les mots des dictionnaires résonnerait avec la nécessité de « décoloniser le genre ». Faisant écho à l’allégation citée en original dans le titre de cet article, d’autres militant.e.s transgenre, qui ont participé à la conférence universitaire antérieurement rappelée, jaugent que la compréhension que nous avons du genre, loin d’être osmotique, est fortement manipulable et, de ce fait, contrôlable. Auteur de l’ouvrage *Spectrums : Autistic Transgender People in Their Own Words* (2020), Maxfield Sparrow en est un représentant soulignant l’importance des mouvements de protestation et qui encourage la révolte contre ce qui pourrait entraver l’identité de l’être humain : « *it’s really important to rebel against those restrictions of who one is allowed to be.* » (Sailer 2022).

Tout en traitant des mots « prohibés », des garçonnetts et fillettes, il me vient à l’esprit les termes de « pédophilie » et de « pédophile », également en train d’être tabouisés, surtout par les associations de protection de mineurs, parce que leurs « connotations négatives » sont susceptibles d’éveiller un « sentiment d’inconfort », partagé dans différents milieux – notamment dans le monde académique ! Sur ces entrefaites, lesdits termes seraient à bannir des dictionnaires et, éventuellement, à remplacer par quelque chose de plus pratique, plus doux et « neutre ». Il semblerait qu’aux conditions requises correspondît l’acronyme anglais MAP – *Minor Attract Persons*, à savoir des « personnes attirées par les mineurs » (v. Lindquist 2021). Une fois ce cap franchi – je souhaite qu’il n’en advienne jamais ainsi, ni de mon vivant, ni ultérieurement – la prochaine étape consisterait à éliminer la pédophilie non seulement du dictionnaire, mais aussi du code pénal.

Afin d’exposer la façon dont le droit se saisit du langage et de la langue et d’attester le degré d’influence que les choix linguistiques ont sur le texte juridique et sur le droit lui-même, j’ajoute un exemple emprunté à une idéologie cousine de l’antiracisme. Le jour où Ibram X. Kendi², l’un des militants les plus actifs du mouvement antiraciste étatsunien, a été interrogé

² Directeur du Centre de Recherches en Antiracisme, Université de Boston, États-Unis.

sur ce qu'est le racisme, celui-ci ne s'est pas dérobé (tel que la juge Jackson le fit en parlant du mot « femme ») : « Le racisme est un ensemble de politiques racistes qui contribuent à l'inégalité raciale soutenue par des idées racistes. » La réponse est vicieuse, car la définition est tautologique, l'antiracisme étant défini par lui-même. À cette absurdité, le public a promptement réagi par le rire. Bien que le ridicule ne tue pas, Kendi peine vainement à échapper au ridicule et enchaîne avec la définition de l'antiracisme qui, déclare-t-il, « est un ensemble de politiques antiracistes qui contribuent à l'équité raciale soutenues par des idées antiracistes. » (Shapiro 2021). Saisit-on le ridicule ?

Enchaînons toujours sur le racisme moyennant une acception altérée de la méritocratie ainsi qu'un « plaidoyer » contre la compétence professionnelle et contre les talents – « anciens » – comme critères d'évaluation et de promotion. Ainsi, selon Alison Collins, haut fonctionnaire de l'élite pédagogique de San Francisco, la méritocratie n'est qu'une invention raciste fondée sur une prétendue suprématie de la race blanche. Elle renvoie à l'étude « *Hiding behind high-stakes testing: Meritocracy, objectivity and inequality in U.S. education* », par Wayne Au (« *an ideology of meritocracy that fundamentally masks structural inequalities related to race and economic class* », 2013) qu'elle paraphrase dans son tweet : lorsque nous disons que certains élèves « méritent » une éducation de qualité, nous admettons implicitement que d'autres ne la méritent pas. Quand nous disons que certaines écoles ont des uniformes, nous acceptons que d'autres n'en aient pas. Lorsque nous décrétons que certaines cultures valorisent l'éducation, nous acceptons que d'autres ne le fassent pas³. » (cf. Berrien 2020) De fil en aiguille, à l'évocation des propos antérieurement commentés, un souvenir me revient en mémoire. Il y a de cela quelques années, lors d'une conférence devant un public formé de juristes en herbe, j'ai tâché de faire valoir les critères qui méritent d'être pris en compte lors d'un concours ou d'un recrutement de personnel. La sélection, non discriminatoire tous azimuts, ne jugulera pas la compétence, l'expérience professionnelle, l'intelligence émotionnelle, etc. L'exemple auquel j'ai eu recours est le secteur de la petite enfance et les métiers dits de femme *versus* la police de proximité et les métiers d'homme. Un jeune étudiant s'est empressé de sanctionner mon point de vue, d'étiqueter mon discours comme sexiste, avant qu'il ne le déclarât irrecevable. Il est fort probable qu'à l'avenir ledit discours sur la méritocratie ne soit estimé comme une hérésie, comme il se produit dans le monde universitaire étatsunien (v. Abbot 2021).

Puisque l'on est amenés à parler des étudiants en droit, futurs magistrats, avocats ou procureurs, j'ajouterai à ma liste un autre exemple d'inversion, triste volte-face d'une institution fondamentale autant pour le milieu académique que pour l'état de droit : la liberté d'expression. Un droit fondamental qui vient d'être de nouveau attaqué dans la plus

³ Dans l'original: « When we say some kids “deserve” access to a quality education, we are also inherently saying some don't. When we say some schools are “academic” we are saying others aren't. When we say some cultures value education, we are saying some don't. » (cf. Berrien 2020).

« incontournable » démocratie de la planète, pas n'importe où qui plus est, à savoir à la faculté de droit de l'Université de Yale : un groupe d'étudiants, juristes *in spe*, y a organisé un immense scandale dont le point culminant a été l'annulation d'une conférence portant sur la liberté d'expression ! Comble d'ironie – *quod erat demonstrandum* dans ce contexte –, pour justifier l'annulation de la conférence sur la liberté d'expression, les contestataires ont invoqué le *First Amendment*, c'est-à-dire la liberté d'expression même. (Shuster 2022) C'est ainsi que, sur la base d'une même culture de l'inversion, l'on arrive à traduire la liberté d'expression par « incitation à la haine » (*free speech is hate speech*). (Furedi 2021) Quant à l'intention proclamée par l'oligarque-excentrique- transhumaniste-voyageur dans l'espace, Elon Musk, de réinstaurer la liberté d'expression sur la plateforme *Twitter*, sous son contrôle après une récente acquisition, on l'a considérée inquiétante (Pommiers et Clairouin 2022) et, qui plus est, « une atteinte à la démocratie » et comme « une menace contre la civilisation » (Slater 2022). (Je doute que ses intentions visant à valoriser la liberté d'expression soient sincères, mais ce sujet vaudrait la peine d'être développé ailleurs.)

La liste des mots malmenés, des concepts mutilés et des définitions retournées sens dessus dessous ou amendées pour des raisons idéologiques est beaucoup plus vaste. J'espère y revenir dans un autre contexte avec une analyse des repères sémantiques et normatifs qui ont infesté nos vies au cours des deux dernières années et qui ont été estropiés selon le *mauvais* vouloir des gouvernants de tout bord : « pandémie », « immunité collective », « vaccin » et autres diktats de la biosécurité (Matters 2021). En attendant, je préfère passer de l'offense faite aux mots à la pollution infligée aux principes.

2. Comme nous le savons et – je l'espère bien – nous l'acceptons tous, l'un des grands principes fondamentaux du droit d'après-guerre est celui de l'égalité devant la loi, de nature universelle (s'appliquant à tous les sujets de droit de manière non-discriminatoire).

Les exemples que j'ai mentionnés et d'autres encore me font penser à un desideratum de date récente de la justice contemporaine, promu par la mouvance auto-intitulée « progressiste », et qui s'éloigne du principe d'égalité en militant pour que le droit sorte de la zone d'équidistance ainsi que de son statut de non-neutralité (« *non-neutrality* »). Dès lors que je me réfère à la « non-neutralité du droit » comme objectif de la postmodernité juridique, je prends en considération la tendance de plus en plus fréquente des institutions juridiques de s'inféoder aux idéologies du politiquement correct. Autrement dit, ce système de droit construit en faveur de la paix, de la justice et de la rectitude est de plus en plus souvent obnubilé par le slogan « tolérance, égalité de genre et inclusion », le *liberté-égalité-fraternité* de l'époque contemporaine, retravaillé selon une grille *woke* (le *wokisme* étant une synthèse idéologique de féminisme, LGBTQ-isme, mondialisme, antiracisme et néolibéralisme).

Par ailleurs, la tendance de contester la neutralité du droit et de prendre des distances par rapport aux principes d'universalisme et d'impartialité peut

être aussi décelée au sein des établissements qui forment les futurs juristes, sachant que les jeunes étudiants y sont invités à mettre en doute l'importance de ces mêmes principes (Zaretsky 2021). Je crains que cette mode d'investir idéologiquement la justice et d'en réformer les principes garants de son équidistance n'ait un effet dévastateur à long terme, notamment sur les droits et libertés fondamentales de l'individu ; le risque majeur qui en découle est de faire de la justice l'instrument d'une dictature, quelle qu'elle soit. De plus, ce que les courants idéologiques du politiquement correct tendent à éroder va au-delà du principe de neutralité (équidistance, universalité) du droit. Dernièrement il y va de plus en plus souvent d'autres repères, que l'on avait l'habitude de considérer comme sacrés : la présomption d'innocence, le droit à la défense de toute personne, la charge de la preuve qui incombe à l'accusation, l'égalité de tous devant la loi, sans distinction d'aucune nature, les mécanismes démocratiques d'adoption des normes juridiques, etc.

Malheureusement, des affaires récentes présentent de nombreuses anomalies découlant des immixtions flagrantes des nouveaux dogmes de la culture *woke* dans le domaine du droit : de violentes protestations et des accusations portées contre des avocats (parmi eux, des professionnels réputés ou des universitaires respectés) qui ont eu l'« audace » d'invoquer certains principes sacrés tels le droit de la défense et la présomption d'innocence ou la défense des personnes déjà coupables aux yeux de l'opinion publique (Sibarium 2022c ; Tucă Al., s.d.) ; les pressions auxquelles sont soumis les avocats dans le but de leur faire refuser des mandats d'assistance juridique (ou d'y renoncer) pour des raisons idéologiques (Taylor et Mahtani 2021) ; l'autocensure dans le milieu académique et l'évitement des débats sur des questions relatives au droit, sujettes à « controverse » ou suggérant des infractions perpétrées par des membres de différentes minorités, religieuses, raciales ou sexuelles ; l'adoption de normes qui renversent les principes classiques présidant la production des preuves (surtout dans les cas d'agressions sexuelles), par le transfert sur l'accusé de l'obligation de prouver le consentement de l'accusateur « sur toute la durée de l'acte sexuel », ce qui revient à une véritable *probatio diabolica* (Kruth 2015) ; la reconfiguration du droit à l'autodéfense, par exemple dans l'acquiescement d'un jeune homme de couleur, auteur d'un meurtre, sous prétexte qu'il avait été provoqué et insulté (donc se trouvant en situation de « légitime défense » !) et que l'accusation avait été fondée sur des considérations de haine raciale (Spencer 2019) ; la promotion des idéologies de genre dans les facultés de droit et l'inclusion de l'obligation de combattre le racisme parmi les devoirs des avocats (Sibarium 2022a) ; le traitement plus indulgent réservé au violeur qui, même s'il présente des organes sexuels masculins, prétend être femme (Peters 2022 ; Bartosch 2021) ; la suppression de plus en plus évidente de la liberté d'expression sous prétexte qu'elle est susceptible d'être empreinte de « haine » ou de constituer un « discours d'incitation à la haine » (Sibarium 2022b) ; les objections des grandes corporations contre certains actes normatifs – adoptés suivant des mécanismes démocratiques – qui ne sont pas conformes à la nouvelle idéologie progressiste (par exemple, la contestation

d'une loi adoptée en Caroline du Nord instituant la règle d'usage des toilettes conformément au sexe biologique (O'Neill 2022)).

3. Le fait que le droit s'écarte de certains principes directeurs n'est pas (mais devrait être) une catastrophe. Détrompons-nous : lui, le droit, a toujours fait son chemin (il est vrai, dans les meilleures conditions) à distance derrière l'idéologie officielle à laquelle il a essayé de donner une certaine légitimité. Je me souviens que, lorsque j'étais étudiant et que j'entendais mon professeur Deak alléguer « les lumières et la sagesse du Législateur », mon esprit se figeait respectueusement, au garde-à-vous, en imaginant le «Législateur» – i.e. l'incarnation du conseil des sages de la cité – qui n'œuvre que pour notre bien suprême. Le passage du temps m'a fait comprendre que les choses ne se passent pas ainsi (j'aimerais croire – naïvement ? – que les choses ne se passent *plus* ainsi). En réalité, le «Législateur» est souvent (et surtout aux époques de déclin de la république), l'époux de dame la Politique Officielle, qui le manipule comme bon lui semble, parfois de son plein consentement. Rien de nouveau sous le soleil...

Cependant, la situation actuelle devient particulièrement grave, au point que, sous l'énorme pression des courants « progressistes », le droit d'aujourd'hui semble aller à vau-l'eau ; pour preuve, les anomalies légiférées dernièrement à travers le monde ou qui sont sur les agendas des débats publics en vue de leur éventuelle légifération. Ces anomalies ne sont que les cellules cancéreuses ayant métastasé dans la société moderne : ainsi, aux États-Unis, au cours de l'intervalle 2020-2021, on a adopté 75 lois visant les jeunes transgenres (Cohen 2021) ; en Grande-Bretagne des rapports officiels enregistrent 5.500 enfants sur les listes des traitements administrés pour le changement de sexe (Owen et Edkins 2022), tandis que la procédure médicale de changement du sexe biologique est définie par un archevêque (un serviteur de l'Église !) comme un « périple sacré » (*sacred journey*) du/de la jeune homme/femme en question (William 2022) ; aux États-Unis on est en train de débattre sur le droit de l'État de séparer de force de leurs familles les enfants dont les parents refusent d'accepter la décision [des mineurs] de « changer de sexe » (NCTSN, s.d. ; Daro 2017); le droit à l'avortement est qualifié par certains comme « un droit fondamental de l'homme » (Pop 2022) et l'Organisation Mondiale de la Santé préconise l'avortement sans condition quant à la durée de la grossesse (donc pour un droit à l'avortement y compris au neuvième mois de grossesse) (*France-Soir* 2022) ; il y a même des informations récentes concernant un projet de loi en cours d'élaboration en Californie, qui dépénaliserait l'infanticide dans les sept jours suivant la naissance (*Miami Standard News* 2022) ; l'« éducation » sexuelle (plutôt une anti-éducation faisant partie d'un programme d'endoctrinement infantin) pervertit systématiquement les écoles d'outre-Atlantique (Trejo 2022) et devient obligatoire dans la plupart des États de l'Union européenne (Picken 2020), etc., etc.

Même si les exemples ci-dessous ne relèvent pas de la juridiction roumaine, il y a un risque considérable que nous soyons frappés à notre tour

par de telles tempêtes normatives et éthiques ; par ailleurs, dans l'espace public autochtone on a déjà initié des débats sur des sujets semblables (Tobias 2022).

On assiste donc à une immense déliquescence d'ordre ontologique et moral. Sous nos yeux, le monde est en train de se désagréger, les sens sont désormais définis par des non-sens, le vrai se mue en faux et le faux est pris pour du vrai, le sacré devient profane et le profane vire au sacré. La réalité même devient impalpable et nous ne l'appréhendons que par son *image* ; c'est ce que Baudrillard nomme l'« hyperréalité ». En acceptant qu'une femme se déclare homme (ou inversement), ou qu'un homme puisse être enceinte revient à dire que nous acceptons que 2+2 font 5. Or, une fois perdu le contact avec la réalité et ses repères, nous nous soulerons de ses signes et symboles, livrés pêle-mêle dans une frénésie envoûtante du langage, des idées et des normes. Si aujourd'hui nous avons du mal à définir la « femme », demain nous ne saurons plus définir l'« homme ». Nous sommes donc en train de vivre durement les délires autour d'une « culture de la stérilité » (débatue par des personnages tels Kerry Bolton⁴) qui clairomnent le triomphe de la perversion et de la satanocratie.

Sur cette toile de fond, le droit s'avère être en pleine rupture avec la morale. Et les causes de ce divorce ne sont pas tant de prétendues « différences de caractère » que le fait, beaucoup plus grave, que le droit est en train de succomber aux charmes de la rectitude politique « progressiste » et qu'il s'est amouraché d'une prostituée.

Conclusion provisoire

Pour revenir au titre de départ, aux définitions et autres inversions, il me faut bien accepter le fait que le droit, jadis fier et grandiose, tend de nos jours à devenir une vaste injustice.

Références bibliographiques

- Abbot, Dorian, « MIT Abandons Its Mission. And Me. Let's make sure my cancellation is the last. That begins by standing up and saying no to the mob », *The Free Press. For Free People*, 5 octobre 2021. [En ligne]. <<https://www.thefp.com/p/mit-abandons-its-mission-and-me?s=r>>
- Au, Wayne, « Hiding behind high-stakes testing: Meritocracy, objectivity and inequality in U.S. education », *The International Education Journal: Comparative Perspectives*, 12(2), 2013, p. 7–19.
- Bartosch, Jo, « The curious and disgusting case of Claire Goodier. Why are the media referring to this dog-abusing pervert as a woman? », *Spiked*, 23 décembre 2021. [En ligne]. <<https://www.spiked-online.com/2021/12/23/the-curious-and-disgusting-case-of-claire-goodier>>
- Berrien, Hank, « SF Board of Education Commissioner: Merit Is 'An Inherently Racist Construct Designed And Centered On White Supremacist Framing' », *DailyWire.com*, News, 16 octobre 2020. [En ligne]. <<https://www/dailywire>.

⁴ Kerry Raymond Bolton (né en 1956) est un essayiste et activiste néo-zélandais, négateur de l'Holocauste, militant en faveur du suprémacisme blanc. (NdT)

- com/news/sf-board-of-education-commissioner-merit-is-an-inherently-racist-construct-designed-and-centered-on-white-supremacist-framing>
- Cohen, Li, «A surge in legislation targeting trans youth ‘could come at the literal cost of lives’, advocates warn», CBS News, 10 avril 2021. [En ligne]. <<https://www.cbsnews.com/news/transgender-rights-legislation-surge-youth-mental-health>>
- Dahlen, Sara, «Do we need the word ‘woman’ in healthcare? », *Postgraduate Medical Journal*, volume 97, Issue 1150, 2021, p. 483-484.
- Daro, Ishmael N., «No, Canada Will Not Take Your Child Away If You Disagree with Their Gender Identity», *Buzz Feed News*, 12 juin 2017. [En ligne]. <<https://www.buzzfeed.com/ishmaeldaro/ontario-bill-89-gender-changes>>
- Dreher, Rod, « ‘Woman’, Man, And The Fight Against Evil.You will soon find that neutrality is not an option », *The American Conservative*, 26 mars 2022. [En ligne]. <<https://www.theamericanconservative.com/woman-man-ketanji-brown-jackson-woman-gender-ideology-fight-against-evil>>
- France Soir, « L’avortement sans condition jusqu’à neuf mois préconisé par l’OMS », *France-Soir*, 29 mars 2022. [En ligne]. <<https://www.francesoir.fr/politique-monde/lavortement-jusqua-neuf-mois-sans-conditions-preconise-par-loms>>
- Furedi, Frank, «The free-speech crisis is not a right-wing myth. Those denying the existence of cancel culture are often in its vanguard», *Spiked*, 12 mars 2021. [En ligne]. <<https://www.spiked-online.com/2021/03/12/the-free-speech-crisis-is-not-a-right-wing-myth>>
- Kruth, Susan, «Connecticut Lawmaker Makes Uncompelling Argument in Support of ‘Affirmative Consent’ Standard», *The Fire*, 08 juin 2015. [En ligne]. <<https://www.thefire.org/connecticut-lawmaker-makes-uncompelling-argument-in-support-of-affirmative-consent-standard>>
- Lindquist, Spencer, «Transgender Professor at Old Dominion University Rebrands Pedophiles as ‘Minor-Attracted Persons’», *The Federalist*, 15 novembre 2021. [En ligne]. <<https://thefederalist.com/2021/11/15/transgender-professor-at-old-dominion-university-rebrands-pedophiles-as-minor-attracted-persons>>
- Lloyd, Nick, «Transgender and Non-Binary People Like Me Get Pregnant and Have Abortions Too», *Women’s Health*, 8 juillet 2021. [En ligne]. <<https://www.women.healthywomensmag.com/health/a36807604/transgender-non-binary-abortion>>
- MSI (Marie Stopes International) Reproductive Choices, United Kingdom, *I’m pregnant, what are my options?*, s.d. [En ligne]. <<https://www.msichoice.org.uk/abortion-services/what-are-my-pregnancy-options>>
- Matters, Ryan, «Global Health: Changing Definitions to Change Perceptions», *New Brave World*, 31 octobre 2021. [En ligne]. <<https://www.newbraveworld.org/global-health-changing-definitions>>
- Miami Standard News, « California introduces new bill that would allow mothers to kill their babies up to 7 days after birth », SOTT (Signs of the Times), *Miami Standard News*, 24 mars 2022. <<https://www.sott.net/article/466111-California-introduces-new-bill-that-would-allow-mothers-to-kill-their-babies-up-to-7-days-after-birth>>
- NCTSN (The National Child Traumatic Stress Network), «Gender-Affirming Care Is Trauma-Informed Care», s.d. [En ligne]. <<https://www.nctsn.org/sites/default/files/resources/fact-sheet/gender-affirming-care-is-trauma-informed-care.pdf>>
- O’Neill, Brendan, «Disney vs democracy. Woke capitalism is a pox on the democratic process», *Spiked*, 4 avril 2022. [En ligne]. <<https://www.spiked-online.com/2022/04/04/disney-vs-democracy>>
- Owen, Glen et Georgia Edkins, «5,500 children now on waiting list for gender swap treatment after post-lock-down surge», *The Scottish Mail*, 20 mars 2022. [En ligne]. <<https://www.pressreader.com/uk/the-scottish-mail-on-sunday/20220320/282059100489586>>
- Peters, Charlie, «Did a sex offender really expose ‘her penis’? The media and the justice system are totally lost to trans ideology», *Spiked*, 15 avril 2022. [En ligne].

- <<https://www.spiked-online.com/2022/04/15/did-a-sex-offender-really-expose-her-penis>>
- Picken, Natalie, *Sexuality education across the European Union: an overview*, European Platform for Investing in Children (EPIC), Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2020.
- Pommiers, Eléa et Olivier Clairouin, « Rachat de Twitter par Elon Musk : pourquoi la “liberté d’expression” défendue par le milliardaire inquiète », *Le Monde*, 26 avril 2022. [En ligne]. <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/04/26/rachat-de-twitter-par-elon-musk-pourquoi-la-liberte-d-expression-defendue-par-le-milliardaire-inquiete_6123757_4408996.html>
- Pop, Radu, « Statele Unite trec printr-o mare cumpănă : Joe Biden face apel la americani să apere la urne dreptul la avort », *Știri pe surse*, 4 mai 2022. [En ligne]. <https://www.stripesurse.ro/statele-unite-trec-printr-o-mare-cumpana-joe-biden-face-apel-la-americani-sa-apere-la-urne-dreptul_2366040.html>
- Ragosta, Sachiko, « Abortion Care Is Not Just for Cis Women », *MS. More than a magazine, a movement*, 11 mars 2021. [En ligne]. <<https://msmagazine.com/2021/03/11/abortion-reproductive-health-cisgender-women-trans-men-transgender-nonbinary>>
- Sailer, John D., « Crowd-Pleasing Absurdities: A conference on ‘gender and sexual minorities’ is a great way to satisfy DEI requirements. All the better if it advances the cause of liberation », *The American Conservative*, 7 avril 2022. [En ligne]. <<https://www.theamericanconservative.com/crowd-pleasing-absurdities>>
- Shapiro, Ben, « Using ‘Racist’ to Define ‘Racism’? ‘Antiracism’ Leader Reveals Movement’s Muddled Thinking », *CNSNews*, «The right news. Right now», 2 juin 2021. [En ligne]. <<https://cnsnews.com/commentary/ben-shapiro/ben-shapiro-using-racist-define-racism-antiracism-leader-reveals-movements>>
- Shuster, George, « Cancel cancel culture », *American Thinker*, 26 avril 2022. [En ligne]. <https://www.americanthinker.com/blog/2022/04/cancel_cancel_culture.html>
- Shedlock, Mike „Mish”, « It’s OK to Say ‘Gay’ But Please Don’t Use Offensive Words Like ‘Boy’ or ‘Girl’ », in Mish Talk. Global Economics? Global Politics, 30 mars 2022. [En ligne]. <<https://mishtalk.com/economics/its-ok-to-say-gay-but-please-dont-use-offensive-words-like-boy-or-girl>>
- Sibarium, Aaron, « How the American Bar Association Just Radicalized Law School. Law students now required to learn about their duty to ‘eliminate racism’ », *The Washington Free Beacon*, 2022a (15 février 2022). [En ligne]. <<https://freebeacon.com/campus/how-the-american-bar-association-just-radicalized-law-school>>
- Sibarium, Aaron, « Hundreds of Yale Law Students Disrupt Bipartisan Free Speech Event. Nearly two-thirds of student body sign letter in support of rowdy protest », *The Washington Free Beacon*, 2022b (16 mai 2022). [En ligne]. <<https://freebeacon.com/campus/hundreds-of-yale-law-students-disrupt-bipartisan-free-speech-event>>
- Sibarium, Aaron, « The Takeover of America’s Legal System. The kid didn’t grow out of it », *The Free Press for the People*, 2022c (21 mars 2022). [En ligne]. <<https://bariweis.s.substack.com/p/the-takeover-of-americas-legal-system?s=w>>
- Slater, Tom, «The great American free-speech panic. Elon Musk’s takeover of Twitter has revealed how terrified the elites are of freedom of speech», *Spiked*, 30 avril 2022. [En ligne]. <<https://www.spiked-online.com/2022/04/30/the-great-american-free-speech-panic>>
- Sparrow, Maxfield, *Spectrums: Autistic Transgender People in Their Own Words*, Londres, Jessica Kingsley Publishers, 2020.
- Spencer, Steven, «Black Man Acquitted After Killing White Man During Racially Charged Bar Dispute», *BlackNews.com*, 12 octobre 2019. [En ligne]. <<https://blacknews.com/news/stephen-spencer-black-man-acquitted-killing-white-man-racially-charged-bar-dispute>>
- Taylor, Adam et Shibani Mahtani, «U.S. law firm Mayer Brown to cease work for University of Hong Kong in dispute over Tiananmen memorial’s removal», *Washington Post*,

- 15 octobre 2021. [En ligne]. <<https://www.washingtonpost.com/world/2021/10/15/mayer-brown-hku>>
- Tobias, Andreea, « România trebuie să respingă un proiect de lege anti-LGBT, spun grupurile pentru drepturile omului », *Mediafax*, 29 april 2022. [En ligne]. <<https://www.mediafax.ro/social/romania-trebuie-sa-respinga-un-proiect-de-lege-anti-lgbt-spun-grupurile-pentru-drepturile-omului-20782977>>
- Trejo, Shane, « Terrifying Video Shows the Evil Grooming Agenda Pushed by Left-Wing Abusers in Schools and Popular Culture », *Big League Politics*, 9 april 2022. [En ligne]. <<https://bigleaguepolitics.com/terrifying-video-shows-the-evil-grooming-agenda-pushed-by-left-wing-abusers-in-schools-and-popular-culture>>
- Țucă, Alexandru, « Influențărul, studenții și decanul », *Juridice*, s.d. [En ligne]. <<https://www.juridice.ro/essentials/2971/influentarul-studentii-si-decanul>>
- Țuca, Florentin, « În plica cotului, scuzăți cacofonia, 2+2=5 », in Florentin Țuca, *Colecția de texte*, 1^{er} juin 2020. [En ligne]. <<https://florentintuca.ro/in-plica-cotului-scuzati-cacofonia-225>>
- Țuca, Florentin, « Femeie însărcinată sau persoană însărcinată? Ofuri despre criza limbajului politic și juridic contemporan. » in Florentin Țuca, *Colecția de texte*, 11 juillet 2019. [En ligne]. <<https://florentintuca.ro/femeie-insarcinata-sau-persoana-insarcinata>>
- William, « Becoming transgender is a ‘sacred journey’, says Bishop », *GWN*, 5 april 2022. [En ligne]. <<https://goodwordnews.com/becoming-transgender-is-a-sacred-journey-says-bishop>>
- Zaretsky, Staci, « Top 25 Law Schools to Offer Mandatory Course on Racism. The top law school is the first in the country to require such a course », *Above the Law*, 12 mars 2021. [En ligne]. <<https://abovethelaw.com/2021/03/top-25-law-school-to-offer-mandatory-course-on-racism>>

La disparition de l'espace public ou la perte de la distance¹

Luc VIGNEAULT

Université de Moncton, N.-B., Canada

Résumé. Lorsqu'elle publiait une de ses œuvres majeures, *La condition humaine*, Hannah Arendt prédisait déjà en 1954 la disparition de l'espace public tel que nous le constatons aujourd'hui. Pourtant, elle ne connaissait pas la venue d'Internet ni la prolifération des médias sociaux et les idéologies morales et politiques qui allaient s'y propager. Pour elle, l'envahissement de l'espace privé sur l'espace public ne pouvait qu'affaiblir la dynamique de l'espace public de délibération qui est pourtant essentiel dans un régime démocratique. La venue des nouveaux discours idéologiques du politiquement correct recadre non seulement la structure des débats démocratiques mais annonce un appel à la censure : une censure terminologique qui limite la liberté de penser, la liberté de conscience, la liberté d'expression, et la liberté nécessaire à l'activité de la démocratie dont l'essence même est celle de la délibération publique. Cette situation correspond à l'étiollement, voire la disparition d'un espace public au profit d'une immense cacophonie d'opinions où l'intime et le privé triomphent en rois et maîtres, mais dont aucun sens commun n'en ressort.

Abstract. When she published one of her major works, *The Human Condition*, Hannah Arendt was already predicting in 1954 the disappearance of public space such as we are experiencing today. Yet she was unaware of the coming of the Internet or the proliferation of social media and the moral and political ideologies that would spread through these new spaces of communication. For her, the invasion of the private space on the public space could only weaken the dynamics of the public space of deliberation, which is however essential in a democracy. The advent of new ideological discourses of political correctness not only reframes the structure of democratic debates but heralds a call for censorship: terminological censorship that limits freedom of thought, freedom of conscience, freedom of expression, and the freedom inherent in all democratic activities, the very essence of which is that of public deliberation. This situation corresponds to the withering, even the disappearance of a public space in favor of an immense cacophony of opinions where the intimate and the private triumph as kings and masters, but from which no common sense emerges.

Mots clés : Hannah Arendt, idéologie, censure, public-privé, politiquement correct

Keywords : Hannah Arendt, ideology, censorship, public-private, political correctness

Introduction

L'origine du concept d'espace public a son origine dans notre tradition politique, chez les Grecs et les Romains de l'Antiquité. On trouve dans cette tradition une distinction nette entre deux domaines de la vie humaine : le domaine de la vie privée et celui de la vie publique. La délimitation claire et

¹ Cet article est fondé sur l'intervention intitulée « La disparition de l'espace public à l'ère du politiquement correct. Historique d'un paradoxe » au Colloque international d'études francophones (CIEFT) des 17 et 18 mars 2022. Le résumé est paru dans *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole*, Supplément à la revue *Dialogues francophones*, n°1/2022, p. 24.

franche, voire la tension du privé et du public est un point essentiel pour saisir l'étendue de l'espace politique, son enjeu et sa dynamique.

Le domaine public possède une sorte de primauté dans la pensée antique, parce qu'il est le lieu d'apparition et d'émancipation du monde commun, mais il s'agit d'un monde public qui n'aurait tout simplement pas de sens sans vie privée. Il faut retenir l'idée que la « tension » entre les deux demeure fondamentale pour la préservation des deux domaines. Il y a une coexistence nécessaire entre eux et la sorte de primauté accordée au domaine public se justifie dans l'entreprise propre à l'auteur d'élaborer une nouvelle définition du politique. En fait, c'est la tradition politique romaine qui a compris, que « ces deux domaines devaient [absolument] coexister » (Arendt 1961, 100)². La tradition politique romaine avait compris la vie privée comme le retrait de la sphère publique et comme le foyer qui abrite et cache ce qui ne doit jamais apparaître. Si chaque société a à fixer ce qui doit apparaître en public et ce qui doit rester caché, la perte de ces délimitations conduit, en quelque sorte, à l'occultation des deux domaines. La reconnaissance du domaine politique passe donc par l'institution d'un espace de délibération, de paroles et d'actions qui se distinguent nettement de la vie privée.

Nous examinerons dans ce texte comment la distinction entre les deux domaines est venue à s'estomper et comment cette perte de distinction a contribué au dépérissement de la sphère publique et de la sphère privée au point de ne plus trop être en mesure aujourd'hui de distinguer ce qui revient à l'une ou à l'autre. En nous appuyant, en bonne partie, sur la perspective de Hannah Arendt, nous tenterons de mesurer l'ampleur de cette perte, de ses conséquences sur la nature de l'activité politique dans nos démocraties actuelles et de ce qui nous reste de vie privée aujourd'hui.

1. Qu'est-ce que l'espace public?³

Pour les Anciens, la vie publique s'exerçait parmi des égaux et ne concernait au premier plan que la vie publico-politique. Le public revêt un double sens : il désigne à la fois le lieu qui relie les hommes entre eux et l'apparaître du monde. Il est cet apparaître en ce qu'il fixe les conditions de l'apparence ; une sorte de norme qui fait que ce qui apparaît (en public) est toujours, en potentialité, perceptible par chacun. Le public est garant du sens de la réalité qui dépend, lui, de l'apparence. Arendt écrit : « notre sens du réel (*feeling for reality*) dépend entièrement de l'apparence, et donc de l'existence d'un domaine public où les choses peuvent apparaître en échappant aux ténèbres de la vie cachée, le crépuscule lui-même qui baigne notre vie privée, notre vie intime, est un reflet de la lumière crue du domaine public. » (53)

² Sauf mention contraire, les citations renvoient à l'ouvrage de Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne* (*The Human Condition*, 1958), trad. Georges Fradier, 1961.

³ Nous reprenons dans cette section des idées et certains passages, légèrement modifiés, de notre thèse de doctorat, *L'itinéraire de pensée de Hannah Arendt* (1998). Disponible en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale du Canada.

Le domaine public est, donc, un espace commun, toujours virtuel, à une communauté donnée, où nous pouvons « être vus et entendus de tous ». Normatif, cet espace insaisissable pour lui-même détermine, sans jamais le faire définitivement, la réalité du monde et en garantit la pérennité. Le réel est donc fondé sur la foi qu'un acte ou une parole peut toujours être perçu par tous ; autrement, aussi bien les actes que les paroles resteraient abstraits. L'espace public repose sur le témoignage potentiel d'une communauté dont il assume l'unité ; il ouvre un espace commun. Ainsi, le public, détermine l'espace de ce qui est commun et communicable. Fondé sur une phénoménologie, il désigne une pluralité irréductible de perspectives dont la diversité des points de vue et le fruit d'un jugement commun est le gage de la réussite et de la vitalité de l'action politique⁴.

La distinction qu'opéraient les Anciens entre vie privée et vie publique constituait une frontière si bien délimitée que chaque mode de vie en était proprement séparé. Cette frontière était si « étanche » que la vie publique devait se penser comme un « arrachement » à la vie somme toute assurée et tranquille du chez soi. Hannah Arendt écrivait en ce sens que :

« Pour quitter son foyer, à l'origine afin de s'embarquer vers l'aventure et la gloire, plus tard afin de se consacrer simplement aux affaires de la cité, il fallait du courage puisque c'était seulement au sein de la famille que l'homme s'occupait en premier lieu de sa vie et de sa sécurité. Qui entrait en politique devait d'abord être prêt à risquer sa vie, et un trop grand amour de la vie faisait obstacle à la liberté, c'était un signe certain de servilité. » (74)

La primauté du public sur tout autre mode de vie, qu'on peut penser à partir des Anciens, doit donc se comprendre dans le premier sens du domaine privé. Car c'est par la primauté donnée au sens du réel que procure l'espace public que nous sommes renvoyés d'abord au sens premier du privé comme privation et isolement. Vivre une vie privée signifie d'abord être privé « de la réalité qui provient de ce que l'on est vu et entendu par autrui [...] être privé de la possibilité d'accomplir quelque chose de plus permanent que la vie ». Bref, « la privation de la vie privée tient à l'absence des autres » (99).

Au sens où les Grecs l'entendaient, le domaine de la vie privée correspondait aux activités de la vie familiale, domestique, liée, sans plus, à la vie biologique. La vie de la famille, l'intimité, loin d'être régie par l'égalité, était sous la domination non seulement du pouvoir absolu du chef de famille mais aux besoins naturels à combler. La vie familiale reste encore une vie rivée à la nécessité et s'identifie encore au foyer assurant la protection et la sécurité de la vie. En fait la vie de famille fut la seule définition que donnèrent les Grecs de la vie privée et, pour cette raison, en un certain sens, ils l'ont mésestimée. Car le privé est « privatif » au sens où vivre une vie privée veut dire être privé de la vie libre conférée par l'espace public ; inversement, vivre une vie publique signifiait qu'on s'était libéré des tâches domestiques nécessaires du domaine privé.

Si les Grecs ont circonscrit le domaine d'activités de la vie privée, c'est

⁴ Voir à ce sujet A. Enegren, *La pensée politique de Hannah Arendt*, p. 68-70.

à la tradition politique romaine que nous devons l'éclaircissement du sens de la vie privée. Ce second trait du privé se range au nombre des caractéristiques essentielles d'une vie politique émancipée qui, pour les Romains notamment, implique un lieu possible de retrait de l'arène publique. La vie privée est ici marquée par le retrait et signifie un lieu où l'on peut se retirer en toute tranquillité pour se retrouver chez soi loin des regards et des sollicitations. C'est le souci qu'une vie doit se préserver et se cacher de « la lumière crue » du public qui définit ici l'importance d'une vie privée. Arendt écrit en ce sens que le caractère non-privatif du domaine privé vient à l'origine de ce que le foyer était le lieu de la naissance et de la mort, qui doit rester caché au domaine public parce qu'il abrite les choses cachées au regard, impénétrables à la connaissance. Lieu caché, parce que l'homme ne sait pas quand il naît ni où il va quand il meurt (70-72).

À l'origine, le domaine privé est donc défini comme le domaine du caché et du secret, à l'abri du regard public et sans signification pour lui. Espace intérieur visible uniquement par la structure de la propriété, le privé est aussi le lieu à partir duquel nous pouvons nous insérer dans la vie publique et prendre part aux activités politiques. Mieux encore, le domaine privé est la garantie d'une protection contre la lumière crue de la publicité mondaine et il préserve ainsi « l'ombre des choses qui ont besoin du secret pour s'y cacher » (113).

Mais l'intensification et l'enrichissement de la vie privée, « la gamme des émotions subjectives et des sentiments privés [...] se fera toujours aux dépens de la certitude de la réalité du monde et des hommes ». À l'inverse, sans la qualité « abritante » de la vie privée, le monde « tout en restant visible, perd la qualité de le devenir à partir d'un fond sombre qui doit demeurer caché à moins de perdre sa profondeur en un sens non subjectif et très réel. » (90 et suiv.)

Ce qu'il faut retenir de cette distinction du privé et du public c'est précisément la démarcation franche et constante des deux domaines d'activités. Du point de vue strictement politique, la distinction elle-même de ces deux domaines rend visible un espace commun de paroles et d'actions : cet espace circonscrit celui du politique. À partir de la possibilité de cet espace visible et manifeste peut s'instituer un sens commun. La confusion de ces domaines, qui étaient des points de repères inflexibles pour les Anciens, signifie l'obscurcissement de la clarté du politique. Pour le dire positivement, la perte de cette distinction privé-public équivaut à une perte de l'espace politique comme tel, rendu progressivement indistinct. La confusion du privé et du public entraîne la perte du politique. Hantée par l'horizon du totalitarisme, qui parachève cette confusion, Arendt fait le sombre constat que la modernité a aboli la distinction jadis étanche entre ces deux domaines. La disparition de cet abîme, écrit Arendt, que les Anciens devaient franchir chaque jour afin de transcender l'étroit domaine familial et « accéder » au domaine politique, « est un phénomène essentiellement moderne » (71-72).

Ce manque de clarification du domaine privé et du domaine public est l'une des caractéristiques de la modernité, et justifie en bonne partie le

diagnostic que pose Arendt sur la crise de l'État moderne. Par rapport à l'ancienne distinction entre ces deux domaines, et à la force que celle-ci possédait dans l'équilibre de la vie antique, Arendt constate que la modernité favorise la dissolution progressive des axiomes fondamentaux sur lesquels repose la constitution d'un monde commun. La perte de distinction entre le privé et le public – la disparition de l'un entraînant inévitablement celle de l'autre – accroît l'occultation des activités propres de la *vita activa*; une perte de repères de ce qu'est l'action politique à la faveur de sa socialisation.

2. La socialisation de l'espace public

Dans sa critique de la modernité, Hannah Arendt dénonce d'abord un « dépérissement » (*withering*) du domaine de l'activité publique ou, plutôt, de sa transformation en une sphère de gouvernement très étroite ; à l'époque de Marx, la structure de cette gouvernance avait déjà dépéri. Elle écrit : « le dépérissement de l'État avait été précédé d'un dépérissement du domaine public, il s'était transformé en "ménage" national (sa socialisation) ; [mais] de nos jours, il a commencé à disparaître complètement dans la sphère impersonnelle, plus étroite encore de l'administration » (101).

L'impersonnalité de l'administration publique n'est pas uniquement le résultat de la disparition de l'espace public mais est aussi corrélatif de celui de la vie privée – puisque les deux domaines, nous le savons maintenant, demeurent intrinsèquement liés. La perte de distinction est donc une nouvelle « aliénation » au sens propre et Arendt l'identifie à l'apparition d'un phénomène nouveau, typique de la modernité : l'avènement du social et de la socialisation de l'espace public. Aujourd'hui, plus qu'à tout autre époque, nous accordons la priorité à la « société » comme telle, à ses besoins et ses exigences. La société comme telle, malgré l'importance publique qu'elle revêt, malgré le fait qu'elle corresponde encore et toujours à l'ensemble de la satisfaction de nos besoins reste essentiellement « la forme sous laquelle [...] les hommes dépendent les uns les autres pour vivre et rien de plus ». La société au sens strict n'est rien d'autre que « la forme sous laquelle on permet aux activités concernant la survie pure et simple de paraître en public » (86).

Cet avènement du social, dominant entièrement l'espace public, caractérise l'état actuel du politique. Son apparition implique la confusion du domaine social et du domaine politique. Confusion où le politique – qui traditionnellement s'est toujours distingué de la nécessité de vivre – perd ses droits et son authenticité. Arendt écrit :

« [D]epuis l'accession de la société, autrement dit du "ménage" (*oikia*) ou des activités économiques, au domaine public, l'économie et tous les problèmes relevant jadis de la sphère familiale sont devenus des préoccupations collectives. En fait, dans le monde moderne les deux domaines se recouvrent constamment comme des vagues dans le flot incessant de la vie. » (86)

En fait, l'esprit moderne superpose les deux domaines au profit d'une socialisation des hommes, non plus maintenant déterminée par les classes politiques (distinctes par leur pouvoir d'action) mais déterminés maintenant

par leur pouvoir économique. Un pouvoir nécessaire mais qui fut toujours situé dans le domaine privé des affaires familiales (*oikos*). C'est cet intérêt prioritaire pour l'économie qui est à l'origine de l'apparition publique de l'activité reliée au domaine de la nécessité. La question de l'économie introduite dans la perspective restreinte du libéralisme économique est devenue vraisemblablement la préoccupation non seulement centrale mais quasi exclusive de la politique d'aujourd'hui. Elle entraîne la subordination du politique à l'économique à l'avantage de la « grande famille éclatée » qu'est devenue la société humaine contemporaine.

Voilà donc la thèse centrale que soutient Arendt dans sa critique de la modernité : la société dans sa figure moderne a supplanté le domaine public. Par conséquent, la spécificité de l'espace politique, comme espace autonome (c'est-à-dire ayant ses propres finalités et son propre dynamisme) d'action et de parole, a été oubliée ou est méconnue. « L'ère du social » commence à partir du moment où la vie privée envahit le domaine public, en posant ses exigences liées à la nécessité de vivre. Elle efface ainsi les distinctions qui régnaient jadis entre le public et le privé.

Cela équivaut à une perte de la distinction privé-public, perte consacrée par le concept moderne de la société, entraîne la venue d'un conformisme où la capacité de juger de l'individu se trouve remplacée par la norme sociale. Car l'exercice de cette distinction, en tant qu'activité d'évaluer et de situer les événements, requiert un espace de délibération capable de reconnaître l'action (qui est toujours une initiative individuelle en interaction avec la communauté).

La socialisation a aboli la distinction de la vie privée et de la vie publique, et occulte la dynamique de l'action politique comme initiative et recherche des fins. Elle équivaut, à toute fin utile, à une liquidation du fait humain le plus essentiel à l'activité politique : celui de la pluralité. Sa dissolution radicale dans la domination et les régimes totalitaires réapparaît, selon Arendt, dans le phénomène, lui aussi sans précédent, de la socialisation. La socialisation implique la réduction de la communauté politique en un « objet unique » antérieur au gouvernement, à un pouvoir invisible et anonyme.

En tant qu'il affecte les axiomes de la constitution d'un monde commun, l'avènement de la société moderne, et plus précisément la socialisation de la sphère politique, met en question la préservation de notre monde et la visibilité d'un sens commun. Le monde commun, nous dit Arendt, est non seulement ce qui « transcende notre vie aussi bien dans le passé que dans l'avenir », il est « ce que nous avons en commun non seulement avec nos contemporains, mais aussi avec ceux qui sont passés et avec ceux qui viendront après nous ». Mais ce monde commun, ajoute-t-elle, « ne peut résister au va-et-vient des générations que dans la mesure où il paraît en public » (95).

Malgré l'étonnante capacité de la production industrielle qui fut le résultat de l'économisme triomphant de notre époque, jamais celle-ci ne nous a garanti la pérennité du monde. Celle-ci, à l'encontre de la mentalité de

l'homo faber, ne repose pas sur un modèle unique, mais sur la capacité, toute différente, de percevoir les choses sous une variété d'aspects pour mieux s'assurer de leur identité et afin d'accéder à la « réalité du monde, sûre et vraie ». Arendt précise :

« Lorsque les choses sont vues par un grand nombre d'hommes sous une variété d'aspects sans changer d'identité, les spectateurs qui les entourent sachant qu'ils voient l'identité dans la parfaite diversité, alors, alors seulement apparaît la réalité du monde, sûre et vraie. Dans les conditions d'un monde commun, ce n'est pas d'abord la nature commune de tous les hommes qui garantit le réel; c'est plutôt le fait que malgré les différences de localisation et la variété des perspectives qui en résultent, tous s'intéressent toujours au même objet. [...] Le monde commun prend fin lorsqu'on ne le voit que sous un seul aspect, lorsqu'il n'a le droit de se présenter que dans une seule perspective. » (98-99)

Arendt oppose le monde commun, résultat de la dynamique de l'espace public et de la conversation démocratique, et la société économique dont l'unique objectif est celle de régler les problèmes d'argent et de l'économie. Les besoins qui se manifestent en celle-ci sont subjectifs et innombrables. On ne peut fonder sur eux un monde commun. Celui-ci exige au contraire que ceux qui s'y présentent aient des places différentes et puissent entendre et voir d'une manière différente, c'est-à-dire sous des perspectives diverses, les objets en discussion. Avec la famille et la société économique, les besoins individuels occupent toute la place dans l'espace public. Une telle économie de marché et de besoins engage une priorité qui implique tout simplement une disparition de l'espace public. Voilà l'important.

3. Le nouvel espace public

L'empiètement de l'espace privé sur l'espace public-politique qu'avait diagnostiqué Hannah Arendt dans les années 1950 ne s'est malheureusement pas estompé, bien au contraire. L'avènement de la socialisation de l'espace public s'est étendu dans une telle proportion aujourd'hui qu'il occupe tout l'espace. Nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenus les débats politiques – et particulièrement en période électorale – trop souvent, non plus de véritables débats sur des enjeux fondamentaux du vivre ensemble mais une course au magasinage d'électorats à grands coups de promesses distribuées aux quatre vents. Cette dynamique n'est pas la faute des politiciens, comprenons-nous, c'est ce que les gens veulent; qu'on règle leurs problèmes et qu'on réponde à leurs besoins.

Les récents développements des technologies de communication nous en dit également beaucoup sur la nature de notre nouvel espace public. Il semble bien que nous sommes dans une logique d'effacement, voire de disparition de la distinction entre le privé et le public. La venue des médias sociaux, dernière révolution sociale, a fait de la sphère de communication publique un théâtre à ciel ouvert de la vie privée de chacun où s'abreuvent allègrement les grandes agences de publicité engrangeant leur banque de données sans que personne y voit quoi que ce soit. Privé ? Public ? Nous ne

savons plus. Cette dangereuse incapacité à distinguer ce qui tient d'un domaine plutôt que l'autre, allait nous amener, pensait Arendt, à perdre peu à peu notre capacité de jugement. C'est un peu à cela que nous assistons aujourd'hui sur notre dite place publique. La marche de l'individualisme, de l'égoïsme, voire du narcissisme, du culte identitaire, des revendications singulières, minoritaires n'est pas sans lien avec ce phénomène. Et je ne crois pas qu'on ait encore vu la fin.

Les nouveaux courants propagés dans et par la culture universitaire américaine (initiés dans les années 1990) sont maintenant bien présents dans le discours public sans que nous prenions conscience qu'ils dilapident le sens du public. On pourrait citer plusieurs exemples, influencés par des auteures américaines comme Judith Butler, qui ont reconfiguré la dynamique des discussions de l'espace public en excluant une partie de la sémantique et de la rhétorique traditionnelles de la discussion publique. En excluant d'emblée un ensemble terminologique ou en le taxant d'idéologie dans un sens péjoratif (racisme, sexisme, phobie de toutes sortes, colonialisme, etc.) on exclut de la conversation démocratique les acteurs qui, supposément n'adhèrent pas à ce régime de la diversité. Si dans un débat public, une discussion démocratique, on ne peut plus dire ce que l'on pense, dans les mots que l'on pense, est-il encore question d'un débat démocratique ?

Il y a eu pourtant quelques lueurs d'espoirs, quelques projets d'espace public dynamique et qui regardait le destin avec une soif d'action. Je pense, dans mon cas, à mon coin de pays et ce que nous avons appelé dans les années 1960 la *Révolution tranquille* au Québec. Belle expression qui signifiait à la fois l'idée de changements radicaux mais aussi sa radicalité qui pouvait se faire sans effusion de sang. Une révolution qui a permis de repenser dans un espace public actif un nouveau *Bien commun*. Un nouveau projet politique : l'indépendance ; mais aussi un nouveau système d'éducation, un nouveau système de santé, le développement et la promotion des institutions culturelles, la promotion de la langue française, de nouveaux leviers économiques, une laïcisation des institutions publiques. Dans les années 1960, lors de la *Révolution tranquille*, le Québec a connu une merveilleuse période de débat public libre, tout en combattant la censure de l'Église catholique. Hannah Arendt parle souvent de bonheur public comme des petits interstices qui se vivent dans l'histoire avant de disparaître pour longtemps. C'est un peu ce qui s'est passé au Québec. L'espace public s'est refermé. Nous pensons que la censure était chose du passé, mais voilà que nous nous sommes trompés. La situation n'a pas duré. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un contexte où la censure refait surface. Sommes-nous passés d'un état policier à un état où tous peuvent être citoyens policiers, comme le dit Frédéric Beigbeder ? La question me semble des plus pertinentes. Beigbeder écrit dans son dernier essai :

« [J]e suis politiquement correct. Décourager la publication de textes sexistes, racistes ou homophobes me semble absolument indispensable. [...] Mais je suis aujourd'hui obligé d'admettre que le politiquement correct détruit la liberté d'expression de nombreuses manières, toutes très aimables. Le point commun

entre la crise sanitaire et la *cancel culture* est l'hypersensibilité. Nous sommes entrés dans une ère douillette. Non seulement nous n'acceptons plus d'être malades, mais nous refusons même d'être vexés. Tout le monde s'improvise flic : dans la rue si un passant ne porte pas son masque, et sur Twitter si quelqu'un écrit une phrase qui nous déplaît. Nous critiquons l'État-policier alors que le problème c'est nous : les citoyens policiers. Pourquoi tout le monde est-il devenu si susceptible ? » (Beigbeder 2021, 16)

Serait-ce que nous ne pouvons plus distinguer le privé et le public? Nous sommes maintenant face à un nouvel ordre moral, plus implacable que l'ancien. Les courants idéologiques de la gauche radicale nous mettent à l'épreuve d'une nouvelle censure : liberté d'expression, liberté académique, liberté universitaire, liberté littéraire sont en jeu. Nous sommes totalement à contre-courant de l'idéologie des Lumières où la pluralité de perspectives était le meilleur des points *de vue*. C'est ce que Kant appelait la mentalité élargie.

À la lumière de notre problématique, on peut se demander ce qui fait défaut. Ce qui fait que nous ne comprenons plus rien entre ce qui délimite l'espace public et l'espace privé. D'un point de vue philosophique, la question est claire. Cette situation représente un manque de distance. Et cette distance, nous pouvons l'entendre comme un manque de respect. Qu'est-ce que c'est que le respect ? Le respect, c'est justement la distance. Étymologiquement, respecter, c'est regarder par derrière. Regarder derrière soi, regarder derrière son épaule pour être plus juste. C'est aussi une distance qui intègre un autre temps : le temps de prendre une distance. Le respect, écrit Byung-Chul Han, suppose un « regard distancié, un *pathos de l'écart*. Or celui-ci est aujourd'hui éclipsé par une exhibition immédiate caractéristique du spectacle ». Et « spectacle » (*spectare*) et respect (*respectare*) tiennent de la même racine étymologique latine, à la différence fondamentale que l'un est sans distance alors que l'autre n'est que vertu de la distance. Cela fait dire à Byung-Chul Han que « le respect est la pierre angulaire de la sphère publique. Sans lui, celle-ci se délite [...]. Le manque de distance conduit à une interpénétration des deux sphères, privée et publique » (Han 2015, 9-10). Sans distance, non seulement se présente uniquement un monde de spectacle et de scandale à répétition, mais disparaît l'horizon d'un monde commun.

Références bibliographiques

- Arendt, Hannah, *Condition de l'homme moderne* (*The Human Condition*, 1958), trad. de l'anglais par Georges Fradier, préface de Paul Ricoeur, Paris, Calmann-Lévy, Coll. Agora, 1961.
- Beigbeder, Frédéric, *Bibliothèque de survie*, Paris, L'Observatoire, 2021.
- Enegren, André, *La pensée politique de Hannah Arendt*, Paris, PUF, 1984.
- Han, Byung-Chul, *Dans la nuée. Réflexions sur le numérique*, traduit de l'allemand par Mathieu Dumont, Paris, Actes Sud, 2015.
- Vigneault, Luc, *L'itinéraire de pensée de Hannah Arendt* (thèse de doctorat, Université Laval, Québec), 1998. Bibliothèque Nationale du Canada. [En ligne]. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape9/PQDD_0004/NQ39404.pdf>.

Des « anthropophages » ou comment lire Montaigne

Sanda BADESCU

Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Canada

Résumé. S'il faut croire Jean-Luc Alber, la traduction en français de la bien connue l'expression anglaise « politically correct » n'est pas seulement un calque mais elle nous envoie au moins aussi loin que le communisme soviétique du début du XX^e siècle où elle indiquerait la soumission complète au Parti (Alber 2002, 5). Ce nouveau langage signifierait une nouvelle langue de bois qui dissimule et envoie à une autre réalité qui doit être déchiffrée. Cependant le « politiquement correct » s'obstine à hanter les journaux et discours publics. Si *aveugle* devient *non-voyant*, pauvre sera remplacé par *économiquement marginalisé* (Farid 2009, 90 et 93), « les sauvages », qui s'opposaient aux primitifs, se transforment en *Indiens* ou *Amérindiens* pour arriver aux *Premières nations*, puis aux *Autochtones* ou mieux encore *les peuples autochtones* (Lemieux 1993, 33). Comment pourrions-nous lire aujourd'hui certains essais de Montaigne, dont « Des cannibales », qui portent sur les peuples habitant l'Amérique, même si l'auteur affirme qu'il ne trouve « rien de barbare et de sauvage dans cette nation » (203) ? Comment lirions-nous et surtout comment enseignerions-nous à un nouveau public, à une génération qui connaît mal ou point le contexte historique de l'un des plus importants philosophes que la France n'ait jamais produit ? Faut-il l'amputer, le censurer ou mieux encore lui « manger », anéantir les mots en traduction moderne (ce que la traduction Lanly de 2009 n'a pas encore osé, bien qu'elle donne des explications supplémentaires en bas de page) ? Ou éviterions-nous simplement de toucher aux essais problématiques de Montaigne ?

Abstract. According to Jean-Luc Alber, the French equivalent of the phrase “politically correct” is a loan word (*calque*); furthermore, it originates in Soviet communism at the beginning of the 20th century, indicating complete submission to the Party (Alber 2002, 5). This new language would mean a new stereotyping language (*langue de bois*) which encodes and implies an alternative reality which must be deciphered. Despite this difficulty, “political correctness” persists in media and public speeches. “Blind” becomes “visually impaired”, “poor” is replaced by “economically marginalized” (Farid 2009, 90 and 93), “savages”, are transformed gradually into “Indians” or “Amerindians”, “First Nations”, then “Aboriginals” or better still “Indigenous People” (Lemieux 1993, 33). How, today, can we read some of Montaigne’s essays such as “On cannibals” which focuses on the inhabitants of 16th century America even though he insists that he finds “nothing barbaric and savage in this nation” (203)? How should we read and how should we teach to a new audience, a generation that knows little or nothing about the historical context of one of the most important philosophers France has ever produced? Should we amputate the text, censor it, or better yet “eat” it, annihilate the words in a French modern translation (which the Lanly translation of 2009 has not yet dared to do, although it gives additional explanations at the bottom of the page)? Or should we simply avoid approaching Montaigne’s problematic essays ?

Mots clés : Montaigne, cannibale, sauvages, la « découverte » de l'Amérique

Keywords : Montaigne, cannibals, salvages, “discovery of America”

Le vocabulaire étiqueté comme « politically correct » devient graduellement une puissante vague qui nous emporte. Entré dans l'usage au XX^e siècle, le « politically correct », traduit de façon très peu convaincante par *politiquement correct* (abrégié à *p.c.*) pour respecter la nature du mot (adverbe

+ adjectif) et relié à la *rectitude politique*, gagne, que nous le voulions ou non, beaucoup de terrain. Nous nous proposons d'expliquer certains mots p.c. (ou p.i.) et de nous pencher sur l'essai de Michel de Montaigne « Des cannibales » en posant des questions telles que : en quoi le texte du XVI^e siècle pourrait-il être interprété comme « correct » ou « incorrect » et pourrions-nous parler simplement de ces dénominations ? Nous définirons d'abord les sens que le p.c. a développés, ensuite nous analyserons brièvement les transformations du mot « autochtone » pour arriver enfin à explorer le point de vue original et particulier de Montaigne sur les aspects et réalités liés à ce nom.

1. Sur le p.c.

Le p.c. est « une tentative d'éviter des expressions qui pourraient être comprises comme des tentatives d'exclure ou de dénigrer des groupes ou des minorités traditionnellement perçues comme désavantagés » (Lebouc 2007, 11), tentative à première vue fort honorable. Cependant, il est certain que certains euphémismes s'avèrent dangereux. Selon Mangeot, le danger serait double. Premièrement, on assiste à une perte importante du sens. Plusieurs euphémismes ne veulent plus rien dire parce que ce sont des mots de passe qui font écran à ce qu'ils prétendent assigner (Mangeot 1997). Dans ce cas, nous avons besoin d'une explication et une répétition du mot que nous devons exercer pour que nous comprenions ce à quoi le mot renvoie. Par exemple, « travailleur en surface » ne renvoie à rien si on comprend juste les mots du point de vue du dictionnaire. Quelle surface ? Surface en opposition avec « dans la terre » ? Quelle sorte de travail serait-ce ? Nous ne sommes pas plus avancés dans le processus de compréhension du syntagme. Deuxièmement, une conséquence néfaste beaucoup plus importante résulte d'un effacement de la responsabilité de certains groupes puissants qui devraient être tenus responsables. Je cite deux exemples.

Le *chômeur* est remplacé par le *demandeur d'emploi* (Lebouc 2007, 33; Mangeot 1997). Ce p.c. implique tout d'abord un grand malentendu : peut-être que le demandeur a déjà un emploi et est à la recherche d'un autre. Mais on se demande: pourquoi demande-t-il de l'emploi ? Parce ce qu'il n'en a pas. Pourquoi n'en a-t-il pas ? Parce qu'il y a une crise économique (d'autres mots abominables !) ou parce qu'il a été licencié ? Et voilà le mot *licencier* qui se voit remplacer de façon plus subtile et cruelle par *réaménager l'entreprise* (Lebouc 33), syntagme qui efface carrément toute responsabilité de l'employeur, du patron, de l'entreprise dans une affaire de licenciement. On cache l'affaire quoique cette action, comme on sait, reste une des plus communes et des plus cruelles dans le monde de l'emploi et qui se trouve à la source d'un taux de suicide énorme¹. Le licenciement n'est plus du tout condamnable dès qu'il s'appelle de manière tellement élégante « réaménagement de la structure ». Le deuxième exemple est le mot *pauvre*

¹ Un taux double du suicide en général, selon l'article de Nathalie Samson, dans *L'Express* du 21/09/2018 : « Le risque de passage à l'acte suicidaire est de 3% pour la population générale, il est du double pour les chômeurs. »

qui par une métamorphose complexe devient *économiquement démun* ou *marginalisé*, terme qui détourne l'attention posée sur cet état (« pauvre ») vers « moins riche », qui masque l'idée de misère, donc donne bonne conscience aux classes plus riches et aux politiciens qui doivent s'en occuper (Farid 2009, 93). Le mot *pauvre* a disparu; il n'y a que des « gens des quartiers sensibles » (Farid, 91) et on peut se demander sensibles à quoi ? À la famine et à la maladie peut-être ?

Le *p.c.* devient le « moralement admissible » et en morale nous sommes tous très forts. L'autocensure aura des fins de bonne conscience apaisante et je remarque en passant que se donner bonne conscience est une action psychologique importante, qui nous donne accès à une nuit de sommeil au lieu d'une nuit blanche. Utiliser le *pc* nous soulage comme donner l'aumône à un mendiant (un autre « politiquement incorrect », souvent remplacé par *démuni*, *indigent* ?) tout en sachant que cette somme dérisoire ne l'aidera qu'une demi-heure de sa journée et vu qu'il a passé toute sa vie dans la pauvreté et dans le malheur, notre aumône est comme une goutte jetée à la mer.

2. Sur les Autochtones

Nous arrivons au *p.c.* qui nous intéresse le plus dans cette étude, lié aux Autochtones² du continent (qu'on appelle aujourd'hui) nord-américain. La dénomination des peuples nord-américains souffre depuis quelque temps certaines transformations et peine à s'imposer. Si on avait posé la question au XVI^e siècle à quelqu'un de ce « Nouveau Monde » (autre terme susceptible d'un jugement de non-rectitude, nous y reviendrons), quelle aurait été la réponse ? Le plus probable, cela aurait été un nom, mais qui serait différent, d'une région à l'autre. Il fallait généraliser. D'où la tentative de trouver un mot englobant.

La dénomination de *primitifs* (Lemieux 1993, 33) s'avère politiquement incorrecte. Cependant, nommer une phase initiale, originale, ne devrait pas comporter de sens péjoratif, mais puisque l'humanité se trouve toujours loin, tellement loin de l'origine et elle a tellement progressé, car les changements dans le temps équivalent automatiquement aux progrès (ou au moins c'est ainsi que l'idée subsiste dans notre esprit), il faut enlever « primitif » du vocabulaire.³ On passe aux *Indiens*⁴, ethnonyme qui n'était pas seulement *politiquement* incorrect mais aussi historiquement et géographiquement incorrect et on note que l'analyse a pris du temps pour déceler l'exactitude des termes et surtout pour changer le nom dans le vocabulaire. Ensuite le nom

² Cf Brian Gettler, « Les autochtones et l'histoire du Québec : Au-delà du négationnisme et du récit "nationaliste-conservateur" » (2016).

³ Le syntagme « art primitif » est partiellement effacé en faveur d'« art premier », ce qui revient à une affaire d'ordre. Voir par exemple le site consacré aux arts d'Océanie, trib'art Galerie (<https://www.trib-art-galerie.com/artoceanie/art-premier/>).

⁴ Le nom est véhiculé et consacré au XVI^e siècle, à l'époque de Montaigne, particulièrement dans l'œuvre du prêtre et écrivain Bartolomé de Las Casas, connue par le philosophe (voir *Brevísima relación de la destrucción de las Indias*, 1552).

ethnique se transforme en *Amérindien*, terme né au XIX^e siècle⁵ et on arrive plus récemment au terme de *Premières Nations*⁶, où l'accent est mis sur l'ordre des faits : ce sont elles, les premières à vivre sur le territoire et ainsi le mal encapsulé en Indien est anéanti. Le mot *premières* se veut positif : lorsqu'on pense à la hiérarchie de rangs dans l'administration (par exemple, le premier ministre) ou à la compétition où le premier est le gagnant et porte les lauriers et cela s'applique aussi dans les découvertes où il est louable d'être le premier à découvrir, à inventer, à implanter quelque chose d'efficace, de positif, avant un autre.⁷ Pourtant « premières nations » n'est pas le choix parfait non plus et il se voit détrôné par Autochtones (en anglais, *indigenous*, qui a suivi *First Nations*) qui est plus généralisant et en même temps trop globalisant parce qu'il ferait référence ainsi à tous les Autochtones de la planète, pas seulement à ceux du continent américain.

Nous constatons que toutes ces fluctuations dans les termes démontrent un malaise et une tension difficiles à apaiser. La rectitude politique en histoire, selon Delâge, sert à nier les inégalités du passé, elle résulte de la culpabilité de l'homme blanc (Delâge 2000, 525) et cette culpabilité a des remèdes qui se trouveront dans le langage. C'est ainsi qu'arrivé à l'époque actuelle, le langage se façonne au Canada dans des formules « politically correct » englobant, avant tout discours public et même dans l'espace public/privé de la communication électronique, une phrase qui affirme que nous (cela veut dire tous ceux qui ne sont pas autochtones, ceux de souche canadienne ou des immigrants) nous trouvons sur les territoires non-cédés de tel ou tel peuple autochtone, selon la zone géographique où nous travaillons. Nous mentionnons par exemple à l'Île-du-Prince-Édouard qu'on reconnaît les peuples Mi'kmaq, et en Colombie Britannique on énumère les noms des Tsleil-Waututh, Squamish, Musqueam et Kwikwetlem⁸. Ces formules paraissaient

⁵ L'explorateur américain John Wesley Powell (1834-1902) serait une des sources à l'origine de ce mot en anglais (<https://www.britannica.com/biography/John-Wesley-Powell>). On y accorde, comme on voit, un certain droit au lieu, au continent baptisé à l'époque coloniale, dérivé du nom du navigateur florentin Amerigo Vespucci (1454-1512).

⁶ Denys Delâge dans son article de 2000 emploie le terme *premières nations* dans son titre en nommant les Amérindiens et les Inuits lorsqu'il s'agit du champ d'intérêt des anthropologues.

⁷ Sous forme d'anecdote, je rappelle que le besoin de se déclarer *les premiers* hante la politique. Pendant le communisme sous l'empire de l'Union Soviétique juste après la Deuxième Guerre mondiale, la politique tendait à « embellir » l'histoire ; des inventeurs et des génies ne pouvaient être que soviétiques à une époque où le système totalitaire devait se chanter soi-même les louanges, faute d'autres louanges, véritables.

⁸ Juste pour rendre compte des nouvelles pratiques dans la communication par courriel au Canada, voici quelques formules censées innocenter l'expéditeur de toute suspicion d'attitude politiquement incorrecte. La signature et l'affiliation académique peuvent être suivies d'énoncés comme « I acknowledge that UPEI is located in Mi'kma'ki, the ancestral and unceded territory of the Mi'kmaq People », ou « I stand in solidarity with the Palestinian people in condemning the ongoing violence and occupation of Indigenous Palestinian land. I also support Black Lives Matter as an international movement exposing and denouncing systemic violence, police brutality, and institutionalized discrimination against minority groups. »

insuffisantes, fragiles et faibles par rapport à la réalité cruelle passée et présente. Nous comprenons bien qu'en prononçant ou en écrivant la phrase de reconnaissance, il est question des nations à qui la terre, la culture et la vie ont été détruites et qui n'ont sûrement pas invité l'invasion européenne commencée au XV^e siècle.

Qu'est-ce que cette phrase commençant le discours ou finissant le message écrit atteint comme but sauf la rectitude politique ? Nous nous sentons absous, nous avons obtenu la bénédiction (de qui ? du groupe, sans doute ?) et tout le monde qui écoute ou lit regagne sa conscience tranquille si jamais elle l'a été « non-tranquille » avant. Une affirmation est en principe un groupe de mots sans conséquence réelle. Nous pourrions comprendre le vrai problème une fois que nous aurons lu Montaigne qui, s'il arrivait aujourd'hui à nous entendre, se poserait la question : c'est une initiative positive de reconnaître que ce n'est pas à nous ce territoire, mais pour passer à l'acte, pour réparer l'injustice sociale, historique, humaine, qu'est-ce que nous avons fait ?

3. Sur Montaigne

Représentant humaniste par excellence, Montaigne se montre comme un philosophe qui questionne les lieux communs et pose les problèmes sous de multiples points de vue. Il ébranle le système en place en le soumettant au jugement. Il dénonce la brutalité de la « monstrueuse guerre » « de nature si maligne et ruineuse » (1018); la religion, qui au lieu d'éliminer le vice, l'incite et le nourrit (421) ; l'éducation des enfants bâtie sur la violence et la force (165); la contrainte des régimes médicaux qui altère et abîme la santé (745). Ce sont quelques aspects où Montaigne se révolte contre les avis communs que l'humain accepte et digère sans examen. L'essayiste veut formuler un jugement pertinent et impartial et il atteint son but en comptant sur son expérience personnelle, les auteurs classiques, et bien sûr, sa réflexion. Sa démarche au sujet des Autochtones du Brésil s'intègre à cette méthode.

Le titre de l'essai de Montaigne, « Des cannibales », ferait froncer quelques sourcils aujourd'hui dans un cours universitaire ou dans un article de presse nord-américain. Cependant, si c'est un mot que Montaigne emploie, c'est en fait pour l'infirmier. Il veut démontrer qu'en fait le cannibalisme⁹, s'il existe, il faut qu'il soit mis en rapport avec d'autres pratiques.

« Je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a une telle action, mais ouy bien dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à deschirer par tourmens et par geénes un corps

⁹ Le mot apparaît en 1515 ; cannibale est défini comme « individu des peuplades anthropophages des Antilles », « Mangeur de chair humaine » (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales/ <https://www.cnrtl.fr/>). *Le Petit Robert* indique pour l'origine du mot : « espagnol *canibal*, arawak *caniba*, désignant les Caraïbes antillais » (342).

encore plein de sentiment [...] que de le rostir et manger après qu'il est trespasé. » (207-208)¹⁰

Manger la chair humaine serait-ce une pratique blâmable ou amoral si on la compare à la torture, à la blessure ou au tourment infligés (physique ou psychologique) à un vivant ? Manger la chair d'un mort transgresse un tabou, il est vrai, mais alors pourquoi *manger* un être vivant ne serait-il pas une action tout aussi ou même plus à proscrire ?

L'essayiste explique cette réaction par l'ampleur du choc. Le choc de voir un humain tourmenter un autre humain (et nous ne parlons pas ici du cas des animaux, qui serait un tout autre sujet), lui infliger de la peine de façon intentionnée, n'est plus un choc. Rappelons ici que l'histoire européenne est parsemée de guerres et d'actions des plus atroces et on n'a qu'à penser aux guerres de religion et au massacre de la Saint-Barthélemy qui se sont passés durant la vie de Montaigne. Pourtant le choc de voir quelqu'un manger de la chair humaine (et même le mot associé) est nettement supérieur. Et l'ampleur du choc est déterminée par l'habitude ; par exemple, lorsqu'on vit une guerre pendant une période prolongée, on s'y habitue au point de ne plus réagir vivement aux blessures.

L'essayiste dénonce le choc éprouvé devant un mot comme *cannibale* comme un artifice, une construction instaurée par les Européens, incluant les Français, peuple auquel Montaigne appartient. C'est un mot tabou, comme le vocabulaire visant le corps ou les fonctions sexuelles des organes, que Montaigne explique dans « Des vers de Virgile » ; il est ici question du mot « fouteau », un régionalisme pour le hêtre (*beech* en anglais, *fag* en roumain) mais qui est jugé complètement inacceptable par la gouvernante de la jeune fille de Montaigne (834). Nous pouvons dire sans rougir *tuer*, *assassiner*, selon Montaigne mais nous nous gardons de prononcer le mot *fouteau* de peur qu'il renvoie à l'acte sexuel. Si le dernier champ lexical renvoie à une fonction naturelle et acceptable, puisque voilà comment notre espèce se perpétue en fin de compte, le premier autour du meurtre est-il si naturel ? Et en plus est-il acceptable moralement ?

4. Les mots chez Montaigne

Le mot « cannibales » ne figure pour cet essai que dans le titre¹¹. Dans l'essai intitulé ainsi, les mots *barbare* et *sauvage* apparaissent à plusieurs reprises et c'est sur ces mots que Montaigne s'attarde pour en expliquer le

¹⁰ Sauf indication contraire, les références au texte de Montaigne viennent de l'essai « Des cannibales » (édition Albert Thibaudet et Maurice Rat, Paris, Gallimard, 1962).

¹¹ Deux autres occurrences du mot *cannibale* dans l'œuvre de Montaigne : dans l'essai XXVI, tome I « De l'institution des enfants » (« Quand les vignes gellent en mon village, mon prestre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine, et juge que la pepie en tienne des-jà les Cannibales ») et dans l'essai VI, tome III, « Des cochés » (« Voilà un exemple de la balbucie de cette enfance. Mais tant y a que ny en ce lieu là ny en plusieurs autres, où les Espagnols ne trouverent les marchandises qu'ils cerchoient, ils ne feirent arrest ny entreprise, quelque autre commodité qu'il y eust, tesmoing mes Cannibales »).

sens. Si la rectitude politique est à propos de la honte dans certaines occasions, Montaigne nous offre une perspective où, même s'il ne s'agit pas de honte, il est question d'une responsabilité. Il rétablit un équilibre, un point de vue qui avait été poussé à l'extrême sans être questionné. Doué de connaissances approfondies de la culture et de la langue de l'antiquité, le philosophe analyse ces mots en retraçant leur origine.

a. Le mot « *barbare* »

Montaigne rappelle la définition du mot *barbare* de la manière suivante : « les Grecs appelloient ainsi toutes les nations estrangieres » (Montaigne 200). Dès le début de l'essai, il nous ramène droit à l'histoire du mot, au moment où il est entré dans l'usage. *Barbare* signifiant simplement étranger, ne devrait entraîner une connotation ni positive ni négative¹², c'est ce que les Grecs appelaient tout peuple qui n'était pas grec. La simple différence ne serait pas à condamner. Le philosophe reprend ses réflexions sur la différence entre coutumes et nations dans son *Journal de voyage* lorsqu'il est confronté directement avec d'autres pays, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse d'aujourd'hui, pays ou régions qui présentaient naturellement des différences culturelles. La barbarie, dans le sens de différence, existe et si nous ne voulons pas la voir ou la gérer, nous n'avons qu'à rester chez nous parce que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage » (« Des cannibales », 203). Et le philosophe ajoute : « comme de vray il semble que nous n'avons autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du païs où nous sommes. Là est tousjours la parfaite religion, la parfaite police, perfect et accomply usage de toutes choses » (203). Dès que nous sortons de « chez nous », qui peut être aussi grand qu'un continent ou aussi petit que notre rue ou maison, nous sommes appelés à voir et à comprendre l'Autre.

Cependant, l'usage d'un mot cultive des nuances qui finissent par remplacer complètement la signification initiale. Le roi Pyrrhus qui nourrissait l'ambitieux projet d'envahir le sud de l'Italie s'exclama : « Je ne sçais, dit-il, quels barbares sont ceux-ci [...], mais la disposition de cette armée que je voye n'est aucunement barbare » (Montaigne 200). Le mot apparaît ici sous deux significations; tout d'abord comme *étranger*, puis dans la négation puisque la disposition n'est pas primitive (dans le sens de mauvaise qualité ou non-désirable). L'essayiste conclut : « Voylà comment il se faut garder de s'atacher aux opinions vulgaires, et les faut juger par la voye de la raison, non par la voix commune » (200). C'est par la raison qu'il comprend la pensée

¹² Dans l'essai « De la vanité », Montaigne reprend le mot *barbare* dans le contexte de ses voyages; si « barbare » signifie « non-français », alors toutes les autres nations sont certainement barbares: « J'ay honte de voir noz hommes enyvrez de cette sotte humeur, de s'effaroucher des formes contraires aux leurs: il leur semble estre hors de leur element quand ils sont hors de leur vilage. Où qu'ils aillent, ils se tiennent à leurs façons et abominent les estrangeres. Retrouvent ils un compatriote en Hongrie, ils festoyent cette avanture: les voylà à se ralier et à se recoudre ensemble, à condamner tant de meurs barbares qu'ils voient. Pourquoi non barbares, puis qu'elles ne sont françoises? Encore sont-ce les plus habilles qui les ont recogneuës pour en mesdire ». (964)

avisée, le jugement raisonné et non pas la voix des gens en général, d'une majorité qui reste souvent anonyme, une voix populaire donc vulgaire. Si le *p.c.* commence à représenter un jour l'opinion de « tout le monde », les opinions courantes, c'est alors le moment de prendre un peu de distance, reculer et se situer au moins dans un endroit neutre, apprécier et formuler, comme Montaigne, des idées engendrées par la raison et par la réflexion. Si le *p.c.* de l'époque est l'opinion populaire, à savoir que le continent récemment rencontré est habité par des barbares, Montaigne s'éloigne précisément de ce point de vue pour poser les bases d'une réflexion philosophique qui se veut saine et juste.

Précisons que Montaigne tâche dans tous ses essais d'émettre des jugements vrais et justes tout en sachant qu'il est subjectif comme tous ses semblables : « Je pense avoir les opinions bonnes et saines; mais qui n'en croit autant des siennes? » (« De la praesumption », 641). Il réussit certes à se positionner comme philosophe conduit par la pensée et par la raison, en colorant son discours d'une certaine modestie : « L'une des meilleures preuves que j'en aye [de mon jugement], c'est le peu d'estime que je fay de moy: car si elles n'eussent esté bien assurées, elles se fussent aisément laissées piper à l'affection que je me porte » (641). Montaigne veut interpeller certains mots qui ont un sens acquis, des mots qui viennent avec des acceptions toutes faites d'avance et figées (pour ne pas dire fossilisées), et réussit par son analyse à les remettre en question, à les renverser et à les rapprocher de la vérité.

Si le *pc* était une politique dominante et exclusive, elle condamnerait tout ce qui dévierait de ses axes de référence. En d'autres mots, si on appelait *pc* la tendance générale et dominante de l'époque, du XVI^e siècle, c'est-à-dire la tendance à considérer comme inférieures les populations du continent américain, alors Montaigne serait politiquement incorrect. Dans le sens contraire, si on appelait *politiquement incorrect* la tendance générale, Montaigne se situerait à l'autre pôle, il serait politiquement *correct*. Montaigne est correct non seulement politiquement mais culturellement, linguistiquement et philosophiquement. Si l'époque de l'humanisme trouvait complètement correct de nommer ces peuples des *barbares*, Montaigne nous démontre que cette « rectitude » doit être mise en doute. Il n'annule pas la dénomination, il ne la substitue pas à une autre en soutenant que ce mot devrait être banni du vocabulaire. Au contraire de la tendance constatée aujourd'hui, celle d'effacer tout mot jugé offensant et donc inacceptable (par exemple, des mots fortement connotés ou résolument inappropriés, tels « homosexuel » qui sentirait l'hôpital¹³, ou « nègre » qui renvoie à l'esclavagisme et à la servitude¹⁴, sont de moins en moins utilisés, comme s'ils n'avaient jamais existé), Montaigne embrasse ces mots en allant plus

¹³ On montrera, par exemple, qu'en deçà de son apparente neutralité, « homosexuel » est directement issu de la taxinomie normative du discours médical de la fin du XIX^e siècle. La propriété du mot est celle de l'hôpital : elle a des relents de maladie (Cf. Mangeot 1997).

¹⁴ Voir l'article de Anne Chemin, « "Nègre", ce mot lourd du racisme et des crimes qui l'ont forgé » (2021).

profondément dans leur signification. Sa raison est donnée par sa réflexion : il comprend que ce n'est pas un effacement d'un mot qui changera la tendance générale et commune, mais une réflexion sur le mot contribuera à ce processus.

Le mot est une entité complexe, il a d'abord une définition de dictionnaire, à laquelle il faut toujours retourner dans une première phase, une origine et ensuite, maints emplois et contextes d'usage. Cependant, nous oublions surtout le vrai sens et nous retenons seulement un emploi spécifique à force de l'entendre ou de le voir écrit. Montaigne nous ramène au premier sens (ou au sens *primitif*?) de *barbare* et de *sauvage* pour s'opposer à une tendance majeure et il sait que lorsqu'on arrive à penser comme une majorité, c'est alors le moment de se questionner. La généralisation a ses avantages et ses dangers et il est probable qu'à l'origine, le *pc* est né lui aussi comme réaction à une voix générale ou généralisante. Sans être ouvertement politique, à savoir tout en essayant de se soustraire à une politique officielle d'un État ou d'un pays, Montaigne défait une compréhension générale, populaire qui s'avère loin de la vérité.

b. Le mot « sauvage »

Le mot sauvage est le deuxième mot analysé dans l'essai. Montaigne est d'accord avec le mot mais dans une seule acception: celle que nous employons dans le syntagme « fruits sauvages » c'est-à-dire : « Ils sont sauvages, de mesme que nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son progrez ordinaire, a produicts » (203), sans que l'humain soit intervenu d'une manière artificielle. Il soutient qu'on devrait appeler sauvages plutôt les fruits que nous avons modifiés et altérés, dont les vertus se retrouvent « abâtardies » et « accommodées au plaisir de nostre goust corrompu » (203). L'opposition proverbiale culture/nature se voit renversée. Elle se développe dans l'opposition art (ou artifice) versus naturel, produit par la nature, et nous comprenons que l'artifice est celui qui abâtardit et étouffe parce que « [c]e n'est pas raison [légitime] que l'art gagne le point d'honneur sur nostre grande et puissante mere nature » (203).

Montaigne n'a pu jamais faire un voyage en Amérique. Il étudie la façon de vivre des peuples autochtones de deux façons : l'étude des textes publiés par les explorateurs de l'époque et l'expérience de la rencontre qu'il a eue avec des gens natifs d'Amérique qui se sont rendus en France. Le philosophe constate les différences dans leur façon de vivre, manger, de se coucher, de passer le temps et d'exprimer leurs croyances religieuses sans les condamner et il est tout à fait d'accord avec leur loi de punir les faux prophètes et devins: « Mais ces autres qui viennent pipant [nous trompant] des assurances d'une faculté extraordinaire qui est hors de nostre cognoissance, faut-il pas les punir de ce qu'ils ne maintiennent l'effect de leur promesse, et de la temerité de leur imposture ? » se demande-t-il (Montaigne 207). Sa compréhension profonde et acceptation de l'autre a comme effet l'écroulement de l'opposition sauvage / civilisé qui est déterrée, ébranlée et remise en question. Il dénonce la barbarie et la violence inouïe des Européens qui ont presque anéanti les

peuples autochtones du Brésil. Dans ces conditions, qui est le sauvage et qui est le « civilisé » ?

Si la civilisation européenne apporte quelque chose de positif, les arts et le progrès technologique, le système économique, l'architecture, l'imprimerie, les banques et les bibliothèques parmi d'autres, elle apporte sans doute le côté fortement négatif : elle peut détruire, imposer, étouffer, anéantir. En écrivant cet essai, Montaigne veut se poser dans une situation *correcte* dans le sens de juste, objective et ce faisant, il se situe lui-même du côté d'une minorité. Il voit dans ces peuples autochtones des êtres humains semblables, faisant partie de la même catégorie que lui, celle des humains tout simplement, et il refuse de s'associer au point de vue du colonisateur¹⁵. En fin de compte, Montaigne nous met en garde contre les mots, comme *sauvage* ou *primitif* qui peuvent camoufler le sens, en émettant un avertissement qui s'applique à toute époque. Nous continuons à avoir de la difficulté à nommer les réalités tant que nous escaladons le sens des mots dérangeants, tel *licencier* qui est détrôné par *réaménager l'entreprise*, comme nous l'avons mentionné.

c. Le mot « cannibale »

Le mot cannibale est le troisième mot que Montaigne déterre et décortique. Le philosophe ne nie pas la cruauté du meurtre et du geste de manger le mort, mais il attire l'attention que l'homme européen ne peut pas s'ériger en juge puisqu'il a aussi ses multiples défauts et insuffisances. À la limite, se servir de la chair, de la charogne, pourrait être excusable (si le geste n'implique pas un meurtre, disons). Mais il ne faut pas perdre de vue que « la trahison, la déloyauté, la tyrannie et la cruauté, qui sont nos fautes ordinaires habituelles » (208), demeurent de véritables péchés à ne pas négliger ou à anoblir. Autrement dit, nos fautes habituelles sont tellement banales et banalisées que nous ne les voyons plus.

La pensée répandue au XVI^e siècle était de condamner les coutumes et la culture des peuples autochtones sans les connaître et cette pensée venait d'un regard extérieur qui ne se fondait pas sur une analyse objective. Cependant, Montaigne aborde le point de vue extérieur en sens inverse qui peut aider à remettre les valeurs dans la balance, dans la juste place : comment est-ce que les habitants du « nouveau Monde » voient eux-mêmes les Européens, ces nations qu'ils viennent de rencontrer ? La seule rencontre qui

¹⁵ *Coloniser* n'est pas dans le vocabulaire de Montaigne parce que c'est un mot qui apparaît plus tard dans l'histoire de la langue avec le sens de « occuper, peupler, exploiter un territoire étranger » ou « occuper un lieu en nombre et de façon abusive » (CNTRL). Nous ne manquons pas d'observer qu'une version récente du *Petit Robert*, de 2020, mentionne juste le sens « peupler de colons ». Aurions-nous affaire à une autre forme du *p.c.* ? Certes, Montaigne ne débat pas sur le sujet des colonies en général. Au XVI^e siècle, le mot disposait d'un autre contexte ; d'une part, on était conscient que la France avait été profondément marquée par la colonisation effectuée par l'Empire romain des siècles précédents et, d'autre part, on redécouvrait les racines latines de la culture de jadis. Montaigne ne fait pas exception.

a renseigné l'essayiste sur ce point de vue en particulier vient d'une visite que trois personnes originaires du Brésil font à Rouen :

« Le Roy parla à eux long temps; on leur fit voir nostre façon, nostre pompe, la forme d'une belle ville. Apres cela, quelqu'un en demanda leur advis, et voulut sçavoir d'eux ce qu'ils y avoient trouvé de plus admirable; [...] Ils dirent qu'ils trouvoient en premier lieu fort estrange que tant de grands hommes, portans barbe, forts et armez, qui estoient autour du Roy [...] se sous-missent à obeyr à un enfant, et qu'on ne choissoit plus tost quelqu'un d'entr'eux pour commander; secondemenst (ils ont une façon de leur langage telle, qu'eils nomment les hommes moitiés les uns des autres) qu'ils avoyent aperçu qu'il y avoit parmy nous des hommes pleins et gorgez de toutes sortes de commoditez, et que leurs moitez estoient mendians à leurs portes, décharnez de faim et de pauvreté; et trouvoient estrange comme ces moitez icy necessiteuses pouvoient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prissent les autres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons. » (212)

Les deux brefs commentaires des visiteurs du Brésil remettent en question toute la civilisation française de l'époque : la monarchie, le régime politique dans lequel le détenteur du pouvoir l'exerce en vertu du droit divin, hérité, ce qui fait que tout le monde obéit à un roi de douze ans (l'âge du roi Charles IX en 1562) et l'incommensurable inégalité entre les différentes classes sociales, les nobles versus les mendiants/les paysans. Ce point de vue externe, formulé peut-être naïvement mais sincèrement et avec concision et précision, met en lumière l'artifice et la profonde injustice du *vieux monde*. Dominant depuis des siècles le système du pays, cet artifice et cette *construction* sont tellement anciens, entérinés et acquis, que les Français ne les voient plus. Pour ces visiteurs, l'étranger et le barbare serait alors l'Européen, le Français, justement le peuple qui s'enorgueillit tellement de sa culture au point de dédaigner toute autre civilisation.

La figure du déluge

Pour nous faire comprendre la similarité et le rapprochement entre les peuples autochtones et les Européens, Montaigne utilise une figure ingénieuse : la figure du déluge ou de l'étendue d'eau grandissante. Il explique que l'eau qui avait englouti jadis l'île Atlantide située « droict à la bouche du destroit de Gibraltar » (200) aurait très bien séparé Chypre de la Syrie ainsi que la Sicile de l'Italie : « Il est bien vraysemblable que cet extreme ravage d'eaux ait fait des changemens estranges aux habitations de la terre, comme on tient que la mer a retranché la Sycile d'avec l'Italie » (201). Par extrapolation, nous pouvons déduire que de la même manière ce continent du *Nouveau Monde*¹⁶ se serait détaché à un certain point lointain dans l'histoire, de l'Espagne et de la France.

¹⁶ Le syntagme *Nouveau Monde* est emprunté à Montaigne. Nous comprenons à l'époque actuelle que « nouveau » est un adjectif qui serait logique seulement dans une acception euro-centriste.

Montaigne suggère que l'océan séparant les deux continents n'aurait pas existé jadis (ou au moins il aurait eu une dimension beaucoup plus réduite) et que les deux continents auraient été soudés pour former un grand et vaste continent (l'*Europamérique* si l'on peut dire). La figure de la brisure, de la division de la terre nous incite à concevoir une unité originelle. Par conséquent, tous les peuples habitant cette grande étendue de terre auraient constitué un seul peuple. Précisons bien cette idée : il ne s'agit pas ici d'une vérité historique ou géographique à confirmer ou à infirmer, ce que nous ne pouvons pas de toute façon, mais c'est une vérité philosophique profonde qui fait comprendre que la théorie de Montaigne crée une image capable de ramener tous les individus, groupes et nations ensemble. Tous ces groupes forment la race humaine et tous ont en commun ceci : la qualité d'être humain.

À travers cette figure du déluge, capable de former des mers et des océans, Montaigne nous révèle aussi nos limites d'humain. En tant qu'humains, malgré notre raison et notre capacité d'observer, nous ne pouvons pas percevoir des changements qui durent plus que nos vies restreintes et délimitées dans le temps. Le mouvement constant de la mer, de l'océan, de la rivière même, est très peu ou aucunement perceptible. Il change graduellement et lentement le relief et la géographie des endroits qui mènent à d'autres ordres politiques, sociaux, culturels. Puisque les humains ne sont conscients en général que des changements géographiques compris dans un intervalle de temps réduit, il est impossible d'apprécier l'évolution que la terre a connue pendant des milliers d'années. C'est pourquoi l'essayiste nous invite, par un exercice d'imagination soutenu, par une extrapolation de notre petite vie et modeste expérience, à envisager les transformations d'une durée si importante. Nous sommes donc appelés à imaginer donc que dans une autre ère, les deux continents, américain et européen, auraient fait partie d'un seul et que, par conséquent, un seul peuple l'aurait habité.

Conclusion

Le langage défini aujourd'hui comme « politiquement correct » évidemment n'existait pas comme tel à l'époque de Montaigne. La formule n'a pas existé non plus pendant des siècles, bien que l'idée de rectitude par rapport à la politique officielle eût toujours existé. Si on pense aux faits et non pas au langage de Montaigne dans les termes d'aujourd'hui, nous comprenons que Montaigne était correct parce qu'il voulait dénoncer une vision erronée mais acceptée et acceptable alors. Selon Levine, Montaigne est le premier penseur qui ait représenté les habitants de l'Amérique d'une manière essentiellement positive (2001, 91). Les essais démontrent justement que la vision sur ces peuples comme différents et étrangers est fautive et incorrecte. Les mots véhiculés comme *barbare* et *sauvage*, comprenant donc primitif et non cultivé, sont chargés négativement, et servent de base à un discours agressif et belliqueux impliquant l'obligation de faire « sortir » les peuples autochtones de leur état « primitif » soit en les civilisant, soit ou en les exterminant. Si cette attitude était perçue comme « correcte » surtout politiquement, adoptée par une majorité écrasante, Montaigne était parmi un

tout petit nombre de penseurs à essayer de redresser cette attitude et pour l'époque, son discours serait « incorrect », contre l'air du temps.

Le langage que nous appelons aujourd'hui *pc* ou *pi* ne peut, en aucun cas, s'appliquer aux essais de Montaigne parce que nous ne pouvons pas nous heurter seulement contre la surface des mots. Sa démonstration explore en profondeur les mots. Son raisonnement est juste et correct exactement parce qu'il est conscient que chaque perspective est relative. Ce que Montaigne essaie de faire est de démontrer que la vision eurocentriste n'est pas unique et qu'elle a des failles. Comme nous l'avons vu, le philosophe déclare : « Je pense avoir les opinions bonnes et saines; mais qui n'en croit autant des siennes ? » (641). Le jugement détient la plus grande valeur lorsqu'il faut cerner, évaluer et apprécier. Le mérite de Montaigne demeure incontestable : il est allé contre l'opinion commune, il a déraciné les clichés pour arriver au cœur du problème.

La réflexion de Montaigne sur les peuples autochtones du Brésil expose, comme dans tous ses essais, la position modérée et équilibrée de l'auteur. Il met en question la politique et les approches excessives en démontrant que l'être humain ne peut pas détenir la vérité absolue et que les problèmes les plus graves et pernicieux d'une société, nation ou système surgissent au moment où l'homme est persuadé d'avoir raison de façon absolue. Le philosophe pour qui le principe essentiel est de douter de toute idée reçue et d'exposer les limites de l'humain, incluant les siennes, nous dit qu'il faut toujours voir le point de vue différent, voire opposé, qui vient des Autres.

Les actions des Autres surprennent parce qu'elles sont différentes non pas parce qu'elles sont pires. La différence l'emporte et la tendance humaine est toujours de rejeter la différence par tous les moyens possibles. Montaigne nous fait réfléchir en révélant un point de vue susceptible de nous rendre plus *corrects*.

Références bibliographiques

- Alber, Jean-Luc, « De l'euphémisation : considérations sur la rectitude politique », in *Les mots du pouvoir: Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Genève, Graduate Institute Publications, 2002. [En ligne]. <<https://doi.org/10.4000/books.iheid.2461>>
- Chemin, Anne, « “Nègre”, ce mot lourd du racisme et des crimes qui l'ont forgé », *Le Monde*, 22 janvier 2021. [En ligne]. <https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/22/negre-ce-mot-lourd-du-racisme-et-des-crimes-qui-l-ont-forge_6067170_3224.html>
- Delâge, Denys, « L'histoire des Premières Nations, approches et orientations », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Volume 53, numéro 4, printemps 2000, p. 521-527. [En ligne]. <<https://www.erudit.org/fr/revues/haf/2000-v53-n4-haf214/005383ar.pdf>>
- Gettler, Brian, « Les autochtones et l'histoire du Québec : Au-delà du négationnisme et du récit “nationaliste-conservateur” », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 46, n° 1, 2016, p. 7–18. [En ligne]. <<https://www.erudit.org/fr/revues/raq/2016-v46-n1-raq02940/1038931ar>>
- Farid, Georges, « La “Rectitude politique”: Hypocrisie ou politesse ? » *Nouvelles Études Francophones (NEF)*, Printemps 2009, Vol. 24, No. 1, p. 88-99. CIEF, University of Nebraska Press. <<https://www.jstor.org/stable/25702187>>

-
- Las Casas, Bartolomé, *Brevísima relación de la destrucción de las Indias*, Madrid, Cátedra, 1982 [1552].
- Lebouc, Georges, *Parlez-vous politiquement correct ?*, Bruxelles, Éditions Racine, 2007.
- Lemieux, Pierre, « Êtes-vous politically correct? », *Bulletin d'histoire politique. Les jeunes et les baby-boomers*, Volume 2, Numéro 1-2, automne 1993, p. 33-41. [En ligne]. <<https://www.erudit.org/fr/revues/bhp/1993-v2-n1-2-bhp04822/1063356ar>>
- Levine, Alan, *Sensual Philosophy: Toleration, Skepticism and Montaigne's Politics of the Self*, Oxford, Lexington Books, 2001.
- Mangeot, Philippe, « Bonnes conduites ? 1. petite histoire du “politiquement correct” », *Vacarme*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 57-59. <<https://vacarme.org/article77.html>>
- Montaigne (Michel de), *Œuvres complètes*, textes établis par Albert Thibaudet et Maurice Rat, introduction et notes par Maurice Rat, Paris, Gallimard, 1962.
- Racicot, André, *Rectitude politique*. Blogue de André Racicot. Publié le 9 mai 2017. [En ligne]. <<https://andreracicot.ca/rectitude-politique>>
- Samson, Nathalie, « Chômeurs: “Un risque de suicide deux fois plus élevé” », *L'Express*, 21 septembre, 2018. [En ligne]. <https://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/les-chomeurs-ont-deux-fois-plus-de-risques-de-se-suicider_2036201.html>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. [En ligne]. <https://www.cntrl.fr>.
- Encyclopædia Britannica*. [En ligne]. <https://www.britannica.com>.
- Le Petit Robert de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Le Robert, 2020.

Théodore Cazaban, écrivain très politiquement incorrect. Quelques considérations sur *Parages* et sur *Bramboura ou l'Esprit puni*

Gina PUICĂ

Université Ștefan cel Mare de Suceava, Roumanie

Résumé. L'article tente de montrer quelques-uns des traits anticonformistes-réactionnaires présents dans l'œuvre de Théodore Cazaban, écrivain roumain ayant vécu la majeure partie de sa vie en exil à Paris. Son unique roman, *Parages* (1963), de même que sa pièce de théâtre *Bramboura ou l'Esprit puni* (rédigée en 1964 et publiée en 2020, à titre posthume) enregistrent les signes du temps, avec une bonne distance critique. Les marques du progrès sociétal y sont présentes, mais pour mieux laisser percer le caractère ambivalent, et parfois funeste, du progrès. L'écrivain s'en prend ainsi, sous des formes voilées, littérairement très travaillées dans le roman, beaucoup plus directes dans la pièce, au culte de la jeunesse, à l'esprit de fronde sociale, voire aux avancées en matière de droits des femmes et autres. Mais tout cela semble dériver d'une vision de l'Histoire comme force quasi-démoniaque. Enfin et non en dernier lieu, il est à remarquer comment l'écriture littéraire de Cazaban présente cette autre facette du progrès, s'instituant ainsi comme lieu de liberté et comme vecteur de lucidité critique.

Abstract. The article attempts to present some of the non-conformist-reactionary states in the work of Théodore Cazaban, a Romanian writer who spent most of his lifetime in exile in Paris. His only novel, *Parages* (1963), as well as the play *Bramboura ou l'Esprit puni* (edited in 1964 and published posthumously in 2020) record the signs of time, but with a good critical distance. Marks of social progress are present, but in order to better let the character of progress stand out as ambivalent, and sometimes fatal. In very well processed literary forms in the novel, much more directly in the play, the writer criticizes the cult of youth, the spirit of social frond, even developments in women's rights and others, which seem to derive from a vision of the writer about History as a quasi-demonic force. Last, but not least, it is noteworthy *how* the literary writing of Cazaban presents this other facet of progress, thus establishing itself as a place of freedom and vector of critical lucidity.

Mots clés : antimoderne, critique du progrès, histoire, littérature, liberté

Keywords : antimodern, criticism of progress, history, literature, freedom

Il est des écrivains pour qui la littérature est Littérature, et cette dernière ne se trouve pas à l'aise dans ce que Kenneth White appelle « médiocratie », cette « caricature de la démocratie où le médiocre est la valeur de référence » (White 2009, 11), ce lieu où règnent entre autres la « platitude intellectuelle », le « convivialisme vulgaire » et « l'inquisition moralisatrice » (White 2009, 9-10). Ces écrivains « extrémophiles » (White 2009, 9) sont les habitants d'un espace où la seule règle est « l'exception » (Sollers 1986, 11). On comprend alors qu'ils ne sauraient s'accommoder des idées reçues et se contenter de reprendre à leur compte les slogans acceptés tous azimuts à leur époque. Trop conscients de l'essentielle « fonction de l'écriture créatrice », à savoir la « fonction critique », que « le pouvoir politique continue d'être [...] incapable d'admettre et d'absorber » (Semprun

1971, 12, qui parle ici du pouvoir soviétique, mais la remarque peut aisément être étendue à tout régime démocratique), ils se retrouvent souvent à la marge et leurs propos méprisés et détestés, quand ils ne sont pas oblitérés.

Je voudrais brièvement m'arrêter dans cet article sur l'œuvre en langue française de Théodore (Theodor) Cazaban, né en Roumanie en 1921 et auto-exilé en France à la fin de l'année 1947. Après de premières tentatives littéraires en tant que poète, publiées dans des revues roumaines, et l'écriture de plusieurs pièces de théâtre également en langue roumaine, au début des années 1940, Cazaban attendra en exil le début des années 1960 pour se remettre à l'écriture. Il opérera à ce moment-là aussi le passage à l'écriture en langue française. De cette période, la plus riche et significative de sa carrière fulgurante d'écrivain, datent notamment deux textes, l'un appartenant au genre romanesque, l'autre au genre dramatique. Le premier, le roman *Parages*, vit le jour en 1963, chez Gallimard, dans la collection blanche ; le deuxième, la pièce de théâtre, une comédie tragique, *Bramboursa ou l'Esprit puni*, resta à l'état de manuscrit jusqu'en 2020, après la mort de l'écrivain survenue en 2016, quand une édition bilingue, franco-roumaine, fut publiée aux éditions de l'Institut Culturel Roumain, à Bucarest. Ce sont des textes formellement très raffinés, mêlant narration et poésie, humour et désespoir. Ils sont l'œuvre d'un esprit résolument antimoderne et ils montrent l'ambivalence du progrès. Ils pourraient constituer pour le lecteur d'aujourd'hui une nouvelle occasion de réfléchir à ce que signifie l'écriture le plus proprement littéraire et la vraie liberté de pensée.

Après ces textes et quelques autres de la même période, considérés aujourd'hui comme perdus, Cazaban ne publie plus rien de significatif. Il y eut seulement, à partir des années 2000, la publication en Roumanie d'un livre d'entretiens, d'un recueil de chroniques et d'essais littéraires, ainsi que d'un livret de poèmes d'Eminescu accompagnés des versions françaises de Cazaban.

Revenons à sa période la plus dense sur le plan de la création : le début des années soixante et les deux textes produits à cette époque et parvenus jusqu'à nous, textes qui révèlent Cazaban en tant qu'écrivain de langue française, un écrivain dont j'essaierai de révéler ici le caractère anticonformiste-réactionnaire, anticonformiste parce que réactionnaire.

***Parages* ou l'antimodernité voilée**

Publié en 1963 chez Gallimard, *Parages* s'inscrit formellement à la perfection dans la mouvance du Nouveau Roumain français, même si l'auteur n'a pas fréquenté les milieux en question. Le début des années 1960 ne représente pas seulement l'âge d'or du Nouveau Roman, et plus largement des nouvelles écritures, c'est aussi pour la société occidentale, française en l'occurrence, la période de l'avènement massif de la « culture de masse », propagée par l'audio-visuel, cette culture de masse qu'Edgar Morin analysait dès 1962, dans son ouvrage *L'Esprit du temps*, où il insistait « sur la promotion des valeurs juvéniles et des valeurs féminines, le mythe du bonheur et l'expansion planétaire de cette culture » (Morin 2008, 154). Or,

Théodore Cazaban est lui aussi bien sensible à cet air du temps, mais de façon plutôt critique.

Dès les toutes premières pages de son roman, le sujet-narrateur, qui est attablé dans un café parisien, se montre excédé par la présence des autres, surtout les jeunes. Lisons le premier paragraphe :

« Ils sont de trop, ils sont trop. Tous. Les deux jeunes, par exemple, à ma gauche, en ce moment même où je suis assis, ou bien : depuis que je suis assis, ou bien plutôt : pendant que je m'installe... sans préciser le lieu. Ils sont là et ils me pèsent ; à moi de faire en sorte qu'ils ne soient plus, qu'ils ne soient pas, à moi de m'en défaire. » (Cazaban 1963, 7)

Cette succession de phrases, qui semblent constituer autant de corrections de la perspective du narrateur et des sortes de repentirs (ou ratures, n'était l'oralité du discours) de l'écrivain dévoilent plus qu'on ne le pense l'idéologie du narrateur et de l'auteur. Si ces jeunes sont situés à gauche, et que le je qui narre est placé à leur droite, il ne s'agit sans doute pas ici juste d'une question de lieux. Soucieux de prendre « une nécessaire distance », se sachant et se voulant « antipathique » (Cazaban 1963, 7), le sujet-narrateur affirme carrément un peu plus loin sa « désapprobation de la jeunesse [...] vu sa nullité » (Cazaban 1963, 9). Le monologue intérieur se poursuit et le sujet lance pour lui-même : « j'ai toujours aimé la jeunesse [...] quand elle souffre, évidemment, et non pas quand elle gueule » (Cazaban 1963, 57), « cette jeunesse offensée par l'injustice fondamentale », « par la laideur », « par la comédie », « par la bêtise », « par l'insignifiance » (Cazaban 1963, 57). Cazaban oppose ici à la jeunesse des vieux temps la jeunesse de son propre temps – « jeunesse stupide », que son sujet-narrateur associe « à la classe inférieure et à la standardisation » (Cazaban 1963, 50) – cette même jeunesse qui avait auparavant inquiété Ortega y Gasset, qui la savait capable de réclamer « tous les droits et aucune obligation » (y Gasset 1961, 246). Toujours Ortega y Gasset, dont Cazaban venait sans doute, au moment de la rédaction de *Parages*, de relire en traduction française (parue en 1961) *La révolte des masses*, voyait dans cette catégorie de personnes l'exacerbation de « l'homme-masse », en qui le philosophe espagnol voyait cet individu « vidé [...] de sa propre histoire, sans entrailles du passé », à qui « manque un "dedans", une intimité inexorablement, inaliénablement sienne, un moi irrévocable », un individu toujours prêt, au contraire, à « feindre qu'il est ceci ou cela » – enfin, « l'homme sans la noblesse qui oblige » (y Gasset 1961, 19).

S'ensuit immédiatement un souvenir du personnage-narrateur, qui affirme avoir voulu, à une époque un peu plus ancienne de sa vie, lorsqu'il était en révolte contre le système dominant, « composer avec des matériaux divers, hasardeux, une "chronique de l'intolérable" » (Cazaban 1963, 57), où auraient pu trouver place aussi bien « des opinions politiques des experts » et des faits divers atroces (comptes rendus de crimes, suicides de vieux) que

« des images heureuses – pourquoi pas ? – de la vie : la concierge pacifique qui va s’acheter des salsifis, la Nordique qui fait de l’auto-stop, le noir qui danse et la princesse avec le clarinettiste ; et puis les foules avec leur « droit au bonheur », les déjeuners sur l’herbe quand l’Histoire va au pique-nique et les révolutionnaires à la pétanque dans un crépuscule méridional attendri, la sautologie qui est une caractériologie, les images des parades de chars fleuris en Amérique, et des ballets sur glace... pour la splendeur vide me disais-je, pour la visualité, pour la joie complète de la rétine humide, exacte, du public, ou de la majorette, pour la joie, un point c’est tout ! Ah mais !... » (Cazaban 1963, 57-58)

Ces éléments, vraisemblablement tirés plus ou moins au hasard des actualités médiatiques occidentales du tournant des années 1950-1960, sont là pour discrètement signifier le déclin des valeurs de l’esprit et leur remplacement par des valeurs matérielles. Cazaban aurait pu faire sienne la note désabusée de Cioran dans *De l’inconvénient d’être né*, à savoir que « l’idée de progrès déshonore l’esprit » (Cioran 1995, 1353).

Constat pessimiste que partage dans *Parages* un certain Jean, ami et compatriote exilé du narrateur, que ce dernier évoque à plusieurs reprises, sans qu’il lui donne toujours raison. Néanmoins, l’ironie du sujet n’en est pas moins présente face à ce qui imprègne l’air du temps, ni son exaspération devant la démagogie des bons sentiments dont ses jeunes et moins jeunes contemporains débordent. Ainsi à propos du concept de « vie » (surtout « droit à la vie »), réclamé, affirme le je de *Parages*, par des « masses montantes et grouillantes », dont « la bonne conscience se situe à mi-chemin entre la lune et la mauvaise foi » (Cazaban 1963, 142-143) :

« “La vie !” Car voilà le mot lâché ! “C’est la vie !” Les grands mots ! Les gros ! Graves, gras et gros comme des maréchaux ! Voilà l’offense qu’on me jette au visage, la grimace qu’on veut me coller, la grimace écrasée sur mon visage, la limace, la contorsion, la comédie, la singerie, la “vie !”, qui rassure les salauds, les avancés, ces effacés, ces affaïsés, ces faussaires, ces falsifiés, ces salsifis, menteurs surtout ces efficaces, avec leurs formules, leurs mots : “L’amour de la vie”, “le droit au bonheur” (mais non ! mais pourquoi “le droit au bonheur ?” Pourquoi ? De quel droit ?). “Le bonheur” est une idée neuve en Europe ! Une idée ! le bonheur... une idée ! En Europe ! Sic ! Et aux Antilles ! Et un droit. Plouf ! le droit des lampistes ! Mme Clamet et Mme Belvoux, Vincent !!!... ou bien : “Sourire à la vie”, “du soleil plein le cœur !”. Debout les mots ! À Aubervilliers, à Sceaux, à Toronto et à Copacabana ! Les mots, les homonymes, les synonymes, dévergonnés, grossiers, agglutinés, les scarabées, les Caraïbes, les paronymes, avec leur gros bon sens rouge qui tache, leur consistance, prenez-en donc ! Régalez-vous, pas cher, mesdames !... » (Cazaban 1963, 228)

Dans la suite du fragment cité ci-dessus, le narrateur se présente lui-même comme étant « le soldat résistant, le vigile sur les remparts, la vigie, le réactionnaire superbe » (Cazaban 1963, 228-229) et, à ces titres, il émet des critiques sur le monde occidental et colonial. On aura remarqué la verve de l’expression, qui correspond à ce que Antoine Compagnon dénommait « ton », « voix », « accent », ou encore « style » spécifiquement antimoderne,

une « figure de *style* » qui pourrait s'appeler « vitupération », « imprécation » ou « vocifération » (Compagnon 2005, 137), réponse touchante et littérairement fascinante d'un combattant pour les causes perdues d'avance. Et ajoutait Compagnon (2005, 137) : « L'énergie du désespoir, la vitalité désespérée donnent une éloquence qui peut toucher au sublime. » Ce qui indispose l'écrivain antimoderne, Cazaban en particulier, c'est l'abus de mots creux, coupés des vrais sentiments et érigés à eux seuls en étalon de la morale contemporaine (et le début des années 1960 ne représentent que les lointaines prémices de notre ère de la communication, bien avant l'avènement des réseaux sociaux et tous leurs raccourcis !). Ortega y Gasset, en son temps, s'était lui aussi insurgé contre ce « répertoire d'idées toutes faites » qui commençaient à jaillir de partout, équivalant à une « rafale de tromperie générale » (y Gasset 1961, 154), une rhétorique sans contenu, une appauvrissante pléthore de mots inutiles. Or, une conséquence de l'omniprésence dans le temps présent de ces formes d'expression est pour certains écrivains le silence, dans lequel Théodore Cazaban s'est lui-même quasi-définitivement muré à partir du milieu des années 1960.

***Bramboursa ou l'Esprit puni* – l'antimodernité affichée**

Mais avant de s'installer (assez inconfortablement) dans son long silence de créateur, Cazaban sentit le besoin, après la publication de *Parages*, de revenir sur certains des thèmes discrètement présents dans son roman, que la formule néo-romanesque l'avait empêché de rendre trop explicites, et d'en grossir quelque peu le trait. Il le fera notamment dans la pièce de théâtre (une comédie tragique en trois actes) *Bramboursa ou l'Esprit puni*, composée en 1964 et publiée posthument, en 2020, accompagnée de la version roumaine due à Olimpia Coroamă, traductrice qui offrit aussi deux années auparavant une version roumaine à son unique roman (Cazaban 2018).

Dans *Bramboursa ou l'Esprit puni*, en effet, l'expression de la vision antimoderne est beaucoup plus directe, parfois même presque didactique, et la diatribe contre l'Histoire, effleurée dans le roman, est ici très fermement énoncée, s'affirmant comme le grand thème du texte. Au troisième acte, Morsang, le protagoniste, livre une claire explication de sa position à l'encontre de la prétention à un « droit au bonheur », voire carrément à une « histoire heureuse » (p. 106), en lesquels il voit un préjugé¹. En cause : l'histoire elle-même dont les humains sont les acteurs, faite de mensonges et de massacres, et sur laquelle, lorsqu'il se trouve provoqué, Morsang a envie de cracher, après avoir considéré tout droit à une récompense dans l'histoire comme étant du « bramboursa »² (c'est-à-dire du non-sens, ou un rien épais

¹ Les paragraphes suivants reprennent avec quelques modifications certains passages de mon ouvrage *Theodor Cazaban ou La Révolte silencieuse. Un écrivain roumain en exil* (Puică 2018, 304-305, 315, 316).

² Ce mot est bien la transcription française de l'adverbe roumain « brambura » (« sans queue ni tête », « à tort et à travers »), un emprunt qui vaut ici une invention, et qui est surtout une présence assez étonnante, étant donné que nulle référence n'est faite dans

de matière, à quoi est réduite pour lui la consistance du monde actuel). Pour nous édifier, un fragment d'une tirade de Morsang :

« Aujourd'hui, tout est dans l'histoire ! Même les couvents ! Il n'y a que ça : l'Histoire ! Et on trouve qu'il n'y en a pas assez ! Alors on en fait encore ! On ne fait que ça ! Un peu partout ! Dans la brousse ! Parmi les éléphants ! N'importe qui fait des chichis, voire l'Histoire ! Il y a quatre sous-offs dans le sens de l'Histoire qui s'amènent, au palais de la Présidence, dans leur espèce de capitale et qui, Hegel avec nous, vous zigouillent l'ancien dictateur... un couteau dans le cœur, quatre balles dans le buffet, une bombe dans sa Rolls en or, ou en marbre, sous mes fesses !... Et alors fini... fini le pauvre dictateur. Nous allons faire du neutralisme et un large tour d'horizon... Et un discours de quatre heures... que tout le monde doit prendre au sérieux... étudier, que dis-je ?... Aimer !!! » (Cazaban 2020, 168).

L'Histoire est vue par Morsang (et par Cazaban) comme une « mixture », comme « mélasse [...] tenace et fourbe », « matière d'hébétude et d'épouvante », « pur événementiel » « barbouillé de rien » et qui vise le rien ! Toute la critique du contemporain contenue dans *Bramboura* part de ce discrédit violemment marqué à l'encontre de l'Histoire, c'est-à-dire du progrès. Les critiques de la psychanalyse, de la philosophie marxiste retravaillée par Sartre, de la religion trop laïcisée, du féminisme et des masses, du jeunisme, du matérialisme, du colonialisme et de la société de consommation, toutes présentes dans *Bramboura*, intègrent la critique, plus vaste, de l'Histoire. En face de Morsang, promoteur opiniâtre et désespéré de l'anti-Histoire, le seul dont l'unique obsession soit, à ses propres dépens, l'Esprit, « ce sabotage permanent dans la vie » (Cazaban 2020, 69), il y a tous les autres personnages de la pièce, qui se situent « dans le sens de l'Histoire » (Cazaban 2020, 168) et qui en jubilent. Je n'insisterai pas ici sur toutes les saillies antimodernes de Cazaban dans cette pièce, je voudrais simplement remarquer au passage que la question de la jeunesse est très liée à celle du féminin et qu'elle occupe une place de choix au deuxième acte. Lorsque la Vendeuse de Journaux aborde Morsang, elle vante les « idées nouvelles » (Cazaban 2020, 118), que seuls des jeunes gens seraient à même de proposer. Mais Morsang n'est pas l'homme à se laisser convaincre par une telle conception, inhérente à l'époque contemporaine, où la rupture avec le passé et la tradition est vue comme condition *sine qua non* du bien public. La jeunesse en soi n'a pas de valeur pour lui, il voit même en cette dernière une vraie « calamité » (Cazaban 2020, 119), dont la seule excuse est qu'elle est éphémère. Cazaban et son protagoniste rencontrent ici l'opinion exprimée auparavant à ce sujet par Ortega y Gasset, qui considérait le fait qu'on ait créé « une plate-forme à la "jeunesse", et seulement en tant que jeunesse » comme un « phénomène mi-ridicule, mi-scandaleux » de son temps, poursuivant ainsi son idée :

cette pièce à la Roumanie, aux Roumains ou encore à la langue roumaine (cette remarque est aussi valable pour son roman).

« Notre siècle n'offre peut-être pas de trait plus grotesque. Les gens, comiquement, se déclarent "jeunes" parce qu'ils ont entendu dire que le jeune homme a plus de droits que de devoirs, du fait qu'il peut ajourner l'accomplissement de ces derniers aux calendes grecques de la maturité. »
(y Gasset 1961, 246-247)

Enfin, participant d'un même mouvement d'opposition à la marche en avant de la société, il y a l'horreur, ressentie par Morsang devant les foules qui réclament des droits dans la rue ou carrément un changement de société, au risque de priver cette dernière, et plus largement l'humanité, de ce que Ortega Y Gasset, toujours, désignait sous le syntagme de « droit à la continuité » (y Gasset 1961, 40). Non sans humour, Cazaban fait ainsi défiler sur les Grands Boulevards parisiens (de Bastille aux Avenues... « Hitler premier » et « Staline IV » – 174) quelques-uns des porteurs du message d'une « Grande Révolution » tragiquement farcesque, présentée à travers un récit fait par son protagoniste pendant un examen psychanalytique qui lui est imposé à la Préfecture : à savoir « les étudiants de Science Po », les « agrégés de philo », « les objecteurs de conscience », les « bouilleurs de crus », enfin... le « Tout-Paris » (Cazaban 2020, 173), tous ligués contre Morsang, traité tour à tour de « Huguenot », « Catholique », « Armagnac », « Bourguignon », « espèce d'albigeois », « Papiste », « Nestorien, Monophysite, Ostrogoth, Infidèle, Cocu » (Cazaban 2020, 182).

En guise de conclusion

Ironique et paradoxale, moderne et antimoderne, l'écriture de Théodore Cazaban transporte des idées venant à l'encontre de la doxa contemporaine. Mais en dépit de ce vent contraire à sa réception, le lecteur devrait faire preuve d'une suffisante liberté d'esprit pour se rappeler que la littérature est là (aussi) pour nous affranchir « de nos façons convenues de penser la vie – la nôtre et celle des autres » (Compagnon 2007, 65-66) et qu'elle reste une école des contradictions, de l'incertitude et du doute, alors même que les propositions de certains auteurs sont proprement scandaleuses.

Références bibliographiques

- Cazaban, Théodore, *Parages*, Paris, Gallimard, 1963.
Cazaban, Theodor, *Cotloane*, traducere din limba franceză de Olimpia Coroamă, Cuvânt înainte de Gina Puică, București, Institutul Cultural Român, 2018.
Cazaban, Theodor, *Bramboursa ou l'Esprit puni / Brambura sau Spiritul pedepsit*, préface de Gina Puică, version roumaine de Olimpia Coroamă, București, Institutul Cultural Român, 2020.
Cioran, *Œuvres*, édition sous la direction de Yves Peyré, Paris, Gallimard, 1995.
Compagnon, Antoine, *Les antimodernes, de Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard, 2005.
Compagnon, Antoine, *La littérature, pour quoi faire ?*, Paris, Librairie Arthème Fayard / Collège de France, 2007.
Morin, Edgar, *Mon chemin. Entretien avec Djénane Kareh Tager*, Paris, Fayard, 2008.

-
- Puică, Gina, *Theodor Cazaban ou La Révolte silencieuse. Un écrivain roumain en exil*, Préface de Béatrice Bonhomme, Paris, Hermann, 2018.
- Semprun, Jorge, « Préface », in Eugène Zamiatine, *Nous autres*, traduit du russe par B. Cauvet-Duhamel, Paris, Gallimard, 1971.
- Sollers, Philippe, *Théorie des exceptions*, Paris, Gallimard, 1986.
- White, Kenneth, *Les affinités extrêmes*, Paris, Albin Michel, 2009.
- Y Gasset, José Ortega, *La révolte des masses*, traduit de l'espagnol par Louis Parrot, avec une préface de l'auteur, Paris, Stock, 1961.

Splendeurs et misères de l'homme occidental (2015) :
« roman » inter-dit de Pierre Gobeil

Steven URQUHART
Université de Lethbridge (Alberta), Canada

Résumé. À partir de la reprise d'une critique journalistique du roman de Gobeil, notre analyse examine les stratégies employées par l'auteur pour anticiper et déjouer l'indignation bien-pensante que risque de soulever son texte qui met en scène une enquête fictive qu'il aurait menée pour explorer la perte de contrôle de l'homme vieillissant dans un couple et le rôle qu'y joue sa femme. Conscient du fait qu'il aborde ce qui peut être interprété comme un discours misogynne et qu'il risque de déclencher la censure du politiquement correct, Gobeil associe d'abord son roman à une œuvre de Balzac pour relativiser sa position, insiste sur le caractère exploratoire de l'enquête, et fait enfin échouer ses recherches afin de rendre acceptable ce qui relève non d'une affirmation, mais plutôt d'une question. En soulignant l'ironie présente dans l'œuvre, notre analyse dégage la nature soigneusement conçue du roman et montre l'importance du questionnement qui fait enfin comprendre que l'homme est en grande partie responsable de l'affaiblissement de son agentivité dans la vieillesse.

Abstract. Stemming from a critique of the novel published in a Montreal newspaper, our analysis examines the strategies used by the author to anticipate and foil the politically correct indignation that his text, featuring a fictive enquiry into the role women have in the loss of control of aging males in couples, is capable of provoking. Aware that his topic can be seen as misogynistic and that he risks implicit censorship, Gobeil associates his novel with Balzac's works, insists on the exploratory character of the enquiry and finally has his research fail so as to render what is not an affirmation, but rather a question acceptable. By highlighting the irony present in the novel, our analysis demonstrates the crafted and crafty nature of the work, not to mention the importance of questioning, which finally shows that the aging man is in large part responsible for his loss of agency in a couple.

Mots clés : littérature québécoise, censure, politiquement correct, interdiction, stratégies narratives, ironie

Keywords: Quebec literature, censorship, politically correct, forbidden, narrative strategies, irony

Publié en 2015, *Splendeurs et misères de l'homme occidental* revendique de biais le droit dans une société dite ouverte de poser des questions et de s'exprimer librement. C'est ce que l'on constate à travers la mise en scène par un narrateur autodiégétique d'une enquête sur la perte de contrôle (agentivité) de l'homme vieillissant dans un couple et le rôle qu'y joue sa femme. Composé d'une série d'entrevues avec cinq hommes (Jules, Dean, Lucas, Jean-Louis et Henry), intercalées de réflexions, le « roman » explore sur un ton pince-sans-rire la situation dans un vieux couple où la femme dicte à son mari ce qu'il faut et ne faut pas faire, porter ou manger, poussant l'homme à se réfugier dans un espace qui lui soit propre, soit son garage ou le sous-sol. N'ayant guère retenu l'attention de la critique littéraire au Québec lors de sa sortie malgré la nature provocatrice du sujet qui a l'air au premier abord de dénigrer la femme et de plaindre l'homme occidental, le livre a

toutefois fait l'objet de plusieurs recensions, dont celle du journaliste réputé du *Devoir* (Montréal), Dominic Tardif¹. À la différence de Venise Landry, pour qui l'œuvre lance selon son blogue « une question légitime », et de Chloé Leduc-Bélanger qui invite le lecteur à « se faire sa propre idée » de l'œuvre après l'avoir analysée d'un point de vue à la fois féministe et littéraire, Tardif déclare que le roman est « cheap » : « C'est une chose d'observer que l'homme, qui trouvait le reflet de lui-même dans sa vie professionnelle, fait face au vide au moment de la retraite. C'en est une autre que de porter cette décadence au compte de madame, même sous le couvert de la fiction ». Bien que la défense des femmes par Tardif soit fort compréhensible vu leur subordination aux hommes depuis des millénaires et le fait qu'elles continuent à faire l'objet d'injustices de toutes sortes de nos jours², ce jugement catégorique du roman qu'il caractérise de plein de « relents essentialistes » manque ironiquement lui-même de nuances. Il relève non d'une lecture approfondie et détaillée du roman, mais plutôt d'une dérive du « politiquement correct ». Alors que ce concept avait à l'origine une « valeur positive » et se fonde sur « des valeurs universelles d'égalité et de justice » (52) selon Laurent Joffrin qui définit ainsi la bien-pensance, le terme est souvent employé de nos jours pour désigner « un mécanisme de déni du réel et d'occultation de la vérité » (Barbérís 2019, 18)³.

Dans le cas de Tardif qui laisse entendre par sa critique que la prémisse du roman prétend à la vérité et que Gobeil a rédigé une œuvre sexiste, il ignore le caractère fort ironique du roman et ce qui est réellement dit dans cette œuvre d'ordre parodique. Certes, Gobeil se penche sur ce qu'il interprète comme le renversement traditionnel des rôles dans le couple vieillissant et taquine la femme, mais n'appuie jamais les mouvements antiféministes dénoncés par Francis Dupuis-Déri en examinant les « discours de la crise de la masculinité »⁴. C'est d'ailleurs ce que constate Martine Desjardins en disant que Gobeil se sert d'une « prose patiente et attentive » dans son œuvre qu'elle appelle un « exploit en soi, qui mérite amplement qu'on y prête l'oreille » (56)⁵. Il ne s'agit donc pas de la prise de parole de ce que Philippe Bernier Arcand appelle un faux rebelle, soit un révolté « politiquement incorrect » ou un « *angry white male* » (52) selon l'expression consacrée qui cherche à

¹ Tardif s'est joint à l'équipe de *La Presse* (Montréal) en décembre 2021 à titre de journaliste surnuméraire.

² Voir *La domination masculine* (1998) de Pierre Bourdieu.

³ À ce propos, on peut lire Philippe Bernier Arcand (2022) qui parvient à résumer de manière concise et convaincante l'histoire et les enjeux du politiquement correct en parlant de la gauche et de la droite. Sa réflexion analyse l'usage du concept dans plusieurs contextes et revient tout particulièrement sur la place qu'occupe cette question au Québec.

⁴ Voir l'étude Dupuis-Déri qui décrit ce mouvement au Québec et ailleurs comme étant « fondamentalement misogyne, puisque ce qui est féminin est présenté comme un problème, une menace, un élément toxique qui plonge le masculin en crise, qui le détruit, qui le mue en son contraire : le féminin ». (2018, 16)

⁵ « De sa prose patiente et attentive, Pierre Gobeil brise le silence dont les hommes s'entourent et les fait sortir de leur tanière. Un exploit en soi, qui mérite amplement qu'on y prête l'oreille. » (Desjardins 2015).

véhiculer des propos antiprogressistes, mais plutôt de quelqu'un qui s'interroge sur un phénomène qu'il aurait observé. En effet, la question que pose le roman semble être plus un prétexte qu'un point d'interrogation réel et légitime pour explorer ce que l'on peut et ne peut pas dire dans la société. Elle relèverait d'un moyen pour faire réfléchir le lecteur sur la présence et la portée d'une censure officieuse ainsi que sa mainmise sur la liberté d'expression. Quant à Tardif qui tombe dans le piège que tend le roman, son jugement, destiné à discréditer ce qu'il considère être des propos injustes et inégalitaires, fait abstraction de la distance critique de l'auteur par rapport à son entreprise et de l'objectif véritable du roman. Il ne tient pas non plus compte de la signification du caractère exploratoire de l'œuvre ni de ce que représente véritablement la déconstruction de l'hypothèse de départ du narrateur au cours de l'enquête qui s'avère dérisoire avant d'échouer. Sa condamnation de l'œuvre s'apparenterait à une forme d'angélisme et correspondrait ainsi à la présence de ce que Mathieu Bock-Côté nomme, à tort ou à raison, « une orthodoxie idéologique au cœur de l'espace public, à laquelle il vaut mieux se plier si on veut s'y faire valoir et participer à la conversation civique » (2019, 11).

Cela dit, il ne s'agit pas ici de faire le procès de Tardif, mais bien d'examiner les stratégies employées par Gobeil et la signification de scènes dans le roman qui anticipent et déconstruisent la légitimité des critiques possibles de l'œuvre. Autrement dit, il est question ici de montrer comment le traitement à la fois ironique et stratégique d'un sujet dit « délicat » et plutôt « interdit » (Gobeil, 17) laisse entendre qu'il existe toujours des sujets tabous dans la société, malgré des prétentions contraires⁶. En examinant de près le roman, on constate que le livre insiste sur l'importance du dialogue, d'un certain recul lorsqu'on discute de sujets controversés et joue sur la relativisation, voire sur le besoin de poser des questions et d'approfondir la compréhension de situations qui paraissent d'emblée répréhensibles avant de passer au jugement. Pour dégager ces idées, on se propose d'examiner d'abord la signification de l'indication générique et du titre du roman. Ensuite, on soulignera la nature exploratoire de la pseudo-enquête qui déjoue l'idée qu'il s'agit d'un délit d'opinion. Pour conclure, on se penchera sur l'issue de l'enquête qui laisse entendre que la diminution de l'agentivité masculine dans la vieillesse existe bel et bien, mais que la femme n'en est pas à l'origine. Ce que présente le roman n'est ni entièrement vrai, ni entièrement faux, ce qui fait en sorte que le lecteur se voit obligé de réfléchir sur la nature problématique des jugements tranchants. En relativisant à travers l'histoire l'interprétation initiale de la situation observée par le narrateur et en insistant sur l'échange des idées, le roman dénonce de biais les excès d'opinion. Il

⁶ On retrouve principalement chez Gobeil ce que Linda Hutcheon (1995) appellerait « provisional irony » dans son étude de communautés interprétatives. Cette forme d'ironie « undermines any firm and fixed stand » et « can act as a way of counteracting any tendency to assume a categorical or rigid position of 'Truth' » (51). Elle s'avère ainsi « non dogmatic, demystifying » pour certains et « evasive, hypocritical, duplicitous » pour d'autres (47).

souligne en fin de compte l'importance de parler ouvertement de sujets considérés comme tabous ou « risqués » à l'heure actuelle⁷.

Pourquoi la fiction, ce titre, et l'enquête ?

D'abord, pour apprécier *Splendeurs et misères de l'homme occidental* à sa juste valeur, il faut comprendre la signification du titre du « roman » qui constitue une reprise de *Splendeurs et misères des courtisanes* d'Honoré de Balzac (1838-1847). Traité de « pompeux » par Leduc-Bélanger, le titre peut initialement paraître ainsi, mais il désigne surtout l'ironie de Gobeil qui fait semblant d'adopter la posture de Balzac ou celle du « secrétaire de la société ». En effet, le clin d'œil à Balzac renvoie à l'idée que le roman imite le style plutôt caricatural du grand écrivain français et offre pour ainsi dire au lecteur une comédie humaine, basée sur ses observations de la société dans laquelle il vit. Le roman de Gobeil, comme celui de Balzac, reflète donc une certaine réalité, mais non pas *la* réalité ; il ne s'agit pas d'un rapport sociologique, mais bien de la mise en scène des types théâtraux dont la fonction est à la fois de divertir et d'attirer l'attention du public sur certains comportements sociaux. La mention explicite de Balzac lors d'une discussion entre le narrateur et un de ses amis (« C'est Balzac, non ? », 28) signale d'emblée qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'il dit dans le texte, malgré l'air sérieux que revêtent par moment les commentaires et l'enquête : « Quand tu m'as dit le titre, *Splendeurs et misères de l'homme occidental*, j'ai pensé au fait que tout le monde a ses hauts et ses bas. Je ne voyais pas ce qu'il pouvait y avoir d'exceptionnel chez nous » (67).

À ce propos, il faut dire que le détournement du titre d'un roman de Balzac, publié à la suite des *Illusions perdues* (1837-1843), joue sur la relativisation des jugements absolus. Chez Balzac, on laisse entendre que tout n'est pas négatif dans la vie de la courtisane, sorte de prostituée de luxe⁸, de même que Gobeil signale que tout n'est pas non plus toujours positif dans la vie de l'homme occidental, malgré les privilèges dont il bénéficie depuis toujours⁹. Autrement dit, ce qui vaut pour la femme vaut également pour l'homme qui, malgré son statut privilégié, ne constitue pas toujours l'opresseur ou le tyran dans un rapport homme-femme. Il s'agit évidemment d'une stratégie ironique où le but n'est pas tant d'affirmer, mais plutôt de remettre en question. En reprenant la politique d'égalité et le concept du relativisme, le titre et le roman jouent sur la nature souvent tranchante des jugements politiquement corrects *et* incorrects et laissent entendre que l'homme blanc occidental peut aussi être à plaindre par moments. En d'autres termes, le titre cherche à déconstruire la validité des généralisations dont se

⁷ L'historien des sciences Yves Gingras (2014, 266-268) parle pour sa part d'« objets chauds ».

⁸ Voir *Femmes d'exception, femmes d'influence : une histoire des courtisanes au XIX^e siècle* de Catherine Authier (2015).

⁹ Voir « Patriarchy, Male Privilege and the Consequences of Living in a Patriarchal Society » de Thomas Keith (2017).

servent les deux groupes pour défendre leurs positions respectives et insiste plutôt sur le caractère relatif de tout propos.

Quant à l'indication générique « roman », elle souligne le côté fictif de l'œuvre et invite donc le lecteur à prendre du recul par rapport à ce qui y est véritablement dit. Cette idée est d'ailleurs explicitée dès le début du roman quand le premier candidat parle du projet de l'Auteur d'écrire une œuvre littéraire à partir de l'enquête : « Je sais que tu conçois la fabrication d'un livre, et tout ce qui a trait à la littérature en général, comme quelque chose d'assez loin du vécu » (15). Alors que la fiction peut effectivement servir d'abri à des propos inappropriés, l'indication générique ne revêt pas cette fonction ici, et surtout puisqu'on sait que Gobeil est justement un « romancier »¹⁰. Il ne s'en cache pas, et l'enquête, composée de témoignages qui se trouvent au cœur de l'œuvre, affiche sans détour sa nature expérimentale. Il s'agit, comme l'indique l'étymologie du genre, d'une œuvre mêlant le réel et l'imaginaire qui cherche à tester une hypothèse ; l'enquête ne relève, comme l'explique le narrateur qui est Gobeil sans toutefois l'être, de la recherche de la vérité que « [d]ans la mesure du possible » (59). Conscient du fait que certaines vérités existent, mais que la perspective relève d'un facteur déterminant dans le jugement de la plupart des questions, Gobeil invite le lecteur à s'interroger sur le bien-fondé des enjeux que soulève l'Auteur au cours de son enquête.

Accusé par Tardif d'adopter la fiction comme mesure de protection, Gobeil joue astucieusement sur cette idée et laisse entendre que le choix du genre n'était pas le sien ; il était plutôt imposé par la présence une censure sociale implicite :

« À la demande même de ce premier témoin, les noms, et tout ce qui pouvait contribuer d'une façon ou d'une autre à l'identification de nos interlocuteurs, ont été changés et, pour qu'il puisse jouir d'une plus grande liberté d'action, l'auteur de ce texte, qui finalement publiera tout seul cette recherche au caractère incomplet, a choisi de qualifier son ouvrage de roman. » (12)

Insistant ici sur la liberté d'expression, Gobeil qui adopte la lettre « A » en tant que narrateur dans les entrevues, joue non seulement sur la distinction à faire entre l'Auteur et le narrateur dans le contexte littéraire, mais aussi sur l'idée qu'il ne s'agit pas de la mise en scène de son opinion personnelle. En s'appropriant les principes éthiques à la base des méthodes qualitatives utilisées dans les sciences sociales pour régler les relations avec les répondants dans leur recherche de vérités objectives, Gobeil laisse entendre que ce que l'on lit ne relève pas d'un manifeste misogyne, mais plutôt des résultats d'une exploration désintéressée.

Que le lecteur y croie ou non, cette stratégie joue sur l'impartialité souvent requise lorsqu'il s'agit de se prononcer sur un sujet potentiellement controversé dans un monde où, selon Bock-Côté, il « y a des zones où ne pas aller, des sujets glissants, des thèmes interdits » (2019, 20). Chez Gobeil, le

¹⁰ Leduc-Bélanger (2015) reconnaît cette idée et note que la « littérature n'a pas à être utile, à faire avancer la société, à servir une cause ».

« je » de l'instance narrative constitue donc un « jeu » et laisse implicitement entendre qu'il aurait peut-être été difficile d'aborder *autrement* la question qu'il pose dans l'œuvre. La soi-disant adoption de l'impartialité et de l'enquête participe d'un essai, et semble remplacer *l'essai* que Gobeil n'osait rédiger, surtout dans une province où le féminisme constitue un mouvement fort actif dans la société depuis assez longtemps¹¹. En effet, le jeu que l'on trouve au centre de l'œuvre fait un clin d'œil à la présence d'une censure implicite dans la société occidentale qui constitue, malgré ses prétentions à la tolérance, un lieu toujours plein de tabous¹².

Selon Venise Landry, l'Auteur « marche sur des œufs » mais en faisant comprendre qu'il faut tout de même explorer les malaises de la société lorsqu'il fait dire à un candidat dont la femme épie leur conversation : « C'est parfois un jeu dangereux, la vérité » (82). Pince-sans-rire, une telle déclaration joue sur la contradiction entre les appels à la liberté d'expression et la censure et signale que la vérité est souvent liée à la perspective. En effet, cette déclaration laisse entendre par sa nature ironique que l'Auteur ne croit pas vraiment à la validité de son enquête, mais qu'il cherche à explorer ce qui relève d'un interdit dans la société occidentale¹³ où selon d'aucuns « [c]ertaines questions sont considérées tranchées *une fois pour toutes* » (Bock-Côté 2019, 20). L'invention d'une enquête qu'il présente comme étant réelle déconstruit les accusations de lâcheté qu'on peut porter contre lui et constitue une réponse dérisoire à la demande implicite de preuves de la part du lecteur quand on pose une question difficile.

Qui plus est, pour contrecarrer l'idée que l'enquête (qui n'est pas une étude complète) constitue un simple prétexte pour s'attaquer à la femme, l'Auteur explique qu'elle est le résultat non du fruit de son imagination à lui, mais du hasard. En parlant avec son premier interviewé, Jules, une connaissance de longue date dont le prénom renvoie à l'homme ordinaire, l'Auteur explique que l'idée de l'enquête lui est venue par inadvertance lors de discussions informelles où il avait l'impression d'avoir touché à un « interdit », voire à « quelque chose de sensible » dont « on préfère ne pas entendre parler » (17). L'enquête joue ainsi sur l'idée bien connue et généralement acceptée que le hasard et la curiosité, voire le questionnement, participent des grandes découvertes¹⁴.

À ce propos, l'Auteur explique à ses amis qu'il n'a pas encore tout à fait « cerné » l'objet de sa curiosité et qu'il en recherche donc une certaine clarification. Lorsqu'il déclare à Jules en parlant de l'interdit que ce « n'est

¹¹ Voir *Le féminisme québécois raconté à Camille* de Micheline Dumont (2008).

¹² À ce propos, Claude Javeau déclare que les « positions dissidentes sont alors repoussées dans des marges confidentielles, sauf quand leur caractère choquant peut être l'objet d'une récupération par le marché des idées » (2005, 6).

¹³ Voir Hutcheon (1994, 47-56) sur les formes de l'ironie « ludic, distancing, self protective ».

¹⁴ Jankélévitch (1964, 76) semble décrire l'approche de Gobeil en disant que l'ironiste « fait semblant de jouer le jeu de son ennemi, parle son langage, rit bruyamment de ses bons mots, surenchérit en toute occasion sur sa sagesse soufflée ».

peut-être pas le bon mot » mais qu'il n'a « rien trouvé de plus signifiant » (17) après avoir mentionné son « collègue américain » (16), nommé Oliver, on constate que l'Auteur n'essaie pas de transmettre une vérité, mais plutôt d'« approfondir » sa compréhension d'un « phénomène » (67) qu'il a observé. L'Auteur signale ici et ailleurs que l'idée à la base de l'enquête n'est pas incontestable, mais que le phénomène vaut toutefois la peine d'être investigué. Selon l'Auteur, d'autres personnes dont Oliver venant d'un autre pays et parlant une autre langue auraient également remarqué le même phénomène et sont prêtes à s'y intéresser. La participation d'Oliver renforce la légitimité prétendue de l'enquête que l'Auteur dépeint comme une entreprise exploratoire et inoffensive. C'est ce que l'on constate quand il l'inscrit dans celles ayant rapport à l'expansion du savoir : « nous souhaitons couvrir l'ensemble du continent de rencontres aussi hétéroclites que possible » (24). En jouant de manière hyperbolique sur la noblesse des entreprises vastes et diversifiées, l'Auteur insiste également sur ce que l'on découvre en examinant les « sentiers les plus inattendus » et fait même dire à Jules¹⁵ que c'est « le principe même de la recherche » (35).

De telles déclarations prononcées au début de l'enquête, ainsi que d'autres affirmations où l'Auteur explique que sa démarche n'est « rien de plus qu'une intuition, disons une hypothèse, quelques observations. Les scientifiques procèdent comme ça... Enfin, une idée de base qu'on aimerait pouvoir vérifier » (88-89), renvoient de biais non seulement à l'existence réelle d'une censure dans la société moderne, mais aussi et peut-être surtout à son pouvoir. Décrit par certains comme un « nouveau conformisme moral » (Barbérès 2019, 30), le politiquement correct constitue l'arrière-fond contre lequel se déroule le roman-enquête de Gobeil qui cherche à savoir si « les clichés ont *parfois* du vrai » (21, je souligne)¹⁶. La peur des interlocuteurs, qu'elle soit réelle ou non, signale au lecteur que le fait de s'interroger sur les rapports hommes-femmes et de les commenter en tant qu'homme occidental relève d'une affaire plutôt risquée qu'il faut traiter avec délicatesse.

L'enquête ou ce que disent réellement les hommes des femmes

Avant d'aborder ce que les hommes disent « réellement » des femmes lors des entrevues, il convient de mentionner que l'enquête échoue à la fin du roman et ne « réussit » donc pas à mettre sur le dos des femmes la perte de contrôle des hommes dans le couple vieillissant. Comme une prétérition, l'enquête avance une proposition et l'affirme en partie, mais de manière indirecte, voire avec ironie et tact. Elle est donc loin d'appuyer le discours plutôt misogyne de « la crise de la masculinité » qui « cherche à freiner, arrêter ou faire reculer le processus d'émancipation des femmes » (19) selon

¹⁵ À ce propos, Hutcheon (1991, 140) déclare en parlant de l'ironie post-moderne que le concept met en scène « self-conscious irony [...] complicity is used to create an 'insider' position from which to enable a critique from within ».

¹⁶ Jankélévitch (1964, 9) décrit indirectement l'approche de Gobeil en disant que l'ironie « joue avec le danger [...] va le voir, elle l'imite, le provoque, le tourne en ridicule, elle l'entretient pour sa récréation ».

Dupuis-Déri. Il s'agit certes, de taquiner les femmes et de jalouser leur force et leur volonté dans la vieillesse, mais nullement de se laisser aller à un discours machiste venimeux. À ce propos, il convient de dire que Tardif base son compte rendu sur la critique la plus féroce des femmes prononcées par l'Auteur et ignore les répliques des amis qui la nuancent et la contredisent : « En somme, ce qui nous intéresse est ce glissement [...] du pouvoir de l'homme qui se manifeste [...] quand il est jeune à celui de la femme qui devient une véritable force d'oppression en prenant de l'âge » (68).

Prononcée à la page 68 du livre lorsque l'Auteur interviewe Dean, ancien médecin généraliste, cette caractérisation de la femme est effectivement assez sévère, mais résulte de la frustration de l'Auteur qui y voit déjà déconstruire son hypothèse. C'est ce que l'on constate, une vingtaine de pages plus tôt, lorsque Jules déclare : « J'imagine qu'au début, ça fait l'affaire des hommes » (45). Une déclaration semblable revient encore à la page 76 lorsque Dean, par exemple, donne raison à sa femme qui l'accuse de ne rien vouloir faire. En revenant presque sur les mêmes propos de Jules, il se demande : « Est-ce que tout ça ne fait pas aussi l'affaire des hommes ? » (76). En vérité, on retrouve partout et habilement placés dans le texte des commentaires de ce même genre qui nuancent et contredisent ce que propose l'Auteur. On retrouve des phrases du genre « on va peut-être un peu vite. C'est ma faute » (30), « [c]e sont des mots trop durs » (53), « Qu'est-ce que tu vas encore inventer ? » (75), « J'y vais peut-être un peu fort » (80), « T'exagères » (89), « le mot est peut-être trop fort » (114) et « C'est dur ce qu'on avance à propos des femmes mûres » (116). Sans empêcher l'Auteur ou les interlocuteurs de discuter sur un ton à la fois sérieux et ludique de ce que Hanna Rosin appelle en 2012 *The End of Men: And the Rise of Women*¹⁷, de telles déclarations déconstruisent la légitimité de l'idée de base de l'enquête. Par exemple, dans le cas de Dean qui n'a pas le profil de l'homme qui se cache de sa femme malgré le fait qu'il vit une certaine aliénation, l'Auteur explique à brûle-pourpoint : « Pas de sous-sol, pas de chalet, pas de garage... [...] En somme tu nous fais chier » (74).

Cette déclaration désigne le ton pince-sans-rire du récit où les hommes (et Gobeil en tant qu'Auteur) partagent une certaine complicité et se rient gentiment par moments des femmes, mais sans jamais tomber dans un discours acerbe ou misogynne. Alors que le rire peut parfois servir de prétexte pour faire passer des remarques sexistes et racistes, ce n'est pas le cas ici¹⁸. Le lecteur est témoin aux cours des dialogues de la mise en scène par moments de l'humour au masculin que tout le monde peut apprécier de même que l'on peut comprendre les femmes lorsque celles-ci se moquent ensemble des

¹⁷ Dans *Aging Well*, George E. Vaillant (2002, 143), psychiatre et professeur de médecine à Harvard, aborde la question de la *dominance* et cite l'étude de l'anthropologue culturel D.L. Gutmann (*Reclaimed Powers*, New York, Basic Books, 1987) qui a découvert en examinant 26 sociétés que dans « fourteen of them the women became dominant in old age ».

¹⁸ Voir à ce propos la réflexion de Bernier Arcand (202, 98-101) sur le rire dans la section nommée « On ne peut plus rire de rien » dans le chapitre « On ne peut plus rien dire ».

travers typiques des hommes. L'amitié et le fait que les hommes sont du même genre a davantage rapport avec leurs expériences personnelles qu'avec le statut historique de leur sexe et un sentiment de collusion. En effet, la nature caricaturale des personnages et une analyse détaillée des conversations montrent clairement que Gobeil est sensible à la nature potentiellement nuisible de son sujet ; il insiste sur le pour et le contre et offre ainsi un portrait nuancé non seulement de la femme, mais également de l'homme. À travers les dialogues ponctués de « rires »¹⁹, il devient de plus en plus clair que le texte cherche à provoquer et non à prouver quelque chose. Et s'il arrive à montrer quoi que ce soit, c'est peut-être que l'homme manque de volonté dans la vieillesse et qu'il est la victime de sa propre paresse, c'est-à-dire du fait qu'il laissait la plupart des tâches à sa femme, étant plus jeune.

Pour chacun de ces personnages masculins, la prise de contrôle par la femme dans le couple vieillissant existe bel et bien, mais elle s'explique lorsque l'Auteur revient sur l'évolution des membres individuels dans le ménage. Pour Jules, par exemple, il a simplement renoncé à ses devoirs de mari et de père de famille : « Comme si, avec le temps, elle avait pris de l'assurance et comme si, moi, plus vulnérable, j'avais abdiqué » (114). Quant à Dean, il décrit sa situation en fonction de la paresse : « Dans un premier temps, on en tire quelques avantages puisqu'on a moins de tâches et surtout moins de choses désagréables à s'occuper. Encore une fois, j'hésite à dire ça. Mais, il ne sert à rien de jouer à la victime » (80-81). Ainsi, le glissement ou le renversement des rôles dans le couple a eu lieu « en douce » (83) ; ce n'est que plus tard que l'homme se sent en partie piégé ou exclu des décisions au sujet de la famille et du foyer.

Quoique Dean explique qu'il doit demander la permission à sa femme avant d'agir en imitant sa façon de lui parler – « “Non, pas cette chemise-là. Va te changer !” » (84) –, il revient constamment sur l'idée que la prise du pouvoir par la femme dans le vieux couple fait finalement « un peu l'affaire des deux » (85) partenaires. Mesurés dans leur propos, Jules et Dean concèdent jusqu'à un certain point que l'homme vieillissant « a perdu quelque chose » (121), mais font comprendre que les rôles adoptés par l'homme et par la femme à l'âge mûr sont la conséquence de l'évolution individuelle des membres au sein du couple. Leurs commentaires nuancent les propos caricaturesques de l'Auteur et montrent que la chute de l'homme vieillissant dans le couple ne constitue pas une affaire simple.

Ayant parlé au départ de « dépossession » (81), terme que Dean réfute²⁰, l'Auteur constate à la suite des entrevues avec ce dernier et Jules que « [d]écidément, les choses ne se passaient pas comme prévu » (91). Prononcée au milieu du roman, cette déclaration fait en sorte que l'enquête se concentre de plus en plus sur la simple solitude des hommes âgés avant d'échouer totalement. On remarque cette idée lorsque l'Auteur se rend chez son père – Prudent – veuf de 95 ans pour lui parler de la signification de la phrase que

¹⁹ Voir entre autres les pages 18, 29, 35, 49, 72, 82, 83, 114 et 120.

²⁰ « C'est toi qui y vas fort là. Je n'aurais jamais utilisé ce mot-là. » (81).

celui-ci répète : « “Un homme, quand ça vient à un certain âge, ça perd tout ce que ça’a” » (96). Devant la taciturnité de son père qui critique tout avec une impunité impardonnable, selon l’Auteur, ce dernier conclut de biais que la liberté acquise par son géniteur, provoquée par la perte de son épouse, ne vaut pas « la peine ». Cette idée est confirmée par son père qui répète également depuis le décès de sa femme que, « “la gagne est pas grosse” » (98), ce qui laisse entendre que l’acquisition de l’agentivité que l’Auteur revendique pour les hommes vieillissants ne remédie pas à leur apparente solitude, ni à leur déclin physiologique.

Revenant à plusieurs reprises sur ses ancêtres en regardant son père et en se disant « Prudent, fils de Thomas dit Thomess, petit-fils de Prud’homme, de Gérard, de Joseph, de Jean » (99), l’Auteur signale l’importance de la « *dégénération* » (je souligne) chez les hommes qui mouraient jadis souvent avant d’atteindre le troisième âge et que cette réalité, pour ne pas dire perte, mérite une certaine pitié. À ce propos, il convient cependant également de noter que l’Auteur semble aussi déplorer le sort de sa mère qui n’a pas eu la chance comme d’autres femmes de vivre plus longtemps que son mari. En effet, dans ce passage où il est clair que la femme, symbolisée par la mère, constitue la perdante ultime dans le couple, l’Auteur montre qu’il existe des maux derrière « le peu de mots » de son père « qui reste le plus souvent silencieux » (100) et que ce silence ne veut pas dire que les hommes occidentaux vieillissants ne souffrent pas. Comparant ceux-ci à « la majorité silencieuse » (120) que représentaient jadis les femmes dans la quarantaine en parlant avec Jules après la visite de son père, l’Auteur signale que le gagnant qu’est son père et que sont les hommes en général souffrent toutefois de ce qu’ils perdent au cours des années. Alors que le père de l’Auteur redevient le chef de son foyer pour ainsi dire, il regrette la présence de sa femme et sa gestion de leur vie commune. Enfin, son prénom semble offrir une mise en garde contre les critiques acérés de la femme et correspondre au dicton selon lequel il n’est guère prudent de scier la branche sur laquelle on est assis.

La faiblesse de l’homme et la force de la femme

Déçu par l’état physique et mental de son père qui infirme son hypothèse, l’Auteur considère sa visite un « échec » (106) et retourne à Montréal « avec un goût de défaite » dans la bouche et l’idée en tête « qu’il ne pouvait pas en être autrement » (102). C’est un tournant définitif dans l’enquête qui insiste de manière dérisoire sur ce que Gobeil appelle « la force inhérente aux femmes » (38) en parlant avec Daniel Côté au sujet du livre. Ayant retrouvé momentanément Jules, l’Auteur décide d’aller voir Lucas, âgé de 43 ans qui vit « [s]ans être marié et sans enfant » (123) depuis 15 ans avec sa conjointe, Ariane²¹. En évoquant la place qu’occupent les échantillons dans

²¹ Ce nom semble porteur de significations dans le contexte du passage et renvoyer de biais au fil célèbre du personnage mythique et par là au fait que cette femme représente la sortie du labyrinthe qu’est le monde pour Lucas dont le nom veut pourtant dire « lumière ».

les résultats d'une expérience, cette rencontre imprévue assène un autre coup à l'hypothèse de départ de l'enquête. En parlant avec Lucas, qui ne correspond pas au profil des hommes recherchés par l'Auteur, cet homme déclare prendre plaisir à ce que sa femme décide tout à sa place : « Bien sûr que cela fait mon affaire ! [...] je ne me suis jamais, en tout cas pas encore, senti infantilisé. Infantilisé, c'est bien le mot que certains ont employé ? » (129). Le contraire absolu de ce que veut entendre l'Auteur, cette déclaration a « pour effet de remettre directement en cause notre théorie qui va de la splendeur à la misère » (132). Assez comique, cette scène soulève également l'idée que certaines femmes dans la cinquantaine et au-delà souhaitent vouloir changer de vie et vivre autre chose. C'est ce que l'on constate quand Lucas demande à l'Auteur s'il s'est penché sur la perspective féminine dans son enquête :

« Dommage parce que ça me semble très répandu ça aussi. La femme de 50 ans qui souhaite vivre une autre vie alors que l'homme cherche à se contenter de celle qu'il a, ou de celle qu'il a eue. Chez mes parents, ça s'est passé comme ça. Ma mère voulait transformer... [...] Tout et puis rien à la fois. Changer de vie, changer... » (131)

En insistant sur la vitalité de la femme, cette déclaration offre une autre explication pour justifier la situation observée par l'Auteur qui évoque paradoxalement la force de la femme en blaguant avec Jules peu avant l'entrevue avec Lucas. En parlant des personnages féminins forts dans la littérature (115) avec son ami qui trouve qu'il est dur à l'égard des femmes, l'Auteur souligne la force de celles-ci en lui déclarant : « Pour rire, je me suis souvent pris à imaginer un combat de rue entre un jeune punk de 15 ans tatoué, clouté, brillantiné et une femme dans la soixantaine. C'est que le jeune se sauverait en courant. *Welcome* les coups de sacoche, les griffures et les yeux crevés » (116).

Ironique, cette anecdote caricaturesque signale le détournement de l'hypothèse effectuée par Gobeil au cours de l'histoire et déconstruit la présupposée faiblesse de la femme. En effet, l'idée que la femme redécouvre parfois une certaine vitalité en vieillissant alors que l'homme se laisse aller à l'inertie associée à la diminution de ses forces physiques se confirme quand l'Auteur rend visite à Jean-Louis et découvre que son ami s'est fait tromper par sa femme à la suite d'un accident ayant précipité sa retraite. Bien que la mention de la tromperie de Diane puisse paraître avoir pour but de diaboliser la femme, une analyse détaillée de la scène montre que ce n'est absolument pas le cas ; on ne dénonce jamais l'infidélité de celle-ci. Au contraire, ce qui se dégage de la conversation entre l'Auteur et Jean-Louis est que Diane a simplement gagné en force avec l'âge et la reprise de sa carrière de coiffeuse : « Dans le cas de Diane, on peut presque parler de guérison au fil des ans, ce qui n'a pas été mon cas » (138).

Au cours de la conversation, il est clair que devant un mari affaibli sur le plan physique, dépourvu d'ambition et ne désirant pas évoluer, elle a voulu vivre autre chose et a finalement pu le faire. L'Auteur explique à ce propos en parlant de Jean-Louis : « J'ai bien tenté [...] de lui faire valoir qu'il fallait

parfois changer pour ne pas changer, mais il n'a rien voulu savoir » (152). Alors que l'Auteur reste sceptique vis-à-vis des idées que se fait Diane au sujet de l'avenir avec son amant et qu'il prend Jean-Louis en pitié, il maintient que son ami est en grande partie responsable de sa propre dépossession : « Injuste. Il a lancé le mot. Ou c'est moi. Peu importe. Injuste peut-être, mais qui parle de justice ? » (153). Assez ambiguë comme bien d'autres réflexions prononcées par le narrateur, cette prétention dénonce de biais l'infidélité, mais fait implicitement comprendre que le sort de Jean-Louis, celui de cocu, a souvent été celui des femmes au cours des siècles. Dans le cas de Jean-Louis et de Diane, leur situation fait réfléchir au phénomène des *toy boys* et présente une vision qui correspond à ce que Gobeil dit à Daniel Coté quand il se nomme « féministe » et suggère que la femme « possède une force capable de s'inscrire dans la durée, [et donc] prend de l'ascendant » (38).

En insistant sur la « peur » (161) des hommes dans la deuxième partie du roman, l'Auteur cherche à valider la légitimité de son idée de départ, mais souligne aussi la lâcheté des hommes, voire le besoin pour eux de se ressaisir et d'arrêter de s'apitoyer sur leur sort. Implicite, certes, ce message se dégage de façon indirecte après l'entrevue avec Jean-Louis quand l'Auteur se plaint devant la « fromagerie Boivin » (155) dans la région de son enfance. Nostalgique devant cet endroit qu'il connaissait bien, l'Auteur se trouve sur « le point de pleurer » (157) en raison de sa solitude et de l'échec de son enquête que Jean-Louis abandonne : « Et pourquoi, dès que j'entreprends quelque chose d'important, surgit toujours un élément contraire qui fait que ! » (157). Loin d'être digne de la pitié, l'Auteur relève ici d'une figure plutôt pathétique et produit ainsi l'effet contraire de celui qu'il *semble* vouloir produire. Sa sensibilité à fleur de peau est effectivement auto-dérisoire et inspire plutôt le dégoût que la compassion.

En examinant de près ce passage où l'Auteur doit mettre de l'eau dans son vin alors qu'il pleut, le lecteur constate qu'il s'agit ici de la mise en scène d'une véritable *pathetic fallacy*, soit d'une sorte de piège destiné non à évoquer la pitié, mais bien le contraire. L'Auteur, qui déplore l'absence d'une chanson comme *Blueberry Hill* au Québec²², incarne le stéréotype de la fausse victime qui doit non seulement arrêter de se plaindre, mais aussi accepter la réalité et qu'il n'a pas raison. Dans cette scène plutôt mielleuse, voire *cheesy*, l'Auteur offre une image plutôt minable des hommes. Il sape ainsi non seulement la soi-disant force et résilience des hommes, mais aussi la légitimité de son propre point de vue.

Fort ironique, cette interprétation du passage est d'ailleurs confirmée par Oliver lorsqu'il déclare à l'Auteur au sujet de Jean-Louis qui nie le rôle

²² Les paroles de la chanson *Blueberry Hill*, qui font penser à l'abandon de Maria Chapdelaine dans le classique québécois du même nom (Hémon, 1916) situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean associée aux bleuets, confirment la nature auto-dérisoire du passage. Le narrateur de la chanson critique la mauvaise foi de sa bien-aimée, « But all of those vows you made were never to be », après avoir jadis profité physiquement d'elle sur une colline, « For you were my thrill ». Le chanteur joue ainsi, tel l'Auteur, le rôle de l'abandonné, souvent associé à la femme après s'être donnée à son partenaire.

qu'il joue dans l'échec de sa situation conjugale : « *Tu dois la connaître*, toi, cette phrase de Genet qui dit : "Lâches comme sont les hommes" » (159, je souligne). Inversant l'idée que la femme est faible et l'homme fort, cette déclaration critique le désengagement des hommes vieillissants, leur mesquinerie et souligne de biais la force des femmes. En incitant les hommes à s'engager dans la vie et à ne pas s'apitoyer sur leur sort, la référence à Genet laisse entendre que les hommes vieillissants se comportent comme le soi-disant sexe faible, associé jadis aux femmes, et qu'ils ont besoin d'assumer leur situation et d'agir paradoxalement plus comme... *les femmes*. En jouant sur les stéréotypes et leur inversion, la deuxième partie du roman célèbre indirectement la force de la femme à travers la critique de l'homme âgé qui finit par récolter ce qu'il a semé plus jeune.

Conclusion : l'échec de l'enquête et l'objectif véritable du roman

Ayant parcouru le Québec et la Nouvelle Angleterre pour tester sa théorie, l'Auteur revient à la fin du roman sur le fait qu'il est difficile « de tenir un semblant de propos valable sur eux » (152), les vieux couples. C'est effectivement ce que l'on constate lors de la visite avec Henry, homme qui participe de sa propre décadence et dont l'épouse, Linoux, incarne le stéréotype de la femme qui domine son mari. Salués à la porte d'entrée de la maison par cette dernière qui n'est pas partie en vacances afin de s'occuper de son mari et de ses invités, l'Auteur et Oliver assistent à une scène à la fin du repas qui laisse entendre que la femme n'essaie pas de contrôler son mari, mais plutôt de le protéger de sa propre auto-négligence. Communiqué de biais, ce message devient clair lorsque Linoux réprimande son mari pour avoir bu une coupe de champagne en lui disant : « Combien de fois il va falloir te le dire que le champagne, ce n'est pas bon pour ton estomac ? Ouf ! ! Pire qu'un enfant qu'il faut toujours surveiller ! » (177). Citée juste avant l'Épilogue où l'Auteur explique que sa « 'supposée enquête' est tombée à l'eau » (178), cette déclaration fait justement non seulement rire, mais aussi réfléchir sur les habitudes assez malsaines, comme la consommation excessive de l'alcool, de bien des hommes.

En effet, il faut interpréter les propos de Linoux en fonction des actions de l'Auteur lui-même qui fait « le plein de tous les cognacs, whiskies et autres alcools forts » (179) qu'il a pu trouver à la frontière canado-américaine. Logique dans la mesure où les alcools sont moins chers aux États-Unis, ce geste typique de nombreux Canadiens renforce l'idée que les femmes ont souvent bien raison de dire ce qu'il faut faire et ne pas faire à leurs époux. Subtile, certes, la scène comme celle d'avant joue sur des visions caricaturesques de l'homme et de la femme, mais désigne également la subtile complexité de ce qui est véritablement dit et mis en scène dans le roman. La frontière que traverse l'Auteur renvoie à la réalité, mais évoque également l'importance des limites dans le récit où on pose des questions provocantes sans pour autant dépasser les bornes.

Ayant abandonné son enquête dans l'Épilogue, l'Auteur retourne à Montréal en se demandant si toutes ses « démarches » étaient « inutiles »

(180), mais fait implicitement comprendre que son enquête en valait néanmoins la peine. En écrivant à son éditeur, Éric, à qui il déclare vaguement : « Oui. C'était à la fois tout ça, mais plus que tout ça » (181), l'Auteur laisse entendre que c'est le chemin parcouru qui compte et non pas forcément la destination. En effet, le « long zigzag qui allait sans but » (182) que désigne l'Auteur en pensant aux villes qu'il a et n'a pas parcourues des deux côtés de la frontière signale l'échec de son entreprise, mais aussi l'importance de la recherche et du questionnement. Il a peut-être « erré » dans son enquête, mais cette errance lui a fait découvrir certaines choses et relève ainsi d'un moment d'apprentissage, ce que l'on remarque quand il déclare être certain qu'il fallait « continuer de sillonner les routes, d'arpenter les villes et les villages, continuer de *poser des questions* » (182, je souligne). Ainsi, il semblerait en fin de compte que l'objectif principal de l'histoire ne soit pas de savoir ou non si la femme malmène son mari dans le couple vieillissant, mais bien de revendiquer plutôt le droit d'interroger les assises sociales et les idées reçues. S'adressant dans la clausule du roman aux hommes impliqués dans le récit en leur disant : « je pense à eux » (182)²³, l'Auteur joue évidemment sur le mélodrame souvent associé aux causes perdues, mais souligne en même temps l'importance de la liberté de pensée et d'expression dans une société moderne et ouverte d'esprit.

Ironique, le dénouement reprend certes le début du récit, mais fait penser au va-et-vient caractérisant le parcours de l'Auteur et l'ensemble du roman où le lecteur a affaire à des moments qui appuient et démolissent la théorie à la base de l'enquête. L'Épilogue, ce moment de réflexion après coup, fait justement penser à l'importance du dialogue dans le texte qui s'avère non seulement polyphonique, mais aussi et surtout équilibré. L'enquête, au cœur du roman, fait parfaitement appel au débat et permet sur le plan réel et symbolique à Gobeil de jouer sur une supposée impartialité que revendique le politiquement correct. À ce propos, il convient également de noter que le « caractère incomplet » (12) de l'enquête qui reste « inaboutie » (9) participe des stratégies employées par Gobeil pour nuancer ce qu'avance dans un premier temps l'Auteur et déconstruire de manière « absolue » toute accusation de misogynie. Le fait que l'Auteur envoie sa compilation d'entrevues et de réflexions à son éditeur dans du « papier Kraft » (181) – papier peu raffiné, mais utilitaire – confirme d'ailleurs l'idée que le roman relève d'une œuvre *crafted*, soit soigneusement conçue qui cherche à présenter non une idée toute faite, bien emballée, mais plutôt quelque chose d'imparfait, d'inachevé qu'il convient de revoir et de retravailler. Comme une sorte de brouillon présenté au lecteur, le roman relève d'un travail en cours et correspond ainsi à ce que Pierre Campion dit des textes littéraires où il ne s'agit pas de proposer « des assertions de certitudes, mais [plutôt] des formules problématiques » (421).

²³ À la fin du récit, l'Auteur rappelle l'ironiste que Jankélévitch (1964) nomme « l'hésitant » (156) dont le but est de « sauve[r] ce qui peut être sauvé » (181).

Ayant procédé « lentement » et « avec précaution » (154) à l'instar de l'Auteur devant la neige qui tombe sur La Baie après sa rencontre avec Jean-Louis, Gobeil déploie toutes sortes de procédés astucieux pour faire passer la question qu'il pose et pour traverser enfin la tempête qu'il risque de déclencher par la nature de son sujet. En se servant de l'ironie et en mettant en relief des contre-discours qui sont plutôt progressistes et qui critiquent le point de vue de ceux qui s'estiment lésinés par les actions de la femme dans le couple vieillissant, le romancier ne présente pas une vérité, mais une sorte de demi-vérité. Son propos relève d'un « inter-dit » ; il s'agit à la fois d'un commentaire et d'une interrogation qui se trouvent entre les lignes et qui soulignent la pluralité des enjeux qu'il faut considérer pour bien comprendre une question, qu'elle soit perçue comme étant controversée ou non. Alors qu'il tente d'attirer l'attention des gens sur un phénomène observable à son avis, il fait également comprendre que la femme qui malmène son mari vieillissant n'est une proposition ni universelle ni omniprésente dans les couples. Ce qu'il observe sert finalement à attirer l'attention sur les préjugés des gens et à soulever l'idée que l'on peut souvent trouver des réponses aux questions difficiles si on ose s'interroger de manière honnête et candide sur ce qu'il en est en réalité.

Alors que le roman peut donner l'impression au premier abord qu'il s'attaque de façon gratuite et subreptice à la femme afin de mieux la dénigrer, une analyse détaillée de l'œuvre montre, comme on vient de le voir, que ce n'est pas du tout le cas et que le roman joue au contraire sur la concession et par là sur la présence d'une censure implicite dans la société. Le texte insiste sur le questionnement et la non-réponse ; il cherche non à affirmer, mais plutôt à mettre en cause et à relativiser les opinions tranchantes, qu'elles soient politiquement correctes ou incorrectes à travers la discussion. Il n'est pas question, par exemple, de prendre à la légère la misogynie, le racisme ou la xénophobie, mais il ne faut pas non plus réagir selon l'idéologie dominante qui peut, en cherchant à protéger les vulnérables de la société, transformer « l'originalité en orthodoxie, et l'anticonformisme affiché en banal conformisme » (Javeau, 6). Si on se fie à ce que l'on découvre à travers un examen détaillé de l'enquête au centre du roman de Gobeil, il est question avant de se prononcer sur une affaire, quelle que soit sa nature, d'en peser le pour et le contre et d'en examiner la complexité de manière posée et non réactionnaire. À ce propos, l'humour que l'on retrouve dans le roman correspond ainsi à l'importance dans le jugement de la distance critique par rapport à soi et vis-à-vis des rapports humains et du monde.

Caractérisé par Tardif comme un « roman au titre pompeusement balzacien », il est clair que *Splendeurs et misères de l'homme occidental* est bien plus que cela et qu'il rappelle même par son côté ludique certains aspects des œuvres philosophiques du XVIII^e siècle²⁴. En effet, il s'agit sans doute d'un trait à explorer à l'avenir dans ce roman qui affiche son ironie dès le titre et

²⁴ Ici, on pense entre autres aux œuvres comme *Candide, ou l'Optimisme* de Voltaire (1759) et *Le Neveu de Rameau* de Diderot.

qui cherche à provoquer certes, mais non à véritablement offenser ou à vraiment prouver quelque chose. Loin d'être acerbe, la réflexion sur la femme et l'homme dans le couple hétérosexuel vieillissant fait réfléchir sur les stéréotypes ainsi que sur les changements que vivent les deux sexes sur les plans physique et sociologique au cours des années. Évidemment le texte taquine jusqu'à un certain point la femme dans un contexte caricatural, mais joue surtout sur ce que l'on peut et ce que l'on ne peut pas dire et faire dans une société dite ouverte. Alors que le roman ne mentionne jamais de façon explicite le politiquement correct – ou son *alter ego*, le politiquement incorrect –, cette notion contemporaine et controversée se manifeste clairement entre les lignes des conversations qui alimentent le roman et qui soulignent, en dénonçant les prises de position fortes et réactionnaires, l'importance du recul face aux questions susceptibles de froisser les sensibilités actuelles.

Références bibliographiques

- Authier, Catherine, *Femmes d'exception, femmes d'influence : une histoire des courtisanes au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Balzac, Honoré de, *Les illusions perdues*, Paris, Livre de Poche, 2006 [1837-1843].
- , *Splendeurs et misères des courtisanes*, Paris, Livre de Poche, 2008 [1838-1847].
- Barbéris, Isabelle, *L'art du politiquement correct*, Paris, PUF, 2019.
- Bernier Arcand, Philippe, *Les faux rebelles. Les dérives du « politiquement incorrect »*, Montréal, Éditions Poètes de brousse, 2022.
- Bock-Côté, Mathieu, *L'empire du politiquement correct*, Paris, Éditions du Cerf, 2019.
- Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.
- Campion, Pierre, *La littérature à la recherche de la vérité*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- Côté, Daniel, « Pierre Gobeil et l'homme ratatiné », *Le Progrès-dimanche*, (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec), 15 mars 2015, p. 38.
- Desjardins, Martine, « Qui va à la chasse... », *L'actualité*, Vol. 40, No.6, 1 mai 2015, p. 56.
- Diderot, Denis, *Le Neveu de Rameau*, édition de Jean-Claude Bonnet, Paris, Flammarion, 1983.
- Domino, Fats, Paroles à « Blueberry Hill » (1940), Genius, 2022. [En ligne].
<<https://genius.com/Fats-domino-blueberry-hill-lyrics>>
- Dumont, Micheline, *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2008.
- Dupuis-Déri, Francis, *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2018.
- Gingras, Yves, « L'historien dans la Cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, no 3, printemps-été 2014, p. 265-286.
- Gobeil, Pierre, *Splendeurs et misères de l'homme occidental*, Québec, Éditions du Septentrion, Coll. Hamac, 2015.
- Hémon, Louis, *Maria Chapdelaine*, Paris, Livre de poche, 1997 [1916].
- Hutcheon, Linda, *Splitting Images*, New York, Oxford University Press, 1991.
- , *Irony's Edge. The Theory and Politics of Irony*, New York, Routledge, 1994.
- Jankélévitch, Vladimir, *L'ironie*, Paris, Flammarion, 1964.
- Javeau, Claude, *La Bienpensance. Thèmes et variations. Critique de la raison cosmétique*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005.
- Joffrin, Laurent, « Vive la "bien-pensance" », *Revue des Deux Mondes*, Février-Mars 2016, p. 48-53.

-
- Keith, Thomas, « Patriarchy, Male Privilege and the Consequences of Living in a Patriarchal Society », in *Masculinities in Contemporary American Culture: An Intersectional Approach to the Complexities and Challenges of Male Identity*, New York, Routledge, 2017, p. 1-44.
- Landry, Venise, « *Splendeurs et misères de l'homme occidental* – Pierre Gobeil », *La Volumineuse*, 29 avril 2015. [En ligne]. <https://passemot.blogspot.com/2015/04>
- Leduc-Bélanger, Chloé, « Splendeurs et misères de la littéraire féministe », *Les Méconnus*, 15 mars 2015. [En ligne]. <<http://lesmeconnus.net/spendeurs-et-miseres-de-la-litteraire-feministe>>
- Rosin, Hanna, *The End of Men: And the Rise of Women*, New York, Riverhead, 2012.
- Tardif, Dominic, « Le spleen de Popa », *Le Devoir*, 20 juin 2015, [En ligne]. <<https://www.ledevoir.com/lire/443155/roman-le-spleen-de-popa>>
- Vaillant, George E., *Aging Well. Surprising Guideposts to a Happier Life*, Little, Brown and Company, 2002.
- Voltaire (François-Marie Arouet, dit), *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Flammarion, 2016 [1759].

Un art bienséant : comment l'argument du politiquement correct prescrit les pratiques théâtrales au Québec

Sarah-Louise PELLETIER-MORIN
Université du Québec à Montréal, Canada

Résumé. Plus que tout autre art, le théâtre est assujéti à des normes de bienséance. Il n'est pas rare que la transgression de ces normes de bienséance entraîne des polémiques, scandales, controverses, bref des débats dans l'espace public. Au cours de la décennie 2010-2020, le Québec a été marqué par de vives controverses entourant l'art théâtral, autant de débats qui ont redéfini les limites de l'« acceptable » sur une scène théâtrale. Mon analyse se déploie en deux volets. Le premier volet vise à répondre à la question suivante : que considère-t-on comme politiquement incorrect au théâtre aujourd'hui au Québec ? Il s'agira de définir les limites de l'acceptable et, en creux, de dégager ce qui est jugé comme subversif et transgressif sur les planches. Le deuxième volet vise à identifier quels groupes mobilisent l'argument du « politiquement correct » dans l'espace public au Québec.

Abstract. More than any other art, theater is subject to standards of propriety. It is not uncommon for the transgression of these standards of propriety by the creators of theatrical productions to lead to polemics, scandals, controversies, in short debates in the public space. During the 2010-2020 decade, Quebec was marked by lively controversies surrounding theatrical art, during which the limits of "acceptable" were redefined on a theatrical stage. My analysis unfolds in two parts. The first aims to answer the following question: what is considered politically incorrect in theater today in Quebec? It will be a question of defining the limits of the acceptable and, in hollow, of releasing what is judged as subversive and transgressive on the boards. The second part aims to identify which groups mobilize the argument of 'political correctness' in the public space in Quebec.

Mots clés : théâtre, polémique, bienséance, espace public
Keywords: theater, polemic, propriety, public sphere

En juin 2018, deux polémiques publiques éclataient au Québec. Leur objet ? Un art trimillénaire, une pratique qu'on pensait moribonde, mais qui a pourtant montré qu'elle était toujours bien vivante, qu'elle pouvait même susciter les passions : le théâtre. Ce sont en effet deux pièces de théâtre qui ont suscité les débats de société les plus flamboyants au cours des cinq dernières années dans l'espace public québécois : les spectacles *SLÀV* et *Kanata*.

Survol des polémiques théâtrales

L'affaire SLÀV (2018)

Les créateurs de la pièce *SLÀV*, Robert Lepage et Betty Bonifassi, ont présenté ce spectacle comme « une odyssée théâtrale, créée à partir des chants d'esclaves afro-américains ». Le premier texte qui a attiré l'attention sur la pièce a été rédigé par Marilou Craft le 5 décembre 2017, soit six mois avant le début des représentations. Dans ce texte, l'autrice questionne

certain choix de la production, en soulevant des enjeux relatifs à l'appropriation culturelle – Marilou Craft ne sait pas, alors, que la distribution de la pièce est majoritairement composée d'actrices blanches. *SLÀV* prend l'affiche au Théâtre du Nouveau Monde à la fin juin 2018, dans le cadre du Festival international de Jazz de Montréal et c'est à ce moment que la distribution, principalement blanche, est annoncée.

Quelques jours avant les représentations, Nathalie Petrowski, chroniqueuse à *La Presse*, répond au texte de Marilou Craft, ce qui déclenche une vague de réactions sur les réseaux sociaux – la polémique est lancée. Des militants se réunissent et fondent le collectif « *SLÀV Resistance* », puis lancent une pétition pour dénoncer l'appropriation et le manque de diversité culturelle dans la pièce. Lors de la première représentation de *SLÀV*, le 26 juin 2018, des manifestants se retrouvent devant le TNM pour critiquer la pièce. Dans la foulée de ces protestations, Moses Sumney, l'une des têtes d'affiche du Festival de jazz, annule son spectacle par solidarité envers le collectif : « Récemment, j'ai été déçu d'apprendre que le Festival de jazz de Montréal réservait plusieurs soirées d'un spectacle appelé *SLÀV*, dans lequel un groupe composé majoritairement de blancs, et dirigé par un metteur en scène québécois blanc, chante des chants d'esclaves afro-américains, parfois déguisés en esclaves et cueilleurs de coton¹. »

Le 4 juillet, le Festival de jazz (soit le producteur du spectacle) décide d'annuler les représentations ultérieures de la pièce. Une deuxième mouture du spectacle sera présentée dans certaines villes du Québec (St-Jérôme, Drummondville, Sherbrooke, Chicoutimi) durant les mois de janvier et de février 2019.

L'affaire Kanata (2018)

La pièce *Kanata* a été présentée par ses créateurs (Robert Lepage, Ariane Mnouchkine et les artistes du Théâtre du Soleil) comme « une relecture de l'histoire du Canada à travers le prisme des rapports entre Blancs et autochtones ». La polémique entourant cette création éclate en juillet 2018, dans la foulée des débats sur *SLÀV*, après qu'une lettre ouverte signée par dix-huit autochtones, paraisse dans les pages du *Devoir*. Dans cette lettre, on accuse les créateurs du spectacle de ne pas avoir inclus de comédiens autochtones sur les planches :

« L'un des grands problèmes que nous avons au Canada, c'est d'arriver à nous faire respecter au quotidien par la majorité, parfois tricotée très serrée, même dans le milieu artistique. Notre invisibilité dans l'espace public, sur la scène, ne nous aide pas. Et cette invisibilité, madame Mnouchkine et monsieur Lepage ne semblent pas en tenir compte, car aucun membre de nos nations ne ferait partie de la pièce². »

¹ Mot partagé par Moses Sumney dans un gazouillis sur Twitter, le 3 juillet 2018.

² « Encore une fois, l'aventure se passera sans nous, les Autochtones ? », *Le Devoir*, 14 juillet 2018.

Cette lettre engendre de nombreuses réactions dans les médias et suscite un débat sur la liberté de création et l'appropriation culturelle. En duo avec la controverse entourant *SLAV*, cette pièce devient le sujet chaud au Québec, en monopolisant une grande partie de l'espace public durant l'été 2018. Encore une fois, les partis politiques, à l'aube de la campagne électorale, prennent position³.

Dans la foulée de cette controverse, les créateurs de *Kanata* annoncent, le 27 juillet 2018, l'annulation des représentations de la pièce au Québec (qui devait être présentée en 2020) pour des raisons financières – les producteurs américains s'étant retirés du projet à la suite des débats. Dans une lettre, Ariane Mnouchkine annonce aussitôt qu'elle va répondre à cette « censure » par l'art. Deux chefs des Premières Nations adressent ensuite une lettre à Robert Lepage pour le convaincre de poursuivre sa création (Choquette 2019). En septembre, volte-face : on apprend que la pièce sera finalement présentée en France, à la Cartoucherie, de décembre 2018 à février 2019. Les créateurs font le choix d'intégrer la polémique dans la pièce en ajoutant le sous-titre « La controverse ». La création originale est réduite à un acte et la moitié des personnages ont disparu. La réception de la pièce en France est excellente. Bien que la pièce fût destinée à se décliner en plusieurs parties, les créateurs décident finalement de ne pas poursuivre l'aventure plus loin.

Bilan

Durant tout l'été 2018, la société québécoise s'est divisée en deux camps opposés – beaucoup de gens ont pris position en se montrant pour ou contre les spectacles annoncés. Plus de 700 articles ont été publiés sur le sujet durant une période d'un an, ce qui est énorme pour le territoire québécois. Dans le cas de ces deux polémiques, un débat sur l'appropriation culturelle et sur la diversité culturelle s'est ouvert dans le milieu artistique au Québec – les opposants aux pièces de théâtre ont soutenu, entre autres, que le théâtre québécois était trop homogène, parce qu'il est conçu principalement par des personnes blanches pour des personnes blanches. Enfin, ces débats ont permis d'entendre des voix issues des communautés culturelles qui disaient se sentir peu représentées sur les planches.

Ces deux polémiques ne sont pas un hapax dans l'histoire du Québec. En 2011, une autre affaire éclatait, qu'on appelle désormais l'« affaire Cantat ».

L'« affaire Cantat » (2011)

L'« affaire Cantat » a été déclenchée en 2011, lorsqu'on a annoncé que Bertrand Cantat⁴ monterait sur les planches du Théâtre du Nouveau Monde dans le cycle *Des Femmes*, à l'invitation du metteur en scène Wajdi Mouawad.

³ La CAQ et le PQ d'un côté, solidaire aux créateurs des pièces, et QS et le PLQ de l'autre, qui étaient plus favorables à l'ouverture d'un débat sur l'appropriation culturelle.

⁴ Bertrand Cantat est un musicien français, leader du groupe Noir désir, qui a assassiné sa conjointe Marie Trintignant en 2003. Il a purgé une peine de prison pour ce crime.

Plusieurs personnes se sont indignées de ce choix artistique et y ont vu un désir de provocation. La controverse a ouvert un débat sur le pardon, la fonction sociale du théâtre et la réhabilitation (Garand et al. 2014). Certains partis politiques, aux niveaux fédéral et provincial, se sont également positionnés dans le débat⁵. Bertrand Cantat a finalement été écarté de la production.

Mais les débats sur le théâtre ne sont pas confinés à la décennie 2010-2020, bien au contraire. En effet, si on remonte plus loin dans l'histoire du Québec, deux autres grandes polémiques théâtrales ont mobilisé l'espace public : la première a eu lieu en 1968 autour des répliques en « joual » de Michel Tremblay dans les *Belles-sœurs*, tandis que la deuxième a éclaté autour de la profanation de symboles religieux dans *Les Fées ont soif* (1978) de Denise Boucher. Ces deux débats sur le théâtre ont véritablement transformé la société québécoise, en accélérant la libération sexuelle et en ouvrant une discussion sur la langue française.

En somme, on retiendra que le théâtre est un art qui fait débat, plus que tout autre art, au Québec. Les controverses théâtrales sont longues, féroces et mobilisent une large frange de la population. Elles servent en quelque sorte d'agora pour discuter de questions sociales et politiques.

Causes de la politisation du théâtre

Il convient maintenant de se demander pourquoi le théâtre fait-il davantage débat que d'autres arts. C'est ici, en l'occurrence, que les questions du *politiquement correct* et du *politiquement incorrect* émergent : pourquoi le théâtre a-t-il partie liée avec la polémique ? Pourquoi cet art est-il assujéti plus souvent à des considérations relatives au « politiquement correct » ? Ou, pour le formuler autrement, comment peut-on expliquer sa forte politisation ?

Parmi les causes pouvant expliquer la politisation du théâtre au Québec, quatre apparaissent centrales : 1. l'aspect collectif du spectacle théâtral, qui implique la coprésence d'interprètes et de spectateurs et spectatrices ; 2. la logique économique inhérente au financement des compagnies, qui dépendent de subventions ; 3. le dispositif théâtral, qui présente des corps en scène, suscite des enjeux spécifiques liés à la représentation, et 4. l'inscription dans une tradition qui, par des notions

⁵ Une personne ayant commis un crime comme celui de Bertrand Cantat est interdite d'entrée au Canada. Or, une décision discrétionnaire relevant du pouvoir exécutif peut suspendre un tel jugement juridique dans certains cas précis : « [L]a loi sur l'immigration prévoit aussi la possibilité d'une décision discrétionnaire du ministre, qui permettrait à Cantat de séjourner temporairement au Canada. Gérard Deltell, le chef de l'Action démocratique du Québec, annonce que son parti déposera une motion en Chambre pour s'opposer à la venue de Cantat. [...] À Ottawa, Josée Verner, ministre des Affaires intergouvernementales, annonce qu'un gouvernement conservateur élu majoritairement s'opposera à la venue de Cantat sur le sol canadien. Gilles Duceppe appuie cette décision. » (Garand et al. 2014, 386) On notera que d'autres politiciens, dont Amir Khadir de Québec solidaire, ne se sont pas opposés à la prise d'une telle décision discrétionnaire.

millénaires comme la « catharsis », tend à faire du théâtre un art engagé. Entre tous, ce dernier point est le plus éloquent, car il montre que la politisation du théâtre dépasse largement l'époque actuelle et imprègne si profondément l'imaginaire du théâtre qu'elle en est venue à s'inscrire dans la définition même de cet art. À ces quatre raisons générales (ou trans-historiques) qui expliquent la politisation du théâtre s'ajoute une cinquième raison ancrée dans l'histoire récente : 5. l'émergence des réseaux sociaux, qui a transformé l'action militante dans la dernière décennie.

Plusieurs chercheurs ont réfléchi à cette question en France – on peut penser aux travaux de Carole Talon-Hugon (2009), à ceux d'Isabelle Barbéris (2019) ainsi qu'à ceux d'Olivier Neveux (2019). Ces travaux ont tenté de décrire comment le théâtre est devenu un art « politiquement correct » depuis les années 2000. Ces recherches ont permis de montrer que le théâtre est aujourd'hui assujéti à certaines idéologies (ex. : le féminisme, l'écologisme, l'antiracisme, etc.), et que les créateurs tentent de véhiculer un discours moral dans leurs œuvres. Au Québec, peu de travaux se sont intéressés à cette question, bien que ce phénomène prenne aussi de l'ampleur, comme je l'ai montré en introduction à ce texte.

Il apparaît heuristique d'étudier la politisation du théâtre à travers les discours formulés durant les polémiques publiques puisque ce sont des moments où s'énonce un nombre particulièrement élevé de « définitions » – en l'occurrence, de définitions sur le théâtre. Plusieurs personnes ont effectivement pris position durant ces débats (affaires Cantat, *SLÀV* et *Kanata*) tantôt en proposant leur définition de l'art théâtral, tantôt en prescrivant ce que cet art devrait être (ex. : « le théâtre doit produire tel effet », « le metteur en scène doit être libre », etc.). À ce sujet, on observe que, d'une polémique théâtrale à l'autre, des visions, voire des *di*-visions, du monde sont récurrentes.

L'une de idées particulièrement récurrentes durant les débats sur le théâtre est celle d'un « spectateur à édifier ». Contrairement à d'autres arts, comme le cinéma par exemple, le théâtre est rarement conçu hors d'une logique d'édification du spectateur. Le théâtre semble en effet dépositaire de fonctions à proprement parler citoyennes, ce qui explique aussi en partie pourquoi on exige de lui, plus que de tout autre art, d'être engagé dans le vivre-ensemble. Donnons un exemple récent pour rendre compte de manière plus concrète de cette idée.

Interdiction de la cigarette sur la scène théâtrale

En novembre 2021, un jugement de la cour est tombé interdisant qu'un artiste fume une cigarette (même une fausse cigarette) sur une scène théâtrale au Québec. Trois théâtres ont effectivement été mis à l'amende parce qu'un artiste avait fumé une fausse cigarette sur la scène : « De manière générale, Québec veut lutter contre la banalisation du tabagisme. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement du Québec déploient des sommes importantes chaque année pour prévenir le tabagisme dans la population et sensibiliser les gens aux risques du tabac. Il est donc important

de ne pas banaliser son usage, y compris dans un théâtre », a écrit une porte-parole dans un courriel⁶.

Cette décision de la cour est emblématique du mouvement de politisation du théâtre québécois. On pense ici la salle de théâtre comme un espace sécuritaire, un « safe space », un lieu suivant des normes sanitaires, voire une enceinte pédagogique pour les spectateurs. Le spécialiste d'esthétique Olivier Neveux soutient à juste titre dans *Contre le théâtre politique* (2019) qu'on accorde souvent au théâtre un rôle de « travail social ». Selon l'essayiste, il y aurait deux acceptions du mot « politique » dans l'art. La première acception utilise le mot « politique » au sens plein, fort, du terme ; suivant cette conception, l'art politique permettrait véritablement de transformer le monde, de repenser les formes, alors que la seconde acception de l'« art politique » s'aligne sur l'idéologie dominante en tentant de se conformer à la « politique culturelle ». Il faudrait, selon Neveux, s'inquiéter de l'ubiquité du mot politique pour caractériser les productions théâtrales actuelles : « [i]l s'agit [...] de s'enquérir de la présence de la politique dans l'art, non pas à l'aune d'une suspicion mais d'une inquiétude : l'inflation de sa nomination n'est-elle pas inversement proportionnelle aux traces de sa vivacité? » (2019, 12) Ce n'est pas rare qu'on lise des discours similaires sur le théâtre au Québec, c'est-à-dire qu'on sémantise l'art théâtral comme un art didactique, visant à transformer le spectateur, à le rendre plus vertueux.

Ceci me conduit à poser la question suivante : que juge-t-on comme politiquement *incorrect* sur les planches aujourd'hui ? Peut-on prévoir quelles seront les polémiques de demain ?

Le théâtre de demain

Dans les années soixante, diffuser « une musique contenant quelques bruits orgasmiques » sur une scène de théâtre était jugé comme une atteinte aux mœurs et à la morale publique⁷. Désormais, ce sont d'autres thèmes, d'autres enjeux, qui sont perçus comme « malséants » ; ces enjeux sont propres aux valeurs de notre société. Ce qui « provoque » ou « transgresse » les limites du théâtre aujourd'hui, c'est en premier lieu ce qui vient irriter un *groupe militant* (pensons par exemple aux militants anti-SLÀV). Ce sont ces militants qui « écrivent » les pièces de théâtre en réagissant de manière flamboyante aux spectacles, en surveillant les créations ; ce sont eux qui critiquent, interrogent, distinguent l'acceptable de l'inacceptable.

Enfin, on peut en venir à la conclusion que, pour trouver l'incubateur d'une polémique, il vaut mieux s'intéresser aux groupes de pression les plus actifs dans une société plutôt qu'au contenu même des œuvres. Dès lors,

⁶ David Rémillard, « Cigarette au théâtre : l'esprit de la loi vise à protéger les artistes, selon l'INSPQ », 2021.

⁷ La pièce *Équation pour un homme actuel* a été censurée lors de l'expo 1967 à Montréal pour cause d'« indécence ». Voir : Jacques Beauchamp et Michel Vaïs, « L'inexplicable censure d'une pièce de théâtre à Expo 67 », 2021.

lorsqu'on se demande ce qui fera polémique demain, intéressons-nous aux groupes de pression les plus vociférant aujourd'hui.

Conclusion

Depuis une décennie, on voit émerger de nouvelles « lois », implicites (ex. : interdiction du *blackface*) ou réelles (ex. : interdiction de la cigarette sur scène), qui régissent la scène théâtrale et qui n'existaient pas avant. Pourtant, les dramaturges, les metteurs en scènes, les acteurs, etc., ont tenté durant des siècles de *s'affranchir* de lois qui venaient d'un champ extra-artistique. Les artistes ont effectivement cherché à se libérer du pouvoir clérical en mettant en scène des corps nus, à s'émanciper de politiques conservatrices en émettant des discours révolutionnaires, etc. – le tout visait à se détacher de la censure et d'une certaine vision du « politiquement correct » au théâtre.

Plutôt que de supprimer des lois dramaturgiques aujourd'hui, on en ajoute. On peut évoquer par exemple la « loi » de l'appropriation culturelle ; c'est une loi évidemment implicite, mais elle a tout de même un effet performatif en cela qu'elle vient poser de nouvelles limites à la dramaturgie. Il est effectivement devenu consensuel au Québec, depuis les polémiques entourant *SLÀV* et *Kanata*, qu'une personne allochtone ne peut plus s'approprier le récit d'une communauté autochtone.

Dès lors, une question de nature éthique se pose, pour conclure : est-ce que ces nouvelles limites encadrant la création théâtrale sont bénéfiques, souhaitables ? Comment influencent-elles les créateurs et les créatrices ? Est-ce que ça inhibe ou stimule la création ? C'est un travail de terrain qui s'impose maintenant pour répondre à de telles questions.

Références bibliographiques

- ***, « Encore une fois, l'aventure se passera sans nous, les Autochtones ? », texte collectif, section Libre opinion, *Le Devoir*, 14 juillet 2018. [En ligne]. <<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/532406/encore-une-fois-l-aventure-se-passera-sans-nous-les-autochtones>>
- Barbérís, Isabelle, *L'art du politiquement correct*, Paris, PUF, 2019.
- Beauchamp, Jacques, « L'inexplicable censure d'une pièce de théâtre à Expo 67 », entrevue avec Michel Vaïs, « Aujourd'hui l'histoire », *Radio-Canada*, 14 mai 2021. [En ligne]. <<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/355295/equation-pour-un-homme-actuel-michel-vaïs>>
- Choquette, Hélène (réalisatrice), *Lepage au Soleil : à l'origine de Kanata* (documentaire), EMAFilms Canada, 2019, 1h34 min.
- Garand, Dominique, Laurence Daigneault Desrosiers et Philippe Archambault, *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics*, Montréal, Hurtubise, 2014.
- Neveux, Olivier, *Contre le théâtre politique*, Paris, Éditions La Fabrique, 2019.
- Rémillard, David, « Cigarette au théâtre : l'esprit de la loi vise à protéger les artistes, selon l'INSPQ », *Radio-Canada*, 15 novembre 2021. [En ligne]. <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1839404/tabagisme-theatre-loi-protection-artistes-quebec-sante-publique>>
- Talon-Hugon, Carole, *Morales de l'art*, Paris, PUF, 2009.

La réhabilitation des héros oubliés de la colonie dans le roman monénémbien : entre autophagie du discours dominant et fracture coloniale¹

Stéphanie Diane TSAKEU MAZAN
University of Virginia, États-Unis

« L'analyse se complexifie par le fait que le roman historique a, tout à la fois, prétention historique et faiblesse d'être par essence une fiction, un jeu d'écriture. » (Adama Coulibaly, 2006, 17)

Résumé. Le présent article part des techniques de l'esthétique romanesque qu'emploie Tierno Monénembo dans ses romans pour conter l'histoire d'Olivier de Sanderval – *Le roi de Kahel* – ainsi que celle du tirailleur sénégalais Addi Bâ – *Le terroriste noir* – pour s'appesantir sur la question des rapports entre la France et ses ex-sujets coloniaux dans la période postcoloniale où la montée de la négrophobie et de l'islamophobie sont un fait sociétal. L'esthétisation des faits historiques assez complexes permet à l'écrivain franco-guinéen d'obtenir une reconnaissance retentissante au niveau de la France hexagonale ; effet que j'assimile à l'autophagie. La lecture que je propose de ces textes est que Tierno Monénembo par l'entremise de sa verve épique donne un nouveau souffle au débat sur le colonialisme. Cette réhabilitation mémorielle qu'il opère dans ses textes permet ainsi de revenir implicitement sur les aspects négatifs de la colonisation absents du discours officiel et de lire la montée de la xénophobie actuelle en France comme une ingratitude à l'égard des soldats africains et précisément de ceux de confession musulmane dont les descendants font les frais d'une haine sans pareille distillée via les médias à des fins politiques.

Abstract. This article explores the romantic aesthetics – used by Tierno Monénembo to recount the story of Olivier de Sanderval in his novel *The King of Kahel* as well as that of the Senegalese soldier Addi Bâ in his novel *The Black Terrorist* – in order to land on the question of the relationship between France and its ex-colonial subjects in the postcolonial period where the arousal of negrophobia and islamophobia are a societal issue. The aestheticization of history in his writings offers the author a literary recognition in France, a phenomenon that I liken to autophagy. The reading I propose of these texts is that Tierno Monénembo, through the epic celebration of these historical figures, breathes new life into the debate on colonialism. This memorial rehabilitation thus makes it possible to implicitly return to the negative aspects of colonization that are absent from official discourse in France. On the other hand, it allows us to read the rise of current xenophobia in France as the nation's ingratitude towards the African soldiers and precisely those of the Muslim faith whose descendants bear the brunt of an unparalleled hatred distilled through the media for political purposes.

Mots clés : autophagie, dérivation historique, politiquement (in)correct, institution littéraire, fracture coloniale

Keywords : autophagy, historical derivation, politically in(correct), colonial fracture, literary institution

¹ Des questions abordées dans cet article sont discutées amplement dans mon mémoire de master, *Tierno Monénembo et l'écriture de la saga sandervalienne : réhabilitation mémorielle et fracture coloniale*, M.A. French, UNM (University of New Mexico), 2017, 93 p., disponible en ligne : <https://digitalrepository.unm.edu/fll_etds/118>.

Le but de la présente réflexion est de montrer comment Tierno Monénembo se sert de l'esthétique comme tactique pour engager son lectorat dans le questionnement d'un sujet aussi sensible que la colonisation, ses manifestations et ses retombées dans la période post-coloniale où la fracture coloniale divise l'opinion tant en France qu'en Afrique. J'assimile les détours qu'emploie l'auteur pour revenir sur l'histoire impériale aux principes de l'autophagie. Dérivé des sèmes grecs « auto » qui signifie « soi-même » et « phage » qui signifie « manger », l'autophagie est un mécanisme physiologique, de protection et de recyclage d'éléments cellulaires². C'est l'action de forcer son corps à recycler les cellules faibles ou mortes par la pratique du jeûne intermittent ou prolongé, c'est le fait de se manger soi-même. Vous me demanderez quel est le rapport entre un procédé chimique, organique, et la littérature. Aucun en apparence, est la réponse immédiate. Cependant, le fait pour Tierno Monénembo d'écrire des textes plébiscités par les maillons de l'institution culturelle française tout en informant implicitement sur les affres de la colonisation dont le déni est renforcé sur la place publique par les politiciens et idéologues – qui tablent plutôt sur ses bienfaits –, peut être rapproché des mécanismes de l'autophagie.

En effet, l'auteur franco-guinéen, qui « maraboute » le public français par sa verve, l'amène indirectement à faire face aux affres de la colonisation. De même, il lui donne des informations relatives au rôle joué par les soldats africains de l'empire français lors des guerres mondiales et la lutte contre le nazisme, l'un des facteurs qui justifient l'imposante présence africaine actuelle dans l'Hexagone. Je fais l'hypothèse selon laquelle de la même manière que l'acte de jeûner enclenche le mécanisme d'autophagie, la créativité de Tierno Monénembo attire son lectorat sur le terrain de l'histoire sombre de la colonisation et ses effets dans la France postcoloniale. Sa belle plume évoque et suggère au lectorat une réflexion sur des sujets sensibles que sont la haine et la stigmatisation de l'autre et l'occultation de l'histoire réelle des colonies de la mémoire officielle française. Dans cet article, je vais me pencher d'abord sur la célébration de la saga d'Olivier de Sanderval et d'Addi Bâ, ensuite je m'intéresserai au questionnement implicite de la fracture coloniale en mettant en parallèle le discours que tient Tierno Monénembo sur les affres de l'occupation allemande dans l'Hexagone et sur celles de la colonisation française en Afrique.

² « L'autophagie, du grec "auto" voulant dire "soi-même" et "phagie" signifiant "manger", est un processus naturel d'auto-nettoyage des cellules hérité de l'évolution. [...] L'autophagie est une forme de nettoyage cellulaire complexe : il s'agit d'un processus régulier et ordonné qui consiste à décomposer et à recycler des composants cellulaires lorsque l'énergie nécessaire à leur survie est devenue insuffisante. Lorsque tous les composants cellulaires défectueux ou malades ont été éliminés, le corps peut commencer le processus de renouvellement. De nouvelles cellules et de nouveaux tissus sont générés pour remplacer ceux qui ont été détruits. Le corps se renouvelle ainsi. » (Priscille Tremblais, *Qu'est-ce que l'autophagie?*, 2018. [En ligne]. <<https://www.lanutrition.fr/auest-ce-aue-lautophagie>>)

I. L'écriture de la saga d'Olivier de Sanderval et d'Addi Bâ dans le roman monénémbien

Le roi de Kahel (2008) et *Le terroriste noir* (2012) sont des romans qui connaissent un succès retentissant en France. *Le roi de Kahel* reçoit le prix Renaudot et *Le terroriste noir* reçoit quatre prix littéraires en plus d'une adaptation au cinéma sous le titre *Nos patriotes*³. J'ai découvert l'écrivain franco-guinéen Tierno Monémbo grâce à une émission que lui consacrait la chaîne RFI – très suivie en Afrique francophone et au Cameroun particulièrement – après l'obtention du prix Renaudot pour son neuvième roman, *Le roi de Kahel*. Au cours de ladite émission furent évoqués les aspects positifs de la colonisation que célébrerait le roman. Pour l'africaniste et la spécialiste des cultures postcoloniales que je suis, une telle approche fut un véritable choc. L'effet qu'eut sur moi cette émission se justifie par le fait que l'écrivain africain est très souvent sommé d'être le porte-parole du peuple, « la voix des sans voix » (Césaire, 1939, 61) et non le scribe de l'opresseur ou du prince (Fame Ndong 1998, 316). À la sortie en librairie du roman, Baptiste Liger se demandait déjà si cette œuvre qui célèbre la colonisation selon Sanderval n'allait pas provoquer un scandale : « Au moment où la polémique fait rage autour des bienfaits de la colonisation, voici un livre plus dérangeant. [...] *Le roi de Kahel* nous interroge sur ce qu'a été et ce qu'aurait pu être la colonisation, dressant le bilan de ses méfaits comme de ses bienfaits. Scandale post-prix en perspective ? »⁴ Il est important de souligner que *Le roi de Kahel* est publié sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui réhabilite le colonialisme dans ses discours et nourrit l'espoir de voir l'enseignement des aspects positifs de la colonisation inscrit dans les programmes scolaires⁵. Ce positionnement idéologique, qui nie les affres de la mission dite civilisatrice de la colonisation, est le fondement d'une politique qualifiée de « fracture coloniale » par des intellectuels français⁶.

Le roman monénémbien qui célèbre la colonisation d'après Sanderval s'engagerait dans la voie du « politiquement correct » du côté de l'Hexagone,

³ *Le terroriste noir* est primé par les distinctions suivantes : le Grand Prix du roman métis et le prix Erckmann-Chatrion (2012), le Grand Prix Palatine du roman historique et le prix Ahmadou-Kourouma (2013). Ce roman est adapté au cinéma en 2017 par Gabriel Le Bomin sous le titre *Nos patriotes*.

⁴ « La nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, du Maroc, en Tunisie, en Indochine, ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française. [...] Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. » (Blanchard et al, 2006, 17-18)

⁵ Dans le documentaire *Décolonisations. Du sang et des larmes* (2020), réalisé par Pascal Blanchard et David Korn-Bzoza, une jeune dame dont les parents sont d'origine camerounaise dit être choquée d'avoir appris à l'école que la décolonisation au Cameroun s'est faite « de façon pacifique ».

⁶ Cf. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire (éds.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial* (2006).

mais il serait terriblement « incorrect » si on prenait en compte les attentes et les aspirations des peuples martyrisés par le colonialisme du côté du Grand Sud. Faut-il le rappeler, tout écrivain africain qui reçoit un prix littéraire prestigieux ou qui connaît un succès retentissant dans l'Hexagone est souvent à tort ou à raison perçu comme traître, celui qui écrit « sous conditions », si on s'en tient à la logique de l'écrivain franco-camerounais Mongo Beti. Pour ce dernier, les Africains qui écrivent « en pays dominés »⁷ et qui sont publiés en France, ont pour public réel le lectorat français. Pour avoir de la visibilité, ces écrivains doivent correspondre aux attentes du consommateur, à savoir verser dans le sensationnel ou mettre en avant le pittoresque. Par ailleurs, c'est Mongo Beti qui déclenche l'une des plus belles et rares querelles littéraires africaines quand il publie, pendant les luttes d'indépendance, l'article « *L'enfant noir* de Camara Laye » (1954) et, une année plus tard, « Afrique noire, littérature rose » (1955), l'un des textes théoriques incontournables dans les études littéraires africaines.

Dans l'essai « Afrique noire, littérature rose », Mongo Beti dresse un état des lieux de la littérature africaine des années 50 et constate que, si la majorité des Occidentaux qui écrivent sur l'Afrique livrent au lectorat français et bourgeois une représentation exotique du continent, leurs confrères africains versent quant à eux soit dans le pittoresque, soit font de l'écriture une arme de libération du continent. Dans l'extrait suivant il présente le profil des écrivains qui choisissent de surfer sur la veine ethnographique et celui de ceux qui font du réalisme leur cheval de bataille :

« [...] je pensais citer les écrivains africains spécialistes du pittoresque, je viens de m'apercevoir que j'ai en fait cité tous les écrivains africains auxquels le public français et sa critique ont daigné accorder leurs faveurs, depuis une dizaine d'années. [...] L'on devine dès lors qu'une littérature africaine réaliste ne peut être du goût de ces messieurs-dames, car est-il pire risque pour eux que de voir un jour leurs louches opérations dénoncées, démontées, étalées sur des feuilles populaires ? Ils tâcheront donc d'étouffer dans l'œuf toute littérature réaliste africaine. Car, la réalité actuelle de l'Afrique Noire, sa seule réalité profonde, c'est avant tout la colonisation et ses méfaits. » (Beti 1954/2015, 3-4)

Néanmoins, la fin officielle de la colonisation française dans les territoires jadis annexés n'apporte pas un changement notoire à cette conception du statut politique de l'écrivain et de l'artiste en général. Les écrivains du Grand Sud – ceux des Afriques précisément – qui reçoivent une consécration littéraire parisienne sont « suspects ». Ce serait pour cette raison que Claire Ducourneau (2009, 149-163) utilise le syntagme « consécration sous conditions » dans le cas des écrivaines africaines de grande notoriété Calixthe Beyala, Fatou Diome et Ken Bugul.

La réécriture de l'histoire des Afriques et de l'Occident est un trope majeur de l'œuvre de Tierno Monénembo. Cet auteur tiendrait compte du lecteur réel quand il parle de la colonisation sous un angle satisfaisant comme c'est le cas dans les textes retenus dans le cadre de cette réflexion. Cependant,

⁷ Je fais allusion ici à l'essai de Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé* (1997).

il n'hésite pas à louvoyer le lectorat très sensible à la question de la fracture coloniale avec des implicites et des non-dits – ceux renfermant les monstruosité de la colonisation et ceux de l'impérialisme niés par la France politique qui s'obstine à célébrer la grandeur des missions salvatrice et civilisatrice et l'héroïsme des soldats français tués au combat dans les colonies. Une position rejointe dans plusieurs articles sur *Le roi de Kahel* de l'universitaire Bernard De Meyer⁸ qui invite le lecteur à prendre en considération le contexte socio-politique en vigueur au moment de la publication du roman, « [...] marqué par la "fracture coloniale" »⁹.

Dans *Le roi de Kahel* (2009), Tierno Monénembo élève Aimé Olivier de Sanderval¹⁰ au rang de héros épique. Il lui donne une dimension surnaturelle après l'avoir dénigré précédemment dans *Peuls* (2004), un roman qui s'inspire des relations enregistrées dans les archives coloniales. En effet, *Peuls* est un roman nostalgique qui retrace près d'un demi-millénaire de l'histoire du peuple peul, de 1400 à 1896, date de son déclin. Dans la troisième partie, « Les furies de l'océan », où la critique de la colonisation est très prononcée, deux pages sont consacrées à Sanderval. La description peu reluisante de sa personnalité est flagrante dans le passage suivant :

« Puis vint à Timbo, sans doute, le personnage le plus étrange, le plus illuminé et le plus entêté de tout le long défilé d'hommes blancs qui se fut déployé, en cent ans, dans le territoire du Fouta-Djalon : [...] C'était un jeune Auvergnat aigrefin et ambitieux qui, après avoir eu maille à partir avec toutes les polices de France, s'était retrouvé au Portugal où il avait fini par acquiescer, on se sait

⁸ Voir notamment : « La colonisation selon Sanderval : *Le Roi de Kahel* de Tierno Monénembo » (De Meyer, 2011) et « Hospitality in *Le Roi de Kahel* (The King of Kahel) by Tierno Monénembo: from Pullo identity construction to literary consecration in Paris » (De Meyer, 2012).

⁹ « The novel is also an indirect reflection on the socio-political context in which it was written, marked by the "colonial fracture." » (De Meyer 2011, 60)

¹⁰ Aimé Victor Olivier, Vicomte de Sanderval (1840-1919) est un industriel lyonnais doté d'une double casquette d'aventurier et d'explorateur de l'Afrique de l'Ouest. Ingénieur de formation, diplômé de l'École centrale des arts et manufactures, inventeur de la roue à moyeux suspendus, il fonde la Compagnie parisienne de vélocipèdes en 1869. Il est fait comte de Sanderval par le roi Louis I^{er} du Portugal. Auteur, entre autres, des ouvrages suivants : *Le Niger et le Soudan ; projet de chemin de fer de la côte au Niger par le Foutah-Djallon* (Timbo), Paris, 15 décembre 1881 ; *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon, carnet de voyage (1879 - 1880)*, Paris, Ducrocq, 1882 ; *Soudan français. Kahel, carnet de voyage*, Paris, Felix Alcan éditeur, 1893.

Fasciné par la colonisation, Olivier de Sanderval effectue cinq voyages en Afrique (à partir de 1879-80), explore le massif du Fouta-Djalon avec l'intention de s'y établir et même d'y fonder son royaume, à l'image de celui du roi Léopold II des Belges au Congo. Ses multiples voyages convainquent de farouches seigneurs peuls à faire de lui un ami, un frère et finalement un seigneur peul, le roi du plateau de Kahel. Cependant, l'inimitié qui s'installe entre lui et certains responsables français va les pousser à le bouter hors de la Guinée-Conakry en échange de quelques hectares au Maroc. Les traités d'amitié que Sanderval avait signés avec les Almâmis du Fouta-Djalon sont utilisés par l'administration française pour imposer son protectorat français sur la Guinée, au grand désarroi des colons anglais. (Cf. Chanda (2008), Liger (2008), Roumens (2011), Blanchard-Laizé (2013), Tsakeu Mazan (2017))

trop comment, un titre de noblesse. Son nom ? Olivier de Sanderval. » (*Peuls*, 441)

Cette représentation contribue à invisibiliser entièrement Olivier de Sanderval de la mémoire coloniale bien que les traités qu'il avait signés en Afrique, initialement non-reconnus par le gouvernement, permirent à l'administration française de s'imposer contre l'Angleterre et de proclamer son protectorat sur la Guinée. Peint comme un être farfelu dans *Peuls*, Olivier de Sanderval devient un demi-dieu dans *Le roi de Kahel*, l'Afrique lui étant soi-disant destinée dès le berceau, voire avant sa conception. Telle représentation s'apparente à celle du Messie ou des héros des épopées africaines ; pour preuve, à l'âge de quatre ans, Olivier de Sanderval affiche un comportement qui inquiète sa mère :

« “Cet enfant m'inquiète, disait souvent la maman anxieuse. [...] On dirait qu'il n'est pas d'ici, on dirait qu'il regarde autre chose que ce qui l'entoure.” [...] C'était un rêveur, un rêveur en action, un perpétuel insatisfait. La réalité ne lui suffisait jamais. Il voulait toujours plus grand, plus fort, plus beau. » (*Le roi de Kahel*, 44-45)

En plus de célébrer ce colonialiste pas comme les autres, Tierno Monénembo expose la monstruosité de la colonisation officielle qui déstabilise le Fouta-Djalou et les royaumes environnants, contrairement à la vision de la colonisation chez Olivier de Sanderval qui traitait ses sujets et les rois ou almamis du Fouta-Djalou avec dignité. À titre d'illustration, dans ses plus rudes épreuves – au moment où il est banni par l'administration coloniale française qui le somme de quitter Conakry après lui avoir interdit l'accès à son royaume situé sur le plateau de Kahel au Fouta-Djalou –, Olivier de Sanderval décide de verser deux années d'arriéré de salaire à son premier sujet, Magoné Niang, qui lui rapporte les dernières mangues de son verger. Le geste juste et généreux d'Olivier de Sanderval à l'égard de Mangoné Niang contraste avec l'exploitation de l'Afrique et des ressources tant humaines que naturelles pendant la colonisation officielle. Cette représentation méliorative du « roi » de Kahel réjouit son petit-fils, Bruno Olivier de Sanderval, qui déclare :

« C'est plutôt bien. Tout y est : les personnages, les sentiments de l'époque, les faits sont exacts... à part quelques épisodes de la pure invention. L'histoire de mon grand-père [a] été écrite par un Peul. Le plus bel hommage à sa mémoire. [...] Mon premier contact avec Tierno Monénembo a commencé par une profonde colère contre lui, se souvient Bruno Olivier de Sanderval. C'était en 2004. Il venait d'écrire *Le Peul*, un livre plutôt bien écrit et agréable à lire. À part deux pages sur mon grand-père, où c'était du grand n'importe quoi ! » (entretien avec Anne Blanchard-Laizé, *Ouest-France*, 2017)

Le soulagement qu'apporte l'écriture et la publication du roman *Le roi de Kahel* fait suite à une longue période de frustration où Bruno Olivier de Sanderval avait été outré par la falsification de l'histoire de son grand-père. Le succès du roman pousse Baptiste Liger à se demander si la colonisation aurait pu se faire autrement, au regard du portrait épique d'Olivier de Sanderval – appelé affectueusement Yémé en pays peul – que dresse Tierno Monénembo.

La figure héroïque d'Olivier de Sanderval s'apparente à celle que forge l'auteur à Addi Bâ. En effet, Addi Bâ et Aimé Olivier de Sanderval semblent être destinés dès le ventre de leurs mères à quitter leurs pays et s'affirmer ailleurs. La destinée du héros du maquis des Vosges est prédite par le griot Bambara en ces termes :

« Cet enfant n'est pas d'ici, c'est là-bas qu'il vivra sa vraie vie et c'est là-bas qu'il la perdra. Tu l'accompagneras jusqu'au bord de la rivière puis le Blanc le prendra de tes mains et tu ne le reverras plus jamais. [...] C'est là-bas chez les Blancs, au pays des hommes froids qu'il naîtra vraiment. C'est là-bas que se trouve sa vie, c'est là-bas son vrai nom et sa tombe ! » (*Le terroriste noir*, 190)

Addi Bâ est un Parisien noir, originaire du Fouta-Djalou en Guinée-Conakry. Enrôlé comme soldat lors de la Deuxième Guerre mondiale, il subit la haine raciale de la part de certains Français, l'emprisonnement et la torture infligés par les Allemands. Après son évasion réussie des geôles de la Gestapo, il est recueilli par les villageois de Romaincourt et va mettre sur pied des actions de résistance contre l'occupant nazi. Ce roman réhabilite les soldats noirs ayant péri lors de la Deuxième Guerre mondiale et surtout Addi Bâ, le soldat noir musulman qui défie la Feldkommandatur, la police allemande. La détermination à braver l'autorité allemande, à saboter ses plans avec d'autres têtes de proue du maquis des Vosges vaut à Addi Bâ le sobriquet de « terroriste noir », ce qui donne un aspect épique à sa personnalité. Addi Bâ et les volontaires du maquis des Vosges accomplissent des tâches périlleuses pour sauver ou épargner des Français ou des alliés des griffes de l'ennemi, tel que le décrit Germaine dans le passage suivant :

« Retenez que la première mission de la résistance fut de faire passer en Suisse, puis en zone libre, tous ceux qui se sentaient en danger : les tirailleurs en errance, les prisonniers de guerre évadés, les aviateurs anglais, les Juifs, les Alsaciens qui avaient décidé de fuir la germanisation. Et l'on sait aujourd'hui que la mosquée de Paris, qui fut un haut lieu de résistance, a abrité un nombre considérable de Juifs. Et je sais qu'au moins un Juif, le mien, est parti de Romaincourt pour la rue Georges-Desplas. » (*Le terroriste noir*, 160)

La narratrice Germaine expose de manière expressive la déshumanisation des Français lors de l'occupation nazie, mais ne manque pas de rappeler que l'Allemagne qui occupe une partie de la France n'est pas la seule à avoir des choses à cacher. De plus, le fait qu'Addi Bâ, le soldat noir et musulman, demande à la mosquée de Paris de protéger un jeune Juif, une victime probable des pogroms, donne lieu de s'interroger sur la stigmatisation actuelle de la communauté musulmane depuis les attentats survenus à Paris en 2015.

L'histoire des deux héros français du roman monénémbien suivent une chronologie bien distincte : Addi Bâ est confié au percepteur blanc venu collecter l'impôt à Bomboli après qu'Olivier de Sanderval est expulsé de son royaume de Kahel et que l'administration française a eu le temps d'installer sa machine coloniale. Les deux passages qui présentent leur destinée montrent clairement que l'auteur fait preuve de créativité pour expliquer comment un Français pendant la colonisation devint un seigneur peul et un Noir, un

citoyen français. De plus, son génie de griot des temps modernes sert surtout à faire la connexion avec le Fouta-Djalou où leurs histoires se rencontrent, se recourent et s'entrecroisent. Le fait de peindre ces figures mythiques oubliées de l'histoire officielle française avec des traits surnaturels rend la lecture des romans très passionnante. Cependant, l'auteur insère des indices qui mettent à mal la politique française vis-à-vis de l'Afrique, de ses sujets coloniaux et de ceux de la postcolonie, ce qui ouvre le débat sur la fracture coloniale.

II. Réhabilitation mémorielle et fracture coloniale

La fracture coloniale est le déni des affres de la colonisation. Ce concept renvoie à l'occultation de la page sombre de l'histoire de l'empire français, le refus d'intégrer le passé colonial à l'histoire nationale (Blanchard et al 2006,14). Dans les deux romans où la critique acerbe de la colonisation est différée, on retrouve les indices de sa critique dès les seuils du texte.

L'épigraphe du roman *Le roi de Kahel* est un extrait des carnets d'Olivier de Sanderval (1882) : « Le créateur les a faits noirs pour que les coups ne se voient pas. » Dans le discours sandervalien transparait l'idéologie raciste en vogue à l'époque vu qu'il fait un rapprochement entre la pigmentation des corps africains et leur larbinisation. La flagellation normalisée du corps noir que mentionne Olivier de Sanderval est prescrite par le Code noir. C'est une pratique déshumanisante qui fut malheureusement reconduite tout au long de l'époque coloniale et dont les stigmates sont encore visibles sur le sol français au regard de la brutalité policière sur des immigrés typés. Cette violence cyclique fait écho au concept d'« enroulement fantomal » développé par Achille Mbembe. Par « paradigme fantomal », l'essayiste entend la continuité des pratiques impériales, de la plantation de jadis à la banlieue française d'aujourd'hui, en passant par la colonie, comme l'indique cet extrait :

« [...] dans le paradigme fantomal, il n'y a ni réversibilité ni irréversibilité du temps. Seul compte l'enroulement de l'expérience. Les choses et les événements s'enroulent les uns sur les autres. [...] Du coup, le rapport entre le présent, le passé et l'avenir n'est plus ni de l'ordre de la généalogie mais de celui de l'enroulement des séries temporelles pratiquement disjointes, reliées l'une à l'autre par une multiplicité de fils ténus. » (Mbembe 2015, 215)

La justification de la brutalisation du corps noir par Olivier de Sanderval se rapproche dans la société française contemporaine à la stigmatisation des descendants d'Africains et à la minimisation de leurs souffrances. Pour revenir au texte monénémbien, bien qu'Olivier de Sanderval – qui est acquis à l'idéologie raciste – fasse preuve de bienveillance à l'égard des colonisés en plaidant pour le transfert des technologies en Afrique et en sacrifiant quarante années de sa vie pour mettre sur pied une colonie conforme à ses principes humanitaires, il reste qu'il fait preuve de condescendance dans la représentation des Africains. Une fois qu'il foule le sol du Fouta-Djalou, il tient le discours ci-dessous qui montre qu'il se trouve en terrain conquis :

« Il poussa le pas jusqu'au cœur de la forêt et s'exclama en frappant le sol avec sa canne :

— **Ici je bâtirai mon royaume !**

L'onde de sa voix vibra dans les branchages, se heurta aux parois des falaises et fit résonner la vallée de son écho caverneux et inextinguible.

C'était Moïse sur le mont Sinaï, Alexandre le Grand débouchant sur l'Indus, César savourant sa victoire dans les plaines fumantes d'Alésia !

Le chant des oiseaux et le bruit des bêtes s'arrêtèrent une fraction de seconde pour le laisser parler, puis la brousse reprit, comme un hymne à sa gloire, son obscure symphonie. [...] Il ne lui restait plus qu'à tracer ses forteresses et ses palais, ses jardins et ses garnisons et d'ajouter sa petite touche à la gloire perpétuelle du monde.

« Maharajah des Indes, empereur de Chine, maître des deux Égyptes, roi de Kahel ! » » (*Le roi de Kahel*, 82-84, je souligne)

Le cérémonial qui se produit après la prononciation de ces paroles à a quelque chose de divin, ce qui laisse croire que cette terre lui était destinée et que tout être vivant s'y trouvant l'attendait. De retour de sa première expédition, Olivier de Sanderval est questionné au sujet des Nègres. Quand son ami Jules Charles Roux lui demande s'il est possible à cette race de progresser, il répond que bien qu'elle soit primitive, elle n'est pas exclue de l'évolution – théorie chère à Charles Darwin :

«— Vous qui avez vu ces Nègres de près, pensez-vous qu'il soit possible de les sortir de la jungle où la génétique les a emmurés ?

— C'est une race primitive, j'en conviens, bien plus proche du singe que de nous, mais c'est une race jeune. Le cœur commence à naître, l'esprit naîtra par la suite. L'évolution mon cher Jules, l'évolution ! » (*Le roi de Kahel*, 155)

L'Africain vu par l'ethnologue ou l'africaniste est un homme à l'état de nature. Le discours que tient Olivier de Sanderval contraste avec le respect qu'il a envers les almamis au Fouta-Djalon en leur présence. De même, les vêtements du Peul qu'il décrit comme « luisants » au Fouta-Djalon (89) deviennent informes quand il est de retour en France : « C'était un régal d'observer ces sauvages fraîchement sortis de la brousse, avec leurs boubous informes et leurs étranges bonnets » (179). Dans le roman *Peuls*, cet accoutrement traditionnel est pleinement mis en valeur : « Il regarda cette belle élite du Fouta-Djalon venue l'accueillir : ses bonnets de soie, ses beaux chapeaux coniformes, ses boubous indigo brodés de satin et d'or, ses longues lances effilées finement ciselées [...] Dieu vous a donné le savoir, ô Peuls du Fouta-Djalon » (378). L'attitude d'Olivier de Sanderval à l'égard des Peuls sur le sol parisien montre clairement qu'il ment comme tout bon colonialiste lorsqu'il donne une représentation caricaturale de l'Afrique ; cette dernière sert plus à renforcer les stéréotypes qu'à peindre objectivement la réalité ambiante sur le continent.

Dans *Le terroriste noir*, c'est une citation d'un célèbre poème de Léopold Sédar Senghor, lui-même ancien tirailleur, qui est employé comme épigraphe : « On fleurit les tombes, on réchauffe le Soldat inconnu, / Vous, mes

frères obscurs, personne ne vous nomme. »¹¹ Le père de la Négritude et le célèbre grammairien expose l'éradication des Africains de la mémoire officielle des vétérans des guerres mondiales. *Le Terroriste noir* décrit l'abnégation d'Addi Bâ pour sauver la France occupée des griffes de la Gestapo ainsi que le combat acharné que mènent certains habitants de Romaincourt pour qu'Addi Bâ soit enfin reconnu et célébré comme tout héros national. De ce fait, dans la société globale, appartenir à l'humanité reviendrait à faire partie du concert des Grandes Nations qui imposent leur diktat sur une majorité de nations jadis colonisées. Dans le roman monénémbien, Germaine, la narratrice, rappelle que c'est Pineguette – la femme qui jure sur tout ce qu'elle a de plus cher que le tirailleur est son père, bien qu'elle soit dépourvue de tout trait négroïde – qui remue ciel et terre pour réhabiliter la mémoire occultée d'Addi Bâ avec l'aide du colonel Melun. En effet, la voix du colonel semble fusionner avec celle de l'auteur qui décide de donner à la figure d'Addi Bâ une certaine coloration épique, voire divine. Par son génie créateur, Tierno Monémbo touche la sensibilité du lectorat hexagonal. Il vise également la France politique qui refuse de reconnaître la contribution de l'Afrique à la Libération. Germaine rapporte l'indignation du Colonel Melun en ces termes :

« “ Ces Os de la guerre, disait-il, n'existent qu'au champ de bataille. Sitôt la guerre terminée, on les jette comme des Kleenex usagés, saloperie de saloperie ! plus personne ne pense à eux après ! ” Il fallait que ça se dise, il fallait que ça se sache, parce que “ nom d'un chien, il n'y a pas que l'Allemagne qui a des choses à se cacher ! ” » (*Le terroriste noir*, 67)

Ce passage montre explicitement que malgré le rôle clé d'Abbi Ba et de plusieurs milliers d'Africains venus secourir la mère-patrie en temps de crise, le soldat africain peut être métaphoriquement assimilé à un bien dont on se débarrasse quand la nécessité s'estompe. Gommer la mémoire africaine de la mémoire nationale reviendrait ainsi pour le politique français à éviter d'être confronté aux injustices subies par les Africains pendant les guerres coloniales et l'impérialisme multiséculaire, et surtout à éviter de démonter les théories colonialistes et déshumanisantes sur les Africains. L'invisibilisation du héros noir des Vosges, Addi Bâ – privé des honneurs militaires –, informe sur le mépris à l'égard des Africains et des colonisés dont la part d'humanité est déniée. Le déni de leur héroïsme va au-delà du racisme, il s'étend à l'exploitation des corps et territoires autres par l'Occident depuis la période esclavagiste. En fait, les soldats africains vont se voir privés de leurs primes de guerre, tout comme Abbi Bâ. Ses confrères, qui survivent au froid et à la guerre, une fois de retour en Afrique se verront massacrer dans le camp de Thiaroye pour avoir revendiqué ce qui leur revient de droit et d'après les promesses faites par leur ministère de tutelle. La dénonciation du racisme à l'égard d'Addi Bâ par Germaine, Pineguette, le colonel Melun, dans *Le terroriste noir* n'est pas très loin des revendications au sujet de l'injustice faite aux soldats africains qui demeurent d'actualité, mais la promesse du

¹¹ « Aux tirailleurs sénégalais morts pour la France », in Léopold Sédar Senghor, *Poésie complète*, édition critique, 2007, p. 145.

gouvernement français de régler ce problème après la sortie du film *Indigènes* n'est pas encore réalisée. Célébrer l'héroïsme des soldats africains comme Addi Bâ appelle par conséquent la nécessité d'ouvrir les pages sombres de l'histoire coloniale française. L'invisibilisation des Africains de la mémoire nationale n'est que la suite logique du déni de leur humanité et la mise en place des mécanismes rhétoriques et socio-politiques de leur ensauvagement.

La France dans laquelle évolue Addi Bâ est une France mise à genoux, une république qui a perdu sa liberté comme les anciens royaumes et empires d'Afrique qu'elle a soumis. Germaine décrit cette triste période en ces termes : « La France avait cessé d'être une république pour devenir une petite chose quelconque et clandestine. » (24) Cette déclaration se justifie par le joug pesant de l'occupation allemande qui s'approprie toutes les ressources qui existent dans la région et, pire encore, pendant la période de l'hiver. Les habitants des Vosges qui ont de l'empathie à l'égard d'Addi Bâ, mais ne peuvent pas le nourrir comme ils le souhaiteraient, justifient la pénurie des denrées alimentaires par le fait que les Allemands les ravissent. Germaine s'en plaint en ces termes au soldat noir nouvellement arrivé :

« Si nous trouvons quelque chose, Célestin vous le portera. Ce n'est pas facile, croyez-moi. Les Allemands prennent huit œufs pondus sur dix. Il en est de même pour le lait, le bois, le blé, le cochon ou le bœuf. Ils se servent d'abord et laissent les miettes aux Français. Comment voulez-vous que le paysan pense aux autres s'il n'a pas lui-même à manger ? » (49)

En dehors de les affamer, l'occupant accapare le bois de chauffage, de surcroît en plein hiver, un geste qui démontre que la vie des Français n'a aucun prix à ses yeux. Les 20% du bois qui sont laissés aux Français doivent juste servir à les maintenir en vie ; c'est une image qui s'apparente à celle de l'esclavage que représente si bien Voltaire dans l'épisode du Nègre de Surinam dans le dix-neuvième chapitre de son célèbre conte philosophique *Candide*. La description de l'occupation allemande vise sans nul doute à exposer sa monstruosité ; or, cette situation est similaire à celle des territoires africains sous la colonisation française. Au Fouta-Djalon on retrouve le percepteur français – qui deviendra le père d'Addi Bâ – annonçant sa venue pour la récolte de l'impôt auprès d'une population du canton de Bomboli que sa nation a soumise. Les recommandations suivantes sont données par ce dernier aux populations terrorisées :

« Après **trois jours de terreur** et de haut-le-cœur, les gens se réunirent autour de lui pour entendre son message : “ C'est mieux si vous avez de billets de banque, sinon vous pouvez donner ce que vous voulez : des poules, des chèvres, des moutons, des bœufs, du riz, du fonio, du mil, du maïs... Vous avez bien compris ? ” On fouilla les greniers et les parcs pour lui apporter ce **qu'il voulait**. » (*Le terroriste noir*, 190-191, je souligne)

La colonisation, si on s'en tient aux mots choisis par l'écrivain, est une entreprise terroriste. Le percepteur terrorise les populations guinéennes, comme l'occupant allemand les populations françaises. L'expression « après trois jours de terreur » fait allusion à l'histoire biblique, nommément à la

passion et la résurrection du Christ. Cependant, la parodie de la passion du Christ s'éloigne de la symbolique du chiffre trois dans la *Bible* et surtout de l'importance du troisième jour qui marque la résurrection du Christ, ce qui implique sa victoire sur la mort et les forces du mal ainsi que la consolation de la communauté chrétienne. Le silence morbide du percepteur ne se solde pas sur une note méliorative quand il se décide enfin à parler. La raison de sa venue est loin de la bonne nouvelle qui succède à la résurrection du Christ après trois jours passés dans le royaume des morts car, lorsqu'il se décide à briser le silence, c'est pour annoncer sa politique de dépouillement du peuple, à travers le prélèvement de l'impôt. Ce passage laisse sous-entendre que loin de civiliser, le colonialiste exploite et terrorise. Le passage du percepteur dans le village produit le même effet que celui des raids de la police allemande dans la France annexée. Dans les colonies, c'est la volonté du dominant qui prime. Ainsi, les populations sont sommées d'obéir aux ordres comme l'exprime la phrase interrogative « Vous avez bien compris ? » qui a une connotation dictatoriale et paternaliste.

Contrairement à la représentation de l'occupant allemand qui comme une nuée de sauterelles se répand et rafle quasiment tout sur son chemin dans les Vosges, dans le cas de la colonisation française en Afrique, les choses sont présentées avec beaucoup de diplomatie. D'abord, un message est envoyé pour prévenir les populations de l'arrivée du précepteur. Après son arrivée, il ne fait cas de la raison de sa visite que lorsque les populations le lui demandent. De plus, il offre l'opportunité aux populations de payer en nature ou en espèces. L'expression « vous pouvez donner ce que vous voulez », transforme ainsi l'impôt qui spolie et affame les peuples annexés en offrande, en un don volontaire. Seulement, le narrateur joue subtilement avec les pronoms personnels « il » et « on » pour montrer en fait que la déclaration du percepteur « vous pouvez donner ce que vous voulez » signifie en réalité « vous devez impérativement donner ce que vous avez » quand le narrateur dit : « On fouilla les greniers et les parcs pour lui apporter ce qu'il voulait. » Le pronom personnel « il » employé dans la dernière proposition de cette phrase substitue et subtilise le pronom indéfini « on » qui aurait pu être employé pour souligner la volonté du peuple de verser la taxe d'occupation. Cette situation permet de déduire que c'est la volonté du dominant qui prime. Cette interrogation a une connotation paternaliste en ce sens que ce sont les parents ou les éducateurs qui ont l'habitude de poser cette question pour marquer leur autorité face aux jeunes dotés d'un caractère difficile. L'emploi de cette formule présage une punition assez sévère si l'ordre est enfreint. Les cas d'exactions sur les populations résistantes pendant la colonisation sont légion.

Parler de l'annexion d'une partie du territoire français par l'Allemagne et de la colonisation française en Afrique déconstruit la prétendue mission civilisatrice et expose les affres de cette entreprise déshumanisante dont les aspects positifs de façon surprenante sont enseignés à l'école française. L'auteur qui donne d'amples détails dans le cas de l'annexion allemande qui ne dure que quelques années, comparée à la colonisation française en Afrique

qui s'étale sur plus d'un siècle, offre l'occasion au public français de célébrer le maquis de la Résistance et de condamner la déshumanisation des Français par leurs cousins germaniques. Or, dans une situation logique, le même engouement qu'à la France pour diaboliser l'enfer de la germanisation devrait l'être pour s'autocensurer face à la colonisation des Africains où la domination se mêle au racisme.

Le maquis vosgien est célébré dans le roman de Tierno Monénembo – et son adaptation cinématographique – ainsi que dans plus d'une dizaine de travaux d'histoire publiés sur la question et dans une chanson dédiée au résistant Noir des Vosges Addi Bâ par Ken de Korrogo.¹² Or, les Africains qui ont lutté pour l'indépendance de leurs pays ont été taxés de terroristes et de maquisards,¹³ par les politiciens et les idéologues du racisme de la nation française qui au 21^e siècle célèbre Addi Bâ, le « terroriste » noir et héros du maquis de la Délivrance. Cela montre à quel point le jeu de mots et plus précisément la relexicalisation des mots de la langue française pour parler des réalités africaines nécessitent d'être décryptés. Barthes fut l'un des premiers à théoriser sur la grammaire africaine dont l'écart des mots par rapport à la dénotation est défini comme suit : « D'une manière générale, c'est un langage qui fonctionne essentiellement comme un code, c'est-à-dire que les mots y ont un rapport nul ou contraire à leur contenu. C'est une écriture que l'on pourrait appeler cosmétique parce qu'elle vise à recouvrir les faits d'un bruit de langage, ou si l'on préfère du signe suffisant du langage. » (Barthes 1957, 128)

Or, avec la fin de la colonisation blanche en Afrique et l'amélioration du niveau d'études, il devient très difficile pour le politique français de jouer avec le sens des mots étant donné que les intellectuels africains décodent et décryptent instantanément les non-dits contenus dans les discours alambiqués. Créer une « grammaire » pour cacher les vices de la Françafrique devient un véritable dilemme pour une bonne partie de la classe politique française dirigeante qui persévère dans le déni des affres de la colonisation, mais qui de plus en plus fait face à la pression des chercheurs et intellectuels français, africains et africanistes qui insistent sur la réécriture de l'histoire tronquée de l'empire français. Comme on peut le constater, les épopées d'Olivier de Sanderval et d'Addi Bâ étudiées dans cet article contrastent clairement avec les affres de la colonisation en Afrique que l'auteur expose de façon subtile à travers les jeux de langage.

Conclusion

Mon analyse s'est donnée pour ambition de montrer comment, par l'entremise du jeu littéraire, Tierno Monénembo attire l'attention de son

¹² Voir à ce propos le site historique consacré à Addi Bâ par Étienne Guillermond (<http://addiba.free.fr/accueil.html>).

¹³ Jusqu'à présent, les indépendantistes camerounais n'ont jamais été célébrés au Cameroun pour la simple raison que ceux qui y exercent le pouvoir sont à la solde de la Françafrique. Un maquisard au Cameroun est toujours perçu comme un terroriste par l'instance dirigeante actuelle, ce qui perpétue l'occultation de son héroïsme pour l'indépendance, même factice, du pays.

lectorat sur la triste histoire des rapports entre la France et l'Afrique. La première partie a exploré les tactiques employées par l'écrivain pour maraboutiser le public français, notamment en célébrant Olivier de Sanderval comme un colonisateur exempt de la barbarie perpétrée par l'administration coloniale officielle. L'injustice que subit Olivier de Sanderval y occupe le devant de la scène, contrairement aux affres de la colonisation peintes dans un autre roman de l'auteur, *Les écailles du ciel* (1986). Dans la même lancée, l'héroïsme d'Addi Bâ dans *Le terroriste noir* n'a de poids que parce qu'il permet de mettre en exergue la violence inouïe de l'occupant allemand sur les Français, le combat mené dans les Vosges aux côtés de ses frères et sœurs d'âme ayant permis sa réhabilitation. Mettre Addi Bâ et la souffrance des Français pendant l'occupation allemande en premier plan permet de revenir sur le passé sombre de la France impériale escamoté dans le discours sur les bienfaits du colonialisme. L'occultation de la mémoire des soldats africains de la mémoire nationale officielle, la minimisation du poids des impôts et de la colonisation sur les populations africaines ainsi que le traitement discriminatoire et parfois xénophobe réservé aux Noirs et aux Arabes sont quelques manifestations et conséquences de la fracture coloniale. Ainsi, par l'entremise du jeu de mots et de la culture peule où tout est fait de biais¹⁴, et où les déclarations des nobles et de la classe politique ne doivent jamais être prises exclusivement au premier degré, Tierno Monémbo réhabilite des héros oubliés de l'histoire française qui ont pourtant œuvré à sa grandeur et à son rayonnement comme grande puissance, tout en levant un pan de voile sur le livre noir de l'impérialisme que la France politique s'obstine avec beaucoup de peine à garder fermé.

Références bibliographiques

- Barthes, Roland, « Grammaire africaine », *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.
- Beti, Mongo, « Afrique noire, littérature rose », *Présence Africaine*, avril-juillet 1955, reproduit dans *SAMBE*, N° 25, janvier-juin 2015. [En ligne]. <<https://mongobeti.arts.uwa.edu.au/Sambe25.pdf>>
- Beti, Mongo, « *L'Enfant noir*, de Camara Laye », *Présence Africaine*, 1954.
- Blanchard, Pascal, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire (eds.), *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2006.
- Blanchard-Laizé, Anne, « La vie de mon grand-père est un roman » (entretien avec Bruno-Olivier de Sanderval), *Ouest-France*, 2013. [En ligne]. <https://www.ouest-france.fr/la-vie-de-mon-grand-pere-est-un-roman-2526>. (consulté le 21.01. 2017).
- Césaire, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1971 [1939].
- Chamoiseau, Patrick, *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard, 1997.
- Chanda, Tirthankar, « Tierno Monémbo revisite la colonisation » (interview), *Jeune Afrique*, 2 juin 2008. [En ligne]. <<https://www.jeuneafrique.com/132568/culture/tierno-mon-nembo-revisite-la-colonisation>>
- Coulibaly, Adama, « Métafiction historiographique ou le discours postmoderne de *Peuls* de Tierno Monémbo », *Interculturel francophonies*, n° 9, juin-juillet 2006, « Tierno Monémbo », textes réunis et présentés par Jacques Chevrier, Lecce, Alliance

¹⁴ Voir à ce propos mon article « Tierno Monémbo, un engagement de biais. Une lecture de *L'ainé des orphelins* » (Tsakeu Mazan 2019).

- Française, p. 169-181.
- De Meyer, Bernard, « La colonisation selon Sanderval : *Le Roi de Kahel* de Tierno Monénembo », *French Studies in the Southern Africa*, N° 41, 2011, p. 60-79.
- , « Hospitality in *Le Roi de Kahel* (The King of Kahel) by Tierno Monénembo: from Pullo identity construction to literary consecration in Paris », *Tydskrif vir Letterkunde*, vol. 49, n° 2, Pretoria, janvier 2012. [En ligne]. <http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0041-476X2012000200008>
- Ducournau, Claire, « Des consécration sous conditions. Trois cas d'écrivaines africaines contemporaines : Ken Bugul, Calixthe Beyala, Fatou Diome », *Regards Sociologiques*, n°37-38, 2009, p. 149-163. [En ligne]. <<https://shs.hal.science/halshs-03125554>>
- Fame Ndong, Jacques, *Le Prince et le Scribe*, Paris, Berger-Levrault, 1998.
- Guillermond, Étienne, *Addi Bâ, Résistant des Vosges*, Paris, Éditions Dubois, 2013.
- Liger, Baptiste, « Aimé Victor Olivier, roi des Peuls » (chronique), *L'Express*, 01/07/2008. [En ligne]. <https://www.lexpress.fr/culture/livre/le-roi-de-kahel_814467.814467.html>
- Mbembe, Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2015.
- Monénembo, Tierno, *Les écailles du ciel*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.
- , *Peuls*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- , *Le roi de Kahel*, Paris, Éditions du Seuil, 2008.
- , *Le terroriste noir*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.
- Roumens, Baudouin, *Aimé Olivier de Sanderval, l'Almamy blanc du Foutah-Djalon, roi de Kahel*, Marseille, La Thune, 2011.
- Senghor, Léopold Sédar, *Poésie complète*, édition critique, coordination Pierre Brunei, Paris, CRNS Éditions, 2007.
- Tsakeu Mazan, Stephanie Diane, « Tierno Monénembo, un engagement de biais. Une lecture de *L'ainé des orphelins* », *Mouvances francophones*, Vol. 4/1, « L'écriture engagée dans le contexte francophone du XXI^e siècle » sous la direction de Mansour Bouaziz et Fanny Leveau, 2019. <<https://doi.org/10.5206/mf.v4i1.8480>>
- Tsakeu Mazan, Stephanie Diane, *Tierno Monénembo et l'écriture de la saga sandervalienne : réhabilitation mémorielle et fracture coloniale*, M.A. French, UNM (University of New Mexico), Albuquerque, 2017, 93 p. [En ligne]. <https://digitalrepository.unm.edu/fl_etds/118>
- Voltaire (François-Marie Arouet, dit), *Candide ou l'Optimisme*, [1759]. [En ligne]. <<https://candide.bnf.fr/candide.pdf>>

Films

- Blanchard, Pascal (réalisateur) ; Blanchard, Pascal et David Korn-Bzoza (scénario), *Décolonisations. Du sang et des larmes*. - 1. La Fracture (1931-1954) - 2. La Rupture (1954-2017), (documentaire), Production Cinétévé, France, Belgique, 2020, 160 minutes. <<https://www.france.tv/france-2/decolonisations-du-sang-et-des-larmes>>.
- Le Bomin, Gabriel (réalisateur), *Nos patriotes* (film), Vertigo Productions, Scope Pictures, France, 2017, 105 minutes.

Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret de Claire de Duras : une mise en discours du politiquement incorrect au XIX^e siècle ?¹

Saloua TOUATI
Université de Sfax, Tunisie

Résumé. Le politiquement correct, selon l'anglais de *politically correct* et synonyme de *rectitude politique* au Québec, désigne, d'une manière générale, pour la dénoncer et la critiquer, une attitude docile et policée qui vise à ne pas heurter l'assise idéologique, religieuse et culturelle d'une société. Intégré à la sphère littéraire, le « politiquement correct versus le politiquement incorrect » permet de lire le degré du conformisme ou de l'(in)conformisme d'une œuvre à travers sa structure, la pensée qui la traverse et la parole y déployée. Dans cette perspective, l'écriture féminine offre un vaste champ d'investigation par rapport au politiquement incorrect, notamment quand il s'agit d'œuvres jugées mineures comme ceux de Claire de Duras (1777-1828) : écrivaine française de la première moitié du XIX^e siècle. Sa trilogie romanesque *Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret*, qu'elle rédige entre la fin de 1821 et la fin de 1822, s'inscrit parfaitement dans le politiquement et l'éthiquement incorrects.

Abstract. Political correctness as an Anglicism of politically correct and synonymous with *political correctness* in Quebec designates, in a general way, to denounce and criticize it, a docile and polite attitude which aims not to offend the ideological, religious and cultural base of a society. Integrated into the literary sphere, “politically correct vs politically incorrect makes it possible to read the degree of conformism or (in) conformism of a work through its structure, the thought that crosses it and the words deployed in it. In this perspective, women's writing offers a vast field of investigation in relation to political incorrectness, especially when it comes to works deemed minor such as those of Claire de Duras (1777-1828): French writer of the 19th century. His romantic trilogy *Ourika, Édouard and Olivier or the Secret* written between the end of 1821 and the end of 1822, fits perfectly into the politically and ethically incorrectness.

Mots clés: libido, impuissance, topos satorien, stigmatisation, altérité, correct/incorrect
Keywords: libido, impotence, satorien topos, stigmatization, otherness, correct/incorrect

« La littérature joue du langage, l'idéologie se joue de nous au moyen du langage », note Pascal Durand dans *Nouveaux mots du pouvoir* (2007, 11). Et pour préciser l'enjeu que représente l'usage des mots dans le discours social, il écrit : « Les mots n'ont pas de pouvoir intrinsèque, mais leur signification – et leur efficacité – dépend du contexte dans lequel ils sont énoncés et du statut de l'instance qui les profère. En revanche, les mots confèrent du pouvoir à qui

¹ Cet article est fondé sur l'intervention intitulée « *Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret de Claire de Duras : L'expression de la libido féminine et de l'impuissance masculine comme écriture de l'anti stigmatisation et mise en texte du politiquement incorrect au XIX^e siècle ?* » au Colloque international d'études francophones (CIEFT) des 17 et 18 mars 2022. Le résumé est paru dans *Politiquement (in)correct en francophonie. (In)Conformismes de la pensée et de la parole*, Supplément à la revue *Dialogues francophones*, n°1/2022, p. 54-55.

sait les manier, gauchir leur sens, les vider de leurs significations ou leur insuffler des significations qu'ils n'ont pas. » (7-8)

Partant de cette prise de conscience du marquage idéologique des mots, nous nous proposons de présenter dans une perspective sociocritique l'esquisse d'une description et d'un commentaire de la posture des protagonistes peuplant l'univers romanesque de la trilogie durassienne écrite d'un seul trait entre 1821 et 1822, *Ourika*, *Édouard* et *Olivier ou le Secret*². Le but est d'explorer leurs rapports aux normes sociales, politiques et culturelles et de montrer que cette trilogie romanesque est une œuvre de l'anti-stigmatisation et qu'elle véhicule une certaine vision du monde³.

Afin de mettre l'accent sur la dimension « paradoxale » (au sens barthésien⁴) de l'œuvre de Mme de Duras, nous avons retenu trois questions nodales. Premièrement : comment peut-on lire/comprendre l'opposition entre l'audace féminine et l'impuissance masculine dans la configuration amoureuse et libidinale ? Deuxièmement : dans quelle mesure le topos satorien (la différence provoque la mort du héros) est-il un procédé de l'anti-stigmatisation physiologique, sociale et raciale ? Finalement : en quoi l'œuvre durassienne serait-elle une mise en discours du *politiquement incorrect*⁵ au XIX^e siècle, notamment dans le double contexte de la Révolution française de 1789 et de la Restauration⁶ ?

1. L'écriture de la libido vs l'écriture de l'impuissance

Avant d'entamer notre analyse, un bref rappel de l'intrigue de chaque roman s'impose.

Ourika, jeune sénégalaise achetée à l'âge deux ans et élevée en France dans la haute aristocratie chez madame de B., qui se charge de son éducation, découvre à l'âge de seize ans que sa couleur noire la voue à la solitude. Son amour non partagé pour le petit-fils de sa protectrice finit par approfondir son désespoir tout en l'amenant à décider de s'installer dans un couvent où elle se laisse emporter par son chagrin et meurt peu de temps après.

² Madame de Duras, *Ourika. Édouard. Olivier ou le Secret*, Paris, Éditions Gallimard, Coll. « Folio Classiques », 2007. Les romans seront désormais indiqués par les initiales en majuscule, O, E, respectivement par le sigle OS, suivis du numéro de la page.

³ Il s'agit « à la fois [de] la façon dont le monde est conçu et [du] choix d'une attitude face à ce monde » (Forest et Conio 1993, 215).

⁴ Barthes (1975, 51) emploie la notion *paradoxa*, où le préfixe *para* est à traduire par « à côté » bien plus que par « contre ».

⁵ Pour simplifier, nous pouvons dire que la formule « politiquement correct » implique un rapport complexe entre la doxa, le politique, les interdits, l'usage social du langage et ce qu'il faut dire et penser. Voir Foucault (1971, 11) et Mansfield (1998).

⁶ Les événements et les chronymes de la trilogie renvoient à l'histoire de la France pré- et postrévolutionnaire. Ainsi, par exemple, dans le récit-cadre de *Ourika* nous lisons ces propos du médecin (le narrateur-témoin) : « L'empereur Napoléon avait permis depuis peu le rétablissement de quelques-uns de ces couvents : celui où je me rendais était destiné à l'éducation de la jeunesse, et appartenait à l'ordre des ursulines », les termes *Napoléon* et *l'ordre des ursulines* étant des indications temporelles à « repérage absolu » (Maingueneau 2010, 81).

Édouard, est un récit à la première personne à travers lequel le héros éponyme, jeune avocat de la haute bourgeoisie raconte les circonstances de son installation au château du maréchal d'Olonne, l'ami de son père, et l'histoire d'amour qui le relie à la jeune et veuve fille du maréchal, Natalie de Nevers. La passion d'un roturier pour une belle aristocrate est ainsi décrite comme un interdit vouant les deux amoureux à la mort.

Olivier ou le Secret est un roman épistolaire qui relate à travers un échange de lettres fort poignant l'impossibilité de l'union amoureuse d'Olivier et sa cousine Louise de Nangis à cause de l'impuissance du premier. Une impuissance jamais énoncée mais subtilement suggérée au fil des lettres. Les trois héros ont ceci de commun qu'ils sont tous subjugués par des passions prohibées par la doxa et la morale dominante et, par conséquent, impossibles. En effet, tous les personnages relèvent tous de ce que l'analyse sémantique a classé dans la catégorie des « personnages-anaphores »⁷. Ourika, Natalie de Nevers et Louise de Nangis représentent cette exaspération de la libido qui veut être satisfaite en dépit des contraintes sociales ou doxiques. C'est d'ailleurs ce que laissent entendre ces extraits :

« Édouard, mon parti est pris ; je serai à vous, je serai votre femme. Hélas ! c'est mon bonheur aussi bien que le vôtre que je veux. » (E, 158-159)

« N'est-ce pas moi d'ailleurs qui t'ai séduit ! Si je ne t'avais montré que je t'aimais, m'aurais-tu avoué ta tendresse ? » (E, 174)

« Je serai ta maîtresse, ton esclave, tu disposeras de moi à ton gré ; mais je dois toujours t'appartenir. » (OS, 296)

Le verbe « être » est employé inopinément non pas dans le sens attributif mais plutôt dans un sens possessif. Natalie de Nevers et Louise de Nangis exhortent Édouard et Olivier à les posséder. Cette exhortation prend de l'envergure si bien qu'elle devient un supplice pour les deux amoureux anéantis par un sentiment d'impuissance. La revendication du désir s'écrit à travers une syntaxe paratactique où point d'exclamation, point d'interrogation et point-virgule sont moins les signes d'une ponctuation que les symptômes d'une verbalisation de la libido refoulée. Le recours au mode indicatif inscrit cette quête libidinale dans la logique d'un vivre authentique. Louise de Nangis, Natalie de Nevers expriment à travers les tiroirs du présent, du passé composé et de futur simple leur détermination à écouter la voix indomptable de leur désir.

Les expressions « mon parti est pris, je serai ta maîtresse » et « je serai à vous » montrent que ces protagonistes ont choisi de ne pas mentir à leur propre Moi et qu'à défaut de se trahir, elles ont choisi de trahir le monde, leur monde, la société française de la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, l'interrogation oratoire « n'est-ce pas moi qui t'ai séduit ! » est-elle l'expression de l'enchantement féminin face à la musique de l'amour. Sans

⁷ Les personnages-anaphores unifient et structurent l'œuvre par un système de renvois et d'appels. (Cf. Jouve 1992, 9)

doute voit-on mieux cette teneur sémantique de la quête libidinale à travers le champ lexical de l'emprise de la passion qui n'attend qu'à être vécue, dévoilée et déployée : « je vous aime, mon bonheur, retirés dans notre humble asile » (E, 121-122). La figure féminine dans l'œuvre durassienne cède à la séduction de la chair. Elle cherche une complicité physique avec le corps de l'autre et n'hésite pas à réclamer le plaisir charnel. Aucune pudeur dans l'emploi des mots qui disent le désir. Bien au contraire nous remarquons que la quête libidinale est un leitmotiv crucial dans les trois œuvres, elles orchestrent les moments les plus forts de la narration qui se déploient généralement en mode scène et non pas en mode sommaire⁸. C'est le cas de ce dialogue entre l'amie de madame de B. et Ourika que l'héroïne rapporte fidèlement :

« — Oui, Ourika, tous vos regrets, toutes vos douleurs ne viennent que d'une passion malheureuse, d'une passion insensée ; et, si, vous n'étiez pas folle d'amour pour Charles, vous prendriez fort bien votre parti d'être négresse. » (O, 93)

Ici, la question raciale est complètement escamotée par la passion « insensée », non partagée qui mènera Ourika à sa perte. En effet, cette réplique est bâtie sur un parallélisme curieux reliant deux propositions par le biais d'une juxtaposition qui cache un lien de cause à effet. L'anaphore de l'adjectif indéfini « tous » dans les syntagmes « tous vos regrets, toutes vos douleurs » a une valeur emphatique, il s'agit de ramener toute la souffrance de l'héroïne à son désir et non pas à cette question d'épiderme ou de couleur. Cette vérité se confirme à travers la proposition hypothétique « si vous n'étiez pas folle d'amour pour Charles » dont la principale « vous prendriez fort bien votre parti d'être négresse » atteste de l'emprise de la passion et de la quête féminine de l'union amoureuse sur la question de la différence raciale. La libido est une écriture lapidaire à deux temps, une valse où le temps libidinal affronte sans cesse le temps du refoulement et de l'impuissance. Face à un féminin qui s'affirme, le mâle est de plus en plus infirme et perdu face à ses désirs. Édouard n'ose pas rêver d'une configuration sexuelle où il est avec la femme-aimée, il est sans cesse dans une autocensure d'où le recours assez récurrent au conditionnel comme tiroir de conjugaison : « Ah ! si j'avais osé la serrer dans mes bras ! » afin d'exprimer remords et illusion. Cette dialectique du désir et de l'amputation débouche chez la figure masculine sur une fuite permanente puisque le désir de la femme-aimée est toujours lié à un sentiment de culpabilité comme nous pouvons le lire dans cet aveu :

« Comment un désir coupable m'aurait-il atteint près d'elle ? elle était le sanctuaire de tout ce qui était pur. Mais loin d'elle, hélas ! je redevais homme, et j'aurais voulu la posséder ou mourir. » (E, 122)

⁸ Selon Yves Reuter (2000, 53-54), les scènes se caractérisent par une visualisation importante et une abondance des détails, tandis que les sommaires relèvent du mode du raconter et sont plus concis et moins visuels.

Le mal d'Édouard est donc dans cette identité changeante, fuyante et indomptable orchestrée par la promiscuité et la séparation de Natalie de Nevers. Le héros éponyme se réfugie dans une forme de conscience de classe, si on ose dire, « près d'elle » puisqu'il assimile son amante au « sanctuaire de tout ce qui était pur ». L'emploi de l'article défini dans « le sanctuaire » et non pas de l'indéfini « un » est révélateur de l'idéalisation de la femme qui devient non pas un sanctuaire de pureté mais l'incarnation même de « tout ce qui est pur ». Cette généralisation globale et globalisante se donne à lire comme ce qui enfreint la libido masculine. Et c'est à la conjonction adversative « mais » qu'incombe la tâche de mettre en relief ce retour à soi, ce que le personnage décrit en termes de « redevenir homme ». De même, le préfixe itératif « re » articulé à la modalité d'un « devenir » nous permet de lire en filigrane la force indomptable de la pulsion sexuelle du personnage qui ne peut être « homme » en tout temps mais juste le « devenir » une fois « loin d'elle ». Et c'est encore une fois le tiroir du conditionnel passé, « j'aurais voulu », qui nous permet de mesurer l'ampleur de la frustration masculine acculée à un choix douloureux entre « posséder » ou « mourir ».

Ainsi, la quête libidinale est exclusivement féminine dans le roman durassien, les personnages masculins sont plutôt réduits à la passivité et à l'inaction. Plus encore, Édouard et Olivier adoptent les normes du patriarcat au point d'intérioriser leurs différences senties comme une forme d'altérité absolue. La figure masculine est peinte à travers une aliénation qui contrecarre la rébellion féminine pour créer une dynamique romanesque reposant sur un rapport dialectique et non pas dialogique. Claire de Duras a choisi d'accorder l'audace, le courage et la parole libre à trois femmes : Ourika, Natalie de Nevers et Louise de Nangis. En revanche, l'aliénation masculine est telle qu'Olivier et Édouard refusent la déclaration amoureuse de Louise de Nangis et de Natalie de Nevers. La figure masculine reste contournée dans la sphère du fantasme et de l'imagination et s'inflige la contrainte de garder le secret d'une passion impossible comme nous pouvons le lire dans cet extrait :

« L'idée que madame de Nevers pourrait soupçonner ma passion me glaçait de crainte, et tout mon bonheur à venir me semblait dépendre du secret que je garderai sur mes sentiments. » (E, 128)

C'est par le biais d'une narration flétrie qu'Édouard livre sa « crainte » dans une totale résignation aux codes de la société. Le terme passion est co-occurent avec les termes « crainte, secret, garder », il situe l'amour dans une configuration dysphorique et en fait le synonyme d'une dérive et d'une dérogation morale. Ainsi, le personnage masculin évite-t-il l'affront de la femme aimée et se contente de l'idéaliser dans l'obscurité de sa solitude comme le montre cet aveu d'Édouard : « C'est un culte que je lui rends dans le secret de mon cœur ; je ne prétends à rien, je n'espère rien ; l'adorer c'est ma vie ». (E, 134) La femme adorée, aristocrate, belle est cet inaccessible auquel l'homme ne peut prétendre à cause d'une infériorité de rang pour Édouard et d'une anomalie physiologique pour Olivier si bien que les prédicats relatifs à l'homme sont toujours à la forme négative : « je ne prétends à rien, je n'espère

rien ». De même, Olivier ne cesse de se répéter dans ses lettres que toute union amoureuse est impossible :

« [...] je serais le dernier des hommes si je cherchais à engager votre cœur, quand jamais je ne puis prétendre à vous, la bizarrerie de mon sort me condamne à fuir deux fois le bonheur que je paierais au prix de ma vie. » (OS, 258)

Les termes « dernier, jamais, bizarrerie, me condamne » scandent une plainte pathétique et sillonne l'auto flagellation que nous lisons aussi bien dans la complexité de cette phrase où les rapports logiques et les rapports chronologiques s'enchevêtrent pour rendre le sens inintelligible et surtout ambigu. La parole d'Olivier se veut brouillage de piste de son impuissance sexuelle. Il s'agit pour le personnage éponyme de dire voire de répéter incessamment sa volonté de « fuir le bonheur » mais jamais d'avouer cette impuissance qu'il récuse. Le mal d'Olivier est dans ce rapport complexe entre son *Dictum* « jamais je ne puis prétendre à vous » et la modalité de ce *dictum* qui relève d'une attitude émotive et cognitive dévirilisante. En effet, le recours à la modalité déontique du « pouvoir » renvoie à un manque puisqu'il est dans une actualisation négative absolue « jamais je ne puis prétendre à vous », ce qui est sur le plan pragmatique un acte de parole heureux puisque le locuteur « Olivier » se porte juge de ses propres capacités.

Injectée dans les trois romans, la faiblesse du héros masculin par opposition à l'audace féminine est ce leitmotiv qui hante l'œuvre de madame de Duras. A la question comment peut-on lire aujourd'hui cette opposition entre l'audace qui se fait femme et l'impuissance que le masculin incarne, nous pouvons dire que la revendication du désir chez la femme est une forme d'érotisme innocent nécessaire à une prise de conscience douloureuse. Ourika, Natalie de Nevers et Louise de Nangis sont abandonnées et doivent affronter un monde sans virilité, sans sécurité et sans protection. Claire de Duras verse donc dans l'audace d'une écriture qui dévoile les aberrations que l'Histoire inflige aux petites histoires individuelles.

2. Le topos satorien de la différence du héros : un procédé romanesque de l'anti-stigmatisation physiologique, sociale et raciale

Michèle Weil (2016, 143) définit le topos satorien comme « une configuration narrative récurrente ». Loin de se réduire au seul trait de « la différence », le topos que nous percevons à première lecture des œuvres durassiennes se résumerait en cette phrase : « La différence du héros est la raison de sa stigmatisation ». Cette première récurrence est repérable à travers les extraits suivants⁹ :

« Qui voudra jamais épouser une négresse ? » (O, 71)

⁹ Les trois romans abondent en passages qui actualisent le même topos satorien.

« Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'avez aucun état dans le monde, et je me couvrirais de ridicule si je consentais à ce que vous désirez. » (E, 184)

« Je m'arrête sur ces jours de notre première jeunesse, jours de bonheur où je m'ignorais moi-même, je t'aimais et, dans ma sécurité trompeuse, je ne voyais devant nous qu'une paisible union et un éternel amour. Grand Dieu ! L'amour est resté, il est resté seul ! et une barrière insurmontable s'est élevée entre nous deux. » (OS, 269)

Les trois personnages éponymes Ourika, Édouard et Olivier sont tous indexés par des différences qui en font un motif de rejet et de condamnation sans merci. Ces trois extraits relèvent donc de ce que la société d'analyse des topiques romanesques (la SATOR) appelle une actualisation en mode « micro-récit » et que Michèle Weil (*ibidem*) définit comme « un ensemble d'éléments répartis au long d'un texte narratif ». En effet, chaque récit contient plusieurs éléments éparpillés relevant d'une particularité humiliante et frustrante pour le « je » qui raconte dans les deux romans-mémoires *Ourika* et *Édouard* et pour le « je » épistolier dans *Olivier ou le Secret*. Les trois héros éponymes ont ceci de particulier qu'ils sont loin d'être placés dans ce que Goffman (1975, 12) appelle les « normaux ». Dans cette trilogie, ce qu'on peut désigner par « normal » sont effectivement la couleur blanche, le respect du rang social et, pour un homme, être doté de ses compétences phalliques. Or ni Ourika ni Édouard et encore moins Olivier n'ont accès à cette « normalité ». Les trois héros éponymes appartiennent à des configurations « hors norme », des configurations « asociales » qui dérogent à l'ordre établi et les placent dans une altérité insurmontable¹⁰.

La récurrence de cette différence qui prend dans chaque roman un aspect particulier nous permet de dire que la topicité satorienne de la différence raison de la stigmatisation du héros est une clé de lecture incontournable. L'aspect itératif de cette « configuration narrative » (Weil, *ibid.*) nous permet de comprendre le tiraillement du personnage en butte perpétuelle à sa condition « inférieure » et dévalorisante. Ourika, Édouard et Olivier sont voués de par leur différence à vivre isolés et à expérimenter différentes formes de solitudes. Tout l'éventail des statuts au sein de la communauté est inaccessible aux héros durassiens car ils viennent tous d'horizons différents. Ainsi, cette assertion prononcée par l'amie de la protectrice d'Ourika revêt la proportion d'un dicton : « Ourika n'a pas rempli sa destinée ; elle est placée dans la société sans sa permission ; la société se vengera ». (O, 72).

¹⁰ Chantal Bertrand-Jennings décrit comme suit l'importance de la différence dans l'œuvre durassienne : « [...] ce qui est désigné de trois manières dans les romans durassiens, c'est cette "différence" inscrite dans la chair ou le rang social des protagonistes, considérée comme altérité absolue par rapport à la norme implicite déjà évoquée : celle de la "négresse" comparée à la femme blanche, du roturier vis-à-vis du noble, de l'impuissant face à l'homme dit normal. Déviations d'ordre racial, social, physiologique. » (1989, 39-50)

Nous y lisons l'indignation, le mépris que l'aristocratie française ressent envers l'homme noir. Ourika, cette sénégalaise adoptée depuis l'âge de deux ans par une famille aristocrate demeure toujours aux yeux de la noblesse française cette esclave intruse qui s'est immiscée dans un monde inaccessible pour les limites de sa condition. Il est donc fort pertinent, nous semble-t-il, d'examiner la grammaire de cette réplique révélatrice de ce dédoublement identitaire déchirant pour l'héroïne. En effet, le recours au passé composé comme tiroir de conjugaison « a rempli, est placé » par opposition au futur « se vengera » qui a une double valeur temporelle croisant un présent et un futur absolu se fait sous le mode d'une sentence et d'une vérité indiscutable. Trois propositions juxtaposées permettent de dire dans un rythme binaire les deux crimes d'Ourika, à savoir celui de ne pas obéir à la destinée d'une femme noire et pire encore celui d'entrer dans la société française en se croyant digne de l'être. Cette division tripartite de la phrase met en exergue un conflit, une guerre idéologique entre le personnage éponyme « Ourika » et « la société » avec un affaiblissement du premier Sujet qui passe de la détermination forte du nom propre correspondant à l'héroïne éponyme vers le pronom « elle », qu'Émile Benveniste considère comme « une non personne » (1974, 225). Que l'on perçoive dans cette structure phrastique une mise en exergue d'un hiatus séparant le personnage de la société, nul ne saurait le contester, mais il importe aussi de rappeler le poids sémantique du verbe « se venger » qui a comme sujet grammatical et réel « la société ». Dès lors la notion de « stigmaté »¹¹ devient une notion clef dans l'écriture durassienne car elle s'articule à ce topos narratif de la différence du héros.

L'œuvre durassienne déploie dans chaque roman une identité non « normative » donc forcément exclusive. Les trois héros de madame de Duras sont tous de ces stigmatisés dont parle Goffman : Ourika, une race à part, Édouard, un rang à part et Olivier, un mâle à part. Ce déferlement chaotique d'une race, d'une classe et d'une physiologie en dehors de la norme fragilise les héros durassiens car toute identité complexe est un pas vers la marginalité. Rien d'étonnant donc à ce que Édouard soit désigné par son rival le duc de L., par une assertion sertie d'une négativité poignante : « vous n'êtes point gentilhomme, vous n'avez aucun état dans le monde » (E, 184) et nous devinons le rapport consécutif sous-jacent derrière la juxtaposition. En effet, il y a une parfaite assimilation entre être « gentilhomme » et « avoir un état dans le monde ». Ici, l'être et l'avoir sont corrélés et sont étroitement liés dans la mesure où le syntagme « avoir un état dans le monde » c'est-dire exister, être validé, être reconnu dans son intégrité d'homme du monde ou de citoyen français n'est permis qu'au *gentleman*, les roturiers comme Édouard n'ont pas accès à cette reconnaissance sociale. La construction syntaxique, la surface lexématique et le recours aux termes axiologiques miment et traduisent le

¹¹ Selon Erving Goffman, « un individu stigmatisé [...] se conçoit (et [...] les autres le définissent) comme quelqu'un à part. Cet attribut constitue un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité. » (1975, 12)

rapport inégal entre l'interlocuteur dont les mots sont décapés de tout pouvoir et un locuteur imbu de sa position sociale qui finit par imposer et poser sa loi et celle de sa classe. Il s'ensuit que la proposition « *et je me couvrirais de ridicule si je consentais à ce que vous désirez* » (E, 184) montre bel et bien la force illocutoire de ce « je » chez qui l'acte de langage se conjugue à un faire réel et donc le duel revendiqué par Édouard n'aura pas lieu car dans la société française du XIX^e siècle c'est la volonté d'un duc qui l'emporte, bien évidemment, sur le souhait d'un roturier. Plus encore, le duc de L., s'exprime dans une sorte d'exhibitionnisme linguistique à travers un emploi hyperbolique du terme « ridicule » qu'il rattache à la subordonnée hypothétique « si je consentais à ce que vous désirez ». Ce jeu linguistique et langagier des mots est du moins dangereux si non manipulateur parce que Claire de Duras l'emploie afin de démystifier une classe.

Toutefois, devons-nous peut-être apporter un bémol à ce ton affirmatif du duc de L., qui avoue juste après :

« [...] je vous estime du fond du cœur, M.G., et j'aurais été charmé que nous puissions nous battre ensemble [...] je vous plains, vous êtes un homme d'honneur. Croyez que je déteste cet usage barbare ; je le trouve injuste, je le trouve absurde. » (E, 185)

Il importe de rappeler ici que non seulement ce revirement de discours est une parole scripturaire authentique (c'est-à-dire au sens saussurien du terme), celle de l'appropriation personnelle de la langue par le « je » énonciatif, mais aussi une autocritique, une voix *off* qui incrimine sa propre voix. En d'autres termes, le duc de L., qui parlait tout d'abord dans un langage tout à fait correct, institutionnalisé, docile s'insurge contre ses propres dires, se déconstruit et quitte ce que Roland Barthes appelle le « temps de la doxa » pour s'inscrire et se convertir, un tant soit peu, dans un « le temps de la paradoxa » (cf. Benaglia 2017, 829-839).

Au-delà d'une simple autocritique à portée pathétique prégnante, l'écriture durassienne opère une fissure de la norme qui vient de cette norme elle-même, elle met en scène des protagonistes qui vont jusqu'à critiquer leur propre rang « enviable » et être incommodé par tant de privilèges. Les termes durassiens sont connotés et nullement fortuits car nous pouvons remarquer ce cloisonnement entre l'emploi du présent dans « Vous êtes un homme d'honneur », « je déteste cet usage », « je le trouve absurde » et le recours à des adjectifs péjoratifs tels que « barbare » et « injuste » afin de démanteler la toute-puissance nobiliaire.

Le dernier extrait relevé du troisième roman actualise à travers une autre dimension le même topos satorien de la différence. Dégageant une teneur affective dense d'un « je » conscient de sa nouvelle identité d'impuissant et relevant les frustrations qu'une telle identité pourrait expulser, Olivier se livre aux affres de la douleur. Butté entre supplication « Grand Dieu ! » et bilan d'une rupture (« L'amour est resté, il est resté seul ! et une barrière insurmontable s'est élevée entre nous deux. » OS, 269), il ne lui reste qu'à abdiquer. Claire de Duras convoque tout un arsenal du suggéré

et de nuances pour flirter avec le terme « impuissance » sans prendre le risque de l'écrire. Ainsi, l'oxymore « sécurité trompeuse » saurait-elle dire l'indicible du livre. Claire de Duras continue à forcer les mots à coups de heurts et phrases exclamatives si bien que le personnage finit par tomber dans les gouffres du discours psychédélique en parlant de « barrière insurmontable ». Hyperbole, certes, un cas curieux de pléonasme, peut-être : le terme « barrière » exprime à lui seul l'idée de disjonction, de séparation et de palissade, l'adjectif « insurmontable » apparaît donc comme une surdétermination, une *overdose* de mot. La différence serait-elle cette altérité qui épuise les limites de l'individu ?

Force est donc de dire que de tout l'arsenal rhétorique déployé dans cette œuvre se ramène, essentiellement, au topos satorien de la différence du héros, qui est une raison de stigmatisation. Aussi nous paraît-il possible d'affirmer que ce topos n'est pas un simple procédé parmi d'autres mais c'est *le* procédé par excellence qui recèle l'anti-stigmatisation et lance l'impératif de l'acceptation de l'autre. Dominant, ce procédé construit une identité moraliste pour l'œuvre durassienne, suscitant, dès lors, une interrogation fondamentale sur la part du socialement, du culturellement et du politiquement incorrects et/ou impropres de son discours.

3. L'œuvre durassienne : une mise en discours du politiquement incorrect au XIX^e siècle

Les textes durassiens nous permettent de poursuivre sur un chemin peu emprunté en choisissant des profils complexifiés par leur identité double. Ourika est une esclave élevée dans l'aristocratie française. Aux yeux de la société adoptive, elle n'est ni aristocrate ni française. Au regard de ses compatriotes, elle n'est ni sénégalaise ni esclave. De même Édouard tout en partageant l'espace nobiliaire du maréchal d'Olonne, ne peut prétendre à épouser sa fille. Olivier, ce héros de guerre d'apparence puissante et enviable, est en réalité dépourvu de virilité. C'est d'ailleurs en raison même de cette différence qui dote les trois héros éponymes d'une particularité stigmatisante qu'ils restent confinés dans la minuscule sphère de leur Moi. Tous ces personnages véhiculent les germes d'un monde en marge. Ainsi, la stigmatisation physiologique, raciale et sociale mises en discours à travers trois voix impose-t-elle une dialectique de lecture. En effet, lire Claire de Duras aujourd'hui passe, nous semble-t-il, par la nécessité d'interroger cette écriture qui se plaît à s'immiscer dans l'arène du pouvoir. De toute évidence, diverses sont les parenthèses narratives qui renvoient à l'histoire événementielle de cette première moitié du XIX^e siècle.

Sur un arrière fond parfaitement correct et docile, l'auteure superpose des personnages marginaux et hors normes ce qui nous permet de décrypter le message doxique et normatif dans cette France de la Restauration. La duchesse de Duras a dépassé les limites du conventionnel en donnant la parole à une négresse, un roturier et un impuissant. Plus encore, le choix du récit à la première personne traduit une volonté de briser les idoles et les idéaux. En tant que sujet s'exprimant à la première personne, Ourika, Édouard et Olivier

dépassent le déferlement passionnel pour exposer librement leurs pensées, réfléchir sur les sujets brûlants de leur temps et surtout révéler et esquisser un idéal de vivre ensemble. Le roman-mémoires et le roman épistolaire sont deux moules propices à cette valorisation de l'individu et de la subjectivité d'autant plus que tous les « je » mis en discours sont des êtres de frontières traversés par des désirs et des passions maudites par la société. Sanctifiés et sacrifiés à l'autel de la société, les héros durassiens sont des embrayeurs socioculturels.

Leur fin tragique qui rappelle la dimension holiste de la société française au début du XIX^e siècle n'est pas des moins symboliques. Elle appelle à l'ordre tous ceux qui osent défier un préétabli que même la Révolution de 1789 n'a pas pu ébranler mais elle dessine pour les *happy few*, les lecteurs d'aujourd'hui le portrait d'une France en ébullition, d'une France partagée entre les anciennes structures et le rêve d'une monarchie à l'anglaise comme nous pouvons le lire dans cette réplique d'Olivier :

« [...] je quitterai Lundi l'Angleterre, c'est un pays que je voudrais que vous connaissiez, c'est celui de tous où l'on apprécie peut-être davantage la vérité des sentiments et celle du caractère ; ce qui est factice peut devenir une mode chez les Anglais, mais ne pénétrera jamais dans le fond de leurs mœurs, ces mœurs sont simples, et ce qui prouve qu'elles sont pures, c'est que le bonheur et les vertus domestiques sont placés très haut dans l'estime du peuple anglais. » (OS, 200)

En évoquant l'Angleterre, Olivier verse dans un jugement appréciatif, il n'hésite pas à invoquer un superlatif absolu « celui de tous » pour mettre en valeur les mœurs anglais. Le modalisateur « peut-être » sert beaucoup plus à exclure la France de cette éthique avantageuse, semble-t-il, qu'à douter de la morale anglaise. Cette vérité est donnée à lire d'une manière plus explicite dans la subordonnée explicative où le « factice » ne peut être qu'« une mode » dans ce pays que tous les héros de madame de Duras convoitent. C'est d'ailleurs à travers l'anadiplose « dans le fond de leurs mœurs, ces mœurs sont simples » où le terme « mœurs » clôt le premier syntagme et ouvre le second que le locuteur insiste sur cette belle interaction entre la politique d'État et les valeurs adoptées par le peuple. Les qualificatifs « simples, pures » sont des marqueurs axiologiques culminant sur une connexion heureuse entre « le bonheur et les vertus ». L'on comprend mieux maintenant cette articulation entre la joie de vivre et les vertus, il s'agit de souligner un lien causal entre la vertu d'un peuple et la prospérité d'un Etat. Force est donc de constater que tels liens ne sont pas sans incidence sur la portée idéologique de l'œuvre qui, faut-il le reconnaître, ne se laisse pas appréhender facilement. Néanmoins l'Angleterre évoquée à maintes reprises dans les trois romans surtout *Édouard et Olivier ou le Secret* est une matrice narrative qui contribue à cerner cette portée politique de l'écrit durassien. Le passage suivant est dans ce sens révélateur :

« La profession d'avocat est une des plus honorées en Angleterre, dit-il (l'ambassadeur) ; elle mène à tout. Le grand chancelier actuel, Lord D., a

commencé par être un simple avocat, et il est aujourd'hui au premier rang dans notre pays. » (E, 140)

« La profession d'avocat » est le point de départ pour une comparaison entre la France et l'Angleterre qui devient une constante incontournable de l'univers durassien, le superlatif « un des plus honorées » fixe l'éloge d'Édouard à travers son métier. Cet éloge sera étayé par un exemple concret celui du « lord D. », ce qui ne laisse aucun doute sur la justice anglaise et l'injustice de la France. L'ascension sociale est donc une question de mérite en Angleterre alors qu'en France, elle demeure depuis le Moyen Âge une question de rang social. Cette comparaison qui fait allusion aux déboires de la Révolution et à la lutte des classes n'est pas sans rappeler l'admiration de Claire de Duras envers ce pays d'accueil¹². En effet, loin d'être un poncif littéraire, l'Angleterre est ce rêve qui hante l'auteur et qu'elle se plaît à dessiner au fil de ces romans de la façon la plus explicite qui soit : « Je n'ose vous prier, lui dis-je : je crains qu'on ne trouve déplacé que vous dansiez avec moi. [...] Ah ! lui dis-je tristement, je vous prierais en Angleterre » (E, 142).

Dans cet extrait la comparaison entre la France et l'Angleterre est prégnante, elle s'inscrit non seulement dans cette comparaison récurrente entre les deux pays qui bat en brèche la structure de l'institution française, mais expose surtout l'éthique au sens que lui donne Jacques Rancière¹³. Claire de Duras s'insurge contre la norme française dans l'ère postrévolutionnaire, elle déplore l'échec de la Révolution et l'attachement des Français à une structure féodale pourtant hautement contestée par les Français. En effet, derrière la souffrance de ses personnages et surtout leur volonté d'aménager la société et surtout de ne pas heurter le conventionnel et le discours normatif se faufile le paysage séduisant d'une monarchie éclairée représentée par l'Angleterre. Dans *Ourika*, il est question de la Révolution et des années « 1792 » et des « affreuses journées du 20 et du 10 Août » qui loin d'être de simples « indicateurs absolus » nous permettent de lire l'enchevêtrement entre l'histoire personnelle et l'Histoire collective¹⁴.

On ne manque sans doute pas de relever ce lien indéniable entre la souffrance du héros éponyme et les événements tumultueux notamment les conflits entre les libéraux qui défendent les acquis juridiques de la Révolution

¹² Claire de Duras a immigré avec sa mère à Londres en 1794, après l'exécution de son père, le comte de Kersaint, officier de marine, écrivain et conventionnel. (v. Trousson 1996, 967).

¹³ Rappelons que, selon Jacques Rancière (2004), « [...] le tournant éthique contemporain est la conjonction singulière de deux phénomènes. D'un côté, l'insistance de jugement qui apprécie et choisit se trouve rabaisée devant la puissance de la loi qui s'impose. De l'autre, la radicalité de cette loi qui ne laisse pas de choix se ramène à la simple contrainte d'un état de choses. L'indistinction croissante du fait et de la loi donne alors lieu à une dramaturgie inédite du mal, de la justice et de la réparation infinis. » (145-146)

¹⁴ Dominique Maingueneau note que « [l]a mémoire individuelle se rattache [...] à une "mémoire collective", elle témoigne ou non de ceux qui ont partagé des idéaux, des événements, des sentiments communs et elle s'exprime sous leur contrôle dans une perspective historique. » (2010, 65)

et les ultraroyalistes qui souhaitent un retour à l'Ancien Régime. Au milieu de ce contexte brumeux Ourika s'indigne :

« Qu'avais-je fait à ceux qui crurent me sauver en m'amenant sur cette terre d'exil ? Pourquoi ne me laisse-t-on pas suivre mon sort ? Eh bien ! je serais la négresse esclave de quelque riche colon ; brûlée par le soleil, je cultiverais la terre d'un autre : mais j'aurais mon humble cabane pour me retirer le soir, j'aurais un compagnon de ma vie, et des enfants de ma couleur, qui m'appelleraient : Ma mère ! » (O, 90)

Cette réplique d'Ourika nous fournit à la fois l'envers et l'endroit d'une aristocratie dont la charité est humiliante. La consubstantialité de la violence et de l'adoption définit le lien complexe qu'entretient Ourika avec la société de sa protectrice. Sous une apparence accueillante, Ourika détecte le racisme de cette aristocratie. Désabusée du raffinement qui l'entoure, elle réfléchit à sa situation et décrit son sort avec la lucidité que procure la conviction d'être exclue, rejetée et livrée à la solitude. Cette fille noire aux mœurs raffinée et éduquée dans la haute aristocratie attise la curiosité et récolte l'amabilité de madame de B., plus encore elle est « gâtée par tous ses amis » (O, 62) mais la question est « Qui voudra jamais épouser une négresse ? » (O, 64).

Revenons maintenant à la réplique d'Ourika qui qualifie la France de « terre d'exil », il s'agit d'une prise de conscience car le rejet de l'autre fait miroir à ce retour douloureux sur soi. La stigmatisation tient d'un discours adressé à l'autre tout en sillonnant sa propre intimité. Ainsi les deux interrogations d'Ourika revêtent l'aspect d'une accusation : pourquoi-a-t-on arraché une négresse à sa patrie pour lui offrir une éducation aristocrate tout en la vouant à une solitude sans merci ? C'est à l'aspect irréel des verbes conjugués au mode conditionnel qu'incombe ensuite la part d'imaginer la vie d'Ourika épouse et mère avec sa communauté d'origine. Dans cette succession de prédicats, l'accent est mis surtout sur la répétition du verbe « avoir » dans « j'aurais mon humble cabane, j'aurais un compagnon de ma vie, des enfants ». Ainsi, en laissant une femme nègre pointer du doigt les infractions des nobles au nom de la générosité, Claire de Duras enfreint-elle la norme et fait-elle table rase du politiquement correct. Son écriture est donc politiquement, socialement et culturellement incorrecte d'autant plus que l'abolition de l'esclavage rétabli par Napoléon Bonaparte demeure depuis la Restauration une question fort épineuse et polémique. Le regard durassien dépasse la sphère romanesque pour embrasser celui du reporteur et verser parfois dans un style journalistique d'où notre hésitation à parler de mise en discours ou de mise en texte à propos de la dimension politiquement incorrecte qui traverse son œuvre. *Ourika, Édouard et Olivier ou le Secret* sont des textes en butte à plusieurs préjugés : la race, le rang social et l'impuissance masculine sont des tabous que la plume de la duchesse de Duras a écrits, décrits, mis en scène et exposés courageusement au lectorat de la première moitié du XIX^e siècle. Et, l'on comprend aisément l'indignation de tout le milieu littéraire qu'elle côtoie dans son salon et même ses amis les plus proches comme Sainte-Beuve qui écrit à propos d'*Olivier ou le Secret* : « Mais

est-il possible qu'une personne comme Mme de Duras, qu'une femme du monde et qu'une femme, soit allée choisir une pareille donnée ? Mais c'est incroyable, c'est révoltant ? » (cité dans Pottier 2014, 177)

On se demande *in fine* si écrire c'est se mettre dans la peau du personnage pour sublimer la douleur, la verbaliser et en faire une œuvre. L'œuvre durassienne réussit à marier deux configurations diverses : humaine/subjective et historique/objective, la première étant politiquement incorrecte par rapport à la seconde. Claire de Duras n'écrit pas dans la norme, elle choisit d'aller vers les périphériques de l'ordre, de creuser dans l'altérité une forme d'anti-stigmatisation, elle a endossé la langue des opprimés et des laissés pour compte. Force est donc de constater que cette trilogie correspond à une définition assez particulière du récit : « Le récit est un phénomène d'envergure insidieusement actif dans la plupart des institutions humaines, et peut-être l'objet d'un tabou idéologique clandestin. » (Ricardou 1973, 25)

En guise de conclusion, nous pouvons dire que Claire de Duras est viscéralement « écrit-veine », elle propose des personnages venus d'horizons assez différents mais dont le point commun est cette identité suspendue entre le littoral des origines et l'altitude des rêves. En dépit de cette fin univoque de la trilogie de madame de Duras, *Ourika*, *Édouard* et *Olivier ou le Secret* relèvent d'une écriture qui s'insurge contre le politiquement, le socialement et le culturellement correct à travers cet élan de l'anti stigmatisation raciale, sociale et sexuelle. Il n'est donc pas étonnant que son œuvre soit redécouverte aujourd'hui et que plusieurs chercheurs s'interrogent sur la modernité de son écriture et sur la ferveur de sa conscience écrivaine et « écri-veine ».

Références bibliographiques

- Barthes, Roland, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.
- Benaglia, Cecilia, « Doxa/paradoxa : Roland Barthes et l'engagement hors-scène », *MLN (Modern Language Notes)*, Vol. 132, n°4, 2017, p. 829-839. DOI : 10.1353/mln.2017.0067.
- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 1974.
- Durand, Pascal, *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Éditions Aden, 2007.
- Duras, Madame de, *Ourika. Édouard. Olivier ou le Secret*, Paris, Gallimard, Coll. Folio Classiques, 2007.
- Forest, Philippe, Gérard Conio, *Dictionnaire fondamental du français littéraire*, Paris, Bordas, 1993.
- Foucault, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Goffman, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, traduit de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 1975.
- Bertrand-Jennings, Chantal, « Condition féminine et impuissance sociale : les romans de la duchesse de Duras », *Romantisme* n°63, « Femmes écrites », 1989, p. 39-50. [En ligne]. <https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1989_num_19_63_5565>
- Jouve, Vincent, *L'effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF, 2001.
- Maingueneau, Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Mansfield, Harvey C., « Politiquement correct », *Commentaire*, n°83, 1998, p. 617-628. [En ligne]. <<https://doi.org/10.3917/comm.083.0617>>

- Pottier, Georges-François, « Des femmes à l'honneur, Claire de Duras (1777-1828), écrivaine » in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, tome 27, 2014, p. 177. [En ligne]. <<http://academie-de-touraine.com./tome-xxvii-memoires-2014>>
- Rancière, Jacques, *Malaise dans l'esthétique*, Paris, Galilée, 2004.
- Reuter, Yves, *Introduction à l'analyse du roman*, Paris, Armand Colin, 2000.
- Trousson, Raymond, *Romans de Femmes du XVIII^e siècle, Mme de Tencin, Mme de Graffigny, Mme Riccoboni. Mme de Charrière. Olympe de Gouges. Mme de Souza. Mme de Cottin. Mme de Genlis. Mme de Krudener. Mme de Duras*, Paris, Robert Laffont, Coll. Bouquins, 1996.
- Weil, Michèle, « Comment repérer et définir le topos ? », *Topiques. Études satoriennes*, vol 2, 2016. [En ligne]. <<https://journals.uvic.ca/index.php/sator/issue/view/ISSN/202369-4831>>

Notices bibliographiques

Georgiana I. Badea, professeur des universités HDR, enseigne la traductologie, la terminologie de la traduction, l'histoire de la traduction et la traduction littéraire et générale, au Département de langues et littératures romanes, Faculté des Lettres, Histoire et Théologie, Université de l'Ouest, Timișoara (Roumanie) ; est rédactrice en chef de la revue *Translationes*, fondatrice et directrice du centre de recherche ISTTRAROM-Translationes ; membre des comités scientifiques (collection « Traductologie ») des éditions Artois Universités Presses, ZetaBooks, Eurostampa, Presses de l'Université de l'Ouest (collection « Metabole »). Elle a publié plusieurs ouvrages, études et articles en roumain et en français, dont certains ont été traduits en anglais et en portugais brésilien. (georgiana.lungu-badea@e-uvt.ro) (<https://universitateadevest.academia.edu/GeorgianaIBADEALUNGUBADEA>)

Sanda Badescu enseigne la langue et la littérature françaises à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard au Canada. Ses intérêts portent sur le genre autobiographique, la maladie et la mélancolie dans les œuvres littéraires, surtout chez Montaigne, Madame de Sévigné, Catherine Pozzi et Marcel Proust. Publications représentatives : *Madame de Sévigné et Michel de Montaigne : l'écriture intime à la lettre et à l'essai*, Lewiston NY, The Edwin Mellen Press, 2008 ; (direction et introduction) *From One Shore to Another : Reflections on the Symbolism of the Bridge*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2007 ; « Catherine Pozzi et Marcel Proust : La toilette féminine comme objet artistique », in *Femmes et Luxe. Perspectives littéraires*, sous la direction de Soundouss El Kettani et Isabelle Tremblay, PU Rennes, 2022, p. 165-178 ; « *Le Chevalier à la rose* ou libération nostalgique », in *Liberté, imaginaire et espace de contrainte. Questions de contexte en littérature*, sous la direction de Carlo Lavoie, Paris, Éditions du Cygne, 2021, p. 125-141. (sbadescu@upe.ca)

Tatiana-Maria Cernicova-Dragomir. Doctorante en cotutelle en droit international des droits de l'homme à la Faculté de Droit de l'Université de l'Ouest de Timișoara (Roumanie) et de la Faculté de Droit de l'Université de Udine (Italie). Sujet de thèse: *Migrants and Refugees : Their Right to Privacy in Europe*, sous la direction de Mme Raluca Bercea, professeur des universités HDR, Université de l'Ouest de Timișoara. Membre fondateur de « Timișoara Moot Court Association ». Auteur de plusieurs articles et du recueil d'histoire orale *Anno Domini 1951 : Bărăgan. Copilărie exilată*, Timișoara, Editura Mirton, 2003. (tatiana.cernicova84@e-uvt.ro)

Salvatore Di Piazza est professeur associé de philosophie du langage à l'Université de Palerme et collaborateur scientifique à l'Université libre de Bruxelles (Centre de recherche Philixte). Centres d'intérêt : rhétorique; théories du langage et sémiotique en philosophie ancienne; langage et pouvoir; langage et organisations criminelles; langage et Shoah. Articles représentatifs: « The Stochastic Intelligence. A Technical Model from Ancient Greece to Robotics », in J.P. Laumond, E. Danblon, C. Pieters (eds), *Wording Robotics. Springer Tracts in Advanced Robotics*, vol. 130, Springer, Cham, 2019, p. 23-32 ; « Penser la précarité avec Aristote », in L. Nicolas (éd.) *Le fragile et le flou. De la précarité en rhétorique*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 31-45 ; avec F. Poppi et G. Travaglino, « *Talis pater, talis filius*: the role of discursive strategies, thematic narratives and ideology in Cosa Nostra », *Critical Discourse Studies*, juin 2018, p. 1-21. Livres: *Seeing the similar in the dissimilar. The semiotics of Philodemus's "De signis"*, Roma, Aracne, 2014 ; *Mafia, langage, identité*, Paris,

L'Harmattan, 2012 ; *Congetture e approssimazioni. Forme del sapere in Aristotele*, Milano, Mimesis, 2011. (salvatore.dipiazza@unipa.it)

Nicolas Froeliger. Professeur des Universités HDR, Université Paris Diderot (Paris 7), et Co-responsable pédagogique du master Industrie de la langue et traduction spécialisée, Codirecteur du Centre d'études de la traduction, Vice-président de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction. Publications : <https://cv.archives-ouvertes.fr/nicolas-froeliger>. (nicolas.froeliger@u-paris.fr)

Andreea Gheorghiu. Docteur ès lettres avec une thèse sur Diderot, elle a enseigné à l'Université de l'Ouest de Timișoara, entre autres, la littérature française des XVII^e, XVIII^e et XX^e siècles. Responsable de numéros thématiques de la revue *Dialogues francophones* (16/2010, 17/2011, 18/2012, 19/2013). A co-organisé plusieurs éditions du Colloque International d'Études Francophones de Timișoara (CIEFT) et a co-édité la plupart des volumes d'actes, *Agapes francophones*, parus depuis 2008. (andreea.gheorghiu@e-uvt.ro)

Simona Modreanu. Professeure des universités HDR, directrice du Département de langue et littérature françaises et francophones de l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, traductrice, interprète. Docteur ès lettres de l'Université de Paris VII avec la thèse *Cioran ou l'ironie comme stratégie du refus de Dieu*. Publications principales : *Cioran ou la prière interdite* (Iași, 2002) ; *Eugène Ionesco ou l'agonie de la signification* (Iași, 2002) ; *Le Dieu paradoxal de Cioran*, (Paris, Rocher, 2003) ; *Cioran*, (Paris, OXUS, 2003) ; *Lectures nomades* (Iași, 2006) ; *Lectures sédentaires* (Iași, 2010) ; *Lectures infidèles* (Iași, 2014) ; *Lectures fluides* (Iași, 2018) ; *L'Atome, une histoire sans fin* (Iași, 2020) ; *Cioran, la chance de l'échec* (Paris, 2021) ; *Basarab Nicolescu – Omul cosmodern/ L'Homme cosmoderne/ The Cosmodern Human* (Iași, Junimea, 2022) ; *Lecturi ludice* [Lectures ludiques] (Iași, Junimea, 2022). (simona.modreanu@gmail.com)

Sarah-Louise Pelletier-Morin est candidate au doctorat en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal. Son mémoire portait sur la poésie de Michel Houellebecq et sa thèse, codirigée par Dominique Garand (UQAM) et Julie Paquette (Université Saint-Paul), se penche sur la politisation du théâtre au Québec. Ses recherches se consacrent à l'étude de trois polémiques théâtrales récentes (« L'affaire Cantat », « L'affaire SLÀV » et « L'affaire Kanata »). Elle a dirigé le collectif *Mythologies québécoises* (Nota Bene, 2021) et collabore à différentes revues québécoises en tant que poète, critique et essayiste. (sarahlouisepm@hotmail.fr)

Anne Poda est traductrice généraliste, scientifique et littéraire free-lance. Elle a fait partie de l'équipe de traduction du livre *Le Nom propre en traduction* de Michel Ballard, traduction réalisée par les membres du groupe de recherche ISTTRAROM-Translationes et coordonnée par Georgiana Lungu-Badea.

Gina Puică, docteur en littérature française de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (France), est enseignante titulaire à l'Université Ștefan cel Mare de Suceava (Roumanie). De 2007 à 2014, elle a enseigné le roumain à l'Université de Strasbourg (France) et, de 2015 à 2021, à l'Université Nationale de Tchernivtsi (Ukraine). Elle est l'auteur notamment de l'ouvrage *Theodor Cazaban ou La révolte silencieuse. Un écrivain roumain en exil* (Paris, Hermann, 2018) et de nombreux études et articles

consacrés aux espaces littéraires et culturels roumain et français, traductrice littéraire et membre fondateur de la revue *Atelier de traduction*. (gina.puica@litere.usv.ro)

Lavinia Tec, maître de conférences à la Faculté de Droit, Université de l'Ouest de Timisoara, est avocat au Barreau de Timiș et membre de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Timișoara. Elle est spécialisée en droit commercial, droit des sociétés, droit comparé et en droit communautaire des affaires, mais également en droit de la personnalité. Auteure de plusieurs ouvrages parus aux éditions « Univers Juridic », études et articles publiés dans des revues juridiques (voir aussi universuljuridic.ro, juridice.ro, etc.), elle a donné de nombreuses conférences dans le domaine juridique. (maria.tec@e-uvt.ro)

Saloua Touati. Docteure en langue, civilisation et littérature françaises et chercheuse LERIC (Sfax, Tunisie). Auteure des articles : « *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau et *Zaynab* de Muhammed Husayn Haykal » in *Rousseau Studies* 6, 2018, p. 359-378 ; « L'ellipse de l'impuissance sexuelle dans *Olivier ou le Secret* de Claire de Duras : entre la revendication du désir féminin et la revendication d'une autorité auctoriale » in *Écritures de femmes – enjeux et défis*, LERIC, M.A. Editions, 2021, p. 129-139 ; « Le récit enchâssant : Élément textuel ou entité paratextuelle ? Le cas d'*Ourika* et d'*Édouard* de Claire de Duras », VIII^e Colloque International du LERIC, M.A. Editions, 2021, p. 209-220. (saloua.correcteur@gmail.com)

Stephanie Diane Tsakeu Mazan est doctorante au Département de français de Université de Virginie, États-Unis. Sa thèse porte sur le jeu de mots et le politique dans les productions culturelles francophones postcoloniales. Articles publiés : « Tierno Monémbo. Un engagement de biais : une lecture de *L'ainé des orphelins* », *Mouvances Francophones* 4(1), 2019 ; « *Le lys et le flamboyant* d'Henri Lopes : engagement politique et création artistique », *Legs et littérature. Revue de littérature contemporaine* 14(II), 2019, p. 147-166. (st2dp@virginia.edu)

Florentin Țuca. Docteur en droit avec une thèse sur le partenariat public-privé en Roumanie, managing partner du cabinet d'Avocats Țuca Zbârcea & Asociații. European Managing Partner of the Year/ Lawyer European Awards 2012. Domaines d'expertise : droit des sociétés, droit bancaire, financement de projets, concessions et autres formes de projets PPP, notamment dans les domaines des infrastructures et de l'énergie. Il a coordonné de nombreuses privatisations, joint-ventures, fusions et acquisitions dans diverses industries. Spécialiste réputé dans la gestion d'arbitrages nationaux ou internationaux complexes (privatisations et différends transfrontaliers), y compris devant le CIRDI (le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements). Il a donné des conférences dans le domaine juridique, en Roumanie et à l'étranger, et publie régulièrement des articles portant sur la société civile dans des revues spécialisées ou sur son blog (www.florentintuca.ro). Auteur des volumes d'essais *Gâlceava cu juristul din mine* [Chamaille avec le juriste que je suis] (Editura Humanitas, 2014) et *Adevărul în căutare de minister* [La vérité en quête d'un ministère] (Editura Universul Juridic, 2021). (florentin.tuca@tuca.ro)

Steven Urquhart est professeur agrégé de français dans le Département de langues modernes et de linguistique de l'Université de Lethbridge, Alberta, Canada, depuis 2006. Il est spécialiste de la littérature québécoise contemporaine. Ayant fait une thèse de doctorat sur l'œuvre de l'écrivain québécois Gérard Bessette (1920-2005), il a fait publier des articles sur Bessette et d'autres auteurs québécois, comme Pierre Gobeil,

Gaëtan Brulotte, Aki Shimazaki et Christian Guay-Poliquin. Il vient de faire publier une entrevue avec l'auteur québécois Vincent Brault dans *Études en littérature canadienne*. Il travaille actuellement à une monographie portant sur l'œuvre de Bessette. (<https://blogs.ulethbridge.ca/surquhart/publications>) (steven.urquhart@uleth.ca)

Luc Vigneault. Professeur titulaire de philosophie à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada; professeur associé à la Faculté de philosophie de l'Université Laval, au Québec (Canada); professeur-chercheur invité à l'Université de Las Palmas à Gran Canaria (Espagne). Ph. D. en philosophie de l'Université Laval (Québec) en collaboration avec l'Université de Louvain-la-Neuve. Ses recherches et publications portent principalement sur la construction narrative des identités, les rapports de la philosophie à la littérature et l'éthique de l'hospitalité. Il a co-dirigé les collectifs : *Le temps de l'hospitalité. Réception de l'œuvre de Daniel Innerarity* (Presses de l'Université Laval, 2016) et *Après tout, la littérature. Parcours d'espaces interdisciplinaires* (PUL, 2014). En collaboration avec la professeure de littérature hispanique Blanca Navarro Pardiñas, il a traduit plusieurs textes et essais de Daniel Innerarity, dont *Éthique de l'hospitalité* (PUL, 2009), *La société invisible* (PUL, 2012) et *Un monde à tous et à personne* (PUL, 2022). Il a publié un livre d'introduction sur la pensée du philosophe espagnol (*Lire Daniel Innerarity*, PUL, 2014). Il s'intéresse aujourd'hui à la perte de la liberté de pensée et la liberté d'expression dans les nouvelles idéologies de la « cancel culture » qui proviennent de la culture philosophique américaine. (luc.vigneault@umoncton.ca)

Imprimat la
Tipografia Universității de Vest
Calea Bogdăneștilor nr. 32A
300389, Timișoara
E-mail: editura@e-uvv.ro
Tel.: +40 - 256 592 681